



Communiqué de presse

LA BANQUE CIBC ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2012

Toronto, Ontario – Le 8 mars 2012 – La **Banque CIBC** (CM aux Bourses de Toronto et de New York) a annoncé aujourd’hui un résultat net de 835 M\$ pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2012, en comparaison du résultat net de 763 M\$ pour le même trimestre de l’exercice précédent. Le résultat dilué par action comme présenté s’est élevé à 1,93 \$ en regard de 1,80 \$ il y a un an. Le résultat dilué par action ajusté s’est établi à 1,97 \$¹, contre 2,04 \$¹ il y a un an. Pour le premier trimestre, le rendement des capitaux propres des porteurs d’actions ordinaires a été de 22,4 %.

Les résultats du premier trimestre de 2012 ont été touchés par les facteurs importants suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative représentant 0,04 \$ par action :

- € un profit de 37 M\$ (35 M\$ après impôt ou 0,09 \$ par action) lié à un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence dans notre unité d’exploitation stratégique Gestion des avoirs;
- € une perte de 35 M\$ (26 M\$ après impôt, ou 0,06 \$ par action) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- € des primes de 18 M\$ (0,05 \$ par action) versées au rachat d’actions privilégiées;
- € un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt, ou 0,02 \$ par action) lié à l’amortissement d’immobilisations incorporelles.

Le résultat net de 835 M\$ pour le premier trimestre se compare au résultat net de 757 M\$ du trimestre précédent. Le résultat dilué par action comme présenté et ajusté respectivement de 1,93 \$ et 1,97\$¹ pour le premier trimestre se compare au résultat dilué par action comme présenté et ajusté respectivement de 1,79 \$ et 1,78 \$¹ du trimestre précédent.

Les ratios des fonds propres de première catégorie et des capitaux propres corporels de la Banque CIBC se sont établis respectivement à 14,3 % et 10,8 %¹ au 31 janvier 2012, par rapport à 14,7 % et à 11,4 %¹ au 31 octobre 2011. D’après notre compréhension actuelle des exigences révisées quant aux fonds propres, nous prévoyons maintenir des fonds propres supérieurs au minimum exigé par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, tout en continuant d’investir dans la croissance future. Le Bureau du surintendant des institutions financières a confirmé avoir l’intention d’intégrer les modifications apportées au dispositif de Bâle III à ses lignes directrices sur la suffisance des fonds propres au Canada et publiera ses propres lignes directrices relativement au dispositif de Bâle III au cours de 2012.

« Les résultats du premier trimestre font état du rendement général des activités essentielles de nos grandes divisions de Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, de Gestion des avoirs et de Services bancaires de gros », affirme Gerry McCaughey, président et chef de la direction de la Banque CIBC. « Nos résultats financiers sont la manifestation de notre premier principe et de notre direction stratégique d’être une banque à faible risque qui veut créer de la valeur pour ses actionnaires en obtenant un rendement constant et durable à long terme. »

Rendement de nos activités essentielles

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont inscrit un résultat net de 567 M\$ au premier trimestre, une hausse de 540 M\$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits ont augmenté de 1 % pour atteindre 2,0 G\$ au premier trimestre de 2011, en raison surtout de la croissance des volumes des services bancaires personnels et des services bancaires aux entreprises et de l'augmentation des produits de trésorerie répartis, en partie contrebalancées par le rétrécissement des marges.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a progressé pour passer de 272 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent à 281 M\$, ce qui s'explique par l'augmentation prévue des radiations dans le portefeuille de cartes de crédit MasterCard, en partie contrebalancée par la diminution des radiations dans l'autre portefeuille de cartes de crédit et par la baisse des provisions dans le portefeuille Groupe Entreprises.

L'objectif stratégique des *Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises* consiste à accélérer la croissance rentable des produits et à améliorer l'expérience client en réorientant notre stratégie sur le client. Pour ce faire, l'établissement de relations plus étroites avec la clientèle doit être une priorité fondamentale.

Les avantages d'établir des relations plus étroites avec la clientèle sont la réduction des pertes de clientèle, l'amélioration de la satisfaction de la clientèle, ce qui donne lieu à des marges d'intérêts nettes et à des produits plus élevés de notre clientèle en place, tout en tirant meilleur parti des deux côtés de notre bilan.

Conformément à cet objectif stratégique, nous avons accordé plus d'importance à nos centres bancaires et à nos canaux portant la marque CIBC connexes et relégué au second plan nos canaux d'autres marques.

Compte tenu de cet objectif, nous annoncerons ce matin notre décision d'envisager les options possibles, dont la vente, de notre marque de courtage hypothécaire FirstLine, par l'entremise de laquelle les clients se font souvent offrir des produits uniques et dont les marges sont généralement inférieures à celles de nos canaux de marque CIBC.

« Nous ne prévoyons pas que ce sera un long processus » souligne David Williamson, premier vice-président à la direction, Banque CIBC, et chef de groupe, Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises. « Après avoir achevé ce processus, nous avons l'intention de faire passer les renouvellements des produits de la plateforme FirstLine vers les produits de marque CIBC. Les avantages de ce processus se traduiront par des marges d'intérêts nettes supérieures et des relations plus étroites, les clients faisant désormais partie des canaux de marque CIBC. »

« Nous croyons qu'il est temps pour nous de franchir cette étape. Au cours des dernières années, nous avons investi dans nos activités de prêts hypothécaires en centres bancaires, notamment par le recrutement d'un grand nombre de conseillers en prêts hypothécaires. Nous récoltons le fruit de ces investissements, comme le prouvent nos taux de croissance au cours de la dernière année. Les prêts hypothécaires de marque CIBC ont augmenté de 10 % au cours du dernier exercice par rapport à une augmentation moyenne de 7 % dans le secteur » ajoute M. Williamson.

Au cours du premier trimestre de 2012, notre division de détail a poursuivi avec succès sa stratégie de maintenir en tout temps le cap à titre d'entreprise axée sur les clients, en resserrant les relations avec nos clients, en améliorant notre potentiel de vente et de service et en attirant des clients qui souhaitent des relations plus solides et enrichissantes et en les fidélisant :

- € nous sommes demeurés le chef de file de l'innovation en services bancaires mobiles, grâce au lancement d'une nouvelle version mobile du site CIBC.com/francais qui optimise l'expérience de l'utilisateur de tout téléphone intelligent et permet à nos clients d'obtenir plus facilement des renseignements et des conseils lorsqu'ils sont en déplacement;
- € nous avons amélioré nos services-conseils de premier plan grâce au Centre de conseils CIBC. Ce nouvel outil en direct concentre notre expertise conseil dans un centre de

ressources multidisciplinaire pour offrir aux Canadiens des conseils financiers judicieux à chaque étape de leur vie;

- € au titre de notre engagement à valoriser la marque CIBC, nous avons lancé une nouvelle campagne de marketing qui met en vedette notre Service Impérial de premier plan, et avons poursuivi notre campagne de promotion de la marque en ajoutant des messages publicitaires qui mettent l'accent sur l'importance pour les Canadiens d'avoir d'une assise financière solide, afin de les aider à atteindre leurs objectifs financiers à chaque étape de leur vie.

Gestion des avoirs a affiché un résultat net de 100 M\$ au premier trimestre, soit 66 M\$ de plus qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de 435 M\$ étaient en hausse de 5 % par rapport au premier trimestre de 2011, du fait surtout de l'augmentation des produits de Gestion d'actifs, y compris l'élément d'importance susmentionné, contrebalancée en partie par la baisse des commissions tirées de la négociation de titres et de l'activité de nouvelles émissions.

Au premier trimestre de 2012, Gestion des avoirs s'est rapprochée de son objectif d'être un chef de file des solutions de gestion des avoirs dans des marchés où nous offrons des conseils et d'être un chef de file à l'échelle mondiale en gestion d'actifs, en offrant une valeur exceptionnelle à nos clients, à nos employés, à nos actionnaires et à nos collectivités :

- € Gestion d'actifs CIBC inc. a ajouté American Century Investments (ACI) à titre de conseiller en valeurs des Fonds mutuels CIBC et du Fonds commun d'actions US Impérial pour tirer parti de notre participation dans ACI et de la solidité des compétences reconnues en gestion des placements de cette société, afin de rehausser la qualité de notre offre à la clientèle;
- € Gestion globale d'actifs CIBC inc. a élargi son offre de produits destinés aux investisseurs institutionnels grâce à de nouveaux fonds améliorés composés d'actions canadiennes, américaines et mondiales et de titres à revenu fixe canadiens, afin de proposer un éventail de solutions de gestion des placements qui répondent aux besoins en évolution constante de nos clients.

Services bancaires de gros a inscrit un résultat net de 133 M\$ au premier trimestre, en hausse par rapport à 122 M\$ au trimestre précédent.

Les produits ont fléchi, passant de 505 M\$ au trimestre précédent à 438 M\$, ce qui s'explique principalement par la diminution des produits des Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement, en partie compensée par la hausse des produits tirés des titres à revenu fixe et de l'activité de nouvelles émissions de titres de créance ainsi que par des pertes moins élevées dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Services bancaires de gros compte à son actif plusieurs réalisations notables au premier trimestre, en appui à son objectif d'offrir des services bancaires de gros de premier plan axés sur les clients au Canada :

- € co-mandataire principal et coordonnateur chef de file (« chef de file ») d'un placement d'obligations de cinq ans, d'un capital de 5,5 G\$, pour le compte de Fiducie du Canada pour l'habitation;
- € co-syndicataire chef de file pour une facilité de crédit renouvelable de 5,0 G\$ de Suncor Énergie;
- € conseiller financier exclusif de Rogers Communications Inc., lors de son acquisition conjointe de la participation de 79,5 % du Régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario dans Maple Leaf Sports & Entertainment pour un montant de 1,3 G\$;
- € co-responsable des registres d'un placement d'obligations d'un capital de 450 M\$ pour le compte de Crédit Ford du Canada Limitée;

- € co-responsable des registres d'un financement par actions ordinaires d'un capital de 263 M\$ pour le compte de Vermillion Energy Inc.

Progrès de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation

Parallèlement aux solides résultats trimestriels de nos activités essentielles, nous avons poursuivi la réduction de notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation et avons conclu plusieurs transactions qui, dans l'ensemble, ont réduit le montant notionnel de nos positions sous-jacentes d'environ 2,8 G\$ (2,8 G\$ US), sans incidence significative sur le résultat.

En dépit des mesures mises en œuvre en vue de réduire nos positions, d'autres pertes importantes pourraient être comptabilisées en fonction du rendement des actifs sous-jacents et de la performance des garants financiers.

« Au premier trimestre, la Banque CIBC a encore dégagé des résultats solides », d'ajouter M. McCaughey. « Les investissements que nous faisons dans nos divisions Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros renforcent nos activités au Canada et nous placent en bonne position pour l'avenir. »

La Banque CIBC et ses collectivités

La Banque CIBC s'engage à appuyer des causes qui comptent dans la vie de ses clients et de ses employés ainsi que pour les collectivités où elle exerce ses activités. Au cours du trimestre :

- € la Campagne Centraide 2011 de la Banque CIBC a permis de recueillir un montant record de 8,5 M\$ au Canada, y compris une contribution record de 5,3 M\$ attribuable à la générosité des employés et retraités de la Banque CIBC;
- € le 7 décembre 2011, les employés de Services bancaires de gros de la CIBC et les conseillers participants de CIBC Wood Gundy ont de nouveau versé leurs honoraires et leurs commissions en appui aux enfants dans le besoin, et recueilli plus de 4,1 M\$ lors de la Journée du miracle CIBC, un record en 27 ans depuis le début de cette campagne. Depuis sa création, la Journée du miracle CIBC a permis de recueillir plus de 64 M\$ en appui à des organismes d'aide à l'enfance au Canada et 214 M\$ à l'échelle mondiale;
- € les employés de la CIBC ont recueilli près de 700 000 \$ en appui à la campagne Movember 2011 de Cancer de la prostate Canada. La Banque CIBC s'est classée au premier rang du classement mondial des équipes de collecte de fonds et a été désignée la meilleure équipe de collecte de fonds au Canada pour la quatrième année d'affilée;
- € dans la poursuite de notre engagement à soutenir des programmes qui appuient et enrichissent la diversité culturelle au Canada, la Banque CIBC est fière d'avoir été le commanditaire du premier festival d'expression contemporaine des arts et de la culture asiatiques au Canada, le CIBC LunarFest, et des concerts donnés par le pianiste classique de renommée mondiale Lang Lang avec l'Orchestre symphonique de Toronto et l'Orchestre symphonique de Vancouver.

¹⁾ Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Les investisseurs et les analystes peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de Geoff Weiss, vice-président, Relations avec les investisseurs, au 416 980-5093. Les médias sont priés de s'adresser à Mary Lou Frazer, première directrice, Communications financières et Communications avec les investisseurs, au 416 980-4111.

L'information figurant dans les pages qui suivent fait partie du présent communiqué de presse.

(Le conseil d'administration de la Banque CIBC a passé en revue le présent communiqué de presse avant sa publication. Le président et chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC s'appuient sur les procédures et contrôles de la Banque CIBC pour effectuer leur attestation du rapport financier du premier trimestre et des procédures et contrôles. Le chef de la direction et le chef des services financiers de la Banque CIBC présenteront volontairement une attestation à la Securities and Exchange Commission quant à l'information financière du premier trimestre de la Banque CIBC, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints. Ils présenteront les mêmes attestations aux Autorités canadiennes en valeurs mobilières.)

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer les résultats opérationnels et la situation financière de la Banque CIBC pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, comparativement aux trimestres précédents. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2011 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans ce rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollar canadien. Le rapport de gestion est en date du 7 mars 2012. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 230 à 234 de notre Rapport annuel 2011.

Modifications à la présentation de l'information financière

Adoption des IFRS

Le 1^{er} novembre 2011, nous avons adopté les IFRS, qui ont remplacé les anciens principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada). Les états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 janvier 2012 représentent notre premier jeu d'états financiers préparés selon les IFRS et comprennent l'information financière comparative correspondante de 2011. Des précisions sur l'incidence de la transition aux IFRS sont données à la note 12 de nos états financiers consolidés intermédiaires.

Table des matières

5	Points saillants financiers du premier trimestre
6	Vue d'ensemble
6	Résultats financiers
7	Événement important
8	Perspectives pour l'année 2012
9	Revue de l'information financière trimestrielle
10	Mesures non conformes aux PCGR
12	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique
13	Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises
15	Gestion des avoirs
17	Services bancaires de gros
21	Siège social et autres

23	Situation financière
23	Revue du bilan consolidé résumé
24	Sources de financement
26	Arrangements hors bilan
28	Gestion du risque
28	Vue d'ensemble
28	Risque de crédit
34	Risque de marché
38	Risque de liquidité
38	Autres risques
39	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
39	Méthodes comptables critiques et estimations
46	Transition aux Normes internationales d'information financière
47	Modifications de méthodes comptables futures
47	Contrôles et procédures

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble des résultats », « Progrès de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation », « Vue d'ensemble – Impôt sur le résultat », « Vue d'ensemble – Événements importants », « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2012 », « Services bancaires de gros – Activités de crédit structuré en voie de liquidation », « Sources de financement » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle » du présent rapport et d'autres déclarations concernant nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion des risques, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et perspectives pour 2012 et les exercices subséquents. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2012 » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos cotes de crédit; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous ou nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE

Non audité, aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Résultats financiers (en millions de dollars)			
Produits nets d'intérêts	1 842 \$	1 776 \$	1 770 \$
Produits autres que d'intérêts	1 315	1 419	1 324
Total des produits	3 157	3 195	3 094
Dotations à la provision pour pertes sur créances	338	306	283
Charges autres que d'intérêts	1 791	1 920	1 805
Résultat avant impôt sur le résultat	1 028	969	1 006
Impôt sur le résultat	193	212	243
Résultat net	835 \$	757 \$	763 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	3 \$	3 \$
Porteurs d'actions privilégiées	56	38	42
Porteurs d'actions ordinaires	776	716	718
Résultat net applicable aux actionnaires	832 \$	754 \$	760 \$
Mesures financières			
Coefficient d'efficacité comme présenté	56,7 %	60,1 %	58,3 %
Coefficient d'efficacité ajusté ¹	55,3 %	58,7 %	54,9 %
Coefficient des pertes sur créances ²	0,54 %	0,53 %	0,49 %
Rendement des capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires	22,4 %	22,6 %	24,4 %
Marge d'intérêts nette	1,85 %	1,77 %	1,84 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen ³	2,16 %	2,05 %	2,09 %
Rendement de l'actif moyen ⁴	0,84 %	0,75 %	0,79 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen ^{3, 4}	0,98 %	0,87 %	0,90 %
Rendement total des actionnaires	2,78 %	4,19 %	(1,40) %
Renseignements sur les actions ordinaires			
Par action (\$)			
– résultat de base	1,94 \$	1,80 \$	1,82 \$
– résultat dilué comme présenté	1,93	1,79	1,80
– résultat dilué ajusté ¹	1,97	1,78	2,04
– dividendes	0,90	0,90	0,87
– valeur comptable	34,31	32,88	29,94
Cours de l'action (\$)			
– haut	78,00	76,50	81,05
– bas	68,43	67,84	75,12
– clôture	76,25	75,10	76,27
Nombre d'actions en circulation (en milliers)			
– moyen pondéré de base	401 099	399 105	393 193
– moyen pondéré diluées	401 613	401 972	406 446
– fin de la période	402 728	400 534	394 848
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	30 708 \$	30 080 \$	30 115 \$
Mesures de valeur			
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,7 %	4,8 %	4,5 %
Ratio de versement des dividendes	46,5 %	50,1 %	47,7 %
Cours/valeur comptable	2,22	2,28	2,55
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)			
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	71 065 \$	65 437 \$	79 135 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	250 719	248 409	238 372
Total de l'actif	391 449	383 758	391 451
Dépôts	243 169	237 912	245 665
Emprunts garantis	52 968	51 308	46 244
Capitaux propres des porteurs d'actions ordinaires	13 817	13 171	11 823
Actif moyen	396 122	398 386	381 897
Actif productif d'intérêts moyen ³	339 567	343 076	336 053
Capitaux propres moyens des porteurs d'actions ordinaires	13 826	12 599	11 667
Biens administrés ⁵	1 364 509	1 317 799	1 289 598
Mesures de qualité du bilan			
Actif pondéré en fonction du risque (en milliards de dollars) ⁶	111,5 \$	110,0 \$	107,0 \$
Ratio des capitaux propres corporels applicables aux porteurs d'actions ordinaires ^{1, 6}	10,8 %	11,4 %	10,2 %
Ratio des fonds propres de première catégorie ⁶	14,3 %	14,7 %	14,3 %
Ratio du total des fonds propres ⁶	18,1 %	18,4 %	18,4 %
Autres renseignements			
Ratio détail/gros ^{1, 7}	78 % / 22 %	77 % / 23 %	75 % / 25 %
Équivalents temps plein	42 181	42 239	42 078

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Le ratio de la dotation à la provision pour pertes sur créances (excluant le montant lié à la provision collective liée à toutes les cartes de crédit, à tous les prêts personnels et à tous les prêts notés aux PME en souffrance depuis moins de 30 jours; aux prêts hypothécaires en souffrance depuis moins de 90 jours; et à tous les prêts aux entreprises et aux gouvernements non douteux) divisé par le total des prêts et acceptations, net de la provision pour pertes sur créances.

3) L'actif productif d'intérêts moyen comprend les dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ainsi que les prêts.

4) Le résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen ou de l'actif productif d'intérêts moyen.

5) Comprennent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon.

6) Les mesures concernant les fonds propres réglementaires pour l'exercice de 2011 sont appliquées selon les PCGR du Canada et n'ont pas été retraitées pour être conformes aux IFRS.

7) Aux fins du calcul du ratio, « détail » comprend les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la Gestion des avoirs et les Services bancaires internationaux (inclus dans le secteur Siège social et autres). Le ratio représente le capital économique attribué à ces activités à la fin de la période.

VUE D'ENSEMBLE

Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 835 M\$, en regard de 763 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 757 M\$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1,93 \$, en regard de 1,80 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,79 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 1,97 \$, en regard de 2,04 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 1,78 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ pour le trimestre considéré a été touché par les facteurs importants suivants :

- € un profit de 37 M\$ (35 M\$ après impôt) lié à un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence dans notre unité d'exploitation stratégique Gestion des avoirs;
- € une perte de 35 M\$ (26 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- € des primes de 18 M\$ versées au rachat d'actions privilégiées;
- € un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles.

¹ Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Produits nets d'intérêts

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 72 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, sous l'effet principalement de l'augmentation des produits nets d'intérêts tiré de la trésorerie, de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail et des produits nets d'intérêts tirés des activités de négociation. Ces facteurs ont été partiellement neutralisés par le rétrécissement des marges et la diminution des produits d'intérêts sur les nouvelles cotisations d'impôt.

Les produits nets d'intérêts ont connu une croissance de 66 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent, sous l'effet principalement de l'augmentation des produits nets d'intérêts tirés de la trésorerie et des activités de négociation. La croissance des volumes dans la plupart des produits de détail a été contrebalancée principalement par le rétrécissement des marges.

Produits autres que d'intérêts

Les produits autres que d'intérêts ont été moins élevés de 9 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par la diminution de la rémunération de prise ferme, des honoraires de consultation et des commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières. Le trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenait une perte liée à la volatilité de l'évaluation à la valeur de marché

avant la mise en œuvre du programme de couvertures aux fins comptables sur les prêts hypothécaires titrisés et le passif au titre du financement. Le trimestre considéré a tiré parti des éléments d'importance se rapportant à un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence susmentionné, tandis que le trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenait un profit à la vente de la division Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon.

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 104 M\$, ou 7 %, par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique principalement par le recul des profits, nets des dépréciations, sur les valeurs disponibles à la vente, en partie contrebalancé par les éléments d'importance liés au placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence mentionné ci-dessus et de la hausse des produits de négociation liés à des titres à revenu fixe. Le trimestre précédent comprenait un profit à la vente d'un placement de services de Banque d'affaires.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a grimpé de 55 M\$, ou 19 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances évaluées individuellement a augmenté de 35 M\$ en raison des pertes plus élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis et du portefeuille FirstCaribbean International Bank (CIBC FirstCaribbean). La dotation à la provision pour pertes sur créances évaluées collectivement a augmenté de 20 M\$ en raison surtout des pertes plus élevées dans le portefeuille de cartes de crédit.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 32 M\$, ou 10 % comparativement au trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur créances évaluées individuellement a reculé de 8 M\$ sous l'effet principalement des pertes moins élevées dans le portefeuille de prêts à effet de levier en Europe et le portefeuille du Groupe Entreprises, compensées en partie par des pertes plus élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis. La dotation à la provision pour pertes sur créances évaluées collectivement a enregistré une hausse de 40 M\$ en raison essentiellement d'une réduction moins élevée de la provision dans le portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements et dans le portefeuille du Groupe Entreprises.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 14 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement d'une baisse des salaires et des avantages du personnel.

Par rapport au trimestre précédent, les charges autres que d'intérêts ont reculé de 129 M\$, ou 7 %, en raison surtout du fléchissement des charges liées aux avantages du personnel et aux indemnités de départ, aux honoraires professionnels, au matériel informatique et au matériel de bureau, à la publicité et à l'expansion des affaires, ainsi que des frais juridiques. Le trimestre précédent comprenait les charges liées à la vente d'un placement de services du portefeuille de Banque d'affaires.

Impôt sur le résultat

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la charge d'impôt sur le résultat a été moins élevée de 50 M\$, ou 21 %, du fait essentiellement de la baisse du taux d'impôt prévu par la loi et de la hausse du résultat exonéré d'impôt et de la proportion relative du résultat assujéti à des taux d'impôt plus bas.

Le recul de 19 M\$, ou 9 %, de la charge d'impôt sur le résultat par rapport au trimestre précédent était essentiellement attribuable à la diminution du taux d'impôt prévu par la loi.

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi des nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3,0 G\$ se rapportant au règlement lié à Enron en 2005 et aux frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. Le 21 décembre 2011, dans le cadre d'une requête de la CIBC en vue de faire radier les réponses de la Couronne, la Cour canadienne de l'impôt a radié certaines parties des réponses et a ordonné à la Couronne de déposer des réponses amendées dans les 60 jours suivant l'ordonnance. La Couronne et la CIBC en ont toutes deux appelé de cette décision.

Si nous réussissions à défendre notre position fiscale en entier, nous comptabiliserions un avantage d'impôt additionnel de 214 M\$ et un remboursement des intérêts imposables d'environ 177 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 862 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 123 M\$ nous incomberont.

Change

L'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire découle de fluctuations de taux de change et s'estime comme suit :

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le	
	31 janvier 2012 c.	31 janvier 2012 c.
	31 janvier 2011	31 octobre 2011
Augmentation estimée des éléments suivants :		
Total des produits	2 \$	2 \$
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1	1
Charges autres que d'intérêts	1	1
Impôt sur le résultat	-	-
Résultat net	-	-
Diminution moyenne - \$ C c. \$ US	1 %	1 %

Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes

Notre résultat dilué par action ajusté¹ pour les périodes précédentes a été touché par les éléments d'importance suivants :

¹⁾ Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Quatrième trimestre de 2011

- € un profit de 90 M\$ (46 M\$ après impôt) à la vente d'un placement de services de Banque d'affaires, net des charges connexes;
- € une perte de 48 M\$ (34 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- € une réduction de 26 M\$ (19 M\$ après impôt) de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres;
- € une perte sur créances de 25 M\$ (18 M\$ après impôt) dans nos activités à effet de levier abandonnées en Europe;
- € un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles.

Premier trimestre de 2011

- € une perte de 90 M\$ (65 M\$ après impôt) liée à la volatilité de l'évaluation à la valeur de marché avant la mise en œuvre du programme de couvertures aux fins comptables sur les prêts hypothécaires titrisés et le passif au titre du financement;
- € une perte de 70 M\$ (50 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation;
- € un profit de 37 M\$ après impôt à la vente de la division Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon;
- € un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles.

Événement important

Nous avons décidé d'envisager des options stratégiques, dont la vente éventuelle, de notre marque de courtage hypothécaire FirstLine. Cette orientation stratégique est conforme à la stratégie axée sur les clients mise de l'avant par les Services bancaires de détail et les Services bancaires aux entreprises, qui préconisent désormais l'octroi des prêts hypothécaires à même les centres bancaires.

Perspectives pour l'année 2012

Selon toute vraisemblance, la croissance économique demeurera relativement modeste au Canada et aux États-Unis en 2012. Les gains au chapitre du PIB vont probablement se situer autour de 2 % au Canada, et se situer à un taux légèrement supérieur aux États-Unis, compte tenu des restrictions budgétaires et d'une décélération de l'activité économique outre-mer, y compris une récession probable en Europe et un ralentissement de la croissance en Chine. Nous prévoyons que les gouvernements européens mettront tout en œuvre pour

empêcher que les problèmes liés à la dette souveraine ne dégénèrent en une grave crise bancaire et une récession plus profonde dans la zone euro. Aux États-Unis, le programme du resserrement budgétaire sera en grande partie reporté en 2013, si l'on présume que les réductions de charges sociales et la prolongation des prestations d'assurance-emploi seront maintenues jusqu'à la fin de l'année. L'emploi aux États-Unis a repris, et les exportations et les dépenses en capital connexes ont profité d'un dollar américain plus faible, mais la construction domiciliaire ne reprendra vraisemblablement que lorsque les stocks excédentaires auront suffisamment diminué.

L'économie canadienne fait face à une décélération de la demande mondiale en raison d'une récession en Europe, d'un ralentissement de la croissance dans les pays émergents et des défis que pose la concurrence sur le marché américain à un taux de change près de la parité. Les dépenses des gouvernements glisseront vers une contribution négative à la croissance au fur et à mesure que les politiques budgétaires fédérales et provinciales commenceront à se resserrer, mais un faible taux d'inflation améliorera le pouvoir d'achat des ménages. Bien que la croissance du crédit à la consommation ait ralenti, la croissance modérée des dépenses de consommation sera soutenue par la faiblesse continue des taux d'intérêt, la Banque du Canada maintenant des faibles taux d'intérêt tout au long de 2012.

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises devraient faire face à une croissance

légèrement plus lente de la demande de prêts hypothécaires, tandis que la croissance du crédit à la consommation se poursuivra au rythme plus modeste de la seconde moitié de l'année 2011. La demande d'opérations de crédit devrait continuer à croître en raison de l'activité réduite des banques étrangères sur le marché canadien. Il est peu probable que la croissance économique légèrement plus lente entraîne une détérioration du crédit des ménages, le taux de chômage demeurant pratiquement stable.

Gestion des avoirs devrait voir un intérêt soutenu des investisseurs pour des actifs productifs plus sûrs compte tenu des incertitudes actuelles sur les marchés mondiaux. L'activité sur le marché des actions devrait reprendre au fur et à mesure qu'on avancera dans l'année 2012, en presumant que les gouvernements réussiront à régler les problèmes touchant la dette souveraine en Europe.

Les Services bancaires de gros devraient tirer profit d'un bon rythme d'émission des obligations, les gouvernements demeurant de solides emprunteurs, et les entreprises tirant profit des faibles taux d'intérêt. Les émissions d'actions pourraient rebondir si les incertitudes à l'échelle mondiale sont résolues dans le restant de l'année 2012, ce qui pourrait aussi stimuler les activités de fusion. On prévoit que la demande de crédit aux grandes entreprises sera soutenue par la croissance des dépenses en capital, bien que le marché de la dette publique et les flux de trésorerie internes représentent une option concurrentielle de financement.

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le	2012				2011			2010		
	31 janvier	IFRS			PCGR du Canada					
	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril		
Produits										
Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	2 029 \$	2 076 \$	2 035 \$	1 932 \$	2 002 \$	1 961 \$	1 962 \$	1 789 \$		
Gestion des avoirs	435	396	404	420	416	378	360	370		
Services bancaires de gros	438	505	454	432	478	238	315	548		
Siège social et autres	255	218	238	231	198	677	212	214		
Total des produits	3 157	3 195	3 131	3 015	3 094	3 254	2 849	2 921		
Produits nets d'intérêts	1 842	1 776	1 785	1 731	1 770	1 645	1 548	1 497		
Produits autres que d'intérêts	1 315	1 419	1 346	1 284	1 324	1 609	1 301	1 424		
Total des produits	3 157	3 195	3 131	3 015	3 094	3 254	2 849	2 921		
Dotation à la provision pour pertes sur créances	338	306	310	245	283	150	221	316		
Charges autres que d'intérêts	1 791	1 920	2 005	1 756	1 805	1 860	1 741	1 678		
	1 028	969	816	1 014	1 006	1 244	887	927		
Impôt sur le résultat	193	212	225	247	243	742	244	261		
Participations ne donnant pas le contrôle	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2	3	6		
Résultat net	835 \$	757 \$	591 \$	767 \$	763 \$	500 \$	640 \$	660 \$		
Résultat net applicable aux :										
Participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	3 \$	2 \$	3 \$	3 \$	s.o.	s.o.	s.o.		
Actionnaires	832	754	589	764	760	500	640	660		
Résultat par action										
– de base	1,94 \$	1,80 \$	1,35 \$	1,83 \$	1,82 \$	1,17 \$	1,54 \$	1,60 \$		
– dilué	1,93	1,79	1,33	1,80	1,80	1,17	1,53	1,59		

s.o. Sans objet.

Les facteurs saisonniers ont eu une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le premier trimestre est généralement caractérisé par une hausse des achats par carte de crédit pendant la période des Fêtes. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés financiers sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de services bancaires de gros.

L'augmentation des produits des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises au cours de la période, comme l'indiquent les données sur la croissance des volumes dans le tableau ci-dessus, a été contrebalancée dans une certaine mesure par la compression des marges. L'acquisition du portefeuille de cartes de crédit MasterCard en septembre 2010 a amélioré les produits à compter du quatrième trimestre de 2010. À compter du premier trimestre de 2011 selon les IFRS, les produits ont subi l'influence i) des changements apportés à la comptabilisation des programmes autogérés de fidélisation de la clientèle, ce qui a contribué à l'augmentation des produits, contrebalancés par la hausse des charges autres que d'intérêts et ii) de la comptabilisation de l'intérêt sur les prêts douteux (désactualisation de la valeur temps de l'argent) à titre de produits d'intérêts plutôt qu'à titre de réduction de la

dotation à la provision pour pertes sur créances, ce qui a donné lieu à une croissance des produits, contrebalancée par une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Les produits de Gestion des avoirs ont progressé au cours de la période, en raison de l'amélioration de la conjoncture des marchés financiers, de la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme et de l'accroissement de l'activité de négociation. Le trimestre considéré comprenait des éléments d'importance liés à un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence. Le résultat tiré de notre quote-part dans American Century Investments (ACI) est inclus à compter du 1^{er} septembre 2011.

La conjoncture des marchés financiers influe considérablement sur les produits des Services bancaires de gros. Au cours du deuxième semestre de 2010, au premier semestre de 2011, ainsi qu'au trimestre considéré et aux trimestres précédents, les produits ont été touchés négativement par les pertes découlant des activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Les produits du secteur Siège social et autres englobaient des profits de change sur les activités de rapatriement de capitaux réalisés au quatrième trimestre de 2010. Le profit à la vente des activités de Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon a été constaté dans les résultats du premier trimestre de 2011. Le premier trimestre de 2011 comprenait également des pertes liées à la volatilité de l'évaluation à la valeur de

marché avant la mise en œuvre du programme de couvertures aux fins comptables sur les prêts hypothécaires titrisés et le passif au titre du financement. Les produits de CIBC FirstCaribbean ont reculé au cours de la période, du fait principalement de l'incidence du raffermissement du dollar canadien et de la conjoncture économique difficile dans la région. À compter du premier trimestre de 2011 selon les IFRS, les produits ont subi l'incidence de nombreuses différences comptables, notamment i) la consolidation de certaines entités ad hoc, contribuant à la hausse des produits, contrebalancée en partie par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et la comptabilisation au bilan des blocs de prêts hypothécaires à l'habitation sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) transférés et ii) la méthode de la mise en équivalence pour les coentreprises CIBC Mellon en comparaison de la méthode de la consolidation proportionnelle selon les PCGR du Canada.

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts. Les pertes des portefeuilles de cartes de crédit et de crédit personnel ont été moins lourdes en 2010 et en 2011. Le portefeuille de cartes de crédit MasterCard acquis a commencé à subir des pertes à compter du quatrième trimestre de 2010. Les provisions liées aux Services bancaires de gros ont reculé en 2010 et pour les trois premiers trimestres de 2011, tandis que le trimestre considéré affichait une hausse des pertes sur créances liées au secteur de l'immobilier aux États-Unis, et le trimestre précédent, une augmentation des pertes sur créances liées aux prêts à effet de levier en Europe. À compter du premier trimestre de 2011 selon les

IFRS, la dotation à la provision pour pertes sur créances comprend l'incidence de la comptabilisation de la désactualisation de la valeur temps de l'argent sur les prêts douteux dans les produits d'intérêts plutôt qu'à titre de réduction de la dotation à la provision pour pertes sur créances, ainsi que l'incidence de la consolidation de certaines entités ad hoc, comme il est mentionné précédemment.

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, des charges de retraite et de l'entrée en vigueur de la TVH en Ontario et en Colombie-Britannique en juillet 2010. À compter du premier trimestre de 2011 selon les IFRS, les charges autres que d'intérêts ont été touchées par plusieurs différences comptables, y compris i) une charge moins élevée au titre de l'amortissement des pertes actuarielles nettes, découlant du choix de la méthode « nouveau départ » pour comptabiliser les pertes actuarielles nettes non amorties de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi existants à la transition aux IFRS au 1^{er} novembre 2010 dans les résultats non distribués et ii) une perte de valeur du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean comptabilisée au troisième trimestre de 2011.

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujetti aux impôts et des territoires dans lesquels le résultat est gagné. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants. Le résultat exonéré d'impôt affiche une tendance à la hausse depuis le quatrième trimestre de 2010. La charge d'impôt sur le résultat liée aux activités de rapatriement de capitaux a été incluse dans le quatrième trimestre de 2010.

MESURES NON CONFORMES AUX PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier.

Produits nets d'intérêts sur une base d'imposition équivalente

Nous évaluons les produits nets d'intérêts d'après un montant équivalent avant impôt. Pour arriver au montant de la base d'imposition équivalente (BIE), nous majorons les produits exonérés d'impôt gagnés sur certaines valeurs jusqu'au montant équivalent qui aurait été imposable selon le taux d'impôt prévu par la loi. Entre-temps, l'écriture correspondante est enregistrée dans la charge d'impôt. Cette mesure permet de mieux comparer les produits nets d'intérêts découlant de sources imposables et celui provenant de sources exonérées d'impôt. Les produits nets

d'intérêts (BIE) servent à calculer le coefficient d'efficacité ajusté et les produits de négociation (BIE). Nous sommes d'avis que ces mesures permettent une évaluation uniforme, de sorte que les utilisateurs de notre information financière peuvent effectuer des comparaisons plus facilement.

Mesures ajustées

La direction évalue les résultats comme présentés et comme ajustés et juge que les deux façons sont utiles pour l'évaluation du rendement sous-jacent. Les résultats ajustés excluent les éléments d'importance des résultats présentés. Nous sommes d'avis que la présentation des résultats ajustés permet au lecteur de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement. Nous croyons également que ces mesures permettent davantage d'uniformité et une meilleure comparaison entre nos résultats et ceux des autres banques canadiennes qui font des ajustements similaires dans leurs informations publiques.

Résultat dilué par action ajusté

Nous ajustons le résultat dilué par action comme présenté pour éliminer l'incidence des éléments d'importance, nette de l'impôt et des autres éléments précisés dans le tableau ci-après.

Coefficient d'efficacité ajusté

Nous ajustons les produits et les charges autres que d'intérêts comme présentés pour éliminer l'incidence des éléments d'importance. Nous ajustons également les produits nets d'intérêts pour les ramener au montant de la base d'imposition équivalente (pour plus de précisions, voir ci-dessus).

Capital économique

Le capital économique fournit le cadre financier permettant d'évaluer le rendement de chaque unité d'exploitation stratégique, proportionnellement au risque pris.

Le capital économique est une estimation des capitaux propres requis par les secteurs d'activité pour absorber les pertes, en fonction de la cote de risque ciblée sur une période de un an. Le capital économique comprend certains risques clés, dont le risque de crédit, le risque stratégique, le risque opérationnel, le risque de placement et le risque de marché. Les méthodes utilisées pour le calcul quantifient le degré de risque inhérent à nos produits, clients et secteurs d'activité, au besoin. L'écart entre le total des capitaux propres et le capital économique est intégré au groupe Siège social et autres.

Il n'existe pas de mesure comparable au capital économique selon les PCGR.

Bénéfice économique

Le résultat net applicable aux actionnaires, ajusté pour une imputation au capital économique, détermine le bénéfice économique. Il mesure le rendement généré par chaque unité d'exploitation stratégique en sus de notre coût des capitaux, permettant ainsi aux utilisateurs de notre information financière de connaître les contributions relatives à la valeur pour l'actionnaire.

Rendement des capitaux propres sectoriel

Nous utilisons le rendement des capitaux propres (RCP) sectoriel comme l'une des mesures pour évaluer le rendement et prendre des décisions sur la répartition des ressources. Le RCP pour l'ensemble de la CIBC fournit une mesure du rendement des actions ordinaires. Le RCP sectoriel offre une mesure semblable liée au capital économique réparti entre les secteurs. Par conséquent, le RCP sectoriel est une mesure non conforme aux PCGR.

Capitaux propres corporels applicables aux porteurs d'actions ordinaires

Les capitaux propres corporels applicables aux porteurs d'actions ordinaires correspondent à la somme des actions ordinaires, à l'exclusion des positions de négociation à découvert dans nos propres actions, des résultats non distribués, du surplus d'apport, des participations ne donnant pas le contrôle et du cumul des autres éléments du résultat global, moins le goodwill et les immobilisations incorporelles autres que les logiciels. Le ratio des CPC est calculé en divisant les CPC par les actifs pondérés en fonction du risque (APR).

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée. Les rapprochements des mesures non conformes aux PCGR par unité d'exploitation stratégique sont présentés dans leur section respective.

		Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le		
		31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action				
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté				
Résultat net applicable aux actions ordinaires diluées comme présenté	A	776 \$	718 \$	730 \$
Éléments d'ajustement :				
Incidence après impôt des éléments d'importance ²		16	(6)	85
Dividendes sur actions privilégiées convertibles ³		-	(2)	(12)
Résultat net ajusté applicable aux actions ordinaires diluées ¹	B	792 \$	710 \$	803 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation, comme présenté (en milliers)	C	401 613	401 972	406 446
Annulation de l'incidence des actions privilégiées convertibles (en milliers) ³		-	(2 235)	(12 258)
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation, ajusté (en milliers) ¹	D	401 613	399 737	394 188
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	1,93 \$	1,79 \$	1,80 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ¹	B/D	1,97	1,78	2,04
Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté				
Total des produits comme présenté	E	3 157 \$	3 195 \$	3 094 \$
Éléments d'ajustement :				
Incidence avant impôt des éléments d'importance ²		(10)	(105)	103
BIE		57	56	39
Total des produits ¹	F	3 204 \$	3 146 \$	3 236 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées	G	1 791 \$	1 920 \$	1 805 \$
Éléments d'ajustement :				
Incidence avant impôt des éléments d'importance ²		(17)	(72)	(29)
Charges autres que d'intérêts ajustées ¹	H	1 774 \$	1 848 \$	1 776 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	G/E	56,7 %	60,1 %	58,3 %
Coefficient d'efficacité ajusté ¹	H/F	55,3 %	58,7 %	54,9 %
Produits de négociation (BIE)				
Total des produits comme présenté		167 \$	22 \$	152 \$
Ajustement selon la BIE		57	55	39
Produits de négociation (BIE) ¹		224 \$	77 \$	191 \$

1) Mesures non conformes aux PCGR.

2) Reflète l'incidence des éléments d'importance de la section Résultats financiers sur les produits et les charges autres que d'intérêts.

3) Nous avons renoncé irrévocablement à notre droit de convertir les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, séries 26, 27 et 29 (les « actions privilégiées convertibles ») en actions ordinaires de la CIBC par voie d'un acte unilatéral, sauf dans les circonstances qui constitueraient un « événement déclencheur » conformément à ce qui est décrit dans le préavis sur les instruments de fonds propres d'urgence en cas de non viabilité publié par le BSIF en août 2011. La renonciation à nos droits de conversion fait en sorte que les actions privilégiées convertibles ne sont plus dilutives après le 16 août 2011, date à laquelle la CIBC a renoncé à ses droits de convertir ces actions. L'incidence dilutive antérieure au 17 août 2011 a été éliminée du calcul du résultat dilué par action ajusté.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

Les principales méthodes et hypothèses utilisées pour établir les résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique figurent à la page 41 du Rapport annuel 2011. Les provisions individuelles et la dotation à la provision pour pertes sur créances correspondante sont présentées dans les unités d'exploitation stratégique respectives. Les provisions collectives et la dotation à la provision pour pertes sur créances correspondante sont présentées dans Siège social et autres, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans les unités d'exploitation stratégique respectives. Toutes les provisions à l'égard de CIBC FirstCaribbean et la dotation à la provision pour pertes sur créances correspondante sont présentées dans le groupe Siège social et autres.

SERVICES BANCAIRES DE DÉTAIL ET SERVICES BANCAIRES AUX ENTREPRISES

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent aux clients partout au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une solide équipe de conseillers et de près de 1 100 centres bancaires, ainsi que de GAB, d'une équipe de vente mobile, de services bancaires téléphoniques et de services bancaires en direct et mobiles.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Produits			
Services bancaires personnels	1 606 \$	1 613 \$	1 657 \$
Services bancaires aux entreprises	373	358	351
Divers	50	105	(6)
Total des produits	2 029	2 076	2 002
Dotation à la provision pour pertes sur créances	281	266	272
Charges autres que d'intérêts	996	1 023	1 003
Résultat avant impôt sur le résultat	752	787	727
Impôt sur le résultat	185	190	187
Résultat net	567 \$	597 \$	540 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires (a)	567 \$	597 \$	540 \$
Coefficient d'efficacité	49,1 %	49,3 %	50,1 %
Rendement des capitaux propres ²	58,2 %	64,9 %	66,1 %
Montant au titre du capital économique ² (b)	(130) \$	(122) \$	(113) \$
Bénéfice économique ² (a+b)	437 \$	475 \$	427 \$
Équivalents temps plein	21 706	21 658	21 716

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 567 M\$, en hausse de 27 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits ont augmenté en raison de la solide croissance des volumes pour la plupart des produits et de la progression des produits de trésorerie répartis, en partie contrebalancés par le resserrement des marges. Les charges autres que d'intérêts ont diminué par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le résultat net a diminué de 30 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre précédent. Les produits ont connu une baisse attribuable à la diminution des produits de trésorerie répartis et au resserrement des marges, en partie contrebalancés par la croissance des volumes. Les charges autres que d'intérêts ont reculé par rapport au trimestre précédent.

Produits

Les produits se sont appréciés de 27 M\$, ou 1 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont affiché une baisse de 51 M\$, ou 3 %, principalement sous l'effet du rétrécissement des marges, en partie contrebalancé par la croissance des volumes pour la plupart des produits et de l'augmentation des honoraires.

Les produits de Services bancaires aux entreprises ont progressé de 22 M\$, ou 6 %, en raison de la solide croissance des volumes.

Les produits du segment Divers se sont accrus de 56 M\$, essentiellement grâce à la progression des produits de trésorerie répartis.

Les produits ont diminué de 47 M\$ en regard du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires personnels ont affiché une baisse de 7 M\$, principalement sous l'effet du rétrécissement des marges, en partie contrebalancé par la croissance des volumes pour la plupart des produits et de l'augmentation des honoraires.

Les produits de Services bancaires aux entreprises ont augmenté de 15 M\$, en raison surtout de l'élargissement des marges et de la croissance des volumes.

Les produits du segment Divers ont reculé de 55 M\$ par suite de la baisse des produits de trésorerie répartis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 9 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'augmentation prévue des radiations dans le portefeuille de cartes de crédit MasterCard, en partie contrebalancée par la

diminution des radiations et des faillites dans l'autre portefeuille de cartes de crédit et par la baisse des provisions dans le portefeuille Groupe Entreprises.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 15 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des faillites et des comptes en souffrance dans le portefeuille de cartes de crédit.

Charges autres que d'intérêts

Comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, les charges autres que d'intérêts ont affiché une baisse de 7 M\$, ou 1 %, attribuable surtout à des économies liées à l'efficacité opérationnelle contrebalancées en partie par la hausse des frais d'occupation relatifs à l'expansion des centres bancaires.

Les charges autres que d'intérêts ont décliné de 27 M\$, comparativement au trimestre précédent, surtout en raison de la diminution des frais relatifs à la rémunération du personnel, des frais de publicité attribuables au calendrier

de publicité et des économies liées à l'efficacité opérationnelle.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a reculé de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'incidence d'un résultat supérieur a été neutralisée par un taux d'impôt prévu par la loi au Canada inférieur. L'impôt sur le résultat a diminué de 5 M\$ par rapport au trimestre précédent, par suite essentiellement d'une diminution du résultat.

GESTION DES AVOIRS

Gestion des avoirs comprend les services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée des avoirs. Ensemble, ces secteurs offrent une gamme complète de services consultatifs de premier ordre et personnalisés à l'égard de placements afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Produits			
Courtage de détail	249 \$	256 \$	281 \$
Gestion d'actifs	162	115	111
Gestion privée des avoirs	24	25	24
Total des produits	435	396	416
Charges autres que d'intérêts	312	299	324
Résultat avant impôt sur le résultat	123	97	92
Impôt sur le résultat	23	27	26
Résultat net	100 \$	70 \$	66 \$
Résultat net applicable aux :			
Actionnaires (a)	100 \$	70 \$	66 \$
Coefficient d'efficacité	71,7 %	75,4 %	77,9 %
Rendement des capitaux propres ²	24,5 %	29,9 %	29,9 %
Montant au titre du capital économique ² (b)	(52) \$	(31) \$	(29) \$
Bénéfice économique ² (a+b)	48 \$	39 \$	37 \$
Équivalents temps plein	3 721	3 731	3 557

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre a été de 100 M\$, un bond de 34 M\$, ou 52 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des produits de gestion d'actifs et de la baisse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une réduction des produits des services de courtage.

Le résultat net a grimpé de 30 M\$, ou 43 %, en regard du trimestre précédent, en raison surtout d'une hausse des produits de gestion d'actifs, neutralisée en partie par la montée des charges autres que d'intérêts.

Les résultats du premier trimestre de 2012 incluaient des éléments d'importance qui, regroupés, consistaient en un profit après impôt de 35 M\$ relativement à un placement comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

Produits

Les produits se sont appréciés de 19 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Courtage de détail ont diminué de 32 M\$, ou 11 %, du fait surtout du recul des commissions tirées de la négociation de titres de participation et de nouvelles activités d'émission.

Les produits de Gestion d'actifs ont bondi de 51 M\$, ou 46 %, en raison surtout des éléments d'importance mentionnés ci-dessus.

Les produits de Gestion privée des avoirs se comparent à ceux du trimestre correspondant il y a un an.

Les produits ont augmenté de 39 M\$, ou 10 %, en regard du trimestre précédent.

Les produits de Courtage de détail ont reculé de 7 M\$, ou 3 %, du fait surtout du recul des commissions relatives à l'assurance et à la négociation de titres de participation, ainsi que de la diminution des produits d'honoraires, en partie contrebalancés par la progression des commissions tirées des nouvelles émissions.

Les produits de Gestion d'actifs ont bondi de 47 M\$, ou 41 %, en raison surtout des éléments d'importance mentionnés ci-dessus.

Les produits de Gestion privée des avoirs étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 12 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution de la rémunération liée au rendement, en partie contrebalancée par une montée des charges salariales.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 13 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre précédent, en raison de la rémunération liée au rendement attribuable au calendrier de rémunération.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a baissé de 3 M\$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent,

principalement en raison d'une diminution des résultats récurrents, contrebalancée en partie par une baisse du taux d'impôt sur le résultat à l'égard des éléments d'importance mentionnés précédemment.

L'impôt sur le résultat a diminué de 4 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison de ce qui est expliqué ci-dessus.

SERVICES BANCAIRES DE GROS

Les **Services bancaires de gros** offrent un large éventail de produits de crédit, de produits des marchés financiers, des services bancaires d'investissement, des services de Banque d'affaires et des services de recherche aux gouvernements, aux clients institutionnels, aux grandes entreprises et aux particuliers au Canada et sur les principaux marchés dans le monde.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Produits (BIE) ²			
Marchés financiers	307 \$	242 \$	317 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	197	328	224
Divers	(9)	(9)	(24)
Total des produits (BIE) ²	495	561	517
Ajustement selon la BIE	57	56	39
Total des produits	438	505	478
Dotation à la provision pour pertes sur créances	26	32	2
Charges autres que d'intérêts	289	347	303
Résultat avant impôt sur le résultat	123	126	173
Impôt sur le résultat	(10)	4	33
Résultat net	133 \$	122 \$	140 \$
Résultat net applicable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	1 \$
Actionnaires (a)	133	122	139
Coefficient d'efficacité	66,0 %	68,8 %	63,4 %
Rendement des capitaux propres ²	26,5 %	25,9 %	30,3 %
Montant au titre du capital économique ² (b)	(65) \$	(61) \$	(62) \$
Bénéfice économique ² (a+b)	68 \$	61 \$	77 \$
Équivalents temps plein	1 214	1 206	1 149

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 133 M\$, en baisse de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, compte tenu essentiellement de la diminution des produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement et de Marchés financiers et de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par un taux d'impôt réel moins élevé.

Le résultat net a augmenté de 11 M\$, comparativement au trimestre précédent, en particulier grâce à une hausse des produits de Marchés financiers et à un recul des charges autres que d'intérêts et du taux d'impôt réel, contrebalancés surtout par une diminution des produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement.

Produits (BIE)²

Les produits ont affiché un recul de 22 M\$, ou 4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La diminution de 10 M\$ des produits de Marchés financiers résulte surtout de la baisse des produits tirés de la vente et des nouvelles émissions d'actions ainsi que de la

baisse des charges liées aux rajustements de l'évaluation du crédit (REC) découlant de l'exposition au risque de crédit des contreparties aux produits dérivés (autres que les garants financiers), neutralisées en partie par des produits plus élevés tirés des dérivés de négociation, des devises et des titres à revenu fixe.

La décroissance de 27 M\$ des produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement résulte surtout de la diminution de l'émission d'actions, des honoraires de consultation et des profits dans les services de Banque d'affaires, en partie compensée par les produits plus élevés tirés des activités de financement immobilier aux États-Unis et des produits de crédit aux grandes entreprises.

Les produits du segment Divers ont connu une hausse de 15 M\$, surtout en raison des pertes moins élevées subies dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Les produits ont diminué de 66 M\$, ou 12 %, en regard du trimestre précédent.

Les produits de Marchés financiers ont augmenté de 65 M\$, principalement en raison de la hausse des produits

tirés de titres à revenu fixe, de la reprise des charges liées aux REC comparativement à une charge liée aux REC au trimestre précédent, et de l'augmentation de la nouvelle activité d'émission de titres de créance, en partie contrebalancées par le recul des produits de change.

La baisse de 131 M\$ des produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement résulte surtout de la diminution des profits dans les services de Banque d'affaires, en partie contrebalancée par des produits plus élevés tirés des activités de financement immobilier aux États-Unis.

Les produits du segment Divers n'ont pas changé en regard du trimestre précédent, les pertes moins élevées dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation étant contrebalancées par une diminution des produits de trésorerie répartis et des pertes de change liées à la réévaluation pour le trimestre considéré.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 24 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des pertes plus élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 6 M\$ comparativement à celle du trimestre précédent, en raison des pertes moins élevées dans le portefeuille de financement à effet de levier en Europe,

compensées en partie par des pertes plus élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 14 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison d'une baisse de la rémunération liée au rendement et des charges au titre des activités de crédit structuré en voie de liquidation, en partie contrebalancée par une montée des salaires et des avantages du personnel, ainsi que des charges de communications.

Les charges autres que d'intérêts ont affiché un recul de 58 M\$, ou 17 %, par rapport au trimestre précédent, en raison principalement d'une baisse de la rémunération liée au rendement et des frais juridiques. Le trimestre précédent comprenait les charges liées à la vente d'un placement de services du portefeuille de Banque d'affaires.

Impôt sur le résultat

Le recouvrement d'impôt sur le résultat net pour le trimestre s'est établi à 10 M\$, en regard de la charge d'impôt sur le résultat de 33 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 4 M\$ au trimestre précédent. Un résultat exonéré d'impôt plus élevé et le recul du taux d'impôt prévu par la loi ont entraîné une réduction de la charge d'impôt.

Activités de crédit structuré en voie de liquidation

Résultats

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Produits nets (charges nettes) d'intérêts	(15) \$	(10) \$	(5) \$
Produits (pertes) de négociation	8	(80)	20
Produits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur	(21)	57	(50)
Autres produits (pertes)	1	(1)	(14)
Total des produits	(27)	(34)	(49)
Dotation à la provision pour pertes sur créances	-	2	1
Charges autres que d'intérêts	8	12	20
Perte avant impôt sur le résultat	(35)	(48)	(70)
Impôt sur le résultat	(9)	(14)	(20)
Perte au titre du résultat net	(26) \$	(34) \$	(50) \$
Perte nette applicable aux :			
Actionnaires	(26) \$	(34) \$	(50) \$

Les résultats des activités de crédit structuré en voie de liquidation sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Services bancaires de gros.

La perte au titre du résultat net pour le trimestre s'est établie à 26 M\$ (26 M\$ US), comparativement à 50 M\$ (50 M\$ US) pour le trimestre correspondant de l'exercice

précédent et à 34 M\$ (34 M\$ US) pour le trimestre précédent.

La perte au titre du résultat net pour le trimestre a surtout découlé de la baisse de la valeur des créances relativement à la protection souscrite auprès de garants financiers (sur les actifs de prêts qui sont comptabilisés au coût amorti), par suite d'une augmentation de l'évaluation

à la valeur de marché des positions sous-jacentes, des charges nettes d'intérêts et des charges nettes autres que d'intérêts. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par un profit de 24 M\$ (24 M\$ US) au titre des REC à l'égard des garants financiers, ce qui a donné lieu à une réduction des créances liées à la protection souscrite auprès de garants financiers et au resserrement des marges.

Au cours du trimestre, nous avons réduit le montant notionnel global de nos positions de 2,8 G\$ US, y compris un montant de 2,4 G\$ US lié à la résiliation des protections non appariées souscrites à l'égard d'un portefeuille de référence composé de titres d'emprunt d'entreprises et de la vente de valeurs, ce qui a donné lieu à un profit net de 1 M\$ (1 M\$ US).

Sommaire de nos positions

Voici un sommaire de nos positions dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation :

En millions de dollars américains, au 31 janvier 2012	Placements et prêts ¹				Dérivés de crédit vendus et facilités de trésorerie et de crédit		Protection de crédit souscrite auprès de :			
	Juste valeur des valeurs du compte de négociation, des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées à leur juste valeur		Juste valeur des valeurs classées comme prêts	Valeur comptable des valeurs classées comme prêts	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés de crédit vendus	Montant notionnel	Juste valeur, nette des REC	Montant notionnel	Juste valeur, nette des REC
Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés	- \$	- \$	- \$	- \$	350 \$	326 \$	- \$	- \$	350 \$	326 \$
TAP flux groupés	4 030	-	3 745	3 813	3 257	144	6 300	206	313	19
Titres d'emprunt d'entreprises	-	-	-	-	4 950	90	-	-	4 950	93
Divers	1 074	574	91	97	671	94	409	80	25	6
Non appariés	-	-	-	-	-	-	347	119	374	-
	5 104 \$	574 \$	3 836 \$	3 910 \$	9 228 \$	654 \$	7 056 \$	405 \$	6 012 \$	444 \$
31 octobre 2011	5 258 \$	581 \$	3 947 \$	4 044 \$	9 404 \$	765 \$	7 260 \$	479 \$	8 306 \$	536 \$

1) Les billets sur actions et les billets sur le surplus obtenus en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation avec un garant financier d'un montant notionnel de 239 M\$ US (239 M\$ US au 31 octobre 2011) et d'une valeur comptable de 33 M\$ US (33 M\$ US au 31 octobre 2011) sont exclus du présent tableau.

Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

La position nette de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, qui consistent en des dérivés de crédit vendus, totalisaient 24 M\$ US. Cette position faisait l'objet d'une couverture au moyen d'une protection obtenue auprès d'une importante société américaine de services financiers et d'assurance multinationale diversifiée avec laquelle nous avons conclu des ententes de garantie standard.

Titre adossé à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Les TAP flux groupés comprennent des tranches de TAP flux groupés super prioritaires adossés à des blocs diversifiés constitués essentiellement de prêts américains (63 %) et européens (35 %) à effet de levier garantis prioritaires. Au 31 janvier 2012, environ 10 % du montant notionnel total des tranches de TAP flux groupés avaient une cote équivalente à AAA, les cotes de 75 % d'entre eux étaient équivalentes aux cotes entre AA+ et AA- et le reste, aux cotes A+. En date du 31 janvier 2012, les cotes d'environ 16 % des actifs donnés en garantie sous-jacents étaient équivalentes à BB- ou plus, les cotes d'environ 50 % étaient équivalentes aux cotes entre B+ et B-, les cotes d'environ 7 % étaient équivalentes à la cote CCC+ ou moins, et le reste des actifs étaient sans cote. Les TAP flux

groupés ont une durée de vie moyenne pondérée de 3,3 ans et une subordination moyenne de 30 %.

Titres d'emprunt d'entreprises

L'exposition aux titres d'emprunt d'entreprises est composée d'un important dérivé super prioritaire apparié, ce qui signifie que la CIBC a souscrit et vendu une protection de crédit à l'égard du même portefeuille de référence. Le portefeuille de référence est surtout constitué de produits de crédit aux grandes entreprises de qualité supérieure hautement diversifiés. Le règlement aux termes de ces contrats n'a lieu qu'au moment où les défaillances cumulatives liées aux portefeuilles de référence sont supérieures à 30 % pendant la durée du contrat de 59 mois. Nous avons vendu une protection de crédit sur ce portefeuille de référence à un courtier en valeurs mobilières.

Divers

Au 31 janvier 2012, nos positions importantes dans le poste Divers comprenaient :

- des TAC flux groupés d'un montant notionnel de 323 M\$ US comprenant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains. Ces valeurs classées comme valeurs désignées à leur juste valeur avaient une juste valeur de 182 M\$ US;

- § des valeurs du compte de négociation d'un montant notionnel de 223 M\$ US et d'une juste valeur de 173 M\$ US, et des protections vendues d'un montant notionnel de 328 M\$ US assorties d'une juste valeur de 92 M\$ US sur des billets indexés en fonction de l'inflation et des TAC flux groupés comprenant des portefeuilles de titres d'emprunt d'entreprises à rendement élevé, des titres privilégiés de fiducies et des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation donnés en garantie, dont une tranche de 53 % était assortie d'une cote équivalente à AA- ou plus, et la plus grande partie de la tranche restante était assortie d'une cote équivalente à BBB ou moins;
- § des titres adossés à des créances mobilières (TACM), classés dans un prêt, d'un montant notionnel de 75 M\$ US, d'une juste valeur de 60 M\$ US et d'une valeur comptable de 66 M\$ US;
- § des billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 classés dans les valeurs du compte de négociation, portant intérêt à un taux variable d'un montant notionnel de 288 M\$ US et d'une juste valeur de 217 M\$ US, et des billets reflet classés dans les valeurs disponibles à la vente, d'un montant notionnel de 17 M\$ US et d'une juste valeur de 2 M\$ US, et de prêts, d'un montant notionnel de 62 M\$ US et d'une juste valeur et d'une valeur comptable de 1 M\$ US. Ces billets ont été reçus au départ en échange de notre papier commercial adossé à des créances (PCAC) non soutenu par des banques en janvier 2009, au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal;
- § une facilité de financement sur marge inutilisée de 299 M\$ US liée à la restructuration de la Proposition de Montréal.

Non appariés

L'actif sous-jacent de nos positions non appariées comprend un portefeuille de référence de titres d'emprunt d'entreprises, un prêt adossé à des créances liées au domaine du cinéma ainsi que des TAP flux groupés.

Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la juste valeur de la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties par qualité du crédit de la contrepartie en fonction des notations externes (par Standard & Poor's (S&P) ou Moody's Investors Service (Moody's)) et les actifs sous-jacents à cette protection. Le tableau ne comprend pas certains prêts productifs et des titres décomposés par tranche dans nos activités poursuivies, d'un montant notionnel total d'environ 61 M\$ US, qui sont en partie directement garantis par les garants financiers ou par des obligations garanties par les garants financiers.

En millions de dollars américains, au 31 janvier 2012	Montant notionnel des actifs sous-jacents					Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties			
	TAP flux groupés	Titres d'emprunt à l'habitation	TAC flux groupés – Titres du marché américain des prêts hypothécaires	Divers	Non appariés	Total du montant notionnel	Juste valeur, avant le REC	REC	Juste valeur, nette des REC
Garants financiers¹									
De première qualité	3 801 \$	- \$	- \$	83 \$	147 \$	4 031 \$	360 \$	(69) \$	291 \$
De qualité inférieure	75	-	-	232	-	307	92	(45)	47
Sans cote	2 424	-	-	94	200	2 718	134	(67)	67
	6 300	-	-	409	347	7 056	586	(181)	405
Autres contreparties¹									
De première qualité	313	20	350	25	-	708	349	4	353
Sans cote	-	4 930	-	-	374	5 304	93	(2)	91
	313	4 950	350	25	374	6 012	442	2	444
Total	6 613 \$	4 950 \$	350 \$	434 \$	721 \$	13 068 \$	1 028 \$	(179) \$	849 \$
31 octobre 2011	6 777 \$	4 980 \$	361 \$	453 \$	2 995 \$	15 566 \$	1 222 \$	(207) \$	1 015 \$

1) Lorsqu'une agence de notation ne fournit pas de cote, le classement dans le tableau est fondé sur la cote fournie par l'autre agence. Si les cotes obtenues des agences diffèrent, nous utilisons la cote la plus faible.

Les autres contreparties non cotées sont essentiellement deux conduits canadiens. Ces conduits respectent leurs ententes quant aux garanties données et ont consenti des garanties d'un montant supérieur au risque de marché courant. La juste valeur des garanties au 31 janvier 2012 s'établissait à 365 M\$ US contre une exposition nette de 93 M\$ US.

Profit découlant de la réduction de l'engagement non capitalisé à l'égard d'un billet de financement variable

En 2008, nous avons constaté un profit de 895 M\$ (841 M\$ US) découlant de la réduction à zéro de notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable émis par une entité émettrice de TAC flux groupés. Pour plus de précisions, se reporter à la section Passifs éventuels.

SIÈGE SOCIAL ET AUTRES

Le groupe **Siège social et autres** comprend les six groupes fonctionnels, soit Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Trésorerie, Administration ainsi que Gestion du risque, qui soutiennent les unités d'exploitation stratégique de la CIBC. Les produits, les charges et les ressources au bilan de ces groupes sont habituellement répartis entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Le groupe Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Produits			
Services bancaires internationaux	148 \$	139 \$	145 \$
Divers	107	79	53
Total des produits	255	218	198
Dotation à la provision pour pertes sur créances	31	8	9
Charges autres que d'intérêts	194	251	175
Résultat (perte) avant impôt	30	(41)	14
Impôt sur le résultat	(5)	(9)	(3)
Résultat net (perte nette)	35 \$	(32) \$	17 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	3 \$	2 \$
Actionnaires	32	(35)	15
Équivalents temps plein	15 540	15 644	15 656

1) Pour de l'information sectorielle additionnelle, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre a connu une croissance de 18 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des produits de trésorerie non répartis, le trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenait des pertes liées à la volatilité de l'évaluation à la valeur de marché avant la mise en œuvre du programme de couvertures aux fins comptables sur les prêts hypothécaires titrisés et des passifs au titre du financement. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts. Le trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenait aussi un profit à la vente de la division Services aux émetteurs de la Compagnie Trust CIBC Mellon et des produits d'intérêts sur les nouvelles cotisations d'impôt.

Le résultat net du trimestre s'est établi à 35 M\$, contre une perte nette de 32 M\$ pour le trimestre précédent. Les résultats du trimestre considéré comprenaient des charges autres que d'intérêts moins élevées et des produits de trésorerie non répartis plus élevés, facteurs en partie contrebalancés par une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Produits

Les produits ont augmenté de 57 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux étaient comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits du segment Divers se sont accrus de 54 M\$ en raison surtout de la hausse des produits de trésorerie non répartis, tandis que le trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenait la perte liée au programme de couvertures aux fins comptables, en partie contrebalancée par les autres éléments mentionnés ci-dessus.

Les produits se sont raffermis de 37 M\$ en regard du trimestre précédent.

Les produits des Services bancaires internationaux étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits du segment Divers se sont accrus de 28 M\$, essentiellement grâce à la progression des produits de trésorerie non répartis.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a progressé de 22 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances dans les Services bancaires internationaux et

de la diminution de la reprise sur la provision pour pertes sur créances relativement à la provision collective présentée dans Siège social et autres.

En comparaison du trimestre précédent, la provision pour pertes sur créances a augmenté de 23 M\$, en raison principalement de la diminution de la reprise sur la provision pour pertes sur créances relativement à la provision collective présentée dans Siège social et autres.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 19 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement d'une hausse des coûts du soutien du siège social non répartis.

Le recul de 57 M\$ des charges autres que d'intérêts par rapport au trimestre précédent s'explique principalement par la diminution des coûts du soutien du siège social non répartis. Les coûts du soutien du siège social non répartis du trimestre précédent comprenaient des charges au titre des avantages du personnel.

Impôt sur le résultat

L'avantage d'impôt a augmenté de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et diminué de 4 M\$ par rapport au trimestre précédent.

SITUATION FINANCIÈRE

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	31 janvier 2012	31 octobre 2011
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	6 260 \$	5 142 \$
Valeurs mobilières	64 805	60 295
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	24 701	27 479
Prêts et acceptations, nets de la provision	250 719	248 409
Dérivés	30 388	28 270
Autres actifs	14 576	14 163
Total de l'actif	391 449 \$	383 758 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	243 169 \$	237 912 \$
Emprunts garantis	52 968	51 308
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	21 406	21 730
Dérivés	30 808	28 792
Autres passifs	21 683	22 787
Titres secondaires	5 129	5 138
Capitaux propres	16 286	16 091
Total du passif et des capitaux propres	391 449 \$	383 758 \$

Actif

Au 31 janvier 2012, le total de l'actif avait augmenté de 7,7 G\$, ou 2 %, par rapport au 31 octobre 2011.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont bondi de 1,1 G\$, ou 22 %, surtout en raison de l'accroissement des activités de trésorerie.

Les valeurs mobilières ont connu une hausse de 4,5 G\$, ou 7 %, sous l'effet de la hausse des valeurs du compte de négociation et des valeurs disponibles à la vente. Les valeurs du compte de négociation ont augmenté principalement dans le portefeuille d'actions et dans les titres émis par le gouvernement. Les valeurs disponibles à la vente ont progressé surtout dans les obligations garanties par le gouvernement.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont reculé de 2,8 G\$, ou 10 %, en raison essentiellement de la réduction des demandes des clients et de nos exigences de financement.

Les prêts et acceptations nets ont été plus élevés de 2,3 G\$, ou 1 %. Les prêts hypothécaires à l'habitation se sont appréciés de 949 M\$ par suite des montages de prêts hypothécaires, lesquels ont été en partie neutralisés par les remboursements de capital et les liquidations. Les prêts sur cartes de crédit ont baissé de 311 M\$ par suite surtout des remboursements nets. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 2,0 G\$ en raison surtout de la croissance de nos portefeuilles de prêts au Canada et de prêts internationaux.

Les instruments dérivés ont augmenté de 2,1 G\$, ou 7 %, sous l'effet principalement de l'évaluation de dérivés de taux d'intérêt.

Les autres actifs se sont améliorés de 413 M\$, ou 3 %, en grande partie du fait de l'augmentation de l'impôt exigible à recevoir par suite de montants versés au cours du trimestre.

Passif

Au 31 janvier 2012, le total du passif avait augmenté de 7,5 G\$, ou 2 %, par rapport au 31 octobre 2011.

Les dépôts ont progressé de 5,3 G\$, ou 2 %, en raison de la croissance des volumes.

Les emprunts garantis ont connu une hausse de 1,7 G\$, ou 3 %, surtout en raison de l'émission d'obligations sécurisées.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont reculé de 324 M\$, ou 1 %, compte tenu de nos exigences de financement et des activités des clients.

Les dérivés ont augmenté de 2,0 G\$, ou 7 %, pour les mêmes raisons susmentionnées pour les actifs dérivés.

Les autres passifs ont chuté 1,1 G\$, ou 5 %, surtout en raison des intérêts courus et des charges à payer moins élevés.

Capitaux propres

La progression de 195 M\$, ou 1 %, des capitaux propres est essentiellement le résultat d'une hausse nette des résultats non distribués et d'une émission d'actions ordinaires en vertu des régimes d'options sur actions, d'investissement à l'intention des actionnaires et d'achat d'actions par les employés, ainsi que d'une hausse du cumul des autres éléments du résultat global. Ces facteurs

ont été contrebalancés en partie par un rachat d'actions privilégiées, comme il est expliqué dans la section Activités importantes de gestion du capital qui suit.

Sources de financement

Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires, et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 53 à 55 du Rapport annuel 2011.

Modifications récentes aux exigences réglementaires en matière de fonds propres

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF.

Dans le but de promouvoir un secteur bancaire plus résilient et de renforcer les normes mondiales sur les fonds propres, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a proposé des améliorations importantes et des réformes en matière de fonds propres au cadre normatif actuel. Le cadre normatif révisé, nommé Bâle III, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013 et accorde une longue période de transition au grand nombre des nouvelles exigences. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 55 et 56 du Rapport annuel 2011.

D'après notre compréhension actuelle des exigences révisées en matière de fonds propres, nous prévoyons maintenir des fonds propres supérieurs au minimum exigé par le CBCB, tout en continuant d'investir dans la croissance future. Le BSIF a confirmé avoir l'intention d'intégrer les modifications apportées au dispositif de Bâle III à ses lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres au Canada et publiera ses propres lignes directrices relativement au dispositif de Bâle III au cours de 2012.

Modifications apportées au dispositif de Bâle II

À compter du premier trimestre de 2012, nous avons adopté les changements aux exigences en matière de fonds propres relativement aux transactions de titrisation présentées dans le document intitulé *Enhancements to the Basel II Framework* du Comité de Bâle, ainsi que les

modifications à la réglementation en matière de capital applicable au portefeuille de négociation, telles qu'elles sont présentées dans le document intitulé *Revisions to the Basel II Market Risk Framework*, communément appelé Bâle 2.5, du même Comité.

Titrisation

Nous utilisons en général une méthode de notations internes pour la pondération des risques quant aux expositions liées à la titrisation des portefeuilles autres que de négociation, à l'exception des facilités de liquidité fournies à certaines entités ad hoc pour lesquelles nous adoptons une méthode d'évaluation interne. Les liens entre nos cotes internes et les cotes utilisées par les agences de notation externes, et notre processus d'élaboration des cotes internes sont expliqués dans la section Risque de crédit de notre Rapport annuel 2011. Les expositions liées à la titrisation des portefeuilles de négociation sont pondérées en fonction du risque en vertu de l'approche fondée sur les notations internes (NI) pour les positions cotées.

Nos expositions liées à la retitrisation se rattachent à nos entités émettrices structurées par des tiers et comprennent des placements, des prêts et des dérivés de crédit vendus.

Notre processus d'atténuation du risque de crédit réduit le risque pour l'ensemble des risques de crédit, y compris les activités de titrisation et de retitrisation. Nous surveillons les risques de crédit et de marché compris dans les expositions liées aux activités de titrisation et de retitrisation de la même façon que nous surveillons nos expositions aux risques de crédit et de marché.

Nous sommes généralement exposés à certains risques liés aux prêts hypothécaires de premier ordre garantis et aux prêts hypothécaires de quasi premier ordre ou assortis d'une cote Alt-A non garantis qui sont entreposés dans une entité ad hoc aux fins de titrisation future.

Risque de marché

Les changements relatifs au document *Revisions to the Basel II Market Risk Framework* sont présentés de façon détaillée dans la section Risque de marché.

Fonds propres réglementaires

Le tableau suivant présente nos mesures concernant les fonds propres réglementaires :

En millions de dollars, au	31 janvier 2012	31 octobre 2011 ¹
Fonds propres		
Fonds propres de première catégorie	15 997 \$ ²	16 208 \$
Total des fonds propres réglementaires	20 227 ²	20 287
Actif pondéré en fonction du risque		
Risque de crédit	90 551 \$	90 110 \$
Risque de marché	2 506	1 646
Risque opérationnel	18 423	18 212
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	111 480 \$	109 968 \$
Ratios des fonds propres		
Ratio des fonds propres de première catégorie	14,3 %	14,7 %
Ratio du total des fonds propres	18,1 %	18,4 %
Ratio actif/fonds propres	16,7 x	16,0 x

1) Les mesures concernant les fonds propres réglementaires pour l'exercice de 2011 sont appliquées selon les PCGR du Canada et n'ont pas été retraitées pour être conformes aux IFRS.

2) Le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres comprennent le choix de se prévaloir de la dispense transitoire relative aux IFRS du BSIF (voir l'analyse qui suit pour plus de précisions).

Le ratio des fonds propres de première catégorie a baissé de 0,4 % et le ratio du total des fonds propres a baissé de 0,3 % depuis le 31 octobre 2011. Les ratios ont été touchés par la baisse des fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres et par l'amélioration de l'APR. La hausse des fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres par rapport au 31 octobre 2011, qui s'explique par le capital autogénéré et l'émission d'actions ordinaires, a été plus que contrebalancée par l'incidence de la transition aux IFRS, y compris l'incidence de se prévaloir du choix transitoire relatif aux IFRS du BSIF (pour plus de précisions, voir ci-après) et le rachat d'actions privilégiées. Le total des fonds propres réglementaires a bénéficié de l'augmentation des profits nets latents après impôt sur les valeurs (titres de participation) disponibles à la vente. L'APR a augmenté par rapport à celui de fin d'exercice, en raison surtout de la hausse des expositions aux entreprises et de la mise en œuvre des changements proposés par Bâle 2.5 mentionnés ci-dessus, ce qui a donné lieu à une augmentation du risque de marché et des APR liés à la titrisation.

Le ratio actif/fonds propres a monté de 0,7x comparativement au 31 octobre 2011 du fait surtout de l'accroissement des actifs au bilan et hors bilan et des changements apportés au total des fonds propres réglementaires mentionnés ci-dessus.

Incidence du choix de se prévaloir de la dispense transitoire relative aux IFRS du BSIF

Lors de la conversion aux IFRS, nous avons exclu du total de l'actif les prêts hypothécaires titrisés vendus par l'intermédiaire des programmes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) jusqu'au 31 mars 2010 inclusivement, aux fins du calcul du ratio actif/fonds propres, conformément aux lignes directrices en matière de

suffisance du capital publiées par le BSIF. De plus, en vertu des lignes directrices, les institutions financières peuvent choisir d'appliquer progressivement l'incidence de la transition aux IFRS sur leurs fonds propres réglementaires sur cinq trimestres à compter du 1^{er} novembre 2011. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, nous avons appliqué progressivement aux fonds propres de première catégorie un montant de 274 M\$ lié à l'incidence négative de la transition aux IFRS, ce qui représente un cinquième de l'incidence négative globale de 1,37 G\$ liée à notre transition aux IFRS sur les fonds propres de première catégorie. En vertu de ces lignes directrices, le montant admissible relatif à l'application progressive était composé principalement d'ajustements des résultats non distribués et d'un changement à la comptabilisation de nos coentreprises qui est passée de la méthode de la consolidation proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence.

Si nous n'avions pas effectué le choix d'appliquer progressivement l'incidence de la transition aux IFRS à l'égard des fonds propres de première catégorie, nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres au 31 janvier 2012 se seraient établis ainsi :

Ratio des fonds propres de première catégorie	13,3 %
Ratio du total des fonds propres	17,2 %
Ratio actif/fonds propres	17,6x

Activités importantes de gestion du capital

Le 31 janvier 2012, nous avons racheté la totalité des 18 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 31, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, à un prix de 26,00 \$ l'action.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Lorsque nous avons adopté les IFRS, nous avons consolidé toutes les fiducies antérieurement non consolidées que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs, à l'exception de la fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux.

Conduits soutenus par la CIBC

Nous soutenons un fonds monocédant et plusieurs fonds multicédants (collectivement, les conduits) au Canada. Nos fonds multicédants acquièrent des blocs d'actifs financiers de nos clients, puis émettent du PCAC aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Notre fonds monocédant acquiert des blocs d'actifs financiers de nos clients et finance ces acquisitions au moyen d'une facilité de crédit fournie par une syndication d'institutions financières. Les vendeurs faisant des affaires avec les conduits peuvent continuer de gérer les actifs et peuvent subir des pertes sur créances sur ces actifs, généralement en raison de mécanisme de surdimensionnement ou d'une autre forme de droits conservés. Les conduits peuvent obtenir des améliorations des modalités de crédit auprès de tiers.

Nous pouvons généralement fournir aux conduits des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et des services opérationnels. Les facilités de liquidité pour les fonds multicédants soutenus par la CIBC que nous offrons aux investisseurs externes exigent que nous offrions du financement, sous réserve que certaines conditions particulières relativement aux conduits soient remplies, pour acquérir les actifs productifs.

Nous sommes tenus de maintenir certaines cotes à l'égard des dettes à long terme ou à court terme relativement aux facilités de liquidité fournies aux conduits que nous soutenons. Si nous obtenons une cote plus basse que le minimum requis, et que nous n'arrivons pas à mettre en œuvre des arrangements satisfaisant aux exigences des agences de notation qui notent le PCAC émis par les conduits, nous pourrions devoir prévoir du financement dans un compte d'entiercement relativement à nos engagements en matière de liquidités.

Nous pouvons également agir à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés conclus par les conduits en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour répondre aux besoins des investisseurs des conduits ou limiter le risque de taux d'intérêt des conduits.

Tous les honoraires gagnés dans les activités avec les conduits sont établis selon le marché.

Au 31 janvier 2012, les divers actifs donnés en garantie sous-jacents de nos fonds multicédants atteignaient 1,3 G\$ (1,3 G\$ au 31 octobre 2011). La durée de vie moyenne pondérée estimée de ces actifs était de 1 an (1 an au 31 octobre 2011). Nous détenions du papier commercial totalisant 8 M\$ (3 M\$ au 31 octobre 2011) émis par les fonds multicédants non consolidés que nous

soutenons qui offrent du papier commercial à des investisseurs externes. Les facilités de garantie de liquidité consenties à ces conduits s'élevaient à 1,9 G\$ (1,8 G\$ au 31 octobre 2011). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 35 M\$ (40 M\$ au 31 octobre 2011) à ces conduits au 31 janvier 2012.

Nous avons également conclu une facilité consortiale pour un engagement de trois ans de 475 M\$ avec un fonds monocédant que nous soutenons qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. La tranche de notre engagement s'élevait à 95 M\$. Au 31 janvier 2012, nous avons financé 79 M\$ (77 M\$ au 31 octobre 2011) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires.

Nous faisons appel à une ou à plusieurs des quatre principales agences de notation, soit Moody's, DBRS, S&P et Fitch Ratings, pour qu'elles donnent leur opinion sur les cotes de crédit des TACM émis par les entités de titrisation soutenues par la CIBC. Lorsque les cotes obtenues des différentes agences de notation diffèrent, nous utilisons les cotes les plus prudentes.

Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC

Nous détenons des positions dans des entités émettrices structurées de TAC flux groupés par l'intermédiaire d'investissements dans ces entités émettrices structurées ou de dérivés de crédit vendus se reportant à ces entités émettrices structurées. Nous pouvons également offrir des facilités de liquidité ou d'autres facilités de crédit. Les entités émettrices structurées sont financées au moyen de l'émission de tranches de titres de premier rang ou de titres secondaires. Nous pouvons détenir une partie de ces tranches de titres de premier rang ou de titres secondaires.

Nous avons réduit nos activités de structuration d'entités émettrices de TAC flux groupés dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation. Nos positions à l'égard des entités émettrices de TAC flux groupés découlent principalement de notre participation antérieure à titre d'agents de structuration et de placement pour des entités émettrices de TAC flux groupés.

Entités émettrices structurées par des tiers – activités de crédit structuré en voie de liquidation

Tout comme pour nos activités liées aux TAC flux groupés, nous avons aussi réduit nos activités liées aux entités émettrices structurées par des tiers dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation. Ces positions étaient initialement négociées au moment de l'intermédiation, de la corrélation et de la négociation, activités qui nous ont permis de dégager une marge sur les positions apparées.

Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies

De manière semblable à nos entités émettrices structurées par des tiers – activités de crédit structurées en voie de liquidation, nous détenons des placements dans des conduits de titrisation de tiers ou avons des facilités de liquidité avec ceux-ci par l'intermédiaire de nos activités de trésorerie et de négociation.

Structures de placement sans transformation

Nous détenons un placement dans des parts ou avons des billets indexés sur actions se reportant à des fonds de placement gérés par la CIBC ou par des tiers. Nous concluons des dérivés sur actions avec des fonds de placement tiers afin de transférer le rendement de ces fonds de référence. Ces transactions procurent aux investisseurs de fonds de placement gérés par des tiers

Le tableau suivant donne un résumé de nos expositions aux entités structurées hors bilan. Les placements et les prêts sont présentés à la valeur comptable. Les montants non utilisés des facilités de trésorerie et de crédit sont des montants notionnels, nets des placements dans les entités et des prêts consentis à ces dernières. Les dérivés de crédit vendus sont les montants notionnels des swaps sur défaillance vendus et des swaps sur rendement total en vertu desquels nous assumons le risque.

En millions de dollars, au	31 janvier 2012			31 octobre 2011		
	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit	Dérivés de crédit vendus ²	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidité et de crédit inutilisées	Dérivés de crédit vendus ²
Conduits soutenus par la CIBC	87 \$	1 299 \$	- \$	80 \$	1 297 \$	- \$
Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC	266	41	261	292	42	284
Entités émettrices structurées par des tiers						
Activités de crédit structuré en voie de liquidation	4 419	389	4 695	4 497	391	4 830
Activités poursuivies	1 342	18	-	1 626	16	-
Structures de placement sans transformation	1 639	-	-	520	-	-
Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	5	-	-	5	-	-

1) Exclut les valeurs émises et conservées par les entités créées par la SCHL, la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae), et les dérivés souscrits auprès de ces entités. Un montant de 3,8 G\$ (3,9 G\$ au 31 octobre 2011) du risque lié aux entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC et aux entités structurées par des tiers – activités de crédit structuré en voie de liquidation a été couvert.

2) La juste valeur négative comptabilisée dans le bilan consolidé intermédiaire a été de 1,5 G\$ (1,6 G\$ au 31 octobre 2011). Un montant notionnel de 3,5 G\$ (3,6 G\$ au 31 octobre 2011) a été couvert par des dérivés de crédit de tiers. La juste valeur de ces couvertures, nette des REC, était de 0,4 G\$ (0,5 G\$ au 31 octobre 2011). Le cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus non couverts était de 51 M\$ (46 M\$ au 31 octobre 2011).

D'autres renseignements sur nos entités structurées figurent à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires. Les précisions sur nos autres arrangements hors bilan figurent aux pages 61 et 62 du Rapport annuel 2011.

l'exposition qu'ils recherchent à l'égard des fonds de référence, et ce, de manière efficace sur le plan fiscal.

Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux

Nous vendons des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'un contrat de transfert de flux à une fiducie qui titre ces prêts en certificats de propriété détenus par divers investisseurs externes. Nous continuons d'assurer la gestion spéciale des prêts hypothécaires en échange d'honoraires basés sur les prix du marché.

GESTION DU RISQUE

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 63 à 87 du Rapport annuel 2011. Certaines informations présentées dans cette section ont été ombragées étant donné qu'elles doivent être fournies en vertu de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, et qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. En plus des informations relatives au risque fournies ci-dessous, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires, qui offre des informations relatives au risque annuelles additionnelles selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

Vue d'ensemble

Nous gérons le risque et les ressources connexes au bilan en fonction de niveaux de tolérance établis par nos comités de gestion et approuvés par le conseil d'administration et ses comités. Les principales politiques de gestion du risque sont approuvées ou renouvelées chaque année par les comités du conseil et les comités de gestion applicables. Des renseignements additionnels sur la gestion du risque par les comités du conseil et les comités de gestion sont donnés aux pages 63 et 64 du Rapport annuel 2011.

Les cinq divisions principales au sein du groupe Gestion du risque, indépendamment de leurs activités d'origine, contribuent à la gestion du risque :

- € *Gestion du risque, marchés financiers* : cette unité administrative offre une surveillance indépendante de la mesure, de la surveillance et du contrôle du risque de marché (activités de négociation et autres que de négociation), du risque de crédit lié aux activités de négociation et du risque opérationnel lié aux activités de négociation dans tous les portefeuilles de la CIBC.
- € *Gestion du risque, Produits de cartes* : cette unité administrative surveille la gestion du risque de crédit dans le portefeuille de produits de cartes, notamment l'optimisation de la rentabilité des prêts.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités directes de prêt et de nos activités de négociation, d'investissement et de couverture. Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

- € *Crédit de détail, Gestion du risque et des avoirs* : cette unité administrative surveille surtout la gestion du risque de crédit et de fraude dans les portefeuilles de prêts de la clientèle de détail, de prêts et de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts aux PME, notamment l'optimisation de la rentabilité des prêts. Cette unité est également responsable de la supervision de la gestion globale du risque lié aux activités de la gestion des avoirs.
- € *Gestion du risque de crédit de gros et du risque de placement* : cette unité administrative est responsable de l'approbation et de la surveillance du risque de crédit à l'échelle mondiale ayant trait aux grandes entreprises et aux prêts sur stocks, de la gestion des risques de nos portefeuilles de placement, ainsi que de la gestion des portefeuilles de créances spéciales.
- € *Services liés au risque* : cette unité administrative est responsable de l'analyse et des rapports sur les fonds propres réglementaires et le capital économique, de la gestion du risque opérationnel et de l'analyse du risque, de la simulation de crise et de la production de rapports sur les risques à l'échelle de l'entreprise. Les Services liés au risque assument également la responsabilité des politiques concernant le risque de crédit et le risque opérationnel, notamment les risques juridiques et de réputation.

Les risques de liquidité et de financement sont gérés par le groupe Trésorerie. L'évaluation, la surveillance et le contrôle du risque de liquidité et de financement sont pris en compte avec le groupe Gestion du risque, sous la surveillance du Comité de gestion de l'actif et du passif.

Exposition au risque de crédit

En millions de dollars, au	31 janvier 2012	31 octobre 2011
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée)		
Montants utilisés	77 755 \$	73 022 \$
Engagements non utilisés	31 146	29 707
Transactions assimilées à des mises en pension	51 494	55 290
Divers – hors bilan	55 307	49 439
Dérivés de gré à gré	15 237	14 429
Exposition en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	230 939	221 887
Moins : les garanties au titre des mises en pension	46 503	50 106
Exposition en cas de défaillance du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	184 436	171 781
Portefeuille de détail – approche NI avancée		
Montants utilisés	194 253	194 010
Engagements non utilisés	70 332	69 881
Divers – hors bilan	335	428
Exposition en cas de défaillance du portefeuille de détail, montant brut	264 920	264 319
Portefeuilles normalisés	12 219	12 164
Expositions liées à la titrisation	19 181	19 488
Exposition en cas de défaillance, montant brut	527 259 \$	517 858 \$
Exposition en cas de défaillance, montant net	480 756 \$	467 752 \$

Au Canada, aux termes de la *Loi sur les banques*, les banques ne peuvent offrir des prêts immobiliers résidentiels qu'à hauteur de 80 % de la valeur du bien donné en garantie. Tous les prêts ayant un ratio prêt-garantie supérieur doivent être assurés par le gouvernement du Canada ou par un assureur du secteur privé. Au 31 janvier 2012, une tranche de 79 % (77 % au 31 octobre 2011) du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Canada était assurée, et une tranche de 21 % (23 % au 31 octobre 2011) était non garantie. Le ratio prêt-garantie de notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation était de 49 %¹, alors que celui de notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non garanti était de 48 %¹. Aucune perte importante n'est prévue dans le portefeuille de prêts assurés.

Notre portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier est un portefeuille comportant peu de risques, dans lequel nous détenons une charge de premier rang sur la plupart des biens et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes modèles d'évaluation et critères de prêt pour approuver les prêts assortis de la charge de premier rang et du privilège de deuxième rang; cependant, nos politiques de crédit sont conçues pour s'assurer que la valeur de la charge de premier rang et du privilège de deuxième rang ne dépasse pas 80 % de la garantie au moment du montage.

1) Les ratios ont été calculés selon les estimations les plus récentes de Teranet concernant les prix du secteur immobilier (30 novembre 2011).

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les taux d'intérêt, les devises, les actions, les marchandises et les dérivés de crédit, comme il est précisé à la note 14 des états financiers consolidés dans notre Rapport annuel 2011.

Nous établissons un REC pour les pertes sur créances futures prévues pour chacune des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés. Au 31 janvier 2012, le REC pour toutes les contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés s'élevait à 214 M\$ (243 M\$ au 31 octobre 2011).

Les tableaux ci-après présentent la notation des créances évaluées à la valeur du marché liée à des dérivés (compte tenu des REC et des accords généraux de compensation de dérivés, mais compte non tenu des garanties), des prêts douteux et la provision pour pertes sur créances.

En milliards de dollars, au	31 janvier 2012		31 octobre 2011	
	Exposition			
Equivalent de Standard & Poor's				
AAA à BBB-	6,49 \$	82,4 %	5,72 \$	79,3 %
BB+ à B-	1,37	17,5	1,46	20,3
CCC+ à CCC-	-	-	0,01	0,1
Inférieure à CCC-	0,01	0,1	0,01	0,2
Sans cote	-	-	0,01	0,1
	7,87 \$	100,0 %	7,21 \$	100,0 %

En millions de dollars, au	31 janvier	31 octobre
	2012	2011
Prêts douteux bruts		
Consommateurs	815 \$	815 \$
<u>Entreprises et gouvernements</u>	1 169	1 102
Total des prêts douteux bruts	1 984 \$	1 917 \$
Provision pour pertes sur créances		
Consommateurs	1 164 \$	1 167 \$
<u>Entreprises et gouvernements</u>	685	636
Total de la provision pour pertes sur créances	1 849 \$	1 803 \$
Se compose de ce qui suit :		
Provision individuelle pour prêts	411 \$	366 \$
<u>Provision collective pour prêts¹</u>	1 438	1 437
Total de la provision pour pertes sur créances	1 849 \$	1 803 \$

1) Exclut la provision au titre des facilités de crédit inutilisées de 46 M\$ (48 M\$ au 31 octobre 2011).

Les prêts douteux bruts (PDB) ont augmenté de 67 M\$, ou 3 %, depuis le 31 octobre 2011. Les PDB à la consommation sont demeurés stables au cours de ce trimestre. Les PDB aux entreprises et aux gouvernements

ont augmenté de 67 M\$, ou 6 %, par suite d'une progression des secteurs de l'immobilier et de la construction, en partie contrebalancée par un recul des secteurs des télécommunications et de la câblodistribution.

La provision totale pour pertes sur créances a augmenté de 46 M\$, ou 3 %, depuis le 31 octobre 2011. Les provisions pour pertes sur créances du Canada et des États-Unis représentent respectivement 74 % et 9 % de la provision totale. La provision individuelle a augmenté de 45 M\$, ou 12 %, depuis le 31 octobre 2011, attribuable principalement aux secteurs de l'immobilier et de la construction. La provision collective est demeurée stable au cours de ce trimestre. L'amélioration dans le portefeuille de prêts à la consommation a été contrebalancée par une croissance des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements.

Pour plus de précisions sur la dotation à la provision pour pertes sur créances, se reporter à la section Vue d'ensemble.

Exposition à certains pays et à certaines régions

La situation du crédit dans plusieurs pays européens, plus précisément en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne, continue d'être préoccupante. Le tableau suivant présente notre exposition dans ces pays européens et dans d'autres pays européens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro, de même que dans certains pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord qui ont vécu une certaine instabilité ou qui présentent un risque d'instabilité. Outre les éléments présentés à la section sur les expositions indirectes ci-après, nous n'avons aucune autre exposition par l'intermédiaire de nos entités ad hoc aux pays compris dans les tableaux ci-après.

Expositions directes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions directes présentées dans le tableau ci-après se composent i) des expositions capitalisées – les prêts au bilan, les dépôts auprès d'autres banques et les valeurs mobilières (présentées à la valeur comptable); ii) des expositions non capitalisées – les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel) et les swaps sur défaillance vendus pour lesquels nous ne jouissons pas de privilèges d'antériorité (présentés au montant notionnel moins la juste valeur); iii) des créances évaluées à la valeur du marché liées à des dérivés (présentées à la juste valeur); et iv) des transactions assimilées à des mises en pension¹ (présentées à la juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 91 % correspond à des entités dans des pays assortis d'une cote Aaa/AAA auprès de Moody's et S&P, et un autre 7 % correspond à des pays assortis d'une cote Aaa/AAA auprès de l'une ou l'autre de ces agences de notation.

En millions de dollars, au 31 janvier 2012	Expositions directes							Total des expositions non capitalisées (B)
	Capitalisées				Non capitalisées			
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Expositions aux entreprises	Expositions aux banques		
Autriche	- \$	76 \$	125 \$	201 \$	- \$	- \$	- \$	
Belgique	-	-	55	55	-	-	-	
Finlande	-	1	-	1	-	-	-	
France	60	79	45	184	12	5	17	
Allemagne	58	65	34	157	35	2	37	
Grèce	-	-	-	-	-	-	-	
Irlande	-	-	10	10	-	2	2	
Italie	-	-	-	-	-	1	1	
Luxembourg	-	-	109	109	-	-	-	
Pays-Bas	9	261	177	447	13	37	50	
Portugal	-	-	-	-	-	-	-	
Slovénie	-	-	-	-	-	3	3	
Espagne	-	-	-	-	-	1	1	
Total pour les pays de la zone euro	127 \$	482 \$	555 \$	1 164 \$	60 \$	51 \$	111 \$	
Danemark	- \$	51 \$	30 \$	81 \$	- \$	9 \$	9 \$	
Guernesey	-	-	3	3	-	-	-	
Norvège	-	90	108	198	-	-	-	
Russie	-	-	-	-	-	-	-	
Suède	197	156	249	602	9	-	9	
Suisse	5	-	129	134	302	-	302	
Turquie	-	-	3	3	-	1	1	
Royaume-Uni	434	941	648	2 023	573	114	687	
Total pour les pays hors de la zone euro	636 \$	1 238 \$	1 170 \$	3 044 \$	884 \$	124 \$	1 008 \$	
Total pour l'Europe	763 \$	1 720 \$	1 725 \$	4 208 \$	944 \$	175 \$	1 119 \$	
Moyen-Orient et Afrique du Nord³	- \$	- \$	3 \$	3 \$	- \$	- \$	- \$	
Total de l'exposition	763 \$	1 720 \$	1 728 \$	4 211 \$	944 \$	175 \$	1 119 \$	
31 octobre 2011	906 \$	3 078 \$	1 656 \$	5 640 \$	683 \$	117 \$	800 \$	

1) Comprennent des valeurs acquises et des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres en échange de garanties au comptant; des valeurs empruntées et des valeurs prêtées en échange de garanties au comptant; et des valeurs empruntées et des valeurs prêtées en échange de garanties au titre de valeurs mobilières.

2) Comprend une exposition de 136 M\$ (d'un montant notionnel de 174 M\$ et d'une juste valeur de 38 M\$) au titre d'un swap sur défaillance sur une obligation émise par une société du Royaume-Uni, garanti par un garant financier. Nous détenons actuellement le swap sur défaillance vendu dans le cadre de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. La faillite de l'entité de référence ou le manquement de cette entité à verser le capital et les intérêts à l'échéance, ainsi que le manquement du garant financier à ses obligations aux termes de la garantie entraînerait un versement pour le swap sur défaillance.

3) Comprend l'Algérie, le Bahreïn, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Lybie, le Maroc, l'Oman, l'Arabie Saoudite, la Syrie, la Tunisie et le Yémen.

Expositions directes à certains pays et à certaines régions (suite)

	Expositions directes (suite)						Total de l'exposition directe A+B+C
	Créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension						
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes	Garanties ¹	Expositions nettes (C) ²	
En millions de dollars, au 31 janvier 2012							
Autriche	- \$	- \$	36 \$	36 \$	34 \$	2 \$	203 \$
Belgique	-	-	67	67	64	3	58
Finlande	-	-	31	31	21	10	11
France	-	-	3 473	3 473	3 452	21	222
Allemagne	-	-	1 493	1 493	1 289	204	398
Grèce	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	194	194	184	10	22
Italie	-	-	68	68	53	15	16
Luxembourg	-	-	1	1	-	1	110
Pays-Bas	6	-	146	152	113	39	536
Portugal	-	-	-	-	-	-	-
Slovénie	-	-	-	-	-	-	3
Espagne	-	-	6	6	4	2	3
Total pour les pays de la zone euro	6 \$	- \$	5 515 \$	5 521 \$	5 214 \$	307 \$	1 582 \$
Danemark	- \$	- \$	34 \$	34 \$	34 \$	- \$	90 \$
Guernesey	-	-	-	-	-	-	3
Norvège	-	-	515	515	515	-	198
Russie	-	1	-	1	-	1	1
Suède	1	-	-	1	-	1	612
Suisse	-	-	1 489	1 489	1 466	23	459
Turquie	-	-	-	-	-	-	4
Royaume-Uni	60	-	724	784	679	105	2 815
Total pour les pays hors de la zone euro	61 \$	1 \$	2 762 \$	2 824 \$	2 694 \$	130 \$	4 182 \$
Total pour l'Europe	67 \$	1 \$	8 277 \$	8 345 \$	7 908 \$	437 \$	5 764 \$
Moyen-Orient et Afrique du Nord³	- \$	- \$	1 \$	1 \$	- \$	1 \$	4 \$
Total de l'exposition	67 \$	1 \$	8 278 \$	8 346 \$	7 908 \$	438 \$	5 768 \$
31 octobre 2011	32 \$	7 \$	8 569 \$	8 608 \$	8 125 \$	483 \$	6 923 \$

1) La garantie offerte à l'égard des créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 2,3 G\$ (1,9 G\$ au 31 octobre 2011), dont plus de 99 % se présentait sous forme de liquidités. La garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension s'élevait à 5,6 G\$ (6,2 G\$ au 31 octobre 2011) et comprenait des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

2) Les montants sont présentés avant le REC. Le REC des contreparties européennes s'établissait à 19 M\$ au 31 janvier 2012 (20 M\$ au 31 octobre 2011).

3) Comprend l'Algérie, le Bahreïn, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Lybie, le Maroc, l'Oman, l'Arabie Saoudite, la Syrie, la Tunisie et le Yémen.

Expositions indirectes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions indirectes comprennent des valeurs mobilières (surtout des TAP flux groupés, classés comme prêts dans notre bilan consolidé) et des protections de crédit vendues à l'égard de titres dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation pour lesquels nous jouissons de privilèges d'antériorité. Notre exposition brute avant privilège d'antériorité est présentée à la valeur comptable pour les titres et au montant notionnel moins la juste valeur pour les dérivés à l'égard desquels nous avons une protection vendue. Nous n'avons pas d'expositions indirectes au Portugal, en Slovénie, à Guernsey, en Turquie, en Russie et dans certains pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

En millions de dollars, au 31 janvier 2012	Total de l'exposition indirecte
Autriche	13 \$
Belgique	34
Finlande	13
France	518
Allemagne	348
Grèce	16
Irlande	74
Italie	82
Luxembourg	60
Pays-Bas	358
Espagne	153
Total pour les pays de la zone euro	1 669 \$
Danemark	57 \$
Norvège	14
Suède	50
Suisse	17
Royaume-Uni	662
Total pour les pays hors de la zone euro	800 \$
Total de l'exposition	2 469 \$
31 octobre 2011	2 559 \$

Expositions à certaines activités choisies

Cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché actuelle. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter aux pages 75 et 76 du Rapport annuel 2011.

Financement immobilier aux États-Unis

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 janvier 2012	Montants utilisés	Montants inutilisés
Programme de prêt à la construction	161 \$	71 \$
Programme de crédit-relais	3 475	332
Coentreprises	412	210
Expositions, nettes de la provision	4 048 \$	613 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Douteux, montant net	197 \$	2 \$
Fait l'objet d'une surveillance de crédit	272	4
Expositions nettes au 31 octobre 2011	3 379 \$	629 \$

Au 31 janvier 2012, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 106 M\$ (86 M\$ au 31 octobre 2011). Au cours du trimestre, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances de 24 M\$ (une reprise sur la provision pour pertes sur créances inférieure à 1 M\$ au 31 octobre 2011; une dotation à la provision pour pertes sur créances de 5 M\$ au 31 janvier 2011).

Le segment a aussi des capacités de négociation et de distribution de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Au 31 janvier 2012, nous détenions des TACHC d'un montant notionnel de 9 M\$ et d'une juste valeur de moins de 1 M\$ (montant notionnel de 9 M\$ et juste valeur de moins de 1 M\$ au 31 octobre 2011).

Financement à effet de levier en Europe

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions abandonnées dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 janvier 2012	Montants utilisés	Montants inutilisés
Secteur manufacturier	344 \$	63 \$
Édition et impression	40	2
Services publics	10	-
Services aux entreprises	9	13
Transport	7	10
Expositions, nettes de la provision	410 \$	88 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Douteux, montant net	7 \$	- \$
Fait l'objet d'une surveillance de crédit	324	39
Expositions nettes au 31 octobre 2011	437 \$	91 \$

Au 31 janvier 2012, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 42 M\$ (43 M\$ au 31 octobre 2011). Au cours du trimestre, la dotation à la provision pour pertes sur créances était de néant (dotation à la provision pour pertes sur créances de 22 M\$ au 31 octobre 2011; reprise sur la provision pour pertes sur créances de 1 M\$ au 31 janvier 2011).

Financement à effet de levier aux États-Unis

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 janvier 2012	Montants utilisés	Montants inutilisés
Transport	101 \$	26 \$
Loisirs et hébergement	6	1
Soins de la santé	2	16
Médias et publicité	9	9
Secteur manufacturier	9	13
Divers	7	4
Expositions, nettes de la provision	134 \$	69 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Douteux, montant net	4 \$	2 \$
Fait l'objet d'une surveillance de crédit	96	27
Expositions nettes au 31 octobre 2011	111 \$	179 \$

Au 31 janvier 2012, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 13 M\$ (13 M\$ au 31 octobre 2011). Au cours du trimestre, nous avons comptabilisé une dotation à la provision pour pertes sur créances de néant (dotation à la provision pour pertes sur créances de 5 M\$ au 31 octobre 2011; recouvrements nets et reprises nettes de 5 M\$ au 31 janvier 2011).

Risque de marché

Le risque de marché découle de nos positions sur les devises, les valeurs mobilières et les dérivés de nos portefeuilles de négociation ainsi que de nos services bancaires de détail, de nos portefeuilles de placement et de nos activités autres que de négociation. Il s'agit du risque de perte financière attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt et les taux de change, les écarts de taux ainsi que le prix des marchandises et le cours des actions.

Au cours du premier trimestre de 2012, nous avons mis en œuvre l'Amendement relatif aux risques de marché, qui comprend la valeur à risque en situation de crise, et les exigences supplémentaires liées aux risques, comme l'exige le BSIF aux termes du document intitulé *Revisions to the Basel II Market Risk Framework* du CBCB.

Valeur à risque en situation de crise

La mesure de la valeur à risque en situation de crise sert à reproduire le calcul de la valeur à risque (VAR) qui serait appliqué à notre portefeuille courant si les facteurs du risque de marché étaient soumis à une période de crise. Les données du modèle sont calibrées selon des données historiques observées au cours d'une période continue de douze mois de conditions financières difficiles au cours des cinq dernières années.

Exigences supplémentaires liées aux risques

Les exigences supplémentaires liées au risque sont des exigences liées au risque de défaillance et au risque de migration pour le risque de crédit lié aux émetteurs dans les portefeuilles de négociation. Notre méthode des exigences supplémentaires liées aux risques est une technique statistique qui permet de mesurer le risque de migration et le risque de défaillance des émetteurs sur une période d'un an, en simulant la variation de leurs cotes de crédit. De nombreux tests, comprenant l'horizon de liquidité, le taux de recouvrement, la corrélation et la probabilité de défaillance et de migration, ont servi à valider le modèle.

Activités de négociation

Les trois tableaux suivants présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes, lesquels ont été approuvés par le BSIF.

Pour les besoins de ces tableaux, les produits de négociation se rapportent aux portefeuilles qui sont traités comme des portefeuilles de négociation aux fins des fonds propres réglementaires et ne tiennent pas compte de certains éléments, raison pour laquelle ils peuvent différer des produits de négociation présentés aux fins comptables. De plus, la VAR exclut les positions décrites dans la section Activités de crédit structuré en voie de liquidation du rapport de gestion.

La VAR totale au 31 janvier 2012 avait diminué de 17 % en regard du dernier trimestre, surtout par suite de la réduction du risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque spécifique de la dette, le tout en partie atténué par la hausse du risque lié aux marchandises.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le							
	31 janvier 2012				31 octobre 2011		31 janvier 2011	
	Haut	Bas	A cette date	Moyenne	A cette date	Moyenne	A cette date	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	4,6 \$	1,2 \$	1,9 \$	1,9 \$	2,7 \$	2,5 \$	4,1 \$	3,5 \$
Risque d'écart de taux	1,4	0,8	0,9	1,1	1,0	1,2	0,7	0,9
Risque lié aux actions	2,8	1,4	1,8	1,8	1,6	1,8	4,1	3,8
Risque de change	1,3	0,4	0,5	0,7	1,6	0,7	1,3	1,2
Risque lié aux marchandises	3,0	0,5	1,4	1,0	0,5	0,7	1,0	0,8
Risque spécifique de la dette	3,1	2,0	2,0	2,5	2,5	2,6	1,8	2,4
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(5,0)	(5,0)	(5,7)	(5,0)	(4,5)	(5,0)
Total de la VAR (mesure d'un jour)	5,9 \$	3,3 \$	3,5 \$	4,0 \$	4,2 \$	4,5 \$	8,5 \$	7,6 \$

- 1) La VAR totale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.
 négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

				31 janvier 2012
En millions de dollars, à la date indiquée ou pour les trois mois clos le				
	Haut	Bas	À cette date	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	9,4 \$	4,0 \$	4,7 \$	6,8 \$
Risque d'écart de taux	4,0	1,5	1,7	2,5
Risque lié aux actions	4,7	1,2	1,4	1,9
Risque de change	6,1	5,0	2,1	1,8
Risque lié aux marchandises	1,6	0,6	0,9	1,1
Risque spécifique de la dette	1,7	0,4	1,0	1,1
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(7,7)	(9,1)
Total de la VAR en situation de crise (mesure d'un jour)	9,6 \$	3,9 \$	4,1 \$	6,1 \$

1) La VAR en situation de crise totale est inférieure à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

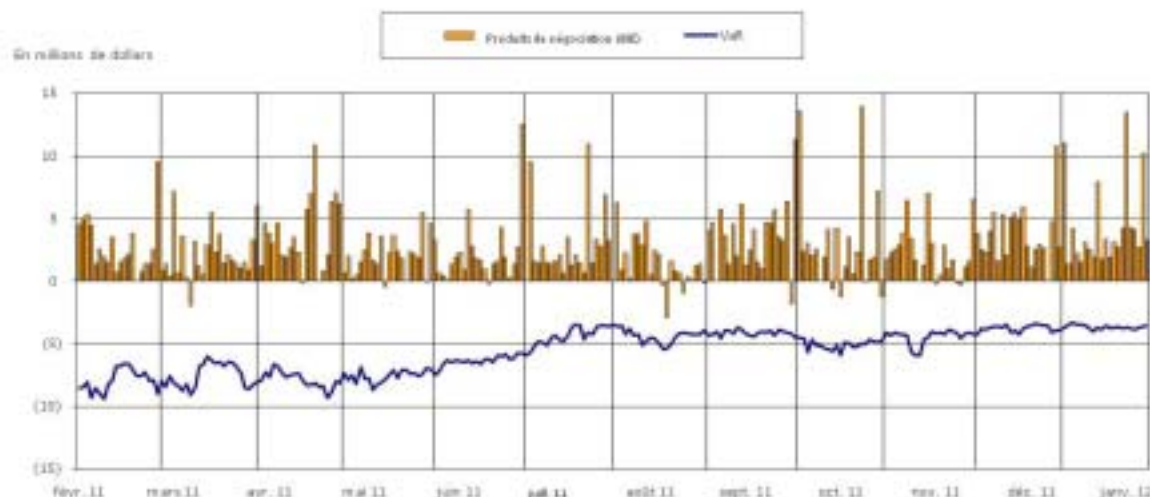
				31 janvier 2012
En millions de dollars, à la date indiquée ou pour les trois mois clos le				
	Haut	Bas	À cette date	Moyenne
Risque de défaillance	41,9 \$	17,2 \$	28,6 \$	27,8 \$
Risque de migration	59,7	26,9	26,9	44,4
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	96,2 \$	53,1 \$	55,5 \$	72,2 \$

Produits de négociation

Le graphique des produits de négociation (BIE)¹ et de la VAR ci-après compare les produits quotidiens réels de négociation (BIE)¹ du trimestre considéré et des trois trimestres précédents et les mesures de la VAR du jour précédent. Comme il a été mentionné, les produits de négociation figurant dans les graphiques sont présentés en fonction des fonds propres réglementaires.

Les produits de négociation (BIE)¹ ont été positifs pendant 95 % des jours du trimestre. Les pertes découlant des activités de négociation n'ont pas dépassé la VAR au cours du trimestre. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE)¹ se sont élevés à 3,6 M\$ au cours du trimestre.

Produits de négociation (BIE)¹ c. la VAR



1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation s'entend essentiellement du risque inhérent à la gestion de l'actif et du passif et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer et contrôler ces risques.

Le tableau ci-après fait état de l'incidence éventuelle sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des remboursements anticipés estimés, d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt. En outre, un taux plancher a été fixé au cours de la chute soudaine des taux d'intérêt afin de tenir compte du contexte actuel de faibles taux d'intérêt.

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôt)

En millions de dollars, au	31 janvier 2012			31 octobre 2011			31 janvier 2011		
	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	145 \$	(11) \$	2 \$	111 \$	(24) \$	2 \$	95 \$	(3) \$	2 \$
Diminution de la valeur actuelle des capitaux propres	(47)	(63)	(38)	(188)	(84)	(34)	(70)	(89)	(19)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(209)	6	(2)	(180)	24	(2)	(165)	6	(2)
Diminution (augmentation) de la valeur actuelle des capitaux propres	(53)	41	38	64	59	34	(75)	76	16
Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	308 \$	(22) \$	5 \$	195 \$	(48) \$	4 \$	183 \$	(6) \$	4 \$
Diminution de la valeur actuelle des capitaux propres	(132)	(127)	(75)	(380)	(168)	(67)	(181)	(177)	(38)
Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(324)	5	(5)	(232)	36	(5)	(252)	10	(1)
Diminution (augmentation) de la valeur actuelle des capitaux propres	(213)	38	56	18	86	45	(193)	141	30

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas dégager les fonds nécessaires, en totalité et dans les monnaies prévues, pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils viendront à échéance, sans la mobilisation de fonds à des taux défavorables ou la vente forcée d'actifs.

Nos stratégies de gestion du risque de liquidité visent à maintenir des sources de financement suffisamment liquides et diversifiées pour financer continuellement notre bilan et nos engagements éventuels, que les conditions du marché soient normales ou difficiles.

Nos stratégies de gestion du risque de liquidité incluent la diversification des sources du financement de gros à terme, la titrisation des créances et le maintien de blocs distincts d'actifs liquides de grande qualité pouvant être vendus ou donnés en garantie pour nous assurer une source immédiate de fonds. Ensemble, ces stratégies diminuent la dépendance envers le financement de gros à court terme.

Le sommaire des actifs liquides au bilan est présenté dans le tableau qui suit :

En milliards de dollars, au	31 janvier 2012	31 octobre 2011
Trésorerie	1,1 \$	1,1 \$
Dépôts auprès d'autres banques	5,2	4,0
Valeurs émises par des gouvernements du Canada ¹	11,5	9,2
Autres valeurs ²	45,6	42,5
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	1,9	1,8
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	22,8	25,6
Total de l'actif	88,1 \$	84,2 \$

1) Représentent des valeurs émises ou garanties par le gouvernement dont la durée résiduelle du contrat est de plus d'un an.

2) Comprennent des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées à leur juste valeur dont la durée résiduelle du contrat est d'un an ou moins et des valeurs du compte de négociation.

Dans le cours normal des affaires, la gestion des garanties prévoit la cession en garantie de certains actifs, y compris ceux nécessaires aux activités quotidiennes de compensation et de règlement de paiements et de valeurs. Au 31 janvier 2012, les actifs cédés en garantie, y compris à l'égard des obligations sécurisées et des valeurs empruntées ou financées au moyen de mises en pension de titres, atteignaient 68,6 G\$ (65,2 G\$ au 31 octobre 2011).

Nous obtenons du financement auprès de sources de détail et de gros. Conformément aux stratégies de réduction du risque de liquidité, nous continuons à obtenir du financement à terme dans les marchés de gros auprès de nombreux clients et dans différentes régions géographiques en empruntant par divers moyens de financement et en échelonnant les échéances.

Les dépôts personnels de base demeurent une source principale de financement de détail et totalisaient 112,6 G\$ au 31 janvier 2012 (111,8 G\$ au 31 octobre 2011).

Au cours du trimestre, nous avons été actifs dans l'émission de titres de créance à terme, mobilisant 3,1 G\$ US grâce à du financement garanti et 3,2 G\$ grâce à l'émission de billets de dépôt non garantis de sociétés américaines et canadiennes.

L'accès aux sources de financement de gros et le coût de financement dépendent de divers facteurs, dont les cotes de crédit. Nos niveaux de financement et de liquidité sont demeurés stables et solides au cours de la période et nous ne prévoyons pas d'événements, d'engagements ou d'exigences qui pourraient avoir une incidence notable sur notre position en matière de risque de liquidité.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de capital à court et à long terme. Ces obligations comprennent des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Les précisions sur nos obligations contractuelles figurent aux pages 84 et 85 du Rapport annuel 2011.

Autres risques

Nous avons également des politiques et des processus pour mesurer, surveiller et contrôler les autres risques, notamment le risque stratégique, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental.

Pour plus de précisions, se reporter aux pages 85 à 87 du Rapport annuel 2011.

QUESTIONS RELATIVES À LA COMPTABILITÉ ET AU CONTRÔLE

Méthodes comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires. Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des méthodes comptables critiques dont il est question ci-après pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Nous avons mis en place des procédures de contrôle visant à assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont bien contrôlés.

Évaluation des instruments financiers

Les titres d'emprunt et de participation du compte de négociation, les prêts liés aux activités de négociation dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les contrats de dérivés, les valeurs disponibles à la vente et les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont composés de certains titres d'emprunt, dépôts de détail structurés et dépôts des entreprises et des gouvernements. Les engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires de détail sont également classés comme instruments financiers désignés à leur juste valeur.

L'établissement de la juste valeur exige du jugement et est fondé sur l'information sur le marché, lorsque celle-ci est disponible et appropriée. La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif à la date d'évaluation au cours d'une transaction normale dans des conditions de concurrence normale motivée par des considérations commerciales normales entre des participants consentants et bien informés. Les évaluations à la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur la nature des données d'évaluation (niveaux 1, 2 et 3) tel qu'il est décrit ci-après. Le cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif (niveau 1) constitue l'élément le plus fiable de la juste valeur.

Si le cours du marché n'est pas disponible dans un marché actif, la juste valeur est estimée d'après des modèles d'évaluation.

Dans la mesure du possible et lorsque cela convient, les données observables sur le marché sont utilisées aux fins d'évaluation.

Les modèles d'évaluation peuvent utiliser principalement des données observables sur le marché (niveau 2), dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le cours d'instruments synthétiques

équivalents, le niveau des indices, les écarts de taux, la qualité du crédit de la contrepartie, les niveaux correspondants de volatilité du marché et d'autres facteurs de prix fondés sur le marché, ainsi que les données de marché de remplacement les plus corrélatives qui conviennent. Les modèles d'évaluation peuvent aussi utiliser essentiellement des données inobservables sur le marché (niveau 3).

Si la juste valeur d'un instrument financier ne peut être déterminée à partir des cours d'un marché actif, et qu'il n'existe pas de données de remplacement adéquates, le prix de la transaction est considéré comme le meilleur indicateur de la valeur du marché à la date de transaction. Lorsque la juste valeur d'un instrument financier est établie à l'aide d'une technique d'évaluation qui utilise des données importantes inobservables sur le marché, aucun profit ni aucune perte d'établissement (écart entre la juste valeur établie et le prix de la transaction) n'est constaté au moment de la constatation initiale de l'instrument financier. Tout profit ou toute perte à l'établissement sera constaté seulement pour les exercices subséquents sur la durée de l'instrument ou lorsque les cours du marché ou les données deviennent observables.

Sur les marchés inactifs, les cours que nous obtenons des courtiers sont principalement des cours indicatifs, ce qui signifie qu'ils ne sont pas exécutoires et qu'ils sont principalement tirés des modèles d'évaluation internes des courtiers.

Étant donné les limites inhérentes des cours indicatifs des courtiers au moment de l'estimation de la juste valeur, nous tenons également compte des valeurs qui nous sont fournies par nos modèles internes et utilisons, dans la mesure du possible et lorsque cela convient, les données observables sur le marché.

Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois.

Les évaluations sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction. Les principales données des modèles, comme les courbes de rendement et les volatilités, sont vérifiées séparément. Les modèles d'évaluation utilisés, y compris les techniques d'analyse pour la construction des courbes de rendement ou des diagrammes de surface de la volatilité, sont étudiés de près et approuvés conformément à notre politique sur le risque lié aux modèles.

Le tableau ci-après présente les montants des instruments financiers, classés par catégorie, qui font l'objet d'une évaluation à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation basée sur des données inobservables sur le marché (niveau 3) en ce qui a trait aux

activités de crédit structuré en voie de liquidation et à la CIBC consolidée :

En millions de dollars, au 31 janvier 2012	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹
Actif			
Valeurs et prêts du compte de négociation	557 \$	575 \$	1,6 %
Valeurs disponibles à la vente	24	1 855	6,4
Valeurs désignées à leur juste valeur	182	182	45,8
Dérivés	857	952	3,1
Passif			
Dépôts ²	388 \$	571 \$	22,5 %
Emprunts garantis - désignés à leur juste valeur	-	351	98,9
Dérivés	1 645	1 757	5,7

1) Représente le pourcentage des actifs et des passifs de niveau 3 dans chaque catégorie présentée dans notre bilan consolidé intermédiaire.

2) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur et les dérivés incorporés séparés.

Sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

La plupart de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation nécessitent l'application de techniques d'évaluation faisant appel à des données inobservables sur le marché. Dans un marché inactif, les cours indicatifs des courtiers, les évaluations de remplacement pour des instruments financiers comparables et d'autres modèles internes utilisant nos propres hypothèses sur la façon dont les participants traitant au sein d'un marché fixeraient le prix d'une transaction sur le marché à la date d'évaluation (nous considérons tous ces éléments comme des données inobservables sur le marché), servent essentiellement à l'évaluation de ces positions. Nous évaluons également si un REC est nécessaire pour comptabiliser le risque qu'une de nos contreparties ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements.

Dans le cas de dérivés de crédit souscrits auprès de garants financiers, nos REC sont fondés sur les écarts de taux observables sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles et appropriés. Lorsque les garants financiers ne disposent pas d'écarts de taux observables ou s'ils sont disponibles mais non représentatifs d'un marché actif structuré (c.-à-d., non représentatifs de la juste valeur), nous avons recours à un écart de taux d'un marché de remplacement. L'écart de taux d'un marché de remplacement est fondé sur la cote de crédit que nous avons accordée à ce garant financier à l'interne. Les écarts de taux comprennent des données sur les prévisions du marché (ou du marché de remplacement) quant à la probabilité de défaillance (PD) et quant aux pertes en cas de défaillance (PCD). Ces écarts sont appliqués selon la durée moyenne pondérée de notre exposition à ces contreparties. Lorsque nous avons recours à un écart de taux d'un marché de remplacement dans le cas de contreparties qui sont des garants financiers, nous effectuons aussi un ajustement pour exprimer le risque additionnel lié au garant financier par rapport à des contreparties autres qu'un garant financier ayant une cote équivalente. Le montant de l'ajustement est fonction de toute l'information interne et externe disponible sur le

marché concernant les garants financiers. Le REC définitivement tient compte de la corrélation prévue entre le rendement futur des actifs de référence sous-jacents et celui des contreparties, sauf dans le cas d'actifs de référence de grande qualité pour lesquels nous n'avons connu ni ne prévoyons de pertes sur créances futures.

Le cas échéant, pour certains garants financiers, nous calculons le REC en nous fondant sur les montants recouvrables estimés.

Les TACM sont sensibles aux écarts de taux et de liquidités, que nous considérons comme étant des données inobservables sur le marché.

Les dépôts désignés à leur juste valeur qui ne sont pas gérés au titre de nos positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation sont sensibles aux écarts de taux inobservables, lesquels sont déterminés par des hypothèses d'extrapolation et de corrélation.

Certains billets désignés à leur juste valeur (classés comme emprunts garantis) émis par une fiducie de titrisation que nous consolidons sont sensibles aux écarts de taux inobservables, lesquels sont évalués par rapport à des émissions similaires de TACM.

Certains dérivés incorporés séparés, en raison de leur complexité et de leur structure particulière, exigent que des hypothèses et des jugements importants soient posés à l'égard des données et des techniques d'évaluation, ce que nous considérons comme des données inobservables.

Le fait de substituer une ou plusieurs des hypothèses que nous utilisons dans l'évaluation à la juste valeur de ces instruments par des hypothèses raisonnablement possibles aurait une incidence sur le résultat net ou sur les autres éléments du résultat global tel qu'il est décrit plus bas.

Nos positions au risque de crédit structuré non couvert dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation sont sensibles aux variations de l'évaluation à la valeur du marché, généralement en fonction de cours indicatifs des courtiers et de modèles internes, tel qu'il est décrit précédemment. Un changement défavorable de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos positions sous-jacentes entraînerait des pertes d'environ 72 M\$, exclusion faite des positions non couvertes dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation classées comme prêts, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

Nos positions couvertes font intervenir deux catégories de sensibilité : la première ayant trait à notre portefeuille de prêts couverts et la seconde, à nos expositions à la juste valeur couvertes. Étant donné que les prêts couverts au bilan sont comptabilisés au coût amorti et que les dérivés de crédit connexes sont évalués à leur juste valeur, une augmentation de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché des dérivés de crédit structuré couverts pourrait entraîner un profit net d'environ 13 M\$, en présumant que les ratios courants liés aux REC demeurent inchangés.

Une diminution de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos expositions à la juste valeur au bilan et une augmentation de 10 % dans l'évaluation à la valeur de

marché de tous les dérivés de crédit structuré couverts pourraient donner lieu à une perte nette d'environ 20 M\$, en présumant que les ratios courants liés aux REC demeurent inchangés.

Une hausse de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché des dérivés de crédit non appariés, pour lesquels nous avons souscrit une protection sans avoir d'exposition liée aux actifs sous-jacents, n'entraînerait ni profit important ni perte importante, en présumant que les ratios courants liés aux REC demeurent inchangés.

Une réduction de 10 % des débiteurs, nette des REC des garants financiers, entraînerait une perte nette d'environ 41 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos TACM au bilan qui sont évalués au moyen d'écart de taux et de liquidités inobservables entraînerait une diminution des autres éléments du résultat global d'environ 113 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains de nos dépôts désignés à leur juste valeur, qui ne sont pas gérés au titre de nos positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation, et qui sont évalués au moyen de données inobservables comprenant les écarts de taux obtenus par corrélation et par extrapolation, entraînerait un profit d'environ 4 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains de nos billets désignés à leur juste valeur (classés comme emprunts garantis) émis par une fiducie de titrisation que nous consolidons qui sont évalués au moyen d'écart de taux inobservables entraînerait un profit d'environ 35 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains dérivés incorporés séparés, calculés selon des modèles d'évaluation examinés de près à l'interne, donnerait lieu à un profit d'environ 14 M\$.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, un profit net de 23 M\$ (163 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2011) a été constaté dans le compte de résultat consolidé intermédiaire lié aux instruments financiers, dont la juste valeur a été évaluée à l'aide d'une technique d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché.

Nous faisons preuve de jugement pour établir les ajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs pouvant toucher l'évaluation. Ces facteurs comprennent, entre autres, sans s'y limiter, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché, l'incertitude des paramètres et d'autres risques de marché, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs. Nous n'avons présenté aucun ajustement de valeur à l'égard de l'utilisation d'une courbe de swaps indicels à un jour que certaines contreparties pourraient utiliser pour évaluer la garantie de nos contrats de dérivés. Les pratiques sur le marché ne cessent d'évoluer dans ce secteur et un ajustement de valeur pourrait être nécessaire à l'avenir. À notre avis, tout ajustement découlant de l'utilisation d'une

courbe de swaps indicels à un jour afin d'évaluer la garantie de nos contrats de dérivés serait négligeable en ce qui concerne nos états financiers consolidés intermédiaires du 31 janvier 2012.

Le tableau suivant résume nos ajustements de valeur :

En millions de dollars, au	31 janvier 2012	31 octobre 2011
Valeurs mobilières		
Risque de marché	5 \$	4 \$
Dérivés		
Risque de marché	48	51
Risque de crédit	214	243
Frais d'administration	6	6
Total des ajustements de valeur	273 \$	304 \$

Facteurs de risque liés aux ajustements de la juste valeur

À notre avis, nous avons ajusté la juste valeur adéquatement et effectué les baisses de valeur appropriées jusqu'à maintenant.

Le calcul des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur. Les montants des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur pourraient être modifiés si des événements le justifient et pourraient ne pas correspondre à la valeur de réalisation définitive.

Perte de valeur des valeurs disponibles à la vente

Les valeurs disponibles à la vente comprennent les titres d'emprunt et les titres de participation.

Les valeurs disponibles à la vente, à l'exception des titres dont la juste valeur ne peut être mesurée de façon fiable, sont présentées à leur juste valeur, de sorte que l'écart entre la juste valeur et le coût amorti est porté dans les autres éléments du résultat global. Seuls les titres de participation dont la juste valeur ne peut être mesurée de façon fiable sont comptabilisés au coût. Nous avons établi que tous nos titres de participation ont des justes valeurs fiables.

Les valeurs disponibles à la vente sont soumises à des tests périodiques afin de déterminer s'il convient de constater une perte de valeur. La perte de valeur est évaluée selon que l'instrument est un titre de créance ou un titre de participation. Les titres de créance disponibles à la vente sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective observable quant à l'incapacité de recouvrer le capital ou l'intérêt prévu au contrat. Les facteurs passés en revue pour le test de dépréciation comprennent, entre autres, le rendement opérationnel et les attentes pour l'avenir, la situation de trésorerie et la suffisance du capital, les notations externes, la détérioration de la qualité des actifs sous-jacents, les évaluations par le secteur d'entités comparables et les

changements dans les perspectives du marché et de l'économie.

Dans le cas des instruments de participation disponibles à la vente, une indication objective de perte de valeur existe s'il s'est produit une baisse importante et durable de la juste valeur du placement en deçà du coût. Pour déterminer s'il y a une perte de valeur, nous tenons également compte des changements néfastes importants survenus dans le contexte technologique, le marché ou le contexte économique ou juridique dans lequel l'émetteur évolue ou nous nous demandons si l'émetteur éprouve de sérieuses difficultés financières.

Les profits et pertes réalisés sur cessions et les moins-values visant à tenir compte de pertes de valeur des valeurs disponibles à la vente sont constatés dans le compte de résultat consolidé. Les baisses de valeur auparavant constatées pour les titres d'emprunt (mais non pour les titres de participation) font l'objet d'une reprise si une augmentation ultérieure de la juste valeur peut être déterminée et liée de façon objective à un événement s'étant produit après la constatation de la perte de valeur. Lorsqu'une valeur disponible à la vente a subi une perte de valeur, toutes les baisses subséquentes de la juste valeur sont inscrites directement dans les résultats.

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture actuelle, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan ou hors bilan.

La provision pour pertes sur créances comprend des provisions individuelles et une provision collective.

Provisions individuelles

La majorité de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements est évaluée en fonction des prêts individuels. Des provisions individuelles sont établies lorsque des prêts douteux sont découverts relativement aux portefeuilles évalués individuellement. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, de notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La provision individuelle désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimée. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt.

Des provisions individuelles ne sont pas constituées pour les portefeuilles évalués collectivement, ce qui comprend la plupart des portefeuilles de détail.

Provisions collectives

Provisions pour prêts à la consommation et certains prêts aux PME

Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de cartes de crédit, de prêts personnels et de certains prêts

aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels nous adoptons une approche de gestion de portefeuille pour établir la provision collective. Étant donné qu'il n'est pas réaliste d'évaluer chaque prêt un à un, nous utilisons une formule en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de comptes courants et de soldes arriérés. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Provisions pour prêts aux entreprises et aux gouvernements

En ce qui concerne les groupes de prêts qui ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel pour lesquels il n'existe pas de preuve objective de dépréciation, une provision collective est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise aux termes d'une évaluation individuelle du prêt.

Le montant de la provision collective est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision générale sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la PD associées à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des PCD. La PD reflète nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Les estimations des PCD sont fondées sur nos résultats passés.

Titrisations et entités ad hoc

Titrisation de nos propres créances

La note d'interprétation 12 (SIC-12), *Consolidation – entités ad hoc*, fournit des indications sur l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice des droits de vote. Lorsque nous déterminons si nous contrôlons une entité ad hoc, nous faisons preuve de jugement pour évaluer si les activités de l'entité ad hoc sont menées pour notre compte de façon à ce que nous obtenions des avantages de l'activité de l'entité ad hoc; si nous avons les

pouvoirs de décision pour contrôler ou obtenir le contrôle de l'entité ad hoc ou de ses actifs; si nous avons le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et si nous conservons la majorité des risques résiduels relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités. Nous sommes le promoteur de plusieurs entités ad hoc qui achètent et titrisent nos propres créances, notamment Cards II Trust, Broadway Trust et Crisp Trust, entités que nous consolidons actuellement.

Nous titrisons également nos propres actifs hypothécaires en vertu d'un programme de titrisation soutenu par le gouvernement. Nous vendons ces actifs titrisés à une entité de titrisation soutenue par le gouvernement que nous ne consolidons pas, ainsi qu'à d'autres tiers. L'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, précise à quel moment il faut décomptabiliser les actifs financiers. Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif sont arrivés à échéance ou lorsque nous avons transféré les droits de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif, notamment :

- € nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété;
- € nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif, mais avons transféré le contrôle de l'actif.

Nous avons établi que nos activités de titrisation sont comptabilisées à titre de transactions d'emprunts garantis puisque nous n'avons pas satisfait aux critères susmentionnés.

Pour plus de précisions sur nos activités de titrisation, se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

Titrisation de créances de tiers

Nous sommes également le promoteur de plusieurs entités ad hoc qui achètent des groupes d'actifs de tiers. Nous contrôlons la mesure dans laquelle nous intervenons au sein de ces entités ad hoc en investissant directement dans des titres d'emprunt émis par l'entité ad hoc et en fournissant une protection des liquidités aux autres créanciers afin de déterminer si nous devons consolider ces entités.

Lorsque nous établissons que la CIBC devrait consolider une entité ad hoc, l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, exige que nous examinons de nouveau cette évaluation dans les cas suivants : i) lorsqu'il y a un changement dans les accords contractuels entre les parties à l'entité ad hoc ou ii) lorsqu'une des parties prend des mesures pour affermir sa position et, ce faisant, qu'elle obtient davantage de contrôle. Dans le cas plus précis des fonds multicédants, nous remettons en question notre évaluation quant à la consolidation lorsque notre participation dans le PCAC émis par les fonds multicédants change de façon importante, ou, ce qui est plus rare,

lorsque la facilité de liquidité que nous offrons aux fonds multicédants est utilisée ou modifiée.

Une augmentation appréciable de notre participation dans le papier commercial émis par les conduits serait plus probable dans les situations où le marché du PCAC soutenu par les banques se détériorerait de façon importante de telle sorte que les conduits seraient incapables de renouveler leur PCAC.

Dépréciation des actifs

Goodwill, autres immobilisations incorporelles et actifs à long terme

Au 31 janvier 2012, nous avons un goodwill de 1 681 M\$ (1 677 M\$ au 31 octobre 2011) et d'autres immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée de 136 M\$ (136 M\$ au 31 octobre 2011). Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, au moins une fois par année en comparant la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), à laquelle le goodwill a été affecté, avec sa valeur comptable, y compris le goodwill, tout écart étant comptabilisé à titre de perte de valeur du goodwill. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

Les immobilisations incorporelles acquises sont constatées séparément lorsque les avantages qu'elles comportent résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'elles peuvent être vendues ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée d'utilité des immobilisations incorporelles exige du jugement et une analyse fondée sur des faits. Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur comptable.

Les actifs à long terme et les autres immobilisations incorporelles identifiables dont la durée d'utilité est déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable est inférieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En effectuant un test de possibilité de recouvrement, nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et de leur éventuelle cession.

Nous utilisons notre jugement pour estimer les valeurs recouvrables des UGT et des autres immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée. La valeur recouvrable des UGT et des autres immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée est issue de modèles d'évaluation internes élaborés en fonction du marché ou de l'actualisation des flux de trésorerie. Selon les modèles en fonction du marché, les estimations reposent sur l'hypothèse que des entités exerçant leurs

activités dans le même secteur partageront des caractéristiques semblables et que la valeur de l'entité correspondra à ces caractéristiques. Ainsi, la comparaison entre une UGT et des entités semblables dont l'information financière est accessible au public peut constituer un fondement raisonnable pour estimer la juste valeur. Ces modèles peuvent inclure diverses hypothèses clés, notamment les résultats projetés et les ratios cours/bénéfice. Selon l'actualisation des flux de trésorerie, modèle souvent utilisé pour estimer la valeur d'utilité, les estimations sont faites en fonction de la valeur des flux de trésorerie futurs qu'une entreprise générera à l'avenir. L'actualisation des flux de trésorerie consiste à projeter les flux de trésorerie et à en établir la valeur actuelle. Le processus d'actualisation fait appel à un taux de rendement correspondant au risque lié à l'entreprise. Ces modèles font intervenir plusieurs hypothèses clés, notamment les flux de trésorerie projetés, les niveaux de fonds propres requis, les taux de croissance, la croissance finale et les taux d'actualisation. Les évaluations obtenues grâce à ces modèles sont sensibles à la conjoncture économique sous-jacente aux marchés au sein desquels les UGT exercent leurs activités. Par conséquent, les variations de la valeur recouvrable estimée sont susceptibles de rendre les montants futurs tributaires de divers facteurs, y compris l'évolution de la conjoncture économique prévue dans ces marchés.

Au cours du troisième trimestre de 2011, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 203 M\$ liée au goodwill détenu par le secteur Siège social et autres pour CIBC FirstCaribbean. La perte de valeur est attribuable principalement à des variations des flux de trésorerie futurs attendus découlant du contexte économique difficile dans les Caraïbes et de nos perspectives pour la région. Des réductions de la valeur recouvrable estimée de notre UGT CIBC FirstCaribbean entraîneraient des pertes de valeur du goodwill additionnelles. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou du taux de croissance final, pris isolément ou collectivement.

Pour plus de précisions, voir la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires.

Impôt sur le résultat

Nous faisons preuve de jugement pour estimer l'impôt sur le résultat ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé. Dans la préparation des états financiers consolidés, nous sommes tenus d'estimer l'impôt sur le résultat pour chacun des territoires où nous exerçons nos activités.

Ce processus comporte l'estimation du montant réel de l'impôt à payer et l'évaluation des différences temporelles découlant de la différence de traitement des éléments aux fins comptables et aux fins fiscales et des reports en avant de pertes fiscales.

Nous sommes également tenus d'établir les actifs d'impôt différé à l'égard des charges comptabilisées à court terme pour lesquelles nous pourrions nous prévaloir d'une déduction fiscale dans une période future, comme une tranche de la provision collective pour pertes sur créances et les reports en avant de pertes.

Au 31 janvier 2012, nous disposons d'un montant brut d'actifs d'impôt différé de 645 M\$ (676 M\$ au 31 octobre 2011) avant la provision pour moins-value de 32 M\$ (32 M\$ au 31 octobre 2011), et d'un montant brut de passifs d'impôt différé de 39 M\$ (51 M\$ au 31 octobre 2011). Nous devons évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé seront réalisés avant leur expiration et, selon tous les renseignements dont nous disposons, s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-value à l'égard d'une partie ou de la totalité de nos actifs d'impôt différé. Notre expérience passée en matière de résultat et de profits en capital, nos prévisions à l'égard du résultat net futur avant impôt, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant des actifs d'impôt différé et la durée à courir avant l'expiration des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs.

Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon les renseignements dont nous disposons, qu'il est probable que le reste des actifs d'impôt différé, nets de la provision pour moins-value, seront réalisés.

La comptabilisation de l'impôt sur le résultat a une incidence sur tous nos secteurs d'activité.

Pour plus de précisions sur l'impôt sur le résultat, voir les notes 8 et 13 des états financiers consolidés intermédiaires.

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives significatives sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, peut avoir une incidence considérable sur nos résultats opérationnels pour une période donnée.

Des montants sont comptabilisés si, de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si

aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si pareille obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les questions judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Une description des affaires en cours importantes auxquelles la CIBC est partie se trouve aux notes 24 et 31 des états financiers consolidés annuels de 2011. Il n'y a pas eu de changements importants relativement à ces affaires, et aucune nouvelle affaire importante n'est survenue au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012.

Profit découlant de la réduction de l'engagement non capitalisé à l'égard d'un billet de financement variable

Au quatrième trimestre de 2008, nous avons constaté un profit de 895 M\$ (841 M\$ US) découlant de la réduction à zéro de notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable émis par une entité émettrice de TAC flux groupés. Cette réduction a fait suite à une série d'actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie des TAC flux groupés après le dépôt du bilan, le 15 septembre 2008, de Lehman Brothers Holdings, Inc. (Lehman), garant d'un swap sur défaillance connexe conclu avec l'entité émettrice de TAC flux groupés.

En septembre 2010, juste avant l'échéance d'une prescription, la succession de Lehman a déposé une procédure contradictoire contre de nombreuses institutions financières, des fiduciaires désignés par l'acte de fiducie et des porteurs d'effets, y compris la CIBC, relativement à cette entité émettrice de TAC flux groupés et à 40 autres entités émettrices de TAC flux groupés. La succession de Lehman sollicite un jugement déclaratoire reconnaissant le caractère inapproprié des actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie et précisant que l'engagement de capitalisation du billet de financement variable de la CIBC demeure. À la demande de la succession de Lehman, le tribunal des faillites a émis une ordonnance qui suspendait toutes les instances jusqu'au 20 juillet 2012. Bien qu'il ne puisse y avoir de certitude quant à l'issue éventuelle, nous continuons de croire que les actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie visant à réduire notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable à zéro ont été entièrement soutenues par les dispositions des contrats en vigueur et les normes juridiques pertinentes, et la CIBC a l'intention de contester vigoureusement les procédures contradictoires.

Hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Nous sommes le promoteur de régimes de retraite à prestations définies, y compris des avantages postérieurs à l'emploi (les régimes de retraite) et des avantages postérieurs à l'emploi médicaux et dentaires (autres avantages postérieurs à l'emploi) destinés aux employés admissibles. En outre, nous continuons d'être le promoteur d'un régime de remplacement de revenu d'invalidité de longue durée et des avantages en soins de santé et en soins dentaires connexes (collectivement, les autres avantages à long terme). Ce régime ne prend aucune nouvelle réclamation depuis le 1^{er} juin 2004.

Les charges et les obligations au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme, lesquelles ont une incidence sur tous nos secteurs, sont fonction des hypothèses utilisées pour calculer ces montants. Ces hypothèses comprennent les taux d'actualisation, les augmentations de salaire prévues, le rendement prévu des actifs, les taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme et la charge nette au titre des prestations constituées tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des instruments de créance de qualité supérieure assortis d'une monnaie et d'une durée à l'échéance qui correspondent à la monnaie et à l'échelonnement prévu des versements au titre des prestations.

Notre taux d'actualisation est estimé au moyen d'une courbe de rendement fondée sur des obligations de sociétés de haute qualité. Bien qu'il existe un marché profond d'obligations de sociétés de haute qualité libellées en dollars canadiens assorties de durées jusqu'à l'échéance courtes et moyennes, il n'en existe pas pour les obligations assorties de durées jusqu'à l'échéance qui correspondent à l'échelonnement de tous les versements prévus au titre des prestations des régimes offerts au Canada. Par conséquent, pour nos régimes canadiens de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, nous estimons les rendements des obligations de sociétés de grande qualité assorties d'échéances à plus long terme en extrapolant les rendements à court terme sur les obligations assorties de durées à court et à moyen terme sur la courbe de rendement. La construction de la courbe de rendement fait appel au jugement; c'est pourquoi, selon les différentes méthodologies utilisées, la courbe de rendement peut donner lieu à différents taux d'actualisation.

Le taux de rendement prévu hypothétique des actifs des régimes correspond au rendement prévu de différentes catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actifs est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels attendus de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et nos estimations les plus probables.

Les résultats réels qui diffèrent des hypothèses sont cumulés et amortis sur les périodes futures dans la mesure où ils dépassent le seuil établi selon la méthode du corridor et, en conséquence, influent, de façon générale, sur les charges constatées et les obligations comptabilisées pour ces périodes. Au 31 octobre 2011, le montant net des pertes actuarielles non amorties était de 257 M\$ quant aux régimes de retraite et de 23 M\$ quant aux régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi.

Nos régimes de retraite sont capitalisés selon les montants requis par les lois applicables ou selon les modalités du régime, ou des montants supérieurs. Au cours de l'exercice, nous avons versé 281 M\$ aux régimes de retraite à prestations définies, soit 108 M\$ de plus que le minimum requis. Les cotisations versées en 2011 dans nos principaux régimes de retraite canadiens représentaient le montant maximal exigible aux termes de la *Loi de l'impôt* (Canada).

Notre principal régime d'autres avantages postérieurs à l'emploi n'est pas capitalisé. Nous effectuons les paiements au titre des prestations de ce régime d'avantages postérieurs à l'emploi au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Au cours de 2011, le montant des prestations a totalisé 27 M\$. Notre régime d'invalidité de longue durée est capitalisé. Au cours de 2011, nous avons versé 15 M\$ à la fiducie.

La direction a approuvé les hypothèses qui servent au calcul de la charge pour l'exercice 2012. Le taux d'actualisation moyen pondéré approuvé pour les régimes de retraite à prestations définies et le rendement à long terme moyen pondéré prévu des actifs des régimes de retraite à prestations définies capitalisés sont demeurés inchangés par rapport à ceux utilisés pour le calcul de la charge pour l'exercice 2011.

Pour plus de précisions sur la charge et le passif comptabilisés chaque année au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, voir la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires.

Instruments financiers

En tant qu'institution financière, nos actifs et nos passifs sont surtout composés d'instruments financiers, notamment les dépôts, les valeurs mobilières, les prêts, les dérivés, les acceptations, les mises en pension de titres, les emprunts garantis, les créances subordonnées et les actions privilégiées.

Nous nous servons de ces instruments pour des activités de négociation et des activités autres que de

négociation. Les activités de négociation comprennent l'achat et la vente de valeurs mobilières et les transactions de change et de dérivés au cours des négociations pour les clients et la prise des positions de négociation dans le but d'en tirer des produits. Les activités autres que de négociation comprennent les activités de prêt, les placements, le financement et la GAP.

L'utilisation d'instruments financiers peut créer ou amoindrir le risque de marché, de crédit ou de liquidité. Pour plus de précisions à ce sujet, voir la section Gestion du risque.

Les instruments financiers sont comptabilisés en fonction de leur classement. Pour plus de précisions sur la comptabilisation de ces instruments, voir la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les principales hypothèses servant à déterminer la valeur des instruments financiers et autres sont décrites à la section Évaluation des instruments financiers ci-dessus.

Transition aux Normes internationales d'information financière

Nous avons procédé à la transition aux IFRS en date du 1^{er} novembre 2011 et le présent rapport intermédiaire du premier trimestre 2012 représente donc notre premier rapport intermédiaire préparé selon les IFRS.

Les résultats et les soldes de notre exercice comparatif de 2011 ont été retraités pour tenir compte de l'adoption rétrospective des IFRS en date du 1^{er} novembre 2010. La note 12 comprend des rapprochements de nos résultats financiers de 2011 selon les PCGR du Canada et de nos résultats financiers de 2011 selon les IFRS figurant ailleurs dans les états financiers consolidés.

Nos choix d'exemptions facultatives et l'analyse des exceptions obligatoires mises en œuvre dans la préparation de notre bilan d'ouverture consolidé selon les IFRS en date du 1^{er} novembre 2010 sont présentés à la section A de la note 12, y compris notre décision d'adopter la méthode « nouveau départ » qui a entraîné à la fois i) la comptabilisation de pertes actuarielles nettes non amorties après impôt de 1 150 M\$ pour nos régimes à prestations définies qui existaient selon les PCGR du Canada au 1^{er} novembre 2010 dans les résultats non distribués et ii) le reclassement du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués des pertes de changes nettes cumulées de 575 M\$ au titre d'établissements à l'étranger, nette des profits et pertes de couverture.

La section B de la note 12 présente d'autres différences entre les IFRS et les PCGR du Canada qui ont donné lieu à des ajustements aux montants comptabilisés dans le bilan consolidé, dans le compte de résultat et dans l'état du résultat global. Le changement le plus notable au bilan consolidé comprend la majoration d'environ 29 G\$ de notre actif et de notre passif découlant du transfert de prêts hypothécaires à l'habitation titrisés dans une fiducie soutenue par le gouvernement comptabilisés à titre d'emprunts garantis selon les IFRS plutôt qu'à titre de ventes selon les PCGR du Canada. L'incidence la plus

significative sur notre résultat net est attribuable à une perte de valeur du goodwill totalisant 203 M\$ liée à CIBC FirstCaribbean que nous avons comptabilisée uniquement selon les IFRS au troisième trimestre de 2011.

La note 13 des états financiers consolidés intermédiaires comprend les informations à fournir selon les IFRS ayant trait à la période comparative de 2011 qui, d'habitude, sont uniquement exigées dans un rapport annuel, mais qui n'avaient pas été fournies dans les états financiers consolidés de 2011 selon les PCGR du Canada, soit en raison d'une différence d'évaluation selon les IFRS, soit en l'absence de dispositions équivalentes relatives à l'information à fournir selon les PCGR du Canada.

Modifications de méthodes comptables futures

Pour plus de précisions sur les modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué, au 31 janvier 2012, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant le trimestre clos le 31 janvier 2012, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audité)

Table des matières

49	Bilan consolidé
50	Compte de résultat consolidé
51	État du résultat global consolidé
52	État des variations des capitaux propres consolidé
53	Tableau des flux de trésorerie consolidé
54	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

54	Note 1	–	Base d'établissement et sommaire des principales méthodes comptables	78	Note 8	–	Impôt sur le résultat
68	Note 2	–	Juste valeur des instruments financiers	79	Note 9	–	Résultat par action
70	Note 3	–	Valeurs mobilières	79	Note 10	–	Passifs éventuels
72	Note 4	–	Prêts	80	Note 11	–	Informations sectorielles
73	Note 5	–	Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers	82	Note 12	–	Transition aux Normes internationales d'information financière
77	Note 6	–	Capital-actions	111	Note 13	–	Autres informations à fournir selon les IFRS
78	Note 7	–	Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi	133	Note 14	–	Faits nouveaux en matière de comptabilité

BILAN CONSOLIDÉ

Non audité, en millions de dollars, au	31 janvier 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
ACTIF			
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 515 \$	1 481 \$	1 817 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 745	3 661	9 005
Valeurs mobilières			
Compte de négociation	35 582	32 713	29 074
Disponibles à la vente (note 3)	28 826	27 118	24 369
Désignées à leur juste valeur	397	464	875
	64 805	60 295	54 318
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	1 866	1 838	2 401
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	22 835	25 641	34 722
Prêts			
Prêts hypothécaires à l'habitation	151 458	150 509	143 284
Particuliers	34 866	34 842	34 335
Cartes de crédit	15 433	15 744	15 914
Entreprises et gouvernements	41 691	39 663	37 946
Provision pour pertes sur créances (note 4)	(1 849)	(1 803)	(1 886)
	241 599	238 955	229 593
Divers			
Dérivés	30 388	28 270	24 700
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 120	9 454	7 633
Terrains, bâtiments et matériel	1 572	1 580	1 568
Goodwill	1 681	1 677	1 907
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	638	633	579
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	1 392	1 394	495
Autres actifs	9 293	8 879	10 570
	54 084	51 887	47 452
	391 449 \$	383 758 \$	379 308 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts			
Particuliers	117 444 \$	116 592 \$	113 294 \$
Entreprises et gouvernements	120 150	117 143	115 841
Banques	5 575	4 177	5 618
	243 169	237 912	234 753
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	8 359	10 316	9 673
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 201	2 850	4 306
Emprunts garantis	52 968	51 308	43 518
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 679	1 594	1 600
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	10 846	8 564	20 651
Divers			
Dérivés	30 808	28 792	25 363
Acceptations	9 128	9 489	7 633
Autres passifs	10 876	11 704	12 239
	50 812	49 985	45 235
Titres secondaires	5 129	5 138	4 773
Capitaux propres			
Actions privilégiées (note 6)	2 306	2 756	3 156
Actions ordinaires (note 6)	7 537	7 376	6 804
Surplus d'apport	87	93	98
Résultats non distribués	5 873	5 457	4 157
Cumul des autres éléments du résultat global	320	245	416
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	16 123	15 927	14 631
Participations ne donnant pas le contrôle	163	164	168
Total des capitaux propres	16 286	16 091	14 799
	391 449 \$	383 758 \$	379 308 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Produits d'intérêts			
Prêts	2 540 \$	2 536 \$	2 586 \$
Valeurs mobilières	388	350	348
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	76	82	96
Dépôts auprès d'autres banques	11	15	18
	3 015	2 983	3 048
Charges d'intérêts			
Dépôts	622	625	673
Emprunts garantis	293	335	309
Valeurs vendues à découvert	87	89	93
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	52	47	82
Titres secondaires	52	52	55
Valeurs mobilières de Capital Trust	36	36	34
Divers	31	23	32
	1 173	1 207	1 278
Produits nets d'intérêts	1 842	1 776	1 770
Produits autres que d'intérêts			
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	107	94	162
Frais sur les dépôts et les paiements	190	192	186
Commissions sur crédit	97	97	92
Honoraires d'administration de cartes	164	152	156
Honoraires de gestion de placements et de garde	102	104	100
Produits tirés des fonds communs de placement	212	210	207
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	82	86	79
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	101	109	139
Produits (pertes) de négociation	61	(77)	71
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	52	236	61
(Pertes) profits sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	(24)	52	(62)
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	30	48	72
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	62	9	60
Divers	79	107	1
	1 315	1 419	1 324
Total des produits	3 157	3 195	3 094
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 4)	338	306	283
Charges autres que d'intérêts			
Salaires et avantages du personnel	1 013	1 054	1 028
Frais d'occupation	173	177	162
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	241	254	243
Communications	79	76	74
Publicité et expansion des affaires	49	61	46
Honoraires	39	58	36
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	13	5	12
Divers	184	235	204
	1 791	1 920	1 805
Résultat avant impôt sur le résultat	1 028	969	1 006
Impôt sur le résultat	193	212	243
Résultat net	835 \$	757 \$	763 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	3 \$	3 \$	3 \$
Porteurs d'actions privilégiées	56 \$	38 \$	42 \$
Porteurs d'actions ordinaires	776	716	718
Résultat net applicable aux actionnaires	832 \$	754 \$	760 \$
Résultat par action (en dollars) (note 9)			
– de base	1,94 \$	1,80 \$	1,82 \$
– dilué	1,93	1,79	1,80
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,90	0,90	0,87

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Résultat net	835 \$	757 \$	763 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	41	224	(93)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	1	-	-
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(19)	(92)	29
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(1)	-	-
	22	132	(64)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	85	(1)	(42)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(40)	(145)	(55)
	45	(146)	(97)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	3	15	(18)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	5	(8)	4
	8	7	(14)
Total des autres éléments du résultat global¹	75	(7)	(175)
Résultat global	910 \$	750 \$	588 \$
Résultat global applicable aux titulaires de participations ne donnant pas le contrôle			
	3 \$	3 \$	3 \$
Porteurs d'actions privilégiées	56 \$	38 \$	42 \$
Porteurs d'actions ordinaires	851	709	543
Résultat global applicable aux actionnaires	907 \$	747 \$	585 \$

1) Comprend 3 M\$ de profits (7 M\$ de pertes au 31 octobre 2011 et 4 M\$ de pertes au 31 janvier 2011) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
(Charge) économie d'impôt			
Écart de change, montant net			
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(1) \$	(4) \$	- \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	5	22	(7)
	4	18	(7)
Variation nette des valeurs disponibles à la vente			
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(34)	(10)	8
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	15	66	34
	(19)	56	42
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie			
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2)	(6)	8
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(1)	3	(3)
	(3)	(3)	5
	(18) \$	71 \$	40 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉ

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Actions privilégiées			
Solde au début de la période	2 756 \$	2 756 \$	3 156 \$
Rachat d'actions privilégiées	(450)	-	-
Solde à la fin de la période	2 306 \$	2 756 \$	3 156 \$
Actions ordinaires			
Solde au début de la période	7 376 \$	7 254 \$	6 804 \$
Émission d'actions ordinaires	161	126	147
Actions autodétenues	-	(4)	-
Solde à la fin de la période	7 537 \$	7 376 \$	6 951 \$
Surplus d'apport			
Solde au début de la période	93 \$	91 \$	98 \$
Charge au titre des options sur actions	3	3	1
Options sur actions exercées	(9)	(2)	(2)
Divers	-	1	1
Solde à la fin de la période	87 \$	93 \$	98 \$
Résultats non distribués			
Solde au début de la période	5 457 \$	5 100 \$	4 157 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	832	754	760
Dividendes			
Actions privilégiées	(38)	(38)	(42)
Actions ordinaires	(360)	(359)	(342)
Prime de rachat d'actions privilégiées	(18)	-	-
Solde à la fin de la période	5 873 \$	5 457 \$	4 533 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net d'impôt			
Écart de change, montant net			
Solde au début de la période	(88) \$	(220) \$	- \$
Écart de change, montant net	22	132	(64)
Solde à la fin de la période	(66) \$	(88) \$	(64) \$
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente			
Solde au début de la période	338 \$	484 \$	397 \$
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	45	(146)	(97)
Solde à la fin de la période	383 \$	338 \$	300 \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie			
Solde au début de la période	(5) \$	(12) \$	19 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	8	7	(14)
Solde à la fin de la période	3 \$	(5) \$	5 \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, net d'impôt			
	320 \$	245 \$	241 \$
Participations ne donnant pas le contrôle			
Solde au début de la période	164 \$	156 \$	168 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	3	3	3
Dividendes	(2)	-	(4)
Divers	(2)	5	(4)
Solde à la fin de la période	163 \$	164 \$	163 \$
Capitaux propres à la fin de la période			
	16 286 \$	16 091 \$	15 142 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	Pour les trois mois clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Non audité, en millions de dollars			
Flux de trésorerie opérationnels			
Résultat net	835 \$	757 \$	763 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie opérationnels :			
Dotations à la provision pour pertes sur créances	338	306	283
Amortissement ¹	91	90	89
Charge au titre des options sur actions	3	3	1
Impôt différé	15	34	218
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(52)	(236)	(61)
Profits nets à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	-	-	(3)
Autres éléments hors caisse, montant net	131	212	(117)
Variations des actifs et des passifs opérationnels, montant net			
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(1 084)	14 865	(9 459)
Prêts, nets des remboursements	(2 951)	(3 132)	(1 507)
Dépôts, nets des retraits	4 580	(7 423)	11 317
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(1 957)	(489)	1 777
Intérêts courus à recevoir	5	(41)	147
Intérêts courus à payer	(368)	224	(352)
Actifs dérivés	(3 095)	(3 622)	5 138
Passifs dérivés	3 616	4 757	(5 264)
Valeurs du compte de négociation	(2 869)	903	(3 540)
Valeurs désignées à la juste valeur	67	53	(26)
Autres actifs et passifs désignés à leur juste valeur	125	(1 083)	(234)
Impôt exigible	(555)	117	(106)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	(649)	(2 198)	(827)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	2 282	(5 949)	2 254
Emprunts garantis	1 456	1 636	2 816
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	(28)	1 876	1 106
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	2 806	5 681	(4 700)
Divers, montant net	(354)	169	531
	2 388	7 510	244
Flux de trésorerie de financement			
Émission de titres secondaires	-	-	1 500
Remboursement/rachat de titres secondaires	-	(19)	-
Rachat d'actions privilégiées	(468)	(412)	(604)
Émission d'actions ordinaires, montant net	161	126	147
Produit net tiré des actions autodétenues	-	(4)	-
Dividendes versés	(398)	(397)	(384)
Divers, montant net	(9)	48	105
	(714)	(658)	764
Flux de trésorerie d'investissement			
Achat de valeurs disponibles à la vente	(14 408)	(12 672)	(8 713)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente	6 727	2 249	2 403
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente	6 087	3 957	4 966
Rentrées nettes liées aux acquisitions	(3)	(831)	(6)
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(45)	(91)	(27)
	(1 642)	(7 388)	(1 377)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques			
	2	12	(8)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période			
	34	(524)	(377)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période			
	1 481	2 005	1 817
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²			
	1 515 \$	1 481 \$	1 440 \$
Intérêts versés au comptant	1 541 \$	983 \$	1 630 \$
Impôt sur le résultat payé au comptant	733	61	131
Intérêts et dividendes reçus au comptant	3 020	2 942	3 195

1) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels et des autres immobilisations incorporelles.

2) Comprend des soldes de liquidités soumises à restrictions de 252 M\$ (257 M\$ au 31 octobre 2011 et 227 M\$ au 31 janvier 2011).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

(NON AUDITÉ)

1. Base d'établissement et sommaire des principales méthodes comptables

Base d'établissement

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques*, qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Il s'agit des premiers états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC préparés selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*.

À la note 12 se trouve une explication sur l'incidence que la transition aux IFRS a eue sur les capitaux propres, le résultat net, le résultat global et les flux de trésorerie de la CIBC.

Sous réserve de certains choix transitoires précisés à la note 12, la CIBC a appliqué de manière uniforme les mêmes méthodes comptables à la préparation de son bilan d'ouverture consolidé en IFRS au 1^{er} novembre 2010 et pendant toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes comptables avaient toujours été appliquées.

Bien que les présents états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets, la note 13 donne de l'information additionnelle selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, permettant une meilleure compréhension de l'information financière comparative selon les IFRS comprise dans la note 12 au 31 octobre 2011 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la CIBC.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 7 mars 2012.

Sommaire des principales méthodes comptables

Nos principales méthodes comptables sont décrites dans les paragraphes qui suivent.

Utilisation d'estimations et d'hypothèses

Pour préparer des états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses à l'égard des montants comptabilisés et évalués

d'actifs et de passifs, du résultat net, du résultat global et des informations connexes. Des estimations sont faites et des hypothèses sont formulées au titre de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers et de la comptabilisation de la provision pour pertes sur créances, de l'évaluation du contrôle exercé sur les entités ad hoc, ainsi que pour la perte de valeur des actifs, l'impôt sur le résultat, les passifs éventuels et les avantages du personnel. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et de ces hypothèses.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les filiales sont des entités sur lesquelles la CIBC exerce le contrôle, lequel est défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin de tirer des avantages de ses activités. Le contrôle est présumé exister lorsque nous détenons, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité. En règle générale, la CIBC possède plus de 50 % des droits de vote dans ses filiales. L'incidence des droits de vote potentiels que nous sommes actuellement en mesure d'exercer est prise en compte dans l'évaluation de l'existence du contrôle. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où leur contrôle est obtenu par la CIBC et cessent d'être consolidées dès la perte de ce contrôle. La CIBC applique de manière uniforme des méthodes comptables aux fins de la consolidation. D'autres renseignements sur nos principales filiales figurent à la note 28 des états financiers consolidés annuels de 2011.

Entités ad hoc

Les entités ad hoc sont créées pour réaliser un objectif limité et bien défini. Nous consolidons une entité ad hoc si une évaluation des facteurs pertinents indique que nous exerçons un contrôle sur celle-ci. L'évaluation à savoir si nous exerçons le contrôle sur une entité ad hoc est effectuée au moment de son établissement et repose sur une analyse de la substance de notre relation avec l'entité ad hoc et des risques et avantages.

Les facteurs suivants peuvent indiquer une relation où nous contrôlons en substance une entité ad hoc et devons, par conséquent, la consolider :

- § Les activités de l'entité ad hoc sont menées pour répondre à nos besoins d'affaires particuliers de façon à obtenir les avantages de l'activité de l'entité ad hoc.
- § Nous avons les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme « de pilotage

automatique », nous avons délégué ces pouvoirs de décision.

- § Nous avons le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et, par conséquent, nous pouvons être exposés aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc.
- § Nous conservons la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les conclusions quant à la consolidation sont réévaluées chaque fois qu'un changement dans la substance de la relation avec l'entité ad hoc survient. Les facteurs entraînant la réévaluation comprennent, mais sans s'y limiter, des changements importants au sein de la structure de propriété de l'entité ad hoc, des changements dans les accords contractuels ou de gouvernance, l'attribution d'une facilité de liquidité au-delà des modalités établies à l'origine, la conclusion de transactions avec l'entité ad hoc qui n'étaient pas prévues au départ et des changements à la structure de financement de l'entité ad hoc. Dans le cadre du processus de réévaluation, nous modifions les hypothèses à l'égard de la probabilité de pertes, de la probabilité que des facilités de liquidité additionnelles soient prélevées et de la probabilité que des nouvelles mesures soient prises à des fins de réputation ou autres. Toute l'information dont nous disposons actuellement est prise en compte.

Transactions éliminées au moment de la consolidation

La totalité des transactions, des soldes, et des profits latents et des pertes latentes sur les transactions sont éliminés au moment de la consolidation.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées dans le bilan consolidé à titre de composante des capitaux propres ne faisant pas partie des capitaux propres de la CIBC. Le résultat net applicable aux titulaires des participations ne donnant pas le contrôle doit être présenté de façon distincte dans le compte de résultat consolidé.

Entreprises associées et coentreprises

Nous classons les placements dans des entités sur lesquelles nous exerçons une influence notable qui ne sont ni des filiales ni des coentreprises dans les entreprises associées. Si nous sommes partie à un accord contractuel en vertu duquel nous convenons avec une ou plusieurs parties d'exercer une activité économique sous contrôle conjoint, nous classons notre participation dans l'entreprise à titre de coentreprise.

Les placements dans des entreprises associées et les participations dans des coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon la méthode de la mise en équivalence, ces placements sont

initialement évalués au coût, y compris le goodwill et les immobilisations incorporelles, et ajustés par la suite pour rendre compte des variations subséquentes de notre quote-part dans l'actif net du placement.

Les profits liés aux transactions avec nos entreprises associées et coentreprises sont éliminés à hauteur de notre participation dans chaque entreprise associée et chaque coentreprise. Les pertes font également l'objet d'une élimination à hauteur de notre participation dans les entreprises associées ou les coentreprises, à moins que la transaction ne révèle des indications de perte de valeur de l'actif transféré.

Écarts de change

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis dans les monnaies fonctionnelles propres aux activités opérationnelles aux taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis dans les monnaies fonctionnelles aux taux historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change mensuels moyens. Les écarts de change réalisés et latents découlant de la conversion dans les monnaies fonctionnelles sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien, y compris le goodwill et les ajustements de la juste valeur découlant d'acquisitions, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture, tandis que les produits et les charges de ces établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens aux taux de change mensuels moyens. Les écarts de change qui découlent de la conversion des comptes des établissements à l'étranger et des transactions de couverture de l'investissement net dans ces établissements à l'étranger, nets de l'impôt applicable, sont imputés à l'écart de change, qui est inclus dans les autres éléments du résultat global. Aucun actif ni aucun passif d'impôt différé n'est constaté à l'égard des écarts de change découlant d'un placement dans un établissement à l'étranger si l'on prévoit que l'écart de change ne se réalisera pas aux fins de l'impôt dans un avenir prévisible.

Les écarts de change cumulés et l'impôt applicable du cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans le compte de résultat consolidé, lors de la sortie d'un établissement à l'étranger. Une sortie survient lorsque nous perdons le contrôle ou le contrôle conjoint d'un établissement à l'étranger, ou lorsque nous perdons une influence notable sur celui-ci, tandis qu'une sortie partielle survient lorsque nous réduisons notre participation dans un établissement à l'étranger autrement que de la façon décrite ci-dessus. Lors de la sortie partielle d'un établissement à l'étranger, la part proportionnelle du montant cumulé des écarts de change et l'impôt applicable auparavant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans le compte de résultat consolidé.

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers

La CIBC comptabilise les instruments financiers à son bilan consolidé lorsqu'elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Tous les actifs financiers doivent, au moment de la comptabilisation initiale, être classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, désignés à la juste valeur, détenus jusqu'à leur échéance ou comme des prêts et créances, en fonction des caractéristiques de l'instrument ainsi que du but dans lequel il a été acquis. Tous les actifs financiers et les dérivés doivent être évalués à leur juste valeur, à l'exception des prêts, des créances et des titres de créance classés comme détenus jusqu'à leur échéance, des titres de participation disponibles à la vente qui n'ont pas de cours sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable. Le reclassement d'actifs financiers non dérivés du compte de négociation vers des valeurs détenues jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente est permis dans de rares cas, et uniquement s'il y a eu un changement dans l'intention de la direction en ce qui a trait à un actif financier non dérivé particulier. De plus, le reclassement d'actifs financiers non dérivés du compte de négociation vers les prêts et créances est permis si les actifs financiers non dérivés répondent à la définition de prêts et créances et si nous avons l'intention et la capacité de les conserver dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, sauf s'il s'agit de dérivés, d'engagements liés à des valeurs vendues à découvert ou de passifs désignés à leur juste valeur. Les dérivés, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert et les passifs désignés à leur juste valeur sont comptabilisés à leur juste valeur. Les charges d'intérêts sont comptabilisées au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui n'ont pas de cours sur un marché actif et que nous n'entendons pas vendre immédiatement ou à court terme au moment de la prise d'effet. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, ce qui correspond au montant versé à l'emprunteur, auquel s'ajoute le montant des coûts de transaction directs et marginaux. Les prêts et créances sont ensuite comptabilisés au coût amorti, au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, nets d'une provision pour pertes sur créances. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Se reporter à la rubrique Dépréciation des actifs financiers pour obtenir plus de précisions sur la comptabilisation des prêts douteux. Certains prêts et certaines créances peuvent être désignés à leur juste valeur (voir ci-après).

Instruments financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs et des passifs détenus à des fins de transaction ou font partie d'un portefeuille sous gestion visant la réalisation de résultat à court terme, et doivent être évalués initialement à leur juste valeur. Les prêts et créances que nous entendons vendre immédiatement ou à court terme sont classés comme instruments financiers détenus à des fins de transaction.

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont réévalués à leur juste valeur à la date de clôture. Les profits et les pertes réalisés sur cessions et les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur sont inclus dans les produits autres que d'intérêts comme produits (pertes) de négociation, sauf dans la mesure où ils sont utilisés à titre de couverture économique d'un actif ou d'un passif désigné à sa juste valeur, auquel cas les profits ou les pertes figurent dans le montant net des (pertes) profits sur valeurs désignées à leur juste valeur. Les dividendes et les produits d'intérêts gagnés ainsi que les charges d'intérêts engagés sont inscrits respectivement dans les produits d'intérêts et les charges d'intérêts.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne sont pas classés dans les actifs détenus à des fins de transaction, les valeurs désignées à leur juste valeur ou les prêts et créances et sont initialement comptabilisés à leur juste valeur auquel s'ajoute le montant des coûts de transaction directs et marginaux. Seuls les titres de participation qui n'ont pas de cours sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable sont comptabilisés au coût. Nous avons établi que tous nos titres de participation ont des justes valeurs fiables. Par conséquent, tous les actifs financiers disponibles à la vente sont réévalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global après leur comptabilisation initiale. Toutefois, les écarts de change sur les titres de créance disponibles à la vente sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé. Les écarts de change sur les titres de participation ainsi que les autres variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que le placement soit vendu ou ait subi une perte de valeur, auquel cas le montant cumulé des écarts de change auparavant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est transféré du cumul des autres éléments du résultat global au compte de résultat consolidé. Les profits et pertes réalisés sur vente, calculés selon la méthode du coût moyen, et les dépréciations pour tenir compte de la perte de valeur, figurent dans le montant net des profits (pertes) sur valeurs disponibles à la vente. Les dividendes et les produits d'intérêts tirés des actifs financiers disponibles à la vente sont inclus dans les produits d'intérêts.

Se reporter à la rubrique Dépréciation des actifs financiers pour obtenir plus de précisions sur la dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente.

Instruments financiers désignés à leur juste valeur

Les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont ceux que nous désignons, à leur comptabilisation initiale, comme des instruments qui seront évalués à leur juste valeur dans le compte de résultat consolidé. Cette désignation, une fois faite, est irrévocable. Outre l'exigence visant la disponibilité de justes valeurs fiables, des restrictions réglementaires sont imposées par le BSIF quant à l'utilisation de cette désignation. Le critère de désignation à la juste valeur est rempli lorsque i) la désignation à la juste valeur élimine ou réduit considérablement les écarts d'évaluation qui découleraient de l'évaluation des actifs ou des passifs selon une méthode différente; ou ii) les instruments financiers font partie d'un portefeuille qui est géré selon sa juste valeur, conformément à notre stratégie de placement, et qui fait l'objet de rapports internes selon la même méthode. Les valeurs désignées à leur juste valeur comprennent également les passifs financiers comprenant au moins un dérivé incorporé qui modifie significativement les flux de trésorerie du contrat, mais qui n'est pas séparé.

Les profits et les pertes réalisés sur cessions, les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur des instruments financiers désignés à leur juste valeur, ainsi que les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur de dérivés, de valeurs du compte de négociation et d'engagements liés à des valeurs vendues à découvert qui sont gérés avec les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont inclus dans le montant net des (pertes) profits sur valeurs désignées à leur juste valeur. Les dividendes et l'intérêt gagné ainsi que l'intérêt engagé sur les actifs et les passifs désignés à leur juste valeur sont inscrits respectivement dans les produits d'intérêts et les charges d'intérêts.

Détermination de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif à la date d'évaluation au cours d'une transaction normale dans des conditions de concurrence normale motivée par des considérations commerciales normales entre des participants consentants et bien informés. Les évaluations à la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur la nature des données d'évaluation (niveaux 1, 2 et 3). La note 13 donne plus de précisions sur l'évaluation à la juste valeur par catégorie d'instrument financier après la comptabilisation initiale.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux valeurs du compte de négociation et aux instruments financiers désignés à leur juste valeur sont passés en charges dès qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés à tous les autres instruments financiers sont habituellement inscrits à l'actif.

Dans le cas d'instruments de créance, les coûts de transaction sont amortis sur la durée attendue de l'instrument, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Dans le cas des titres de participation, les coûts de transaction sont inclus dans la valeur comptable.

Date de comptabilisation des valeurs mobilières

Nous comptabilisons toutes les valeurs mobilières figurant au bilan consolidé au moyen de la comptabilisation à la date de règlement.

Méthode du taux d'intérêt effectif

Les produits d'intérêts et les charges d'intérêts relatifs à tous les instruments financiers évalués au coût amorti et aux titres de créance disponibles à la vente sont comptabilisés dans les produits d'intérêts et les charges d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier, à leur constatation initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous devons estimer les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, mais nous ne devons pas tenir compte des pertes sur crédit futures.

Les commissions de montage, y compris les commissions d'engagement, de restructuration et de renégociation, sont considérées comme faisant partie intégrante du rendement obtenu sur le prêt et sont comptabilisées au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les commissions reçues relativement à des engagements qui ne donneront probablement pas lieu à un prêt sont portées aux produits autres que d'intérêts sur la durée de l'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées aux produits autres que d'intérêts à la signature de l'entente de syndication, pourvu que le rendement de la tranche du prêt que nous conservons soit au moins égal au rendement moyen obtenu par les autres prêteurs participant au financement. Sinon, une fraction appropriée des commissions est différée à titre de produits non gagnés et amortie par imputation aux produits d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres

Les valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres sont traitées comme des transactions de prêts garantis et sont comptabilisées au coût amorti dans la mesure où elles représentent une acquisition de valeurs simultanément à un engagement de les revendre à une date ultérieure, à un prix fixe, généralement à court terme. Les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le rendement effectif et

sont présentés séparément dans le compte de résultat consolidé.

De la même façon, les valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres sont traitées comme des transactions d'emprunts garantis, et les charges d'intérêts sont comptabilisées selon la méthode du taux d'intérêt effectif et figurent au poste Emprunts garantis de la rubrique Charges d'intérêts de notre compte de résultat consolidé.

Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou prêtées

Le droit de récupérer les garanties au comptant versées et l'obligation de rendre les garanties au comptant reçues quand des valeurs sont empruntées ou prêtées sont respectivement comptabilisés à titre de garanties au comptant au titre de valeurs empruntées ou prêtées. L'intérêt versé ou reçu sur les garanties au comptant est inscrit respectivement au poste Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres de la rubrique Produits d'intérêts et au poste Divers de la rubrique Charges d'intérêts.

Dépréciation des actifs financiers

Prêts douteux et produits d'intérêts sur prêts douteux

Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes intervenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés du prêt.

Une indication objective de dépréciation comprend des éléments indiquant que l'emprunteur éprouve de sérieuses difficultés financières, le non-paiement ou un compte en souffrance. En général, un prêt dont le capital ou les intérêts exigibles sont en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat est automatiquement classé comme prêt douteux, à moins qu'il ne soit entièrement garanti et en voie de recouvrement. Indépendamment de l'évaluation par la direction de la probabilité de recouvrement, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements sont en souffrance depuis 180 jours.

Voici les exceptions qui s'appliquent :

- § Les prêts sur cartes de crédit ne sont pas classés comme prêts douteux et sont radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat.
- § Les prêts garantis ou assurés par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial) ou un organisme fédéral ne sont classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 365 jours aux termes du contrat.

Un prêt douteux est évalué selon sa valeur de réalisation estimée, déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au moyen du taux d'intérêt effectif initial du prêt. Lorsqu'un prêt ou un groupe de prêts a été classé

comme prêts douteux, les produits d'intérêts sont par la suite comptabilisés au moyen du taux d'intérêt effectif utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs aux fins du calcul de la perte de valeur. Pour les prêts sur cartes de crédit, l'intérêt est comptabilisé seulement dans la mesure où la réception d'intérêts est prévue.

Un prêt n'est plus considéré comme douteux lorsque tous les montants en souffrance, y compris les intérêts, ont été recouverts et que le capital et les intérêts sont entièrement recouvrables conformément aux dispositions initiales du contrat de prêt. Aucune tranche du montant reçu au comptant sur un prêt douteux n'est portée au compte de résultat consolidé tant que le prêt n'est pas reclassé dans les prêts non douteux.

Les prêts sont radiés, en partie ou en totalité, par imputation à la provision pour pertes sur créances connexe lorsqu'il n'est pas réaliste d'envisager leur recouvrement futur. Les prêts peuvent être radiés plus tôt lorsqu'ils sont garantis, soit généralement après la réalisation ou le transfert de tous les biens donnés en garantie à la CIBC ou dans certains cas lorsque la valeur de réalisation nette d'un bien donné en garanti a été déterminée et qu'il n'existe aucune attente raisonnable d'un recouvrement futur. Au cours des périodes suivantes, les recouvrements de montants déjà radiés sont portés au crédit de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Provision pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances comprennent des provisions individuelles et des provisions collectives :

Provision individuelle

Nous évaluons continuellement le risque de crédit d'une grande partie des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements pour chaque compte à la date de clôture et constituons des provisions pour pertes sur créances lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation du prêt.

Provision collective

Les prêts sont regroupés dans des portefeuilles assortis du même type de risque de crédit et la dépréciation est évaluée collectivement dans les deux cas suivants :

- i) Pertes sur créances existantes, mais qui n'ont pas encore été décelées dans le cas des groupes de prêts soumis individuellement à un test de dépréciation pour lesquels aucune indication objective de dépréciation n'existe individuellement :
 - § Une provision collective est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise aux termes d'une évaluation individuelle du prêt.
 - § La provision collective est établie d'après le niveau des pertes prévues associées aux divers

portefeuilles de crédit, selon différents niveaux de risque, et la période estimative pour les pertes existantes qui n'ont pas été spécifiquement décelées. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera constituée, de notre évaluation des tendances économiques actuelles et continues et de celles de nos portefeuilles, et des signes d'amélioration et de détérioration de la qualité du crédit. La direction estime pour chaque portefeuille visé la période comprise entre le moment où une perte survient et celui où elle est relevée. Les paramètres qui influent sur le calcul de la provision collective sont mis à jour régulièrement, à la lumière de nos résultats et de ceux du marché en général.

š Les niveaux de pertes prévues sont calculés d'après l'évaluation du risque propre à chaque facilité de crédit et la probabilité de défaillance (PD), ainsi que d'après les estimations des pertes en cas de défaillance (PCD) associées à chaque évaluation de risque. La PD tient compte de nos résultats passés sur un cycle économique ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés publics de la dette. Les estimations des PCD sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs.

ii) Dans le cas des groupes de prêts pour lesquels chaque prêt n'est pas considéré comme étant individuellement significatif :

š Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit, de prêts personnels et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels des provisions collectives sont établies en fonction de ratios historiques entre les sommes radiées et les comptes courants et les soldes en souffrance. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera constituée, de notre évaluation des tendances économiques actuelles et continues et de celles de nos portefeuilles, et des signes d'amélioration et de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui influent sur le calcul de la provision collective sont mis à jour régulièrement, à la lumière de nos résultats et de ceux du marché en général.

Les provisions individuelles et collectives sont constituées pour le risque de crédit hors bilan qui n'a pas été évalué à la juste valeur. Ces provisions figurent dans les autres passifs.

Titres de créance disponibles à la vente

Les titres de créance disponibles à la vente sont considérés comme ayant subi une perte de valeur lorsqu'il existe une preuve objective observable quant à notre incapacité à recouvrer le capital ou l'intérêt prévu au contrat.

La perte de valeur est constatée dans le compte de résultat consolidé afin de réduire la valeur comptable à sa juste valeur actuelle. Les pertes de valeur auparavant constatées dans le compte de résultat consolidé sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé si la juste valeur augmente par la suite et que l'augmentation peut être liée de façon objective à un événement s'étant produit après la constatation de la perte de valeur.

Titres de participation disponibles à la vente

Une preuve objective de perte de valeur d'un placement dans des titres de participation disponibles à la vente existe lorsque la juste valeur d'un placement a subi une baisse importante ou prolongée en deçà du coût ou s'il existe de l'information concernant des changements néfastes importants qui sont survenus dans le contexte technologique, le marché, ou le contexte économique ou juridique dans lequel l'émetteur évolue, ou si l'émetteur éprouve de sérieuses difficultés financières.

La perte de valeur est constatée dans le compte de résultat consolidé en réduisant la valeur comptable à sa juste valeur actuelle. Les pertes de valeur auparavant constatées dans le compte de résultat consolidé ne peuvent faire l'objet d'une reprise par la suite. Les autres baisses de la juste valeur survenues après la constatation d'une perte de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé, tandis que les hausses subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Nous évaluons les pertes de valeur des actions privilégiées perpétuelles à l'aide du modèle du test de dépréciation des titres de participation.

Dérivés

Nous avons recours à des dérivés tant pour la gestion de l'actif et du passif (GAP) qu'à des fins de négociation. Les dérivés détenus aux fins de la GAP nous permettent de gérer les risques financiers, comme les variations des taux d'intérêt et des taux de change. Bien que nos activités de négociation visent principalement à répondre aux besoins de nos clients, nous pouvons également prendre des positions de négociation pour notre propre compte sur les marchés des taux d'intérêt, du change, de la dette, des actions et des marchandises dans le but d'en tirer des produits.

Tous les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis évalués ultérieurement à la juste valeur, et figurent à l'actif s'ils ont une juste valeur positive et au passif s'ils ont une juste valeur négative, dans les deux cas à titre d'instruments dérivés. Les profits latents et réalisés ou les pertes latentes et réalisées sur des dérivés utilisés à des fins de négociation sont comptabilisés immédiatement dans les produits (pertes) de négociation. La

comptabilisation des dérivés utilisés à des fins de la GAP dépend de leur admissibilité à la comptabilité de couverture, comme il est mentionné ci-dessous.

La juste valeur des dérivés négociés de gré à gré et des dérivés négociés en Bourse est obtenue grâce à des techniques d'évaluation, notamment par l'actualisation des flux de trésorerie et des modèles d'évaluation d'options. Se reporter à la note 13 pour plus de précisions sur l'évaluation des dérivés.

Dérivés admissibles à la comptabilité de couverture

Nous appliquons la comptabilité de couverture aux dérivés détenus aux fins de la GAP s'ils répondent à certains critères. Il existe trois types de couvertures : la couverture de juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger. Si la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, toute variation de la juste valeur d'un dérivé doit être comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

Pour qu'un dérivé soit admissible à la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée et documentée en bonne et due forme au moment de sa mise en place, en conformité avec l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'objectif et la stratégie propres à la gestion du risque particulier faisant l'objet de la couverture, l'actif, le passif ou les flux de trésorerie spécifiques couverts ainsi que la mesure de l'efficacité de la couverture sont documentés. L'efficacité des relations de couverture exige une corrélation étroite des variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie entre les éléments couverts et les éléments de couverture.

Nous évaluons l'efficacité des dérivés utilisés dans les relations de couverture tant au moment de la mise en place de la couverture que pendant toute sa durée. Il y a inefficacité dans la mesure où les variations de la juste valeur du dérivé de couverture diffèrent des variations de la juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert, ou lorsque la variation cumulée de la juste valeur d'un dérivé de couverture diffère de la variation cumulée de la juste valeur des flux de trésorerie futurs prévus de l'élément couvert. Le montant de l'inefficacité des instruments de couverture est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Les dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Se reporter à la section Dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture ci-après.

Couvertures de juste valeur

Nous désignons principalement des couvertures de juste valeur à l'intérieur des stratégies de gestion du risque de taux d'intérêt qui utilisent des dérivés pour couvrir les variations de la juste valeur d'instruments financiers à taux fixe. Les variations de la juste valeur attribuée au risque de taux d'intérêt couvert sont comptabilisées à titre d'ajustements de la valeur comptable des instruments financiers couverts et figurent dans les produits nets

d'intérêts. Les variations de la juste valeur des dérivés de couverture figurent également dans les produits nets d'intérêts. Ainsi, toute inefficacité de la couverture, soit l'écart entre les variations de la juste valeur du dérivé de couverture et les variations des ajustements de la valeur comptable de l'élément couvert, est incluse dans les produits nets d'intérêts.

De même, pour les couvertures de risque de change, les variations de la juste valeur des dérivés et des non-dérivés de couverture sont comptabilisées dans les produits tirés des opérations de change autres que de négociation. Les variations de la juste valeur des éléments couverts provenant du risque de change couvert sont comptabilisées à titre d'ajustements de la valeur comptable et dans les produits tirés des opérations de change autres que de négociation. Tout écart entre ces deux éléments représente l'inefficacité de la couverture.

Si l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture prend fin et l'ajustement de la valeur comptable appliqué à l'élément couvert est amorti sur la durée résiduelle de la couverture initiale. Si l'élément couvert est décomptabilisé, cet ajustement de la valeur comptable non amorti est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Couvertures de flux de trésorerie

Nous désignons des couvertures de flux de trésorerie à l'intérieur des stratégies de gestion du risque de taux d'intérêt qui utilisent des dérivés ainsi que d'autres instruments financiers pour atténuer notre risque de variation des flux de trésorerie en convertissant de façon efficace certains instruments financiers à taux variable en instruments financiers à taux fixe, en constituant une couverture à l'égard des flux de trésorerie prévus libellés en monnaies étrangères et en couvrant certains droits à des paiements fondés sur des actions.

La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, jusqu'à ce que la variabilité des flux de trésorerie faisant l'objet de la couverture soit constatée dans le compte de résultat consolidé au cours d'exercices futurs, date à laquelle la tranche appropriée du montant qui figurait dans le cumul des autres éléments du résultat global sera reclassée dans le compte de résultat consolidé. La partie inefficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés de couverture est constatée immédiatement lorsqu'elle se produit, soit dans les produits nets d'intérêts, soit dans les produits tirés des opérations de change autres que de négociation, ou bien dans les charges autres que d'intérêts.

Si l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, résilié ou exercé, ou si la couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, la relation de couverture prend fin. Lorsque la relation de couverture prend fin, tout montant résiduel dans le cumul des autres

éléments du résultat global y reste jusqu'à ce qu'il soit constaté dans le compte de résultat consolidé lorsque la variation des flux de trésorerie couverts ou la transaction prévue faisant l'objet de la couverture est constatée dans le compte de résultat consolidé. Lorsque la réalisation de la transaction prévue n'est plus probable, le profit cumulé ou la perte cumulée connexe dans le cumul des autres éléments du résultat global est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien

Nous désignons des couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger pour atténuer le risque de change lié à notre investissement net dans les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien.

Ces couvertures sont comptabilisées de façon comparable aux couvertures de flux de trésorerie. La partie efficace des variations de la juste valeur des instruments détenus à des fins de couverture relative aux variations du taux de change au comptant est incluse dans les autres éléments du résultat global (après impôt) jusqu'à ce que soit cédé l'investissement net, date à laquelle une tranche appropriée des profits et des pertes de change et des impôts applicables dans le cumul des autres éléments du résultat global est constatée respectivement dans le produit tiré des opérations de change autres que de négociation et dans l'impôt sur le résultat. Les variations de la juste valeur des dérivés de couverture attribuables aux points de majoration sont exclues de l'évaluation de l'efficacité de la couverture. Ces variations ainsi que toute inefficacité sont immédiatement incluses dans le produit tiré des opérations de change autres que de négociation.

Dérivés non admissibles à la comptabilité de couverture

La variation de la juste valeur des dérivés non désignés à des fins de comptabilité de couverture, mais ayant été utilisés pour couvrir, sur le plan économique, des actifs et des passifs désignés à leur juste valeur, est incluse dans le profit (la perte) sur valeurs désignées à leur juste valeur. La variation de la juste valeur des autres dérivés non désignés à des fins de comptabilité de couverture, mais ayant été utilisés à d'autres fins de couverture sur le plan économique, est présentée dans le produit tiré des opérations de change autres que de négociation, au poste Divers de la rubrique Produits autres que d'intérêts ou dans la charge de rémunération, le cas échéant.

Dérivés incorporés

Tous les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont comptabilisés à titre de dérivés distincts lorsque leurs caractéristiques économiques et les risques qu'ils présentent ne sont pas clairement et étroitement liés au contrat hôte; les caractéristiques du dérivé incorporé

sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome, et le contrat composé n'est pas classé comme détenu à des fins de transaction ni désigné à sa juste valeur. Les dérivés incorporés (qui sont classés avec le contrat hôte dans le bilan consolidé) sont évalués à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant constatées au poste Divers de la rubrique Produits autres que d'intérêts. L'actif et le passif au titre du contrat hôte sont désactualisés par imputation de charges d'intérêts ou de produits d'intérêts jusqu'à leur valeur à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les profits initiaux sur les dérivés incorporés à un instrument financier séparés aux fins comptables ne sont pas constatés immédiatement, mais sont plutôt constatés sur la durée de l'instrument. Lorsqu'un dérivé incorporé est séparable du contrat hôte, mais que la juste valeur, à la date d'acquisition ou à la date du bilan, ne peut être évaluée de façon fiable séparément ou qu'elle ne peut autrement être séparée, l'intégralité du contrat composé est évaluée à sa juste valeur.

Titrisations et décomptabilisation des actifs financiers

La titrisation de nos propres actifs nous procure une source de liquidité additionnelle. Comme nous conservons en général la quasi-totalité des risques et des avantages des actifs cédés, ces transactions sont comptabilisées à titre de transactions d'emprunt garanti.

Nos transactions de titrisation relatives à des entités non consolidées ainsi que les actifs décomptabilisés connexes sont comptabilisés à titre de ventes, seulement lorsque :

- § notre droit contractuel de recevoir les flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers est arrivé à échéance;
- § nous cédonos nos droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie rattachés aux actifs financiers, et que i) nous avons transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété; ou ii) nous n'avons ni conservé ni transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété, mais avons abandonné le contrôle;
- § le transfert répond aux critères d'un contrat de transfert de flux qualifié.

Décomptabilisation des passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation liée au passif est éliminée ou annulée, ou que celle-ci expire. Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre passif accordé par le même prêteur et selon des modalités très différentes, ou que les modalités du passif existant sont modifiées en profondeur, cet échange ou ces modifications sont traités comme une décomptabilisation du passif d'origine et la comptabilisation d'un nouveau passif, et l'écart entre les valeurs comptables respectives est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé. Le rachat d'instruments de créance est considéré comme une extinction de la créance, même si nous prévoyons revendre l'instrument à court terme.

Actions autodétenues

Lorsque nous rachetons nos propres titres de participation, ces instruments sont traités comme des actions autodétenues et sont diminués des capitaux propres au coût, tout profit ou toute perte étant comptabilisé dans le surplus d'apport. Aucun profit ni aucune perte n'est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation de nos propres titres de participation. Tout écart entre la valeur comptable et la contrepartie, si elle est émise à nouveau, est également inclus dans le surplus d'apport.

Engagements hypothécaires

Des engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires sont conclus avec nos clients des services de détail, en prévision d'emprunts hypothécaires futurs qui seront effectués pour financer l'achat d'habitations auprès de la CIBC. Ces engagements couvrent généralement une période maximale de 90 jours et permettent habituellement à l'emprunteur de bénéficier du taux d'intérêt le plus bas entre le taux à la date de l'engagement et le taux à la date du financement. Nous recourons à des instruments financiers, comme les dérivés de taux d'intérêt, pour couvrir sur le plan économique le risque de hausses de taux d'intérêt. Nous désignons à leur juste valeur les engagements et les évaluons selon une estimation des engagements qui devraient être appelés. Nous comptabilisons également les couvertures économiques connexes à leur juste valeur au bilan consolidé. Les variations de la juste valeur des engagements et les couvertures économiques connexes sont comptabilisées dans le montant net des (pertes) profits sur valeurs désignées à leur juste valeur. De plus, comme la juste valeur des engagements est intégrée à la tarification du prêt hypothécaire, leur juste valeur initiale est comptabilisée sur la durée du prêt hypothécaire qui en résulte.

La juste valeur de l'engagement hypothécaire au moment du financement, le cas échéant, est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé afin de contrebalancer l'écart entre le montant du prêt hypothécaire et sa juste valeur.

Cautionnements financiers

Les cautionnements financiers sont des contrats qui imposent à l'émetteur d'effectuer des paiements déterminés pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il subit du fait qu'un débiteur donné n'a pas effectué un paiement à l'échéance selon les conditions premières ou modifiées d'un instrument de créance.

Les contrats de cautionnement financier consentis par la CIBC et qui ne sont pas considérés comme des contrats d'assurance sont d'abord comptabilisés à titre de passifs à la juste valeur, en général la prime reçue ou à recevoir à la date à laquelle le cautionnement a été donné, ajusté pour tenir compte des coûts de transaction directement

attribuables à l'octroi de cautionnements. Par la suite, les passifs de cautionnement financier sont évalués à la valeur la plus élevée entre la juste valeur initiale, nette de l'amortissement cumulé, et la valeur actuelle de tout paiement prévu lorsqu'un paiement est devenu probable en vertu du cautionnement.

Cumul des autres éléments du résultat global

Le cumul des autres éléments du résultat global est présenté dans le bilan consolidé sous une rubrique distincte du total des capitaux propres (net d'impôt). Il comprend les profits et les pertes nets latents sur les titres de participation disponibles à la vente, la partie efficace des profits et des pertes sur des instruments dérivés désignés dans une couverture de flux de trésorerie efficace, ainsi que les profits et les pertes de change latents sur investissements dans des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien, nets des profits ou pertes des couvertures connexes.

Passifs et capitaux propres

Nous classons les instruments financiers à titre d'actifs, de passifs ou de capitaux propres selon la substance de l'accord contractuel. Un instrument est classé à titre de passif s'il s'agit d'une obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier, ou d'échanger des actifs ou des passifs financiers à des conditions potentiellement défavorables. Un contrat est également classé à titre de passif s'il ne s'agit pas d'un dérivé et s'il peut nous obliger à remettre un nombre variable de nos propres actions, ou s'il s'agit d'un dérivé autre qu'un dérivé pouvant être réglé au moyen d'un montant déterminé de trésorerie ou d'un autre actif financier contre un nombre déterminé de nos propres instruments de capitaux propres. Un instrument est classé à titre de capitaux propres s'il représente un intérêt résiduel dans nos actifs après déduction de tous les passifs. Les composantes d'un instrument financier composé sont classées et comptabilisées de façon distincte à titre d'actifs, de passifs ou de capitaux propres, selon ce qui convient. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission de titres de participation sont présentés dans les capitaux propres à titre de déduction du produit, nets d'impôt.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers doivent faire l'objet d'une compensation et être inscrits selon leur montant net lorsque nous jouissons d'un droit ayant force exécutoire d'effectuer une compensation entre les montants constatés et que nous avons l'intention soit de régler d'après le solde net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Acceptations et engagements de clients en vertu d'acceptations

Les acceptations représentent une obligation de la CIBC à l'égard d'instruments négociables émis par ses clients en faveur de tiers. Nous touchons des commissions au titre de

la garantie et du paiement aux tiers. Les montants exigibles de nos clients à l'égard des sommes garanties sont inscrits à l'actif comme engagements de clients en vertu d'acceptations.

Terrains, bâtiments et matériel

Les terrains sont comptabilisés initialement au coût, puis évalués au coût, net du cumul des pertes de valeur. Les bâtiments, le mobilier, le matériel et les améliorations locatives sont inscrits initialement au coût, puis évalués au coût, net de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur.

L'amortissement commence dès la mise en service des actifs et est comptabilisé selon le mode linéaire de façon à ramener le coût de ces actifs à leur valeur résiduelle estimative sur leur durée de vie estimative. Les durées de vie estimatives s'établissent comme suit :

- § Bâtiments – 40 ans
- § Matériel informatique – de 3 ans à 7 ans
- § Mobilier de bureau et autre matériel – de 4 ans à 15 ans
- § Améliorations locatives – sur la durée d'utilité estimative

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et ajustées, le cas échéant.

Les profits et les pertes sur cessions sont constatés au poste Divers de la rubrique Produits autres que d'intérêts.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers, détenus ou sous-jacents à un contrat de location-financement, servant à générer des produits locatifs, à valoriser le capital ou les deux. Nous avons classé une partie d'un bien immobilier sous-jacent à un contrat de location-financement à titre d'immeuble de placement puisque nous sous-louons cette partie à un tiers. Nos immeubles de placement sont évalués au coût et amortis selon le mode linéaire sur la durée du contrat.

Les produits locatifs sont comptabilisés au poste Divers de la rubrique Produits autres que d'intérêts.

Goodwill et logiciels et autres immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels nets acquis dans des regroupements d'entreprises. Les immobilisations incorporelles identifiables sont constatées distinctement du goodwill lorsqu'elles sont séparables ou résultent de droits contractuels ou d'autres droits légaux, et que leurs justes valeurs peuvent être évaluées de façon fiable.

Le goodwill n'est pas amorti, mais est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an, ou plus fréquemment, s'il existe un indice que le goodwill a pu

perdre de la valeur. Se reporter à la rubrique portant sur la dépréciation des actifs non financiers ci-après.

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels et les relations clients, les immobilisations incorporelles au titre de dépôts de base, les contrats de gestion de placements, ainsi que les noms de marque comptabilisés au titre des acquisitions antérieures. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût, net de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Chaque immobilisation incorporelle est évaluée avec prise en compte des facteurs juridiques, réglementaires, contractuels, concurrentiels ou autres afin d'établir si la durée d'utilité est déterminée. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties sur leur durée d'utilité estimative, soit :

- § Logiciels – de 2 ans à 10 ans
- § Immobilisations incorporelles fondées sur des contrats – de 8 ans à 15 ans
- § Immobilisations incorporelles au titre de dépôts de base et relations clients – de 10 % à 12 % par année sur la durée prévue des relations selon la méthode de l'amortissement dégressif

Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée sont évaluées au coût, net du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois l'an et chaque fois qu'il existe un indice que l'actif ait pu perdre de la valeur. Se reporter à la rubrique portant sur la dépréciation des actifs non financiers ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, y compris les terrains, les bâtiments et le matériel, les immeubles de placement et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, est passée en revue pour déterminer s'il existe un indice de dépréciation. Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an et chaque fois qu'il existe un indice que l'actif ait pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif doit être évaluée afin de calculer l'ampleur de la perte de valeur, le cas échéant.

Pour les besoins du test de dépréciation des actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, les groupes d'actifs sont examinés en fonction du plus petit niveau d'entrées de trésorerie identifiables générées qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Ce regroupement est désigné comme une « unité génératrice de trésorerie » (UGT).

Les actifs de support ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. Les actifs de support sont soumis au test de dépréciation en fonction de la plus petite UGT à

laquelle l'actif de support peut être attribué de manière raisonnable et cohérente.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus d'un actif ou d'une UGT. Lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable, la perte de valeur équivalant à la différence entre ces deux montants est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé. Si la perte de valeur est reprise par la suite, la valeur comptable de l'actif est augmentée, dans la mesure où la valeur comptable des actifs sous-jacents n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé de la période au cours de laquelle les reprises se produisent.

Le goodwill est soumis au test de dépréciation en fonction du groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises et qui représente le plus bas niveau auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction. Toute dépréciation éventuelle du goodwill est déterminée en comparant la valeur recouvrable du groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué avec sa valeur comptable, y compris le goodwill attribué. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé de la période au cours de laquelle elle se produit. Les pertes de valeur du goodwill ne peuvent être reprises subséquemment si les conditions changent.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé, sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres auquel cas l'impôt est comptabilisé dans le même état où figure l'élément connexe.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé au titre du bénéfice imposable de l'exercice, calculé d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures. Les actifs et les passifs d'impôt exigible font l'objet d'une compensation lorsque la CIBC a l'intention de régler d'après le solde net et qu'il existe un droit juridiquement exécutoire d'opérer une compensation.

L'impôt différé est comptabilisé pour tenir compte des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et les montants attribués à ces actifs et passifs aux fins fiscales. Les passifs d'impôt différé sont généralement constatés au titre de toutes les différences temporelles imposables, et les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs contre lesquels ces différences temporelles déductibles

pourront être appliquées. L'impôt différé n'est pas constaté au titre des différences temporelles à la comptabilisation initiale des actifs ou des passifs dans le contexte d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et n'ayant pas d'incidence sur le résultat comptable ou le bénéfice imposable, ou pour des différences temporelles imposables découlant de la comptabilisation initiale du goodwill.

L'impôt différé est évalué aux taux d'impôt qui devraient être appliqués aux différences temporelles lorsqu'elles se résorberont, d'après les lois en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être appliqués.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible et qu'ils concernent de l'impôt sur le résultat prélevé par la même administration fiscale sur la même entité imposable.

Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Nous sommes le promoteur de certains régimes d'avantages du personnel. Ces régimes comprennent à la fois des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, de même que divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, notamment des prestations médicales et dentaires des régimes postérieurs à la retraite.

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est déterminé de façon distincte pour chaque régime et de manière actuarielle, d'après la méthode des unités de crédit projetées et nos estimations les plus probables à l'égard du rendement prévu des actifs des régimes, du taux d'augmentation des salaires, de l'âge de la retraite, de la mortalité et des coûts des soins de santé prévus. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies est fondé sur le rendement d'un portefeuille d'obligations de sociétés de haute qualité qui sont libellées dans la même monnaie que celle dans laquelle on s'attend à ce que les prestations soient versées, et dont les dates d'échéance se rapprochent, en moyenne, de celles des obligations au titre des prestations définies. Les écarts actuariels non comptabilisés, les coûts des services passés non comptabilisés et la juste valeur des actifs de tout régime sont déduits de l'obligation au titre des prestations définies pour en arriver au montant de l'obligation nette. Les actifs des régimes sont évalués à la juste valeur à la date de clôture.

Le rendement prévu des actifs des régimes est fondé sur nos meilleures estimations du taux de rendement à long

terme prévu et de la juste valeur des actifs des régimes au début de la période de présentation de l'information financière.

Les coûts des services passés découlant de modifications apportées aux régimes sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés, dans la mesure où les droits correspondants ont été acquis en totalité. Les coûts des services passés sont comptabilisés selon un mode linéaire sur la durée restant à courir jusqu'à ce que les droits en question soient acquis.

Les écarts actuariels nets qui surviennent sont comptabilisés selon la méthode du corridor. Le corridor correspond à 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes, comme il a été déterminé au début de la période annuelle de présentation de l'information financière. Les écarts actuariels qui excèdent les limites du corridor sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des participants aux régimes.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés participant à nos régimes de retraite à prestations définies est de dix ans. La durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés participant à nos autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi est de huit ans.

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies représente l'écart cumulatif entre les charges de retraite et les cotisations versées et est inclus respectivement dans les autres actifs ou les autres passifs.

Lorsque le calcul donne lieu à un actif net au titre des prestations définies, le montant de l'actif comptabilisé est limité au total des pertes actuarielles et des coûts des services passés non comptabilisés, majoré de la valeur actuelle des avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de diminution des cotisations futures au régime (le plafond de l'actif). Pour calculer la valeur actuelle des avantages économiques, il faut tenir compte des exigences de financement minimal applicables au régime. S'il est prévu que nous ne serons pas en mesure de recouvrer la valeur de l'actif net au titre des prestations définies, après avoir tenu compte des exigences de financement minimal pour les services futurs, l'actif net au titre des prestations définies est diminué au montant correspondant au plafond de l'actif.

Lorsque le paiement futur des exigences de financement minimal liées à des services passés donnerait lieu à un excédent net au titre des prestations définies ou à une augmentation d'un excédent, les exigences de financement minimal sont comptabilisées à titre de passifs, dans la mesure où l'excédent ne serait pas entièrement disponible sous forme de remboursements ou de diminution des cotisations futures. Tout excédent net au titre des prestations définies est limité à la valeur actuelle des avantages économiques futurs disponibles, soit sous forme de remboursements futurs du régime, soit sous forme de

diminution des cotisations futures au régime. Une variation du plafond de l'actif n'est pas comptabilisée dans le compte de résultat consolidé dans la mesure où le profit ou la perte découle uniquement d'écarts actuariels.

Lorsque la restructuration d'un régime à prestations définies donne lieu à une compression et à un règlement des obligations, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Régimes de retraite à cotisations définies

Les coûts des régimes à cotisations définies sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel le service est rendu.

Autres avantages à long terme

La CIBC parraine un régime fermé de prestations d'invalidité de longue durée, qui est classé comme une entente prévoyant le versement de prestations définies à long terme. Comme le montant des prestations d'invalidité à long terme n'est pas fonction du nombre d'années de service, l'obligation est constatée lorsqu'il survient un événement donnant lieu à l'obligation de verser les prestations. La CIBC offre également d'autres avantages en soins médicaux et en soins dentaires destinés aux employés en congé d'invalidité de longue durée.

Le montant des autres avantages à long terme est calculé de façon actuarielle au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Aux termes de cette méthode, le montant de l'avantage est actualisé en vue de déterminer sa valeur actuelle. La méthode servant à déterminer le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des avantages à long terme est conforme à la méthode utilisée pour les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Paiements fondés sur des actions

Nous offrons à nos administrateurs et à certains de nos employés des droits à des paiements fondés sur des actions à titre de rémunération.

La charge de rémunération relative aux droits à des paiements fondés sur des actions est comptabilisée à partir de la date de début des années de service jusqu'à la date contractuelle d'acquisition des droits ou, si elle précède cette date, la date à laquelle l'employé devient admissible à la retraite. En ce qui concerne les attributions régulières au cours de la période annuelle de primes incitatives au titre de la rémunération, la date de début des années de service est présumée être le début de l'exercice précédant la date d'attribution. La date de début des années de service relativement à des attributions spéciales en dehors du cycle annuel est la date d'attribution. Le montant de la charge de rémunération comptabilisée est fondé sur les meilleures estimations de la direction quant au nombre de droits à des paiements fondés sur des actions qui devraient être acquis,

et les estimations sont révisées afin de refléter les changements relatifs aux renonciations prévues.

En vertu du programme d'octroi d'actions subalternes (POAS), lorsque les attributions sont réglées par un montant en espèces équivalant aux actions ordinaires, les variations de l'obligation qui découlent des fluctuations du cours des actions ordinaires sont constatées à titre de charge de rémunération dans le compte de résultat consolidé proportionnellement à l'attribution ayant été comptabilisée.

En vertu du Programme d'unités d'actions en fonction du rendement (PUAR), lorsque les attributions sont réglées par un montant en espèces équivalant aux actions ordinaires, les variations de l'obligation qui découlent des fluctuations du cours des actions ordinaires sont constatées à titre de charge de rémunération dans le compte de résultat consolidé proportionnellement à l'attribution ayant été comptabilisée. Le montant de la charge de rémunération comptabilisée est fondé sur les meilleures estimations de la direction quant au nombre de droits à des paiements fondés sur des actions qui devraient être acquis, y compris un facteur de rendement. Ce facteur variera de 75 % à 125 % du nombre initial d'unités attribuées d'après le rendement des actions de la CIBC par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes.

Le régime d'unités à la valeur comptable (UVC) offre une rémunération fondée sur la valeur comptable de la CIBC par action ordinaire. Le montant est constaté d'après les meilleures estimations de la direction relatives au nombre d'UVC dont les droits devraient être acquis, ajusté pour les nouvelles émissions et le rachat d'actions ordinaires ou le versement de dividendes sur actions ordinaires.

La charge de rémunération relative au Régime d'options de souscription d'actions des employés (ROSAE) est fondée sur la juste valeur à la date d'attribution. Lorsque la date de début des années de service précède la date d'attribution, la charge de rémunération est comptabilisée à partir de la date de début des années de service selon la juste valeur estimative de l'attribution à la date d'attribution, la juste valeur estimative étant ajustée à la juste valeur réelle à la date d'attribution. La charge de rémunération entraîne une augmentation correspondante du surplus d'apport. Si le droit au titre du ROSAE est exercé, le produit que nous recevons ainsi que le montant du surplus d'apport comptabilisé sont crédités au capital-actions ordinaire. Si le droit expire, la charge de rémunération demeure dans le surplus d'apport.

La rémunération des administrateurs sous forme d'unités d'actions à dividende différé (UADD) permet au porteur de recevoir un montant en espèces équivalant à une action ordinaire de la CIBC. Nous comptabilisons la charge de rémunération pour chaque UADD attribuée équivalant à la valeur marchande d'une action ordinaire de la CIBC à la date d'attribution à laquelle les UADD sont attribuées. Les variations de l'obligation qui découlent des fluctuations du cours des actions ordinaires sont constatées

à titre de charge ou de crédit de rémunération dans le compte de résultat consolidé de la période au cours de laquelle la variation se produit.

Nos cotisations au Régime d'achat d'actions par les employés (RAAE) sont passées en charges dès qu'elles sont engagées.

L'incidence de la variation du cours de l'action ordinaire sur les paiements fondés sur des actions réglés au comptant en vertu des POAS, PUAR et régimes d'UADD est couverte au moyen de dérivés. Nous avons désigné ces dérivés dans des relations de couverture de flux de trésorerie. Les profits et pertes sur ces dérivés sont constatés dans les autres éléments du résultat global puis reclassés dans la charge de rémunération dans le compte de résultat consolidé sur la période au cours de laquelle les attributions couvertes influent sur le compte de résultat consolidé.

Honoraires et commissions

La comptabilisation des honoraires et des commissions est fonction du but des honoraires et des commissions et de la méthode de comptabilisation des instruments financiers connexes. Les produits gagnés à la réalisation d'un acte important sont comptabilisés une fois que l'acte a été réalisé. Les produits gagnés de la prestation de services sont comptabilisés à titre de produits au fur et à mesure que les services sont rendus. Les produits, qui font partie intégrale du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier, sont comptabilisés à titre d'ajustement du taux d'intérêt effectif.

La rémunération de prise ferme, les honoraires de consultation et les commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières sont constatés à titre de produits au moment où les services connexes sont rendus. Les frais sur les dépôts et les paiements et les produits tirés des assurances sont constatés sur la période pendant laquelle les services connexes sont rendus.

Les honoraires d'administration des cartes incluent les frais d'échange, les frais de retard, les frais sur les avances de fonds et les frais annuels. Les honoraires d'administration des cartes sont constatés à mesure qu'ils sont facturés, sauf les frais annuels, qui sont constatés sur une période de 12 mois.

Les honoraires de gestion de placements et de garde englobent essentiellement les revenus de la gestion de placements, de la gestion de successions et de l'administration de fiducies, et sont comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Les frais payés d'avance sont différés et amortis sur la durée du contrat.

Le revenu tiré des fonds communs de placement est comptabilisé selon la comptabilité d'engagement.

Résultat par action

Nous présentons le résultat de base par action et le résultat dilué par action pour nos actions ordinaires.

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires de

la CIBC par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action correspond au résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires de la CIBC moins les dividendes et les primes sur actions privilégiées non dilutives classées à titre de capitaux propres, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation de la période. Les actions ordinaires diluées tiennent compte de l'effet potentiellement dilutif de i) l'exercice d'options sur actions selon la méthode du rachat d'actions et ii) la conversion des actions privilégiées convertibles en actions ordinaires selon leur valeur de remboursement. Cette méthode permet de calculer le nombre d'actions ordinaires supplémentaires à partir de l'hypothèse que le nombre d'options sur actions en circulation, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen des actions ordinaires pour la période, est exercé puis réduit du nombre d'actions ordinaires censées être rachetées à même le produit de l'exercice hypothétique d'options. En cas de perte applicable aux porteurs d'actions ordinaires de la CIBC, le résultat dilué par action et le résultat de base par action sont identiques.

2. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

En millions de dollars, au	Niveau 1			Niveau 2			Niveau 3			Total	Total	Total
	Cours du marché			Technique d'évaluation – données observables sur le marché			Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché					
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010	31 janvier 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010	31 janvier 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010			
Actifs financiers												
<u>Valeurs du compte de négociation</u>												
Émissions ou garanties par le gouvernement	2 713 \$	3 532 \$	4 158 \$	7 216 \$	4 686 \$	9 965 \$	- \$	- \$	- \$	9 929 \$	8 218 \$	14 123 \$
Titres de participation de sociétés	20 103	19 197	11 819	2 842	2 636	1 089	-	-	-	22 945	21 833	12 908
Titres d'emprunt d'entreprises	6	-	-	1 372	1 201	1 039	-	-	20	1 378	1 201	1 059
Adossées à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	-	773	902	175	557	559	809	1 330	1 461	984
<u>Prêts liés au compte de négociation</u>												
Entreprises et gouvernements	566	257	1 000	-	-	-	18	11	11	584	268	1 011
Total	23 388 \$	22 986 \$	16 977 \$	12 203 \$	9 425 \$	12 268 \$	575 \$	570 \$	840 \$	36 166 \$	32 981 \$	30 085 \$
<u>Valeurs disponibles à la vente</u>												
Émissions ou garanties par le gouvernement	6 478 \$	4 872 \$	6 957 \$	15 370 \$	13 486 \$	8 706 \$	- \$	- \$	- \$	21 848 \$	18 358 \$	15 663 \$
Titres de participation de sociétés	68	115	108	-	-	5	696	718	905	764	833	1 018
Titres d'emprunt d'entreprises	-	-	-	3 001	3 816	2 713	8	9	23	3 009	3 825	2 736
Adossées à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	-	2 054	2 777	3 398	1 151	1 325	1 554	3 205	4 102	4 952
Total	6 546 \$	4 987 \$	7 065 \$	20 425 \$	20 079 \$	14 822 \$	1 855 \$	2 052 \$	2 482 \$	28 826 \$	27 118 \$	24 369 \$
<u>Dérivés</u>												
De taux d'intérêt	5 \$	50 \$	7 \$	22 212 \$	20 008 \$	16 335 \$	84 \$	80 \$	79 \$	22 301 \$	20 138 \$	16 421 \$
De change	-	-	-	5 957	6 068	5 669	-	-	-	5 957	6 068	5 669
De crédit	-	-	-	-	2	5	857	1 019	1 340	857	1 021	1 345
Sur actions	71	133	202	236	291	487	11	10	22	318	434	711
Sur métaux précieux	7	17	-	88	45	25	-	-	-	95	62	25
Autres dérivés sur marchandises	142	135	70	718	412	454	-	-	5	860	547	529
Total	225 \$	335 \$	279 \$	29 211 \$	26 826 \$	22 975 \$	952 \$	1 109 \$	1 446 \$	30 388 \$	28 270 \$	24 700 \$
Valeurs et prêts désignés à leur juste valeur	-	-	-	215	266	605	182	198	270	397	464	875
Total	30 159 \$	28 308 \$	24 321 \$	62 054 \$	56 596 \$	50 670 \$	3 564 \$	3 929 \$	5 038 \$	95 777 \$	88 833 \$	80 029 \$
Passifs financiers												
Dépôts	- \$	- \$	- \$	(1 962) \$	(1 170) \$	(2 397) \$	(571) \$	(583) \$	(891) \$	(2 533) \$ ¹	(1 753) \$ ¹	(3 288) \$ ¹
Emprunts garantis et autres passifs - désignés à la juste valeur	-	-	-	(4)	-	-	(351)	(372)	(359)	(355)	(372)	(359)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(4 418)	(5 150)	(3 793)	(3 941)	(5 166)	(5 880)	-	-	-	(8 359)	(10 316)	(9 673)
Total	(4 418) \$	(5 150) \$	(3 793) \$	(5 907) \$	(6 336) \$	(8 277) \$	(922) \$	(955) \$	(1 250) \$	(11 247) \$	(12 441) \$	(13 320) \$
<u>Dérivés</u>												
De taux d'intérêt	(1) \$	(45) \$	(6) \$	(21 659) \$	(19 667) \$	(16 656) \$	(91) \$	(84) \$	(85) \$	(21 751) \$	(19 796) \$	(16 747) \$
De change	-	-	-	(5 662)	(5 524)	(5 412)	-	-	-	(5 662)	(5 524)	(5 412)
De crédit	-	-	-	-	-	-	(1 645)	(1 787)	(2 061)	(1 645)	(1 787)	(2 061)
Sur actions	(40)	(90)	(178)	(924)	(956)	(428)	(2)	(48)	(57)	(966)	(1 094)	(663)
Sur métaux précieux	(3)	(16)	-	(86)	(34)	(30)	-	-	-	(89)	(50)	(30)
Autres dérivés sur marchandises	(140)	(81)	(86)	(536)	(442)	(335)	(19)	(18)	(29)	(695)	(541)	(450)
Total	(184) \$	(232) \$	(270) \$	(28 867) \$	(26 623) \$	(22 861) \$	(1 757) \$	(1 937) \$	(2 232) \$	(30 808) \$	(28 792) \$	(25 363) \$
Total	(4 602) \$	(5 382) \$	(4 063) \$	(34 774) \$	(32 959) \$	(31 138) \$	(2 679) \$	(2 892) \$	(3 482) \$	(42 055) \$	(41 233) \$	(38 683) \$

1) Comprennent des dépôts désignés à leur juste valeur de 2 291 M\$ (1 523 M\$ au 31 octobre 2011; 2 993 M\$ au 1^{er} novembre 2010) et des dérivés incorporés séparés de 242 M\$ (230 M\$ au 31 octobre 2011; 295 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Au cours du trimestre, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, le profit net constaté dans le compte de résultat consolidé intermédiaire lié aux instruments financiers, dont la juste valeur a été évaluée à l'aide d'une technique d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché, s'est élevé à 23 M\$ (profit net de 163 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2011).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ¹	Latent(e)s ^{1,2}							
31 janvier 2012										
Valeurs et prêts du compte de négociation	570 \$	11 \$	16 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(22) \$	575 \$
Valeurs disponibles à la vente	2 052	11	(6)	(9)	-	203	-	(184)	(212)	1 855
Valeurs désignées à leur juste valeur	198	3	(12)	-	-	-	-	-	(7)	182
Actifs dérivés	1 109	2	(98)	-	-	-	-	-	(61)	952
Total de l'actif	3 929 \$	27 \$	(100) \$	(9) \$	- \$	203 \$	- \$	(184) \$	(302) \$	3 564 \$
Dépôts ³	(583) \$	1 \$	6 \$	- \$	- \$	- \$	(12) \$	2 \$	15 \$	(571) \$
Emprunts garantis - désignés à leur juste valeur	(372)	-	3	-	-	-	-	18	-	(351)
Passifs dérivés	(1 937)	5	81	-	-	-	-	-	94	(1 757)
Total du passif	(2 892) \$	6 \$	90 \$	- \$	- \$	- \$	(12) \$	20 \$	109 \$	(2 679) \$
31 octobre 2011										
Valeurs et prêts du compte de négociation	591 \$	(84) \$	82 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(1) \$	(18) \$	570 \$
Valeurs disponibles à la vente	2 459	170	(17)	(149)	-	39	(227)	-	(223)	2 052
Valeurs désignées à leur juste valeur	217	4	(7)	-	-	-	-	-	(16)	198
Actifs dérivés	982	(66)	219	-	-	-	1	-	(27)	1 109
Total de l'actif	4 249 \$	24 \$	277 \$	(149) \$	- \$	39 \$	(226) \$	(1) \$	(284) \$	3 929 \$
Dépôts ³	(680) \$	27 \$	54 \$	- \$	12 \$	- \$	- \$	4 \$	- \$	(583) \$
Emprunts garantis - désignés à leur juste valeur	(371)	-	(2)	-	-	-	-	1	-	(372)
Passifs dérivés	(1 769)	21	(238)	-	-	-	(1)	2	48	(1 937)
Total du passif	(2 820) \$	48 \$	(186) \$	- \$	12 \$	- \$	(1) \$	7 \$	48 \$	(2 892) \$

1) Comprend les profits et les pertes de change.

2) Profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Comprennent des dépôts désignés à leur juste valeur de 432 M\$ (432 M\$ au 31 octobre 2011; 651 M\$ au 1^{er} novembre 2010) et des dérivés incorporés séparés de 139 M\$ (151 M\$ au 31 octobre 2011; 240 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Les techniques d'évaluation qui utilisent des données inobservables sur le marché servent à certains instruments financiers, y compris nos activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Les titres adossés à des créances mobilières (TACM) sont sensibles aux écarts de taux, que nous considérons comme étant des données inobservables sur le marché.

Les dépôts désignés à leur juste valeur qui ne sont pas gérés au titre de nos positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation sont sensibles aux écarts de taux inobservables, lesquels sont déterminés par des hypothèses d'extrapolation et de corrélation.

Certains billets désignés à leur juste valeur (classés à titre d'emprunts garantis) émis par une fiducie de titrisation que nous consolidons sont sensibles aux écarts de taux inobservables, lesquels sont évalués par rapport à des émissions similaires de TACM.

Certains dérivés incorporés séparés, en raison de leur complexité et de leur structure particulière, exigent que des hypothèses et des jugements importants soient posés à l'égard des données et des techniques d'évaluation, ce que nous considérons comme des données inobservables.

Le fait de substituer une ou plusieurs des hypothèses que nous utilisons dans l'évaluation à la juste valeur de ces instruments par des hypothèses possibles raisonnables aurait l'incidence suivante sur le résultat net ou sur les autres éléments du résultat global.

Nos expositions au risque de crédit structuré non couvert dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation sont sensibles aux variations de l'évaluation à la valeur de marché, généralement en fonction des cours indicatifs des courtiers et aux modèles internes. Un changement défavorable de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos positions sous-jacentes entraînerait des pertes d'environ 72 M\$, exclusion faite des positions non couvertes dans des titres autres que du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation classées comme prêts, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

Nos positions couvertes font intervenir deux catégories de sensibilité, la première ayant trait à notre portefeuille de prêts couvert et la seconde, à nos expositions à la juste valeur couvertes. Étant donné que les prêts couverts au bilan sont comptabilisés au coût amorti et que les dérivés de crédit connexes sont évalués à leur juste valeur, une augmentation de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché des dérivés de crédit structuré couverts pourrait entraîner un profit net d'environ 13 M\$, en présumant que les ratios courants liés aux rajustements de l'évaluation du crédit (REC) demeurent inchangés. Une diminution de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos expositions à la juste valeur au bilan et une augmentation de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de tous les dérivés de crédit structuré couverts pourraient donner lieu à une perte nette d'environ 20 M\$, en présumant que les ratios courants liés aux REC demeurent inchangés.

Une hausse de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché des dérivés de crédit non appariés, pour lesquels nous avons souscrit une protection sans avoir d'exposition liée aux actifs sous-jacents, n'entraînerait ni profit important ni perte importante, en présumant que les ratios courants liés aux REC demeurent inchangés.

Une réduction de 10 % des débiteurs, nette des REC des garants financiers, entraînerait une perte nette d'environ 41 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de nos TACM au bilan qui sont évalués au moyen d'écart de taux et de liquidités inobservables entraînerait une diminution des autres éléments du résultat global d'environ 113 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains de nos dépôts désignés à leur juste valeur, qui ne sont pas gérés au titre de nos positions détenues dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation, et qui sont évalués au moyen de données inobservables comprenant les écarts de taux obtenus par

corrélation et par extrapolation, entraînerait un profit d'environ 4 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains de nos billets désignés à leur juste valeur (classés à titre d'emprunts garantis) émis par une fiducie de titrisation que nous consolidons et qui sont évalués au moyen d'écart de taux inobservables entraînerait un profit d'environ 35 M\$.

Une réduction de 10 % dans l'évaluation à la valeur de marché de certains dérivés incorporés séparés, calculés selon des modèles d'évaluation examinés de près à l'interne, donnerait lieu à un profit d'environ 14 M\$.

Option de la juste valeur

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, l'incidence des variations du risque de crédit sur nos passifs désignés à leur juste valeur en cours représentait une perte de 1 M\$ (perte de 1 M\$ au 31 octobre 2011; néant au 31 janvier 2011).

3. Valeurs mobilières

En millions de dollars, au	31 janvier 2012				31 octobre 2011				1 ^{er} novembre 2010			
	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs disponibles à la vente												
Valeurs émises ou garanties par :												
Gouvernement du Canada	6 059 \$	94 \$	(4) \$	6 149 \$	4 802 \$	39 \$	(7) \$	4 834 \$	4 768 \$	5 \$	(2) \$	4 771 \$
Autres gouvernements canadiens	6 606	146	(41)	6 711	6 159	69	(2)	6 226	4 182	81	-	4 263
Trésor des États-Unis	5 888	11	(1)	5 898	3 653	8	-	3 661	3 343	5	-	3 348
Gouvernements d'autres pays	3 080	37	(27)	3 090	3 607	40	(10)	3 637	3 251	47	(17)	3 281
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 008	38	(1)	2 045	2 752	46	(2)	2 796	3 374	50	(3)	3 421
Titres adossés à des créances mobilières	1 144	16	-	1 160	1 287	19	-	1 306	1 538	30	(37)	1 531
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	2 979	25	(21)	2 983	3 800	18	(18)	3 800	2 659	18	(1)	2 676
Titres de participation de sociétés ouvertes	38	30	-	68	69	46	-	115	68	45	-	113
Titres d'emprunt de sociétés fermées	25	1	-	26	25	-	-	25	52	9	(1)	60
Titres de participation de sociétés fermées	431	273	(8)	696	446	277	(5)	718	561	357	(13)	905
	28 258 \$	671 \$	(103) \$	28 826 \$	26 600 \$	562 \$	(44) \$	27 118 \$	23 796 \$	647 \$	(74) \$	24 369 \$

Au 31 janvier 2012, le coût amorti de 133 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (157 valeurs au 31 octobre 2011; 151 valeurs au 1^{er} novembre 2010) dépassait leur juste valeur de 103 M\$ (44 M\$ au 31 octobre 2011, 74 M\$ au 1^{er} novembre 2010). Seize valeurs disponibles à la vente (dix-sept valeurs disponibles à la vente au 31 octobre 2011; huit valeurs au 1^{er} novembre 2010) ont affiché une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit de 5 M\$ (3 M\$ au 31 octobre 2011; 4 M\$ au 1^{er} novembre 2010).

Reclassement des instruments financiers

En vertu des changements apportés en octobre 2008 à l'IAS 39, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*, et à l'IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*, du *Manuel de l'ICCA*, il est permis, dans de rares circonstances, que certains actifs financiers détenus à des fins de négociation soient reclassés comme prêts et créances et comme disponibles à la vente. En raison de ces modifications, nous avons reclassé certaines valeurs comme prêts et créances et comme disponibles à la vente avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2008. Les tableaux suivants ne comprennent pas les titres privilégiés de la fiducie, car ceux-ci ont été reclassés de la catégorie des prêts et créances à la catégorie des valeurs désignées à leur juste valeur à la date de transition aux IFRS, soit le 1^{er} novembre 2010. Nous n'avons pas reclassé de titres au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012.

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables, les justes valeurs ainsi que les résultats et les pertes propres aux actifs reclassés :

En millions de dollars, au	31 janvier 2012		31 octobre 2011		1 ^{er} novembre 2010	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant comme prêts et créances	4 017 \$	4 135 \$	4 077 \$	4 219 \$	5 850 \$	5 998 \$
Actifs détenus à des fins de transaction reclassés auparavant comme valeurs disponibles à la vente	20	20	33	33	55	55
Total des actifs financiers reclassés	4 037 \$	4 155 \$	4 110 \$	4 252 \$	5 905 \$	6 053 \$

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Résultat net (perte nette) (avant impôt) comptabilisé(e) sur actifs reclassés			
Produits d'intérêts	27 \$	28 \$	15 \$
Pertes de valeur	-	(25)	-
	27 \$	3 \$	15 \$
Résultat net (perte nette) (avant impôt) si le reclassement n'avait pas eu lieu			
Sur les actifs détenus à des fins de négociation reclassés auparavant comme prêts et créances	24 \$	(96) \$	54 \$
Sur les actifs détenus à des fins de négociation reclassés auparavant comme valeurs disponibles à la vente	-	1	-
	24 \$	(95) \$	54 \$

Les taux d'intérêt effectifs sur les valeurs détenues à des fins de négociation auparavant reclassées comme disponibles à la vente variaient entre 3 % et 13 %, et les flux de trésorerie recouvrables prévus étaient de 1,2 G\$, à la date de leur reclassement. Les taux d'intérêt effectifs sur les valeurs détenues à des fins de négociation auparavant reclassées comme prêts et créances variaient entre 4 % et 10 %, et les flux de trésorerie recouvrables prévus étaient de 7,9 G\$ en date de leur reclassement.

4. Prêts

Provision pour pertes sur créances

En millions de dollars		Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le		
		Provision individuelle	Provision collective	Provision totale
31 janvier 2012	Solde au début de la période	366 \$	1 485 \$	1 851 \$
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	56	282	338
	Radiations	(4)	(318)	(322)
	Recouvrements	1	39	40
	Produits d'intérêts sur prêts douteux	(12)	(4)	(16)
	Divers	4	-	4
	Solde à la fin de la période	411 \$	1 484 \$	1 895 \$
Se compose de ce qui suit :				
	Prêts	411 \$	1 438 \$	1 849 \$
	Facilités de crédit inutilisées¹	-	46	46
31 octobre 2011	Solde au début de la période	361 \$	1 507 \$	1 868 \$
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	64	242	306
	Radiations	(69)	(294)	(363)
	Recouvrements	3	33	36
	Produits d'intérêts sur prêts douteux	(7)	(3)	(10)
	Divers	14	-	14
	Solde à la fin de la période	366 \$	1 485 \$	1 851 \$
Se compose de ce qui suit :				
	Prêts	366 \$	1 437 \$	1 803 \$
	Facilités de crédit inutilisées¹	-	48	48
31 janvier 2011	Solde au début de la période	345 \$	1 605 \$	1 950 \$
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	21	262	283
	Radiations	(1)	(313)	(314)
	Recouvrements	2	34	36
	Produits d'intérêts sur prêts douteux	(10)	(4)	(14)
	Divers	(3)	(1)	(4)
	Solde à la fin de la période	354 \$	1 583 \$	1 937 \$
Se compose de ce qui suit :				
	Prêts	354 \$	1 520 \$	1 874 \$
	Facilités de crédit inutilisées¹	-	63	63

1) Comprises dans les autres passifs du bilan consolidé intermédiaire.

Prêts douteux

En millions de dollars, au	31 janvier 2012			31 octobre 2011			1 ^{er} novembre 2010					
	Prêts douteux, montant brut	Provision individuelle	Provision collective ¹	Prêts douteux, montant net	Prêts douteux, montant brut	Provision individuelle	Provision collective ¹	Prêts douteux, montant net	Prêts douteux, montant brut	Provision individuelle	Provision collective ¹	Prêts douteux, montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	521 \$	- \$	36 \$	485 \$	524 \$	1 \$	32 \$	491 \$	550 \$	1 \$	29 \$	520 \$
Particuliers	294	9	174	111	291	8	173	110	304	6	188	110
Entreprises et gouvernements	1 169	402	30	737	1 102	357	31	714	1 080	338	34	708
Total des prêts douteux²	1 984 \$	411 \$	240 \$	1 333 \$	1 917 \$	366 \$	236 \$	1 315 \$	1 934 \$	345 \$	251 \$	1 338 \$

- Tranche de la provision collective relative aux prêts douteux, qui sont généralement des prêts en souffrance depuis 90 jours. En outre, nous avons une provision collective de 1 244 M\$ (1 249 M\$ au 31 octobre 2011 et 1 354 M\$ au 1^{er} novembre 2010) à l'égard de soldes non douteux.
- Le solde moyen des prêts douteux bruts pour le trimestre clos le 31 janvier 2012 totalisait 1 908 M\$ (1 916 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2011).

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

En millions de dollars, au		Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
31 janvier 2012	Prêts hypothécaires à l'habitation	1 997 \$	694 \$	318 \$	3 009 \$
	Particuliers	461	128	30	619
	Cartes de crédit	756	237	152	1 145
	Entreprises et gouvernements	156	128	22	306
		3 370 \$	1 187 \$	522 \$	5 079 \$
31 octobre 2011	Prêts hypothécaires à l'habitation	2 048 \$	711 \$	344 \$	3 103 \$
	Particuliers	474	115	30	619
	Cartes de crédit	844	234	163	1 241
	Entreprises et gouvernements	137	92	27	256
		3 503 \$	1 152 \$	564 \$	5 219 \$
1 ^{er} novembre 2010	Prêts hypothécaires à l'habitation	2 298 \$	853 \$	332 \$	3 483 \$
	Particuliers	496	129	34	659
	Cartes de crédit	977	248	141	1 366
	Entreprises et gouvernements	318	217	20	555
		4 089 \$	1 447 \$	527 \$	6 063 \$

5. Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées comprennent les entités ad hoc, qui sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini.

Nous consolidons une entité structurée lorsque la substance de la relation indique que nous exerçons un contrôle sur l'entité structurée.

Entités structurées consolidées

Nous consolidons les entités structurées suivantes :

Fonds soutenu par la CIBC

Nous soutenons un fonds multicédants au Canada qui acquiert des actifs financiers d'un client, puis émet du papier commercial adossé à des créances (PCAC) aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Le vendeur faisant des affaires avec le fonds multicédants continue de gérer les actifs et peut subir des pertes sur créances sur ces actifs, en raison du mécanisme de surdimensionnement. Nous détenons tout le PCAC en circulation.

Fiducies de titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation

Clear Trust (Clear) octroie des prêts hypothécaires de premier ordre garantis canadiens et des prêts hypothécaires de quasi premier ordre ou assortis d'une cote Alt-A non garantis canadiens. Clear vend ces prêts

hypothécaires à Crisp Trust (Crisp). Crisp finance l'acquisition de ces prêts hypothécaires au moyen de l'émission de papier commercial à des investisseurs tiers, garanti par les prêts hypothécaires. Nous fournissons des fonds de réserve et des facilités de liquidité à Crisp qui nous oblige à fournir du financement, sous réserve du respect de certaines conditions.

Les passifs liés au papier commercial sont présentés à titre d'emprunts garantis dans le bilan consolidé intermédiaire.

Fiducies de titrisation de créances sur cartes de crédit

Nous vendons des créances sur cartes de crédit à Cards II Trust (Cards II). Cards II acquiert une quote-part de portefeuilles désignés avec le produit tiré de l'émission de billets. Nous vendons également des créances sur cartes de crédit à Broadway Trust (Broadway). Broadway acquiert des créances sur cartes de crédit liées à des comptes individuels clairement désignés avec le produit tiré de l'émission de billets.

Les opérations de titrisation de créances sur cartes de crédit sont des opérations de titrisation à rechargement, en ce sens que de nouvelles créances sur cartes de crédit sont vendues à Cards II et à Broadway à chaque période afin de reconstituer les créances, à mesure que les clients de cartes de crédit remboursent leurs soldes.

Les billets sont présentés à titre d'emprunts garantis dans le bilan consolidé intermédiaire.

CIBC Capital Trust

Nous avons émis des billets de dépôt de premier rang à CIBC Capital Trust (Capital Trust). Capital Trust finance l'acquisition au moyen de l'émission de billets de catégorie 1 de la CIBC (billets) dont l'échéance correspond à celle des billets de dépôt de premier rang. Les billets sont

admissibles au traitement en tant que fonds propres réglementaires de première catégorie.

Garant d'obligations sécurisées

En vertu du programme d'obligations sécurisées, nous émettons des obligations sécurisées, qui représentent des obligations inconditionnelles, non subordonnées et non garanties de la CIBC adossées à un bloc de prêts hypothécaires assurés. En vertu de ce programme, nous transférons les prêts hypothécaires à CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership (le Garant), qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations, dans l'éventualité où la CIBC devenait insolvable.

Entités structurées non consolidées

Les entités structurées suivantes ne sont pas consolidées par la CIBC.

Fonds soutenus par la CIBC

Nous soutenons un fonds monocédaient et plusieurs fonds multicédants non consolidés au Canada. Nos fonds multicédants acquièrent des blocs d'actifs financiers de nos clients, puis émettent du PCAC aux investisseurs pour financer ces acquisitions. Notre fonds monocédaient acquiert des blocs d'actifs financiers de nos clients et finance ces acquisitions au moyen d'une facilité de crédit fournie par une syndication d'institutions financières. Les vendeurs faisant des affaires avec les fonds peuvent continuer de gérer les actifs et peuvent subir des pertes sur créances sur ces actifs, généralement en raison du mécanisme de surdimensionnement ou d'une autre forme de droits conservés. Les fonds peuvent obtenir des améliorations des modalités de crédit auprès de tiers.

Nous pouvons généralement fournir aux fonds des facilités de garantie de liquidité pour papier commercial et des services de distribution de titres, de comptabilité, de gestion des liquidités et d'exploitation. Les facilités de liquidité pour les fonds que nous soutenons offertes aux investisseurs externes exigent que nous offrions du financement, sous réserve que certaines conditions relativement aux fonds soient remplies, pour acquérir les actifs productifs.

Nous sommes tenus de maintenir certaines cotes à l'égard des dettes à long terme ou à court terme relativement aux facilités de liquidité fournies aux fonds que nous soutenons. Si nous obtenons une cote plus basse que le minimum requis, et que nous n'arrivons pas à mettre en œuvre des arrangements satisfaisant aux exigences des agences de notation qui notent le PCAC émis par les fonds, nous pourrions devoir prévoir du financement dans un compte d'entiercement relativement à nos engagements en matière de liquidités.

Nous pouvons également agir à titre de contrepartie dans des contrats de dérivés conclus par les fonds en vue de convertir le rendement des actifs sous-jacents pour

répondre aux besoins des investisseurs des fonds ou limiter le risque de taux d'intérêt des fonds.

Tous les honoraires gagnés dans les activités avec les fonds sont établis selon le marché.

Entités émettrices de TAC flux groupés structurés par la CIBC

Nous détenons des positions dans des entités émettrices structurées de titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés) par l'intermédiaire d'investissements dans ces entités émettrices structurées ou de dérivés de crédit vendus se reportant à ces entités émettrices structurées. Nous pouvons également offrir des facilités de liquidité ou d'autres facilités de crédit. Les entités émettrices structurées sont financées au moyen de l'émission de tranches de titres de premier rang ou de titres secondaires. Nous pouvons détenir une partie de ces tranches de titres de premier rang ou de titres secondaires.

Nous avons réduit nos activités de structuration d'entités émettrices de TAC flux groupés dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation. Nos positions à l'égard des entités émettrices de TAC flux groupés découlent principalement de notre participation antérieure à titre d'agents de structuration et de placement pour des entités émettrices de TAC flux groupés.

Entités émettrices structurées par des tiers – activités de crédit structuré en voie de liquidation

Tout comme pour nos activités structurées, nous avons aussi réduit nos activités liées aux entités émettrices structurées par des tiers dans notre portefeuille de crédit structuré en voie de liquidation. Ces positions étaient initialement négociées au moment de l'intermédiation, de la corrélation et de la négociation, activités qui nous ont permis de dégager une marge sur les positions appariées.

Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies

Tout comme pour nos entités émettrices structurées par des tiers – activités de crédit structurées en voie de liquidation, nous détenons des placements dans des entités émettrices structurées par des tiers et avons des facilités de liquidité avec celles-ci par l'intermédiaire de nos activités de trésorerie et de négociation.

Structures de placement sans transformation

Nous avons une exposition à des parts de fonds de placement gérés par la CIBC ou par des tiers, ou nous détenons des billets qui y sont indexés. Nous concluons des dérivés sur actions avec des fonds de placement gérés par des tiers afin de transférer le rendement de ces fonds de référence. Ces transactions procurent aux investisseurs de fonds de placement gérés par des tiers l'exposition qu'ils recherchent à l'égard des fonds de référence, et ce, de manière efficace sur le plan fiscal.

Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux

Nous avons vendu des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une entente de transfert de flux de trésorerie sans transformation à une fiducie qui titrise ces prêts en certificats de propriété détenus par divers investisseurs externes. Nous continuons à fournir des services de gestion spéciale à l'égard de ces prêts hypothécaires en échange d'honoraires établis au taux du marché.

Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des entités structurées qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. L'exposition maximale comprend la valeur comptable des placements non couverts, les montants notionnels pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants notionnels, nets du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit non couverts vendus sur les actifs de référence des entités structurées. L'incidence du REC n'est pas prise en compte dans le tableau ci-dessous.

En millions de dollars, au		Fonds soutenus par la CIBC	Entités émettrices de TAC flux groupées structurées par la CIBC	Entités émettrices structurées par des tiers		Structures de placement sans transformation	Fiducies de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux
				Activités en voie de liquidation	Activités poursuivies		
31 janvier 2012	Actif au bilan¹						
	Valeurs du compte de négociation	8 \$	- \$	557 \$	124 \$	1 639 \$	- \$
	Valeurs disponibles à la vente	-	2	22	1 139	-	5
	Valeurs désignées à leur juste valeur	-	-	182	47	-	-
	Prêts	79	264	3 658	32	-	-
	Dérivés ²	-	-	-	-	11	-
		87 \$	266 \$	4 419 \$	1 342 \$	1 650 \$	5 \$
	Passif au bilan¹						
	Dérivés ²	- \$	33 \$	1 476 \$	- \$	67 \$	- \$
		- \$	33 \$	1 476 \$	- \$	67 \$	- \$
	Placements et prêts	87 \$	266 \$	4 419 \$	1 342 \$	1 639 \$	5 \$
	Montant notionnel au titre de dérivés vendus, net des pertes de juste valeur	-	228	3 219	-	-	-
	Liquidités et facilités de crédit	1 299	41	389	18	-	-
	Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus	-	(421)	(6 591)	(47)	(1 639)	-
	Risque maximal de perte, net des couvertures	1 386 \$	114 \$	1 436 \$	1 313 \$	- \$	5 \$
31 octobre 2011	Actif au bilan¹						
	Valeurs du compte de négociation	3 \$	- \$	558 \$	199 \$	520 \$	- \$
	Valeurs disponibles à la vente	-	2	2	1 320	-	5
	Valeurs désignées à leur juste valeur	-	-	183	73	-	-
	Prêts	77	290	3 754	34	-	-
	Dérivés ²	-	-	-	-	16	-
		80 \$	292 \$	4 497 \$	1 626 \$	536 \$	5 \$
	Passif au bilan¹						
	Dérivés ²	- \$	37 \$	1 545 \$	- \$	44 \$	- \$
		- \$	37 \$	1 545 \$	- \$	44 \$	- \$
	Placements et prêts	80 \$	292 \$	4 497 \$	1 626 \$	520 \$	5 \$
	Montant notionnel au titre de dérivés vendus, net des pertes de juste valeur	-	247	3 285	-	-	-
	Liquidités et facilités de crédit	1 297	42	391	16	-	-
	Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus	-	(459)	(6 768)	(73)	(520)	-
	Risque maximal de perte, net des couvertures	1 377 \$	122 \$	1 405 \$	1 569 \$	- \$	5 \$
1^{er} novembre 2010	Actif au bilan¹						
	Valeurs du compte de négociation	110 \$	- \$	809 \$	32 \$	- \$	- \$
	Valeurs disponibles à la vente	-	5	14	1 541	-	5
	Valeurs désignées à leur juste valeur	-	9	270	205	-	-
	Prêts	72	434	6 711	-	-	-
	Dérivés ²	-	-	-	-	126	-
		182 \$	448 \$	7 804 \$	1 778 \$	126 \$	5 \$
	Passif au bilan¹						
	Dérivés ²	- \$	36 \$	1 762 \$	- \$	2 \$	- \$
		- \$	36 \$	1 762 \$	- \$	2 \$	- \$
	Placements et prêts	182 \$	448 \$	7 804 \$	1 778 \$	- \$	5 \$
	Montant notionnel au titre de dérivés vendus, net des pertes de juste valeur	-	353	4 287	-	-	-
	Liquidités et facilités de crédit	2 182	50	585	-	-	-
	Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus	-	(668)	(10 165)	(237)	-	-
	Risque maximal de perte, net des couvertures	2 364 \$	183 \$	2 511 \$	1 541 \$	- \$	5 \$

- 1) Exclut les entités structurées créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association (Freddie Mae), la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae).
- 2) Comprennent les swaps sur défaillance et les swaps sur rendement total vendus en vertu desquels nous assumons des risques et excluent tous les autres dérivés.

Décomptabilisation des actifs financiers

Nous concluons, dans le cours normal des activités, des transactions en vertu desquelles nous transférons des actifs financiers comptabilisés directement à des tiers, mais nous conservons la quasi-totalité des risques et avantages liés à ces actifs. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent des flux de rentrées associés aux actifs. En raison de la conservation des risques, les actifs financiers transférés ne sont pas décomptabilisés, et ces transferts sont comptabilisés à titre d'opérations d'emprunts garantis.

La majorité de nos actifs financiers cédés aux entités non consolidées qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation sont : i) des prêts hypothécaires à l'habitation dans le cas de transactions de titrisation, ii) des valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension et iii) des valeurs prêtées en vertu d'ententes de prêts de valeurs.

Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation

Nous titrisons des blocs de prêts hypothécaires à l'habitation entièrement garantis à taux fixe et à taux variable par la création de titres adossés à des créances hypothécaires (TACH) assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, aux termes du programme de TACH assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, soutenu par la SCHL. Conformément au programme d'Obligations hypothécaires du Canada, soutenu par la SCHL, nous vendons des TACH à une fiducie de titrisation soutenue par le gouvernement qui émet des titres aux investisseurs. Nous ne consolidons pas la fiducie de titrisation. Nous pouvons agir à titre de contrepartie à des swaps de taux d'intérêt aux termes desquels nous versons à la fiducie les intérêts à payer aux investisseurs et

recevons les intérêts sur les TACH. Nous avons également vendu des TACH directement à la SCHL aux termes du Programme d'achat de prêts hypothécaires du gouvernement du Canada ainsi qu'à d'autres investisseurs tiers.

La vente des blocs de prêts hypothécaires qui comprennent les TACH assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* n'est pas admissible à la décomptabilisation, car nous conservons les risques de remboursement anticipé, de crédit et de taux d'intérêt associés aux prêts hypothécaires, ce qui représente la quasi-totalité des risques et avantages. Par conséquent, les prêts hypothécaires continuent de figurer dans notre bilan consolidé et sont présentés au coût amorti. Nous comptabilisons également le produit au comptant tiré de la titrisation à titre de passif lié aux emprunts garantis.

Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension

Nous concluons des ententes aux termes desquelles nous vendons des valeurs, mais nous concluons simultanément des ententes de rachat de ces valeurs à un prix fixe et à une date ultérieure. Nous conservons ainsi la quasi-totalité des risques et avantages. Par conséquent, les valeurs continuent de figurer dans notre bilan consolidé.

Valeurs prêtées en échange de garanties au comptant

Nous concluons des ententes aux termes desquelles nous prêtons des valeurs qui nous seront rendues à une date ultérieure. Nous conservons ainsi la quasi-totalité des risques et avantages. Par conséquent, les valeurs continuent de figurer dans notre bilan consolidé.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et des passifs financiers associés :

En millions de dollars, au	31 janvier 2012	31 octobre 2011	1 ^{er} novembre 2010
Valeur comptable des actifs transférés			
Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation ¹	33 083 \$	34 224 \$	32 413 \$
Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension ²	10 846	8 564	20 651
Valeurs prêtées en échange de garanties au comptant ^{2, 3}	2 201	2 850	4 306
	46 130 \$	45 638 \$	57 370 \$
Valeur comptable des passifs associés	46 827 \$	46 366 \$	57 758 \$

1) Comprennent un montant de 2,4 G\$ (3,4 G\$ au 31 octobre 2011; 3,4 G\$ au 1^{er} novembre 2010) de prêts hypothécaires sous-jacents aux TACH détenus par des contreparties de la SCHL à titre de garanties en vertu de mises en pension. Certains soldes de liquidités en transit liés au processus de titrisation s'élevant à 787 M\$ (882 M\$ au 31 octobre 2011; 729 M\$ au 1^{er} novembre 2010) ont servi à réduire ces soldes.

2) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.

3) Ne comprennent pas les valeurs prêtées en échange de valeurs données en garantie, totalisant 12,1 G\$ (10,9 G\$ au 31 octobre 2011; 12,4 G\$ au 1^{er} novembre 2010).

De plus, nous avons titrisé 20,5 G\$ (16,1 G\$ au 31 octobre 2011; 16,4 G\$ au 1^{er} novembre 2010) de prêts hypothécaires non transférés à des parties externes.

6. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions, pour les trois mois clos le	31 janvier 2012		31 octobre 2011		31 janvier 2011	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	400 534 211	7 376 \$	398 856 434	7 254 \$	392 738 700	6 804 \$
Émission en vertu de :						
Régime d'options sur actions	573 490	39	121 279	9	488 723	26
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires	1 319 517	99	1 328 090	97	1 340 870	99
Régime d'achat d'actions par les employés	309 221	23	267 208	20	284 203	22
	402 736 439	7 537 \$	400 573 011	7 380 \$	394 852 496	6 951 \$
Actions autodétenues	(8 050)	-	(38 800)	(4)	(4 000)	-
Solde à la fin de la période	402 728 389	7 537 \$	400 534 211	7 376 \$	394 848 496	6 951 \$

Actions privilégiées

Le 31 janvier 2012, nous avons racheté la totalité des 18 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 31, d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, à un prix de 26,00 \$ l'action.

Ratios et fonds propres réglementaires

Nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au	31 janvier 2012	31 octobre 2011 ¹
Fonds propres		
Fonds propres de première catégorie	15 977 \$ ²	16 208 \$
Total des fonds propres réglementaires	20 227 ²	20 287
Actif pondéré en fonction du risque		
Risque de crédit	90 551 \$	90 110 \$
Risque de marché	2 506	1 646
Risque opérationnel	18 423	18 212
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	111 480 \$	109 968 \$
Ratios des fonds propres		
Ratio des fonds propres de première catégorie	14,3 %	14,7 %
Ratio du total des fonds propres	18,1 %	18,4 %
Ratio actif/fonds propres	16,7 x	16,0 x

1) Les mesures concernant les fonds propres réglementaires pour l'exercice de 2011 sont calculées selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et n'ont pas été retraitées selon les IFRS.

2) Le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres incluent le choix de se prévaloir de la dispense transitoire relative aux IFRS du BSIF.

Au cours du trimestre, nous nous sommes conformés à l'ensemble des exigences réglementaires en matière de fonds propres.

Incidence du choix de se prévaloir de la dispense transitoire relative aux IFRS du BSIF

Lors de la transition aux IFRS, nous avons exclu du total de l'actif les prêts hypothécaires titrisés vendus au moyen de programmes de la SCHL aux fins du calcul du ratio actif/fonds propres, et ce, jusqu'au 31 mars 2010 inclusivement, comme il était autorisé en vertu des lignes directrices en matière de suffisance du capital publiées par le BSIF. De plus, conformément à ces lignes directrices, les institutions financières peuvent choisir d'appliquer progressivement l'incidence de la transition aux IFRS sur leurs fonds propres réglementaires sur cinq trimestres à compter du 1^{er} novembre 2011. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2012, nous avons appliqué progressivement aux fonds propres de première catégorie un montant de 274 M\$ lié à l'incidence négative de la transition aux IFRS, ce qui représente un cinquième de l'incidence négative globale de 1,37 G\$ liée à notre transition aux IFRS sur les fonds propres de première catégorie. En vertu de ces lignes directrices, le montant admissible relatif à l'application progressive était composé principalement d'ajustements des résultats non distribués et d'un changement de la consolidation proportionnelle à la méthode de la mise en équivalence de nos coentreprises.

Si nous n'avions pas choisi d'appliquer progressivement l'incidence de la transition aux IFRS aux fonds propres de première catégorie, nos ratios de fonds propres et notre ratio actif/fonds propres au 31 janvier 2012 se seraient établis ainsi :

Ratio des fonds propres de première catégorie	13,4 %
Ratio du total des fonds propres	17,2 %
Ratio actif/fonds propres	17,5 x

7. Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Régimes de retraite à prestations définies			
Régimes de retraite	33 \$	30 \$	30 \$
Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	8	7	7
Total de la charge au titre des régimes de retraite à prestations définies	41 \$	37 \$	37 \$
Régimes de retraite à cotisations définies			
Régimes de retraite de la CIBC	3 \$	3 \$	3 \$
Régimes de retraite d'État ¹	20	19	20
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	23 \$	22 \$	23 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada / Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des É.-U.

8. Impôt sur le résultat

Actif et passif d'impôt différé

Au 31 janvier 2012, nous disposons d'un montant brut d'actif d'impôt différé de 645 M\$ (676 M\$ au 31 octobre 2011; 1 188 M\$ au 1^{er} novembre 2010) avant la provision pour moins-value de 32 M\$ (32 M\$ au 31 octobre 2011; 66 M\$ au 1^{er} novembre 2010), et d'un montant brut de passif d'impôt différé de 39 M\$ (51 M\$ au 31 octobre 2011; néant au 1^{er} novembre 2010).

Les normes comptables exigent qu'une provision pour moins-value soit établie lorsqu'il est probable que la totalité ou qu'une partie de l'actif d'impôt différé ne sera pas réalisée avant son échéance. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous sommes d'avis, d'après toutes les informations dont nous disposons, qu'il est probable que tous les actifs d'impôt différé, nets de la provision pour moins-value, seront réalisés.

Enron

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3,0 G\$ se rapportant au règlement lié à Enron en 2005 et aux frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. Le 21 décembre 2011, dans le cadre d'une requête de la CIBC en vue de faire radier les réponses de la Couronne, la Cour canadienne de l'impôt a radié certaines parties des réponses et a ordonné à la Couronne de déposer des réponses amendées dans les 60 jours suivant l'ordonnance. La Couronne et la CIBC en ont toutes deux appelé de cette décision.

Si nous réussissions à défendre notre position fiscale en entier, nous comptabiliserions une économie d'impôts additionnelle de 214 M\$ et un remboursement d'intérêts imposables d'environ 177 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôts additionnelle d'environ 862 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 123 M\$ nous incomberaient.

9. Résultat par action

En millions de dollars, sauf les données sur les actions	Pour les trois mois clos le		
	31 janvier 2012	31 octobre 2011	31 janvier 2011
Résultat de base par action			
Résultat net applicable aux actionnaires	832 \$	754 \$	760 \$
Dividendes et primes sur actions privilégiées	56	38	42
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	776 \$	716 \$	718 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	401 099	399 105	393 193
Résultat de base par action	1,94 \$	1,80 \$	1,82 \$
Résultat dilué par action			
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	776 \$	716 \$	718 \$
Ajouter : Dividendes sur actions privilégiées convertibles	-	2	12
Résultat net applicable aux actions ordinaires diluées	776 \$	718 \$	730 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	401 099	399 105	393 193
Ajouter : Actions privilégiées convertibles (en milliers) ¹	-	2 235	12 258
Options sur actions pouvant être exercées ² (en milliers)	514	632	995
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	401 613	401 972	406 446
Résultat dilué par action	1,93 \$	1,79 \$	1,80 \$

- 1) Nous avons renoncé irrévocablement à notre droit de convertir les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, séries 26, 27 et 29 (les « actions privilégiées convertibles ») en actions ordinaires de la CIBC par voie d'un acte unilatéral, sauf dans les circonstances qui constitueraient un « événement déclencheur » conformément à ce qui est décrit dans le préavis sur les instruments de fonds propres d'urgence en cas de non viabilité publié par le BSIF en août 2011. La renonciation à nos droits de conversion fait en sorte que les actions privilégiées convertibles ne sont plus dilutives après le 16 août 2011, date à laquelle la CIBC a renoncé à ses droits de convertir ces actions.
- 2) Ne tient pas compte du nombre moyen de 1 537 948 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 82,33 \$, du nombre moyen de 1 536 531 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 82,41 \$ et du nombre moyen de 1 180 974 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 84,21 \$, respectivement pour les trois mois clos le 31 janvier 2012, le 31 octobre 2011 et le 31 janvier 2011, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

10. Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation auprès de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives significatives sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, peut avoir une incidence significative sur nos résultats opérationnels pour une période donnée.

Des montants sont comptabilisés si, de l'avis de la direction, il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette

est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les questions judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Une description des affaires en cours importantes auxquelles la CIBC est partie se trouve aux notes 24 et 31 de nos états financiers consolidés annuels de 2011. Il n'y a pas eu de changements importants relativement à ces affaires, et aucune nouvelle affaire importante n'est survenue au cours du trimestre clos le 31 janvier 2012.

Profit découlant de la réduction de l'engagement non capitalisé à l'égard d'un billet de financement variable

Au quatrième trimestre de 2008, nous avons constaté un profit de 895 M\$ (841 M\$ US) découlant de la réduction à zéro de notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable émis par une entité émettrice de titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés). Cette réduction a fait suite à une série d'actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie des TAC flux groupés après le dépôt du bilan, le 15 septembre 2008, de Lehman Brothers Holdings, Inc. (Lehman), garant d'un

swap sur défaillance connexe conclu avec l'entité émettrice de TAC flux groupés.

En septembre 2010, juste avant l'échéance d'une prescription, la succession de Lehman a déposé une procédure contradictoire contre de nombreuses institutions financières, des fiduciaires désignés par l'acte de fiducie et des porteurs d'effets, y compris la CIBC, relativement à cette entité émettrice de TAC flux groupés et à 40 autres entités émettrices de TAC flux groupés. La succession de Lehman sollicite un jugement déclaratoire reconnaissant le caractère inapproprié des actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie et précisant que l'engagement de capitalisation du billet de financement variable de la CIBC demeure. À la demande de la succession de Lehman, le tribunal des faillites a émis une ordonnance qui suspendait toutes les instances jusqu'au 20 juillet 2012. Bien qu'il ne puisse y avoir de certitude quant à l'issue éventuelle, nous continuons de croire que les actions du fiduciaire désigné par l'acte de fiducie visant à réduire notre engagement non capitalisé sur un billet de financement variable à zéro ont été entièrement soutenues par les dispositions des contrats en vigueur et les normes juridiques pertinentes, et la CIBC a l'intention de contester vigoureusement les procédures contradictoires.

11. Informations sectorielles

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien de six groupes fonctionnels, à savoir Technologie et opérations, Expansion de l'entreprise, Finance, Trésorerie,

Administration et Gestion du risque, qui font partie de Siège social et autres. Les produits, les charges et les ressources au bilan de ces groupes sont habituellement répartis entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. Le groupe Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon et The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Les provisions individuelles et la dotation à la provision pour pertes sur créances correspondante sont présentées dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives. Les provisions collectives et la dotation à la provision pour pertes sur créances correspondante sont présentées dans Siège social et autres, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours, et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives. Toutes les provisions relatives à CIBC FirstCaribbean et la dotation à la provision pour pertes sur créances correspondante sont présentées dans le secteur Siège social et autres.

La nature des méthodes de fixation des prix de cession interne et de répartition des revenus de la Trésorerie peut faire en sorte que certains postes soient présentés différemment dans les résultats sectoriels et dans les résultats consolidés de la CIBC.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
31 janvier 2012	Produits nets d'intérêts	1 445 \$	48 \$	205 \$	144 \$	1 842 \$
	Produits autres que d'intérêts	513	458	233	111	1 315
	Produits intersectoriels ¹	71	(71)	-	-	-
	Total des produits	2 029	435	438	255	3 157
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	281	-	26	31	338
	Amortissement ²	22	2	1	66	91
	Charges autres que d'intérêts	974	310	288	128	1 700
	Résultat avant impôt sur le résultat	752	123	123	30	1 028
	Impôt sur le résultat	185	23	(10)	(5)	193
	Résultat net	567 \$	100 \$	133 \$	35 \$	835 \$
Résultat net applicable aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle						
	- \$	- \$	- \$	3 \$	3 \$	
Actionnaires						
	567	100	133	32	832	
Actif moyen³						
	255 441 \$	4 058 \$	111 209 \$	25 414 \$	396 122 \$	
31 octobre 2011	Produits nets d'intérêts	1 497 \$	45 \$	196 \$	38 \$	1 776 \$
	Produits autres que d'intérêts	509	421	309	180	1 419
	Produits intersectoriels ¹	70	(70)	-	-	-
	Total des produits	2 076	396	505	218	3 195
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	266	-	32	8	306
	Amortissement ²	21	2	1	66	90
	Charges autres que d'intérêts	1 002	297	346	185	1 830
	Résultat avant impôt sur le résultat	787	97	126	(41)	969
	Impôt sur le résultat	190	27	4	(9)	212
	Résultat net (perte nette)	597 \$	70 \$	122 \$	(32) \$	757 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle						
	- \$	- \$	- \$	3 \$	3 \$	
Actionnaires						
	597	70	122	(35)	754	
Actif moyen³						
	256 736 \$	3 772 \$	113 070 \$	24 808 \$	398 386 \$	
31 janvier 2011	Produits nets d'intérêts	1 463 \$	46 \$	181 \$	80 \$	1 770 \$
	Produits autres que d'intérêts	470	439	297	118	1 324
	Produits intersectoriels ¹	69	(69)	-	-	-
	Total des produits	2 002	416	478	198	3 094
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	272	-	2	9	283
	Amortissement ²	20	2	1	66	89
	Charges autres que d'intérêts	983	322	302	109	1 716
	Résultat avant impôt sur le résultat	727	92	173	14	1 006
	Impôt sur le résultat	187	26	33	(3)	243
	Résultat net	540 \$	66 \$	140 \$	17 \$	763 \$
Résultat net applicable aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle						
	- \$	- \$	1 \$	2 \$	3 \$	
Actionnaires						
	540	66	139	15	760	
Actif moyen³						
	247 655 \$	3 206 \$	106 100 \$	24 936 \$	381 897 \$	

- 1) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.
- 2) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.
- 3) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et c'est la mesure examinée par la direction.

12. Transition aux Normes internationales d'information financière

Les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public sont tenues d'appliquer les IFRS pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, nos états financiers consolidés audités pour l'exercice prenant fin le 31 octobre 2012 seront les premiers états financiers annuels préparés conformément aux IFRS, y compris l'IFRS 1. Selon l'IFRS 1, une entité est tenue d'adopter les IFRS pour ses premiers états financiers annuels préparés conformément aux IFRS en procédant à une déclaration explicite et sans réserve de cette conformité dans ces états financiers. Nous ferons cette déclaration de conformité lorsque nous publierons nos états financiers consolidés annuels de 2012.

Selon l'IFRS 1, des informations financières comparatives doivent être fournies. Par conséquent, nous avons appliqué les IFRS pour la première fois le 1^{er} novembre 2010 (la date de transition), et avons préparé notre premier bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS à cette date. Le bilan d'ouverture selon les IFRS constitue le point de départ de la présentation de l'information financière selon les IFRS.

Conformément à l'IFRS 1, nous avons appliqué rétrospectivement les méthodes comptables selon les IFRS au moment de la préparation de notre bilan d'ouverture consolidé selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010 et dans le retraitement de l'information financière comparative de 2011, sauf lorsque les exemptions facultatives et exceptions obligatoires à l'application rétrospective des IFRS de l'IFRS 1 ont été appliquées, comme il est mentionné à la section A de la présente note. Ces méthodes comptables selon les IFRS sont celles que nous prévoyons appliquer dans nos premiers états financiers consolidés annuels préparés selon les IFRS pour l'exercice prenant fin le 31 octobre 2012.

L'IFRS 1 exige que nous analysions dans quelle mesure la transition des principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR du Canada) aux IFRS touchent les montants consolidés du bilan, du compte de résultat consolidé, du résultat global consolidé et du tableau des flux de trésorerie consolidé et nécessite le rapprochement des capitaux propres et du total des autres éléments du résultat global auparavant présentés selon les PCGR du Canada et selon les IFRS. L'information qui suit comprend les rapprochements des PCGR du Canada et des IFRS pour le bilan consolidé et le total des capitaux propres aux 1^{er} novembre 2010, 31 janvier 2011 et 31 octobre 2011 et pour le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global consolidé pour les trois mois clos le 31 janvier 2011 et 31 octobre 2011, et pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Ces rapprochements sont préparés sur la base des méthodes comptables, des exemptions facultatives et des exceptions obligatoires selon les IFRS que nous prévoyons appliquer dans nos premiers états financiers consolidés annuels selon les IFRS.

Les sections suivantes sont présentées dans la note ci-après :

- € Bilan consolidé selon les IFRS et rapprochement avec les montants présentés antérieurement selon les PCGR du Canada
- € Compte de résultat consolidé et état du résultat global consolidé selon les IFRS et rapprochement avec les montants présentés antérieurement selon les PCGR du Canada
- € Section A – Exemptions et exceptions à l'application rétrospective des IFRS
- € Section B – Différences entre les méthodes comptables
- € Section C – Autres reclassements touchant la présentation
- € Section D – Rapprochement des capitaux propres selon les PCGR du Canada et selon les IFRS
- € Section E – Incidence de la transition aux IFRS sur les résultats financiers de nos secteurs d'activité

Bilan consolidé selon les IFRS et rapprochement avec les montants présentés antérieurement selon les PCGR du Canada

i) Bilan d'ouverture consolidé au 1^{er} novembre 2010

En millions de dollars	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	2 190 \$	(373) \$	1 817 \$	C.2
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	9 862	(857)	9 005	B.3, B.6
Valeurs mobilières				
Compte de négociation	28 557	517	29 074	A.8, B.2, B.3
Disponibles à la vente	26 621	(2 252)	24 369	A.5, A.8, B.2-B.4, B.6
Valeurs désignées à leur juste valeur	22 430	(21 555)	875	A.5, A.8, B.2, B.4
	77 608	(23 290)	54 318	
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	2 401	-	2 401	
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	34 941	(219)	34 722	B.6
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	93 568	49 716	143 284	A.8, B.2, B.3
Particuliers	34 335	-	34 335	
Cartes de crédit	12 127	3 787	15 914	B.3, B.9
Entreprises et gouvernements	38 582	(636)	37 946	A.8, B.2-B.4, B.6, B.8
Provision pour pertes sur créances	(1 720)	(166)	(1 886)	A.8, B.3
	176 892	52 701	229 593	
Divers				
Dérivés	24 682	18	24 700	A.8, B.2, B.3
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 684	(51)	7 633	B.3
Terrains, bâtiments et matériel	1 660	(92)	1 568	B.6, B.7
Goodwill	1 913	(6)	1 907	B.6
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	609	(30)	579	B.6
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	298	197	495	B.6
Autres actifs	11 300	(730)	10 570	Diverses
	48 146	(694)	47 452	
	352 040 \$	27 268 \$	379 308 \$	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers	113 294 \$	-	113 294 \$	
Entreprises et gouvernements	127 759	(11 918)	115 841	A.8, B.2, B.3, B.6, C.3
Banques	5 618	-	5 618	
	246 671	(11 918)	234 753	
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	9 673	-	9 673	
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	4 306	-	4 306	
Emprunts garantis	-	43 518	43 518	A.8, B.2, B.3, C.3
Valeurs mobilières de Capital Trust	-	1 600	1 600	B.3
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	23 914	(3 263)	20 651	A.8, B.2
Divers				
Dérivés	26 489	(1 126)	25 363	A.8, B.2, B.3
Acceptations	7 684	(51)	7 633	B.3
Autres passifs	12 572	(333)	12 239	Diverses
	46 745	(1 510)	45 235	
Titres secondaires	4 773	-	4 773	
Participations ne donnant pas le contrôle	168	(168)	-	C.1
Capitaux propres¹				
Actions privilégiées	3 156	-	3 156	
Actions ordinaires	6 804	-	6 804	
Surplus d'apport	96	2	98	
Résultats non distribués	6 095	(1 938)	4 157	
Cumul des autres éléments du résultat global	(361)	777	416	
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	15 790	(1 159)	14 631	
Participations ne donnant pas le contrôle	-	168	168	C.1
Total des capitaux propres	15 790	(991)	14 799	
	352 040 \$	27 268 \$	379 308 \$	

1) Voir la section D sur le rapprochement des capitaux propres selon les PCGR du Canada et selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010.

ii) Bilan consolidé au 31 janvier 2011

En millions de dollars	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques				
	1 639 \$	(199) \$	1 440 \$	C.2
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	19 276	(812)	18 464	B.3, B.6
Valeurs mobilières				
Compte de négociation	31 906	708	32 614	A.8, B.2, B.3
Disponibles à la vente	27 900	(2 184)	25 716	A.5, A.8, B.2-B.4, B.6
Valeurs désignées à leur juste valeur	22 269	(21 368)	901	A.5, A.8, B.2, B.4
	82 075	(22 844)	59 231	
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	1 295	-	1 295	
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	39 716	(294)	39 422	B.6
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	94 045	50 263	144 308	A.8, B.2, B.3
Particuliers	34 223	-	34 223	
Cartes de crédit	10 567	5 307	15 874	B.3, B.9
Entreprises et gouvernements	40 221	(2 284)	37 937	A.8, B.2-B.4, B.6, B.8
Provision pour pertes sur créances	(1 700)	(174)	(1 874)	A.8, B.3
	177 356	53 112	230 468	
Divers				
Dérivés	19 526	(73)	19 453	A.8, B.2, B.3
Engagements de clients en vertu d'acceptations	7 905	(1)	7 904	B.3, B.6
Terrains, bâtiments et matériel	1 627	(91)	1 536	B.6, B.7
Goodwill	1 895	(5)	1 890	B.6
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	602	(27)	575	B.6
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	311	243	554	B.6
Autres actifs	9 996	(777)	9 219	Diverses
	41 862	(731)	41 131	
	363 219 \$	28 232 \$	391 451 \$	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers	113 400 \$	-	113 400 \$	
Entreprises et gouvernements	137 523	(13 318)	124 205	A.8, B.2, B.3, B.6, C.3
Banques	8 060	-	8 060	
	258 983	(13 318)	245 665	
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	11 450	-	11 450	
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	3 479	-	3 479	
Emprunts garantis	-	46 244	46 244	A.8, B.2, B.3, C.3
Valeurs mobilières de Capital Trust	-	1 593	1 593	B.3
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	26 710	(3 805)	22 905	A.8, B.2
Divers				
Dérivés	20 686	(803)	19 883	A.8, B.2, B.3
Acceptations	7 905	(1)	7 904	B.3, B.6
Autres passifs	11 441	(480)	10 961	Diverses
	40 032	(1 284)	38 748	
Titres secondaires	6 225	-	6 225	
Participations ne donnant pas le contrôle	163	(163)	-	C.1
Capitaux propres¹				
Actions privilégiées	3 156	-	3 156	
Actions ordinaires	6 951	-	6 951	
Surplus d'apport	96	2	98	
Résultats non distribués	6 509	(1 976)	4 533	
Cumul des autres éléments du résultat global	(535)	776	241	
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	16 177	(1 198)	14 979	
Participations ne donnant pas le contrôle	-	163	163	C.1
Total des capitaux propres	16 177	(1 035)	15 142	
	363 219 \$	28 232 \$	391 451 \$	

1) Voir la section D sur le rapprochement des capitaux propres selon les PCGR du Canada et selon les IFRS au 31 janvier 2011.

iii) Bilan consolidé au 31 octobre 2011

En millions de dollars	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 855 \$	(374) \$	1 481 \$	C.2
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	4 442	(781)	3 661	B.3, B.6
Valeurs mobilières				
Compte de négociation	32 797	(84)	32 713	B.3
Disponibles à la vente	29 212	(2 094)	27 118	A.5, A.8, B.2-B.4, B.6
Valeurs désignées à leur juste valeur	20 064	(19 600)	464	A.5, A.8, B.2, B.4
	82 073	(21 778)	60 295	
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	1 838	-	1 838	
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	26 002	(361)	25 641	B.6
Prêts				
Prêts hypothécaires à l'habitation	99 603	50 906	150 509	A.8, B.2, B.3
Particuliers	34 842	-	34 842	
Cartes de crédit	10 408	5 336	15 744	B.3, B.9
Entreprises et gouvernements	41 812	(2 149)	39 663	A.8, B.2-B.4, B.6, B.8
Provision pour pertes sur créances	(1 647)	(156)	(1 803)	A.8, B.3
	185 018	53 937	238 955	
Divers				
Dérivés	28 259	11	28 270	A.8, B.2, B.3
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 361	93	9 454	B.3, B.6
Terrains, bâtiments et matériel	1 676	(96)	1 580	B.6, B.7
Goodwill	1 894	(217)	1 677	B.6
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	654	(21)	633	B.6
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	1 128	266	1 394	B.6
Autres actifs	9 499	(620)	8 879	Diverses
	52 471	(584)	51 887	
	353 699 \$	30 059 \$	383 758 \$	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers	116 592 \$	- \$	116 592 \$	
Entreprises et gouvernements	134 636	(17 493)	117 143	A.8, B.2, B.3, B.6, C.3
Banques	4 181	(4)	4 177	
	255 409	(17 497)	237 912	
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	10 316	-	10 316	
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 850	-	2 850	
Emprunts garantis	-	51 308	51 308	A.8, B.2, B.3, C.3
Valeurs mobilières de Capital Trust	-	1 594	1 594	B.3
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	11 456	(2 892)	8 564	A.8, B.2
Divers				
Dérivés	29 807	(1 015)	28 792	A.8, B.2, B.3
Acceptations	9 396	93	9 489	B.3, B.6
Autres passifs	11 823	(119)	11 704	Diverses
	51 026	(1 041)	49 985	
Titres secondaires	5 138	-	5 138	
Participations ne donnant pas le contrôle	164	(164)	-	C.1
Capitaux propres¹				
Actions privilégiées	2 756	-	2 756	
Actions ordinaires	7 376	-	7 376	
Surplus d'apport	90	3	93	
Résultats non distribués	7 605	(2 148)	5 457	
Cumul des autres éléments du résultat global	(487)	732	245	
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	17 340	(1 413)	15 927	
Participations ne donnant pas le contrôle	-	164	164	C.1
Total des capitaux propres	17 340	(1 249)	16 091	
	353 699 \$	30 059 \$	383 758 \$	

1) Voir la section D sur le rapprochement des capitaux propres selon les PCGR du Canada et selon les IFRS au 31 octobre 2011.

Compte de résultat consolidé et état du résultat global consolidé selon les IFRS et rapprochement avec les montants présentés antérieurement selon les PCGR du Canada

i) Pour les trois mois clos le 31 janvier 2011

En millions de dollars	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
Produits d'intérêts				
Prêts	1 971 \$	615 \$	2 586 \$	B.2-B.4, B.6, B.8, B.10
Valeurs mobilières	502	(154)	348	B.2-B.4
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	96	-	96	
Dépôts auprès d'autres banques	18	-	18	
	2 587	461	3 048	
Charges d'intérêts				
Dépôts	688	(15)	673	B.2, B.3
Emprunts garantis	-	309	309	B.2, B.3
Valeurs vendues à découvert	93	-	93	
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	92	(10)	82	B.2
Titres secondaires	55	-	55	
Valeurs mobilières de Capital Trust	34	-	34	
Divers	15	17	32	B.2, B.3, B.7
	977	301	1 278	
Produits nets d'intérêts	1 610	160	1 770	
Produits autres que d'intérêts				
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	162	-	162	
Frais sur les dépôts et les paiements	186	-	186	
Commissions sur crédit	92	-	92	
Honoraires d'administration de cartes	56	100	156	B.3, B.9
Honoraires de gestion de placements et de garde	119	(19)	100	B.6
Produits tirés des fonds communs de placement	207	-	207	
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	79	-	79	
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	139	-	139	
Produits de négociation	53	18	71	B.2-B.4
Profits (pertes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	64	(3)	61	B.4
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	(98)	36	(62)	B.2-B.4
Produits tirés des créances titrisées	215	(215)	-	B.2, B.3
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	70	2	72	B.3, B.4, B.6
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	13	47	60	B.6
Divers	134	(133)	1	B.2, B.3, B.6
	1 491	(167)	1 324	
Total des produits	3 101	(7)	3 094	
Dotation à la provision pour pertes sur créances	209	74	283	B.3, B.4, B.10
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel	1 057	(29)	1 028	B.1, B.5, B.6
Frais d'occupation	161	1	162	B.6, B.7
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	244	(1)	243	B.6
Communications	75	(1)	74	B.6
Publicité et expansion des affaires	47	(1)	46	B.6
Honoraires	36	-	36	
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	12	-	12	
Divers	190	14	204	B.3, B.6, B.9
	1 822	(17)	1 805	
Résultat avant impôt sur le résultat	1 070	(64)	1 006	
Impôt sur le résultat	268	(25)	243	
Résultat net	802 \$	(39) \$	763 \$	
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle				
	3 \$	- \$	3 \$	
Porteurs d'actions privilégiées	42 \$	- \$	42 \$	
Porteurs d'actions ordinaires	757	(39)	718	
Résultat net applicable aux actionnaires	799 \$	(39) \$	760 \$	
Résultat par action (en dollars)				
- de base	1,92 \$		1,82 \$	
- dilué	1,92		1,80	
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,87		0,87	

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 janvier 2011	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
Résultat net	802 \$	(39) \$	763 \$	
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt				
Écart de change, montant net				
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(94)	1	(93)	
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	29	-	29	
	(65)	1	(64)	
Variation nette des valeurs disponibles à la vente				
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(68)	26	(42)	B.2, B.4
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(29)	(26)	(55)	B.4
	(97)	-	(97)	
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(16)	(2)	(18)	B.5
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	4	-	4	
	(12)	(2)	(14)	
Total des autres éléments du résultat global	(174)	(1)	(175)	
Résultat global	628 \$	(40) \$	588 \$	
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle				
	3 \$	- \$	3 \$	
Porteurs d'actions privilégiées	42 \$	- \$	42 \$	
Porteurs d'actions ordinaires	583	(40)	543	
Résultat global applicable aux actionnaires	625 \$	(40) \$	585 \$	

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 janvier 2011	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
(Charge) économie d'impôt				
Écart de change, montant net				
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(7) \$	- \$	(7) \$	
	(7)	-	(7)	
Variation nette des valeurs disponibles à la vente				
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	22	(14)	8	B.2, B.4
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	13	21	34	B.4
	35	7	42	
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	8	-	8	
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(3)	-	(3)	
	5	-	5	
	33 \$	7 \$	40 \$	

ii) Pour les trois mois clos le 31 octobre 2011

En millions de dollars	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
Produits d'intérêts				
Prêts	1 934 \$	602 \$	2 536 \$	B.2-B.4, B.6, B.8, B.10
Valeurs mobilières	473	(123)	350	B.2-B.4
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	82	-	82	
Dépôts auprès d'autres banques	15	-	15	
	2 504	479	2 983	
Charges d'intérêts				
Dépôts	651	(26)	625	B.2, B.3
Emprunts garantis	-	335	335	B.2, B.3
Valeurs vendues à découvert	89	-	89	
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	54	(7)	47	B.2
Titres secondaires	52	-	52	
Valeurs mobilières de Capital Trust	36	-	36	
Divers	17	6	23	B.2, B.3, B.7
	899	308	1 207	
Produits nets d'intérêts	1 605	171	1 776	
Produits autres que d'intérêts				
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	94	-	94	
Frais sur les dépôts et les paiements	192	-	192	
Commissions sur crédit	98	(1)	97	B.3
Honoraires d'administration de cartes	11	141	152	B.3, B.9
Honoraires de gestion de placements et de garde	122	(18)	104	B.6
Produits tirés des fonds communs de placement	210	-	210	
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	86	-	86	
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	109	-	109	
Pertes de négociation	(36)	(41)	(77)	B.2-B.4
Profits (pertes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	238	(2)	236	B.4
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	(16)	68	52	B.2-B.4
Produits tirés des créances titrisées	300	(300)	-	B.2, B.3
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	77	(29)	48	B.3, B.4, B.6
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(2)	11	9	B.6
Divers	114	(7)	107	B.2, B.3, B.6
	1 597	(178)	1 419	
Total des produits	3 202	(7)	3 195	
Dotation à la provision pour pertes sur créances	243	63	306	B.3, B.4, B.10
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel	1 067	(13)	1 054	B.1, B.5, B.6
Frais d'occupation	177	-	177	
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	255	(1)	254	B.6
Communications	76	-	76	
Publicité et expansion des affaires	61	-	61	
Honoraires	57	1	58	B.6
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	5	-	5	
Divers	216	19	235	B.3, B.6, B.9, B.12
	1 914	6	1 920	
Résultat avant impôt sur le résultat	1 045	(76)	969	
Impôt sur le résultat	249	(37)	212	
Résultat net	796 \$	(39) \$	757 \$	
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle				
	2 \$	1 \$	3 \$	
Porteurs d'actions privilégiées	38 \$	- \$	38 \$	
Porteurs d'actions ordinaires	756	(40)	716	
Résultat net applicable aux actionnaires	794 \$	(40) \$	754 \$	
Résultat par action (en dollars)				
- de base	1,90 \$		1,80 \$	
- dilué	1,89		1,79	
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,90		0,90	

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 octobre 2011	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
Résultat net	796 \$	(39) \$	757 \$	
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt				
Écart de change, montant net				
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	234	(10)	224	A.3
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	41	(41)	-	A.3
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(92)	-	(92)	
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(37)	37	-	A.3
	146	(14)	132	
Variation nette des valeurs disponibles à la vente				
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	15	(16)	(1)	B.2, B.4
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(65)	(80)	(145)	B.4
	(50)	(96)	(146)	
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	14	1	15	B.5
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(8)	-	(8)	
	6	1	7	
Total des autres éléments du résultat global	102	(109)	(7)	
Résultat global	898 \$	(148) \$	750 \$	
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle				
	2 \$	1 \$	3 \$	
Porteurs d'actions privilégiées	38 \$	- \$	38 \$	
Porteurs d'actions ordinaires	858	(149)	709	
Résultat global applicable aux actionnaires	896 \$	(149) \$	747 \$	

En millions de dollars, pour les trois mois clos le 31 octobre 2011	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
(Charge) économie d'impôt				
Écart de change, montant net				
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(4) \$	- \$	(4) \$	A.3
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	22	-	22	
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	21	(21)	-	A.3
	39	(21)	18	
Variation nette des valeurs disponibles à la vente				
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(17)	7	(10)	B.2, B.4
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	4	62	66	B.4
	(13)	69	56	
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(6)	-	(6)	B.5
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	3	-	3	
	(3)	-	(3)	
	23 \$	48 \$	71 \$	

iii) Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

En millions de dollars	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
Produits d'intérêts				
Prêts	7 708 \$	2 476 \$	10 184 \$	B.2-B.4, B.6, B.8, B.10
Valeurs mobilières	1 963	(542)	1 421	B.2-B.4
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	365	-	365	
Dépôts auprès d'autres banques	63	-	63	
	10 099	1 934	12 033	
Charges d'intérêts				
Dépôts	2 645	(75)	2 570	B.2, B.3
Emprunts garantis	-	1 273	1 273	B.2, B.3
Valeurs vendues à découvert	388	-	388	
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	297	(33)	264	B.2
Titres secondaires	215	-	215	
Valeurs mobilières de Capital Trust	142	-	142	
Divers	95	24	119	B.2, B.3, B.7
	3 749	1 222	4 971	
Produits nets d'intérêts	6 350	712	7 062	
Produits autres que d'intérêts				
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	514	-	514	
Frais sur les dépôts et les paiements	756	-	756	
Commissions sur crédit	381	(2)	379	B.3
Honoraires d'administration de cartes	99	510	609	B.3, B.9
Honoraires de gestion de placements et de garde	486	(75)	411	B.6
Produits tirés des fonds communs de placement	849	-	849	
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	320	-	320	
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	496	-	496	
Produits (pertes) de négociation	(74)	42	(32)	B.2-B.4
Profits (pertes) sur valeurs disponibles à la vente, montant net	407	(10)	397	B.4
Profits (pertes) sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	(134)	203	69	B.2-B.4
Produits tirés des créances titrisées	1 063	(1 063)	-	B.2, B.3
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	237	(33)	204	B.3, B.4, B.6
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	27	84	111	B.6
Divers	472	(182)	290	B.2, B.3, B.6
	5 899	(526)	5 373	
Total des produits	12 249	186	12 435	
Dotation à la provision pour pertes sur créances	841	303	1 144	B.3, B.4, B.10
Charges autres que d'intérêts				
Salaires et avantages du personnel	4 163	(111)	4 052	B.1, B.5, B.6
Frais d'occupation	664	3	667	B.6, B.7
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	994	(5)	989	B.6
Communications	297	(1)	296	B.6
Publicité et expansion des affaires	214	(1)	213	B.6
Honoraires	179	(1)	178	B.6
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	38	-	38	
Divers	801	252	1 053	B.3, B.6, B.9, B.11, B.12
	7 350	136	7 486	
Résultat avant impôt sur le résultat	4 058	(253)	3 805	
Impôt sur le résultat	969	(42)	927	
Résultat net	3 089 \$	(211) \$	2 878 \$	
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle				
	10 \$	1 \$	11 \$	
Porteurs d'actions privilégiées	177 \$	- \$	177 \$	
Porteurs d'actions ordinaires	2 902	(212)	2 690	
Résultat net applicable aux actionnaires	3 079 \$	(212) \$	2 867 \$	
Résultat par action (en dollars)				
- de base	7,32 \$		6,79 \$	
- dilué	7,31		6,71	
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	3,51		3,51	

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
Résultat net	3 089 \$	(211) \$	2 878 \$	
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt				
Écart de change, montant net				
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(92)	(9)	(101)	A.3
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	41	(41)	-	A.3
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	13	-	13	
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(37)	37	-	A.3
	(75)	(13)	(88)	
Variation nette des valeurs disponibles à la vente				
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	110	72	182	B.2, B.4
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(140)	(101)	(241)	B.4
	(30)	(29)	(59)	
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(37)	(3)	(40)	B.5
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	16	-	16	
	(21)	(3)	(24)	
Total des autres éléments du résultat global	(126)	(45)	(171)	
Résultat global	2 963 \$	(256) \$	2 707 \$	
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle				
	10 \$	1 \$	11 \$	
Porteurs d'actions privilégiées	177 \$	- \$	177 \$	
Porteurs d'actions ordinaires	2 776	(257)	2 519	
Résultat global applicable aux actionnaires	2 953 \$	(257) \$	2 696 \$	

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	PCGR du Canada	Ajustements selon les IFRS	IFRS	Note
(Charge) économie d'impôt				
Écart de change, montant net				
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(1) \$	- \$	(1) \$	A.3
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(2)	-	(2)	
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	21	(21)	-	A.3
	18	(21)	(3)	
Variation nette des valeurs disponibles à la vente				
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(29)	(53)	(82)	B.2, B.4
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	30	82	112	B.4
	1	29	30	
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	13	1	14	B.5
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(4)	-	(4)	
	9	1	10	
	28 \$	9 \$	37 \$	

A. Exemptions et exceptions à l'application rétrospective des IFRS

Les exemptions facultatives et les exceptions obligatoires prévues par l'IFRS 1 à l'application rétrospective des méthodes comptables selon les IFRS qui ont été appliquées dans la préparation du bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS et dans le retraitement de l'information financière comparative de 2011 figurent ci-après.

Exemptions facultatives à l'application des IFRS

1. Écarts actuariels au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies – L'application rétrospective de l'approche du corridor selon l'IAS 19, *Avantages du personnel*, exigerait que nous retrairions les montants comptabilisés au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, y compris les écarts actuariels non amortis, à compter de la mise en place ou de l'acquisition des régimes jusqu'à la date de transition, comme si nous avions toujours appliqué l'IAS 19. Cependant, l'IFRS 1 permet aux entités de comptabiliser plutôt tous les écarts actuariels non amortis à la date de transition dans le solde d'ouverture des résultats non distribués, sauf les écarts liés aux filiales qui ont appliqué les IFRS à leurs propres états financiers avant leur société mère. Nous avons opté pour ce choix « nouveau départ », ce qui a entraîné la comptabilisation de pertes actuarielles nettes non amorties après impôt de 1 150 M\$ pour nos régimes à prestations définies qui existaient selon les PCGR du Canada au 1^{er} novembre 2010 dans les résultats non distribués. Ce montant exclut les pertes actuarielles non amorties liées à CIBC FirstCaribbean, laquelle avait adopté les IFRS avant la CIBC. Cet ajustement de transition, ainsi que les autres ajustements selon les IFRS aux avantages du personnel (voir la section B.1), a entraîné une baisse après impôt de 1 080 M\$ des résultats non distribués à la date de transition.

2. Regroupements d'entreprises – L'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, exige le recours accru à l'évaluation à la juste valeur dans la comptabilisation des regroupements d'entreprises, y compris l'évaluation des participations ne donnant pas le contrôle et de la contrepartie éventuelle. L'IFRS 3 exige également le recours à la date de clôture au lieu de la date de l'annonce, pour évaluer la contrepartie en actions. En outre, les coûts de transaction et certains coûts liés à la restructuration compris respectivement dans le prix d'acquisition et dans la répartition du prix d'acquisition en vertu des PCGR du Canada doivent être passés en charges en vertu des IFRS. Si l'IFRS 3 était appliquée rétrospectivement, ces différences auraient une incidence sur la répartition préalable du prix d'acquisition et sur le montant du goodwill et des immobilisations incorporelles qui sera comptabilisé au bilan consolidé. Toutefois, l'IFRS 1 donne le choix i) d'appliquer l'IFRS 3 prospectivement à compter de la date de transition ou ii) d'appliquer l'IFRS 3 prospectivement à compter d'une date antérieure à la date

de transition, dans la mesure où l'IFRS 3 est appliquée uniformément à tous les regroupements d'entreprises effectués entre cette date et la date de transition. Nous avons choisi d'appliquer l'IFRS 3 prospectivement à compter de la date de transition et, par conséquent, les regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant la date de transition n'ont pas été retraités selon les IFRS. Ainsi, la valeur comptable du goodwill découlant des regroupements d'entreprises déterminée précédemment d'après la méthode de comptabilisation des regroupements d'entreprises selon les PCGR du Canada n'a pas été ajustée. Indépendamment de cette exemption, nous avons été tenus, à la date de transition, d'évaluer si les actifs acquis et les passifs repris des regroupements d'entreprises effectués avant la date de transition respectent les critères de comptabilisation de l'IFRS pertinente, et si certains actifs acquis et passifs repris des regroupements d'entreprises qui n'ont pas été comptabilisés selon les PCGR du Canada doivent l'être selon les IFRS. Les exigences des IFRS ont ensuite été appliquées aux actifs acquis et aux passifs repris à compter de la date d'acquisition jusqu'à la date de transition. Nous avons appliqué ces exigences, qui n'ont pas changé la valeur comptable du goodwill à la date de transition comptabilisé au titre des regroupements d'entreprises effectués avant la date de transition. De plus, selon l'exemption pour les regroupements d'entreprises, nous avons soumis la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée à un test de dépréciation à la date de transition et avons déterminé qu'il n'y avait aucun indice de dépréciation à cette date. Cependant, une perte de valeur a été comptabilisée pour les trois mois clos le 31 juillet 2011 (voir la section B.11 et la note 13 pour plus de précisions).

3. Montant cumulé des écarts de change – Si nous appliquons rétrospectivement l'IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*, nous serions tenus de déterminer le profit et la perte découlant du montant cumulé des écarts de change en conformité avec les IFRS à compter de la date à laquelle une filiale ou une entité détenue selon la méthode de la mise en équivalence a été constituée ou acquise. L'IFRS 1 permet cependant aux entités de choisir de comptabiliser le montant cumulé des ajustements liés aux écarts de change inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la société mère, y compris le profit ou la perte cumulé sur les couvertures d'investissements nets dans ces établissements à l'étranger, dans les résultats non distribués à la date de transition. Nous avons opté pour ce choix « nouveau départ », ce qui a entraîné une baisse après impôt de 575 M\$ des résultats non distribués à la date de transition, ainsi qu'une hausse compensatoire dans le cumul des autres éléments du résultat global.

4. Coûts d'emprunt – L'IAS 23, *Coûts d'emprunt*, exige l'incorporation dans le coût de l'actif des coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé ou vendu. À notre avis, une « longue période » correspond à plus d'un an. L'IFRS 1 donne cependant le choix d'appliquer l'IAS 23 prospectivement à compter de la date de transition, plutôt que de l'appliquer rétrospectivement.

Nous avons choisi d'appliquer l'IAS 23 prospectivement et d'incorporer les coûts d'emprunt dans le coût des actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement du projet correspond à la date de transition ou la suit.

5. Classement d'instruments financiers comptabilisés antérieurement – Dans certaines circonstances, l'IFRS 1 permet à une entité de désigner, à la date de transition, un actif financier ou un passif financier comptabilisé antérieurement comme actif financier ou passif financier désigné comme étant à sa juste valeur ou un actif financier comptabilisé antérieurement comme actif financier disponible à la vente.

Nous avons choisi de désigner des prêts et créances comptabilisés antérieurement, dont la valeur comptable selon les PCGR du Canada était de 350 M\$, comme étant à leur juste valeur à la date de transition aux IFRS, de sorte qu'une diminution après impôt de 58 M\$ a été comptabilisée dans les résultats non distribués à la date de transition. Voir la section B.4 pour plus de précisions.

Exceptions obligatoires à l'application des IFRS

L'IFRS 1 interdit l'application rétrospective de certaines exigences des IFRS. Les exceptions obligatoires applicables selon l'IFRS 1 qui ont été appliquées dans la préparation du bilan d'ouverture selon les IFRS et dans le retraitement de l'information financière comparative de 2011 sont présentées ci-après.

6. Comptabilité de couverture – Dans notre bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS et dans la période de retraitement de l'information financière comparative de 2011, seules les relations de couverture qui respectent les conditions requises pour la comptabilité de couverture précisées dans l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, sont prises en compte. Les relations de couverture n'ont pas été désignées rétrospectivement et les documents justificatifs n'ont pas été créés rétrospectivement. Par conséquent, puisque les relations de couverture qui étaient jugées efficaces selon les PCGR du Canada le sont également selon l'IAS 39 à la date de transition et pendant les périodes comparatives retraitées de 2011, elles sont prises en compte à titre de couvertures efficaces dans le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS et pendant les périodes comparatives retraitées de 2011. Le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS et les périodes comparatives retraitées de 2011

présentent également les couvertures de flux de trésorerie liées aux couvertures des paiements fondés sur des actions qui sont comptabilisés sur la période de performance ou la période d'acquisition des droits selon les IFRS, mais qui sont passés en charges au cours de la période de performance précédant la date d'attribution selon les PCGR du Canada (voir la section B.5). Les périodes comparatives retraitées de 2011 présentent également des couvertures de juste valeur désignées à l'égard de certains prêts hypothécaires titrisés et du passif connexe au titre du financement comptabilisés au bilan consolidé seulement selon les IFRS (voir la section B.2).

7. Estimations – Nos estimations formulées conformément aux IFRS à la date de transition et pendant les périodes comparatives retraitées de 2011 correspondent aux estimations formulées à ces dates conformément aux PCGR du Canada, et les ajustements visent uniquement à tenir compte des différences entre les méthodes comptables. Les estimations additionnelles faites selon les IFRS, qui n'étaient pas requises selon les PCGR du Canada, sont fondées sur l'information et les conditions qui existaient à ces dates. Les connaissances a posteriori n'ont pas été utilisées pour formuler ou réviser les estimations.

8. Application des exigences de décomptabilisation de l'IAS 39 – Cette exception obligatoire permet que les transferts d'actifs financiers qui ont eu lieu avant la date de transition soient exemptés de l'application des exigences en matière de décomptabilisation de l'IAS 39; elle autorise toutefois une entité à appliquer les exigences rétrospectivement à la date de son choix. Cependant, le BSIF exige que toutes les institutions financières réglementées appliquent les exigences de décomptabilisation rétrospectivement aux transferts réalisés depuis le 1^{er} janvier 2004, et que tous les transferts réalisés avant cette date soient considérés comme bénéficiant de droits acquis.

B. Différences entre les méthodes comptables

Outre les exemptions et les exceptions analysées ci-dessus, les descriptions qui suivent expliquent les différences importantes entre les conventions comptables selon les anciens PCGR du Canada et les méthodes comptables selon les IFRS qui ont été appliquées dans la préparation du bilan d'ouverture consolidé selon les IFRS et pendant les périodes comparatives retraitées de 2011 ainsi que leur incidence.

1. Avantages du personnel

Écarts actuariels au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

PCGR du Canada – Les gains et les pertes actuariels nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations déterminées étaient comptabilisés selon la méthode du corridor. Le corridor était de 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations constituées et la valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes, comme il a été déterminé au début de la période annuelle de présentation de l'information financière. Les gains et les pertes actuariels qui excédaient les limites du corridor étaient amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des salariés couverts par les régimes. La valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes était déterminée d'après une méthode selon laquelle l'écart entre la valeur marchande réelle et la valeur marchande prévue des actifs des régimes était constaté sur une période de trois ans.

IFRS – L'entité dispose d'un choix de méthode comptable lui permettant de comptabiliser les écarts actuariels au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies en utilisant la méthode du corridor, de manière semblable aux PCGR du Canada, soit dans le résultat net, soit dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Nous avons choisi de comptabiliser les écarts actuariels nets au titre de ces régimes qui se produisent après la date de transition selon la méthode du corridor. Le corridor est de 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes, comme il a été déterminé au début de la période annuelle de présentation de l'information financière. Les écarts actuariels nets non comptabilisés qui excèdent les limites du corridor sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des participants au régime. Les pertes actuarielles nettes non comptabilisées qui existaient à la date de transition ont été comptabilisées dans les résultats non distribués d'ouverture pour tous nos régimes à prestations définies, à l'exception de la tranche liée à CIBC FirstCaribbean, laquelle avait déjà adopté les IFRS (voir la section A.1). Puisque nous avons adopté la méthode nouveau départ, les écarts actuariels qui avaient été comptabilisés dans le résultat net au cours de la période comparative de 2011 selon les PCGR du Canada ont été repris, à l'exception de l'amortissement des écarts actuariels liés à CIBC FirstCaribbean.

Écarts actuariels au titre des autres avantages à long terme

PCGR du Canada – Les prestations d'invalidité de longue durée et les prestations correspondantes étaient classées dans les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations déterminées, et les gains et les pertes

actuariels nets qui dépassaient 10 % de la valeur la plus élevée entre l'obligation au titre des prestations constituées et la valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes étaient comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des salariés couverts par les régimes.

IFRS – Les indemnités pour invalidité de longue durée et les indemnités correspondantes sont classées dans les autres avantages à long terme et les écarts actuariels nets liés à ces indemnités sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les écarts actuariels qui se sont produits au cours de l'exercice 2011 ont par conséquent été comptabilisés dans le résultat net selon les IFRS, alors qu'ils avaient été différés et amortis selon la méthode du corridor selon les PCGR du Canada.

Juste valeur des actifs des régimes et rendement prévu de ces actifs

PCGR du Canada – Le rendement prévu des actifs des régimes, lequel était comptabilisé dans le bénéfice net, était fondé sur nos meilleures estimations du taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes et dépendait de la valeur axée sur la valeur marchande des actifs des régimes au début de la période annuelle de présentation de l'information financière.

IFRS – Le rendement attendu des actifs des régimes, lequel est comptabilisé dans le résultat net, est fondé sur nos meilleures estimations du taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes et dépend de la juste valeur des actifs des régimes au début de la période annuelle de présentation de l'information financière.

Plafond de l'actif

PCGR du Canada – Lorsque les actifs du régime excédaient le montant de l'obligation au titre des prestations constituées d'un régime à prestations déterminées par capitalisation entraînant un excédent du régime, une provision pour moins-value était comptabilisée pour tout montant de l'excédent qui était supérieur à l'avantage économique futur prévu découlant de l'actif. L'actif au titre des prestations constituées était présenté déduction faite de la provision pour moins-value. Une variation du montant de la provision pour moins-value devait être constatée dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la variation se produisait.

IFRS – De manière semblable aux PCGR du Canada, l'IAS 19 limite la comptabilisation d'un excédent à l'avantage économique futur attendu découlant de l'actif (le plafond de l'actif). La méthode de calcul de l'avantage économique futur attendu selon l'IAS 19 diffère toutefois de celle utilisée selon les PCGR du Canada. Les variations du plafond de l'actif qui découlent uniquement des écarts actuariels non comptabilisés ne sont pas comptabilisées

dans le résultat net selon les IFRS.

Par suite des indications plus précises fournies dans l'IAS 19, une provision pour moins-value moins élevée a été comptabilisée à la date de transition pour deux régimes de retraite, ainsi qu'une augmentation correspondante dans les résultats non distribués.

Coûts (profits) des services passés

PCGR du Canada – Les coûts (gains) des services passés découlant des modifications des régimes étaient amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des employés, période au cours de laquelle les employés devenaient entièrement admissibles aux avantages.

IFRS – Les coûts (profits) des services passés découlant des modifications des régimes sont comptabilisés dans le résultat net selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition des droits correspondants ou, si les droits à prestations révisés s'acquièrent immédiatement, la charge (le profit) est comptabilisé aussitôt dans le résultat net.

Pour les coûts (profits) des services passés non comptabilisés à la date de transition ayant trait à des droits acquis, un ajustement a été comptabilisé pour tenir compte de ce montant et un ajustement correspondant a été comptabilisé dans les résultats non distribués.

Pour les coûts (profits) des services passés non comptabilisés à la date de transition ayant trait à des droits non acquis, un ajustement a été comptabilisé pour diminuer le montant non comptabilisé à un montant qui aurait existé à la date de transition si les dispositions des IFRS avaient toujours été appliquées. Puisque nous avons procédé à des ajustements à la date de transition aux coûts (profits) des services passés non comptabilisés, un montant d'amortissement moins élevé au titre des coûts (profits) des services passés a été comptabilisé selon les IFRS au cours de la période comparative de 2011, ce qui a entraîné une baisse du résultat net.

Attribution des coûts au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi

PCGR du Canada – La période d'attribution au titre des prestations médicales et dentaires des régimes postérieurs à l'emploi dont les droits étaient acquis en fonction de l'âge et des années consécutives de service correspondait à la période active des employés à compter de la date de leur embauche jusqu'à la date d'admissibilité intégrale.

IFRS – La période d'attribution pour les prestations médicales et dentaires du régime postérieur à l'emploi qui ne s'accumulent pas forcément en fonction des années de service (c.-à-d. que les droits ne sont pas acquis en fonction de l'âge et des années consécutives de service) commence à la date à laquelle le temps de service génère des droits à prestations en vertu du régime jusqu'à la date d'admissibilité intégrale. Lorsque la date à laquelle le temps de service génère des droits à prestations en vertu du

régime est postérieure à la date de l'embauche, cet élément donne lieu à la comptabilisation de l'obligation à une date postérieure selon les IFRS et la comptabilisation de l'obligation et des charges sur une période plus courte que selon les PCGR du Canada. La différence d'attribution des droits aux autres avantages postérieurs à l'emploi a donné lieu à une diminution de l'obligation au titre des prestations définies à la date de transition et à une augmentation correspondante dans les résultats non distribués.

Les différences susmentionnées et notre choix « nouveau départ » décrit à la section A.1 ont eu comme incidence nette une augmentation du passif net au titre des prestations définies et une diminution après impôt de 1 080 M\$ (1 055 M\$ au 31 janvier 2011 et 1 006 M\$ au 31 octobre 2011) des résultats non distribués à la date de transition. L'augmentation du passif net au titre des prestations définies à la date de transition comprenait une baisse de 936 M\$ des autres actifs et une hausse de 144 M\$ des autres passifs (baisse de 922 M\$ et hausse de 133 M\$ au 31 janvier 2011 et baisse de 873 M\$ et baisse de 133 M\$ au 31 octobre 2011).

La charge au titre des salaires et avantages du personnel figurant dans les charges autres que d'intérêts a reculé de 34 M\$ (25 M\$ après impôt) pour les trois mois clos le 31 janvier 2011, de 13 M\$ (8 M\$ après impôt) pour les trois mois clos le 31 octobre 2011 et de 104 M\$ (74 M\$ après impôt) pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

2. Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés

PCGR du Canada – Les opérations de titrisation, y compris les cessions d'actifs financiers à des structures d'accueil admissibles, étaient comptabilisées comme ventes d'actifs lorsque nous abandonnions le contrôle des actifs financiers cédés et recevions une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs. Le montant du gain ou de la perte constaté dépendait de la valeur comptable antérieure des actifs financiers cédés, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés selon leur juste valeur relative à la date de la cession. Les opérations de titrisation de titres hypothécaires garantis par le gouvernement pour lesquels nous conservions tous les droits de bénéficiaire des actifs titrisés, étaient reclassées des prêts hypothécaires à l'habitation en TACH comptabilisés comme des valeurs désignées à leur juste valeur.

IFRS – Selon l'IAS 39, pour déterminer si un actif financier doit être décomptabilisé dans le cadre d'une transaction de vente, il faut se fonder sur le transfert des risques et avantages et sur le contrôle plutôt qu'uniquement sur l'éventualité que le cédant n'ait pas conservé le contrôle. Par conséquent, il est plus probable que les transactions de titrisation seront comptabilisées à titre d'emprunts garantis que de ventes. De plus, un cédant n'est pas autorisé à reclasser les instruments financiers créés au cours de transactions de titrisation de titres hypothécaires garantis

par le gouvernement, de prêts à valeurs mobilières.

Comme il est mentionné à la section A.8, nous avons appliqué rétrospectivement les exigences de décomptabilisation de l'IAS 39 aux transferts qui ont eu lieu depuis le 1^{er} janvier 2004. À la date de transition, cette modification à la comptabilisation des TACH vendus et de notre portefeuille de TACH a entraîné une augmentation des actifs consolidés, principalement dans la comptabilisation des titres hypothécaires à l'habitation, nets de l'élimination des droits conservés, et une hausse des

passifs consolidés, dans la comptabilisation des passifs au titre du financement connexes dans les emprunts garantis à l'égard des TACH vendus. En outre, selon les IFRS, la création des TACH n'est pas considérée comme une transaction à comptabiliser et, par conséquent, les TACH détenus en portefeuille qui étaient auparavant désignés à leur juste valeur selon les PCGR du Canada sont dorénavant comptabilisés dans les prêts hypothécaires à l'habitation et évalués au coût amorti selon les IFRS.

La hausse (baisse) au bilan consolidé découlant de la comptabilisation des prêts hypothécaires à l'habitation titrisés se présentait comme suit :

En millions de dollars, au	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 ^{er} novembre 2010
Valeurs mobilières	(20 684) \$	(21 265) \$	(21 492) \$
Prêts	50 249	49 348	48 854
Dérivés	(17)	(97)	(15)
Autres actifs	7	25	8
Total de l'actif	29 555 \$	28 011 \$	27 355 \$
Dépôts	(1 259) \$	(862) \$	(1 098) \$
Emprunts garantis	34 923	33 569	32 767
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	(2 892)	(3 805)	(3 263)
Dérivés	(983)	(537)	(796)
Autres passifs	(42)	(148)	(90)
	29 747	28 217	27 520
Résultats non distribués	(164)	(178)	(131)
Cumul des autres éléments du résultat global	(28)	(28)	(34)
Total du passif et des capitaux propres	29 555 \$	28 011 \$	27 355 \$

Par suite de la comptabilisation au bilan des blocs de prêts hypothécaires à l'habitation sous-jacents aux TACH transférés, nous avons comptabilisé des produits d'intérêts découlant des prêts hypothécaires à l'habitation et des charges d'intérêts liées au passif au titre du financement (emprunts garantis), ce qui a donné lieu à une augmentation nette des produits nets d'intérêts. De plus, l'intérêt sur les prêts hypothécaires à l'habitation sous-jacents aux TACH détenus en portefeuille est classé dans les produits d'intérêts liés aux prêts hypothécaires plutôt que dans les produits d'intérêts sur valeurs mobilières. La comptabilisation des produits nets d'intérêts à l'égard des prêts hypothécaires à l'habitation et du passif au titre du financement est nette de l'amortissement des coûts de montage et des autres ajustements du coût amorti connexes conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par ailleurs, la comptabilisation des éléments suivants comptabilisés auparavant selon les PCGR du Canada a été éliminée :

- š Le produit de la titrisation comptabilisé dans les produits autres que d'intérêts qui résultent : i) d'un profit à la vente de nouveaux transferts; et ii) des intérêts au titre de la désactualisation et des produits provenant de la prestation de services.
- š L'évaluation à la valeur de marché de swaps position vendeur liée à des TACH vendus et l'évaluation à la valeur de marché des TACH détenus en portefeuille comptabilisées dans le produit tiré des valeurs mobilières désignées à leur juste valeur dans les produits autres que d'intérêts.

La hausse (baisse) au compte de résultat consolidé découlant de la comptabilisation des prêts hypothécaires à l'habitation titrisés se présentait comme suit :

	Pour les trois mois clos le		Pour l'exercice clos le
	31 octobre 2011	31 janvier 2011	31 octobre 2011
En millions de dollars			
Produits d'intérêts	309 \$	312 \$	1 242 \$
Charges d'intérêts	280	275	1 102
Produits nets d'intérêts	29	37	140
Produits autres que d'intérêts	(27)	(101)	(185)
Total des produits	2	(64)	(45)
Charges autres que d'intérêts	-	-	-
Résultat net avant impôt sur le résultat	2	(64)	(45)
Impôt sur le résultat	-	(17)	(12)
Résultat net	2 \$	(47) \$	(33) \$

3. Consolidation

PCGR du Canada – Nous déterminons si nous devons consolider une entité selon un des deux modèles suivants : le modèle des droits de vote ou, si l'entité était une entité à détenteurs de droits variables (EDDV), le modèle des EDDV. Si une entité n'était pas une EDDV, l'analyse de la consolidation reposait sur le contrôle éventuel que nous avions sur l'entité, c'est-à-dire que nous avions le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité pour retirer des avantages de ses activités et que nous étions exposés aux risques connexes. Le contrôle était présumé exister lorsque nous détenions, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des actions avec droit de vote.

Selon le modèle des EDDV, la consolidation reposait sur une analyse pour déterminer si nous étions le principal bénéficiaire. On entendait par principal bénéficiaire l'entreprise qui absorbait la majorité des pertes prévues ou qui recevait la majeure partie des rendements résiduels prévus d'une EDDV, ou les deux. Les structures d'accueil admissibles étaient exclues du champ d'application du modèle des droits variables et étaient exemptées de la consolidation selon le modèle des droits de vote.

IFRS – Selon les IFRS, les exigences relatives à la consolidation reposent sur le contrôle, défini dans le modèle des droits de vote et précisé dans l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Le contrôle est défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité pour retirer des avantages de ses activités. Le contrôle est présumé exister lorsque nous détenons, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, mais il existe également lorsque nous détenons la moitié ou moins des droits de vote et que nous détenons des droits contractuels ou légaux qui nous procurent le contrôle, ou le contrôle de fait.

Les IFRS ne renferment pas la notion d'EDDV. Toutefois, les IFRS comprennent la notion d'entité ad hoc, soit une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini. Comme bon nombre des indicateurs du contrôle traditionnels définis dans l'IAS 27 ne sont pas présents dans une entité ad hoc, la SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, contient des indications supplémentaires, et l'entité ad hoc est consolidée lorsque les critères définis dans la SIC-12 sont respectés. Selon ces critères, l'entité ad hoc doit être consolidée lorsque nous détenons le contrôle de l'entité ad hoc sous forme de pouvoirs de décision et avons le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc ou sommes exposés à la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc.

Selon les critères de la SIC-12, nous avons consolidé Capital Trust, ce qui a entraîné la décomptabilisation des billets de dépôt de premier rang émis à Capital Trust, qui sont comptabilisés dans les dépôts des entreprises et des gouvernements, et la comptabilisation des valeurs mobilières de Capital Trust émises par Capital Trust à titre de passif, sans incidence sur les résultats non distribués. En outre, nous avons déconsolidé certaines autres entités ad hoc qui ne respectaient pas les critères de la SIC-12.

Étant donné que les IFRS ne renferment pas la notion de structures d'accueil admissibles, les entités qui sont considérées comme étant des entités ad hoc selon les IFRS sont analysées en vue de la consolidation selon la SIC-12. Selon les dispositions de la SIC-12, les entités réputées être des structures d'accueil admissibles selon les PCGR du Canada sont consolidées selon les IFRS, notamment Cards II et Broadway, qui acquièrent des participations dans des créances sur cartes de crédit, ainsi que Crisp, qui acquiert des participations dans des prêts hypothécaires à l'habitation (collectivement, les Fiducies).

À la date de transition, la consolidation d'entités supplémentaires s'est traduite par un accroissement de 3,8 G\$ (3,9 G\$ au 31 janvier 2011 et 4,1 G\$ au

31 octobre 2011) des actifs consolidés et de 3,9 G\$ (4,0 G\$ au 31 janvier 2011 et 4,3 G\$ au 31 octobre 2011) des passifs consolidés, surtout associé au passif lié au financement du papier commercial comptabilisé dans les emprunts garantis, et par une baisse après impôt de 128 M\$ dans les résultats non distribués (137 M\$ au 31 janvier 2011 et 136 M\$ au 31 octobre 2011) et une

baisse après impôt de 8 M\$ (5 M\$ au 31 janvier 2011 et 7 M\$ au 31 octobre 2011) dans le cumul des autres éléments du résultat global.

La déconsolidation des entités ad hoc a donné lieu à une diminution de 819 M\$ (740 M\$ au 31 janvier 2011 et néant au 31 octobre 2011) des actifs et des passifs consolidés à la date de transition.

La hausse (baisse) cumulée au bilan consolidé découlant des changements de méthodes comptables en matière de consolidation se présentait comme suit :

En millions de dollars, au	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 ^{er} novembre 2010
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 \$	- \$	- \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	227	23	99
Valeurs mobilières	(265)	(1 048)	(1 319)
Prêts	4 169	4 178	4 258
Dérivés	28	24	33
Engagements de clients en vertu d'acceptations	(69)	(41)	(51)
Autres actifs	35	10	(48)
Total de l'actif	4 126 \$	3 146 \$	2 972 \$
Dépôts	(7) \$	(534) \$	(650) \$
Emprunts garantis	4 444	4 454	4 342
Dérivés	(32)	(266)	(330)
Acceptations	(69)	(41)	(51)
Autres passifs	(67)	(325)	(203)
	4 269	3 288	3 108
Résultats non distribués	(136)	(137)	(128)
Cumul des autres éléments du résultat global	(7)	(5)	(8)
Total du passif et des capitaux propres	4 126 \$	3 146 \$	2 972 \$

Selon les IFRS, nous comptabilisons des produits d'intérêts sur les créances sur cartes de crédit et les prêts hypothécaires à l'habitation détenus par les Fiducies et des charges d'intérêts sur le passif au titre du financement émis par les Fiducies. En outre, nous comptabilisons des honoraires sur des comptes de cartes de crédit détenus par les Fiducies dans les produits autres que d'intérêts, et nous comptabilisons la radiation des comptes en souffrance dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. Ce mode de présentation diffère des PCGR du Canada, en vertu desquels nous comptabilisons ces éléments en totalité dans le produit de la titrisation des produits autres que d'intérêts. L'incidence sur le résultat net de 2011 reflète essentiellement les variations de la provision collective selon les IFRS (auparavant définie comme la provision générale selon les PCGR du Canada) au titre des créances sur cartes de crédit comptabilisées au bilan consolidé selon les IFRS et comprises dans la dotation à la provision pour pertes sur créances.

La hausse (baisse) cumulée au compte de résultat consolidé découlant des différences de présentation s'établissait comme suit :

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le		Pour l'exercice clos le
	31 octobre 2011	31 janvier 2011	31 octobre 2011
Produits d'intérêts	178 \$	147 \$	684 \$
Charges d'intérêts	29	26	125
Produits nets d'intérêts	149	121	559
Produits autres que d'intérêts	(92)	(68)	(296)
Total des produits	57	53	263
Dotation à la provision pour pertes sur créances	53	59	253
Charges autres que d'intérêts	5	8	22
Perte nette avant impôt sur le résultat	(1)	(14)	(12)
Impôt sur le résultat	3	(5)	(4)
Perte nette	(4) \$	(9) \$	(8) \$

4. Instruments financiers : comptabilisation et évaluation

Évaluation des titres de participation disponibles à la vente privés

PCGR du Canada – Les titres de participation disponibles à la vente qui n'ont pas de cours sur un marché actif (p. ex. des placements dans des sociétés privées) étaient évalués au coût après déduction du cumul des pertes de valeur.

IFRS – Selon l'IAS 39, les actifs financiers disponibles à la vente qui n'ont pas de cours sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur, sauf si la juste valeur ne peut être mesurée de façon fiable.

Un ajustement à la hausse de 328 M\$ (314 M\$ au 31 janvier 2011 et 257 M\$ au 31 octobre 2011) a été apporté pour porter la valeur comptable des instruments de participation disponibles à la vente à leur juste valeur à la date de transition, et une augmentation correspondante après impôt de 201 M\$ (194 M\$ au 31 janvier 2011 et 160 M\$ au 31 octobre 2011) a été comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Profits et pertes de change sur les instruments de créance disponibles à la vente

PCGR du Canada – Les gains et pertes de change attribuables aux instruments de créance disponibles à la vente étaient comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

IFRS – Les profits et pertes de change attribuables aux instruments de créance disponibles à la vente sont comptabilisés en résultat net selon l'IAS 39. Cette différence a donné lieu au transfert des profits de change après impôt connexes de 5 M\$ (7 M\$ au 31 janvier 2011 et 5 M\$ au 31 octobre 2011) réalisés sur ces actifs du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués à la date de transition.

Des profits de change de 2 M\$ (2 M\$ après impôt) ont été comptabilisés à l'égard de ces actifs dans le résultat net plutôt que dans les autres éléments du résultat global pour les trois mois clos le 31 janvier 2011, et de néant pour les trois mois et pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

Perte de valeur des instruments de participation disponibles à la vente

PCGR du Canada – Nous détenons des titres de participation disponibles à la vente qui sont soumis à des tests de dépréciation après leur comptabilisation initiale. Le recouvrement futur prévu était un élément qui était pris en compte lorsque nous évaluions une baisse de valeur « durable » pour tenter de déterminer si la baisse de la juste valeur du placement était « importante ou prolongée ». De plus, lorsqu'un placement était jugé comme ayant subi dépréciation et que la valeur comptable de celui-ci avait été réduite à sa juste valeur du moment,

cette dernière devenait le nouveau prix de base et la nouvelle base d'évaluation pour les tests de dépréciation ultérieurs.

Nous détenons également certaines actions privilégiées perpétuelles de qualité supérieure classées comme instruments de participation disponibles à la vente, à l'égard desquelles le test de dépréciation était effectué selon le modèle du test de dépréciation de la dette conformément aux directives de la Securities and Exchange Commission (SEC) à l'égard des actions privilégiées perpétuelles de qualité supérieure. Nous n'avons pas comptabilisé de perte de valeur pour nos actions privilégiées perpétuelles.

IFRS – L'IAS 39 ne permet pas de tenir compte du recouvrement futur attendu aux fins du test de dépréciation des titres de participation disponibles à la vente lorsque nous déterminons si une baisse de la juste valeur est importante ou prolongée. De plus, l'IAS 39 exige que, lorsqu'un instrument de participation disponible à la vente a subi une perte de valeur, toute diminution future de sa juste valeur soit comptabilisée en résultat net. Cette exigence a donné lieu à la comptabilisation de pertes de valeur additionnelles de 14 M\$ des résultats non distribués et à une augmentation après impôt de 10 M\$ du cumul des autres éléments du résultat global à la date de transition (respectivement 11 M\$ et 10 M\$ au 31 janvier 2011 et respectivement 17 M\$ et 12 M\$ au 31 octobre 2011).

En raison des pertes de valeur additionnelles comptabilisées selon les IFRS à la date de transition, certains instruments de participation disponibles à la vente avaient une valeur comptable inférieure selon les IFRS que selon les PCGR du Canada. Par conséquent, à la vente de certains titres de participation disponibles à la vente en 2011, un profit à la vente plus élevé a été comptabilisé selon les IFRS. De plus, en ce qui concerne certains placements dont la juste valeur a davantage diminué après la date de transition, la perte de valeur comptabilisée selon les IFRS était inférieure à celle comptabilisée selon les PCGR du Canada. En raison de différences relativement au test de dépréciation, des pertes de valeur ont également été comptabilisées selon les IFRS pour certains placements à l'égard desquels aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée selon les PCGR du Canada.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2011, l'incidence des facteurs ci-dessus a donné lieu à une augmentation de 3 M\$ (3 M\$ après impôt) du résultat net selon les IFRS et à une diminution respective de 6 M\$ (6 M\$ après impôt) et de 4 M\$ (3 M\$ après impôt) du résultat net pour les trois mois et pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

En outre, selon les IFRS, une entité dispose d'un choix de méthode comptable lui permettant d'utiliser soit le modèle du test de dépréciation d'« instruments de participation » ou d'« instruments de créance » pour évaluer la perte de valeur des actions privilégiées perpétuelles de qualité supérieure classées comme

disponibles à la vente. Une fois la méthode choisie, elle doit être appliquée de manière constante à toutes les actions privilégiées perpétuelles de qualité supérieure. Nous avons choisi d'appliquer le modèle du test de dépréciation des instruments de participation pour ces actions. En appliquant le modèle de dépréciation des instruments de participation rétrospectivement, le seuil de la baisse de valeur « importante ou prolongée » n'a pas été respecté pour certaines actions privilégiées perpétuelles de qualité supérieure disponibles à la vente avant la date de transition, ce qui a donné lieu à une perte de valeur après impôt de 36 M\$ (36 M\$ au 31 janvier 2011 et 36 M\$ au 31 octobre 2011) selon les IFRS, qui a été comptabilisée à titre de diminution des résultats non distribués, à la date de transition, et à titre d'augmentation correspondante du cumul des autres éléments du résultat global.

Reclassement des instruments financiers

PCGR du Canada – Avant les modifications apportées en juillet 2009 au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, les PCGR du Canada exigeaient que tous les prêts soient évalués au coût après amortissement et interdisaient explicitement que les prêts soient évalués à leur juste valeur en résultat net sauf si les prêts étaient désignés comme étant à leur juste valeur. Par conséquent, nous avons comptabilisé certains prêts à effet de levier consentis avant 2009 comme prêts et créances évalués au coût après amortissement même si nous avions l'intention à court terme de vendre ces prêts au moment de leur comptabilisation initiale.

IFRS – Selon l'IAS 39, les prêts qu'une entité a l'intention de vendre à moyen terme au moment de la comptabilisation initiale doivent être classés comme

détenus à des fins de transaction et évalués à leur juste valeur par le biais du résultat net. De plus, en 2008, l'IAS 39 a été modifiée pour permettre le reclassement des actifs financiers qui étaient classés comme détenus à des fins de transaction dans les prêts et créances si certains critères étaient respectés ou, dans des cas rares, comme disponibles à la vente.

Par suite de l'application rétrospective de l'IAS 39 aux prêts à effet de levier et de l'application des dispositions de l'IAS 39 en matière de reclassement, les prêts à effet de levier continuent d'être classés comme prêts et créances selon les IFRS. Toutefois, un ajustement transitoire a été apporté à l'égard de la période allant de la comptabilisation initiale au 1^{er} juillet 2008, pendant laquelle les prêts auraient dû être classés comme détenus à des fins de transaction selon les IFRS, mais étaient classés à titre de prêts et créances et évalués au coût amorti selon les PCGR du Canada. Cet ajustement, y compris la désactualisation qui se serait produite avant la date de transition, a entraîné une réduction de 38 M\$ de la valeur comptable de ces prêts ainsi qu'une baisse après impôt de 27 M\$ dans les résultats non distribués à la date de transition (respectivement 35 M\$ et 25 M\$ au 31 janvier 2011 et respectivement 17 M\$ et 11 M\$ au 31 octobre 2011).

Cet ajustement a également donné lieu à une augmentation de 3 M\$ (2 M\$ après impôt) du résultat net pour les trois mois clos le 31 janvier 2011 et à une diminution de 21 M\$ (16 M\$ après impôt) du résultat net pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Il n'y a eu aucune incidence sur le résultat net pour les trois mois clos le 31 octobre 2011.

Par ailleurs, comme il est mentionné à la section A.5, les entités, lorsqu'elles appliquent les exigences et les exemptions facultatives de l'IFRS 1 aux instruments financiers comptabilisés antérieurement, doivent respecter les critères de l'IAS 39 en matière de classement des instruments financiers dans la préparation du bilan d'ouverture consolidé selon les IFRS. Par conséquent, nous avons reclassé certains instruments financiers à la date de transition comme suit :

PCGR du Canada		IFRS		
Classement	Valeur comptable au 31 octobre 2010	Classement	Valeur comptable au 1 ^{er} novembre 2010	Baisse après impôt des résultats non distribués au 1 ^{er} novembre 2010
Prêts désignés à leur juste valeur	11 \$	Prêts liés au compte de négociation à la juste valeur	11 \$	- \$
Prêts désignés à leur juste valeur	9	Prêts et créances au coût amorti	9	-
Prêts et créances au coût après amortissement	350	Valeurs à leur juste valeur	270	58
Valeurs mobilières disponibles à la vente à leur juste valeur	8	Prêts et créances au coût amorti	8	-
Valeurs du compte de négociation à leur juste valeur	1	Valeurs mobilières disponibles à la vente à leur juste valeur	1	-

Les reclassements ci-dessus ont donné lieu à une augmentation de 4 M\$ (3 M\$ après impôt) du résultat net pour les trois mois clos le 31 janvier 2011 et à une diminution respective de 34 M\$ (25 M\$ après impôt) et de 5 M\$ (3 M\$ après impôt) du résultat net pour les trois mois et l'exercice clos le 31 octobre 2011.

5. Paiements fondés sur des actions

Période de comptabilisation des charges

PCGR du Canada – La juste valeur estimative à la date d'attribution des paiements à base d'actions était comptabilisée intégralement au cours de l'exercice précédant la date d'attribution des droits si l'attribution portait sur la performance au cours de cet exercice.

IFRS – Selon l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, dans le cas des attributions pour lesquelles la date de début des années de service précède la date d'attribution (p. ex. l'attribution comprend une année de performance précédant la date d'attribution), la juste valeur à la date d'attribution est comptabilisée au cours de la période allant de la date du début des années de service (c.-à-d. le début de l'année de performance précédant la date d'attribution) à la date d'acquisition des droits ou à la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite, selon la plus rapprochée des deux dates. Dans le cas de ces attributions, la charge de rémunération est comptabilisée sur une période plus longue selon les IFRS. Les attributions visant le maintien en poste sont comptabilisées sur la période d'acquisition des droits, ce qui correspond au traitement comptable selon les PCGR du Canada.

Renonciations

PCGR du Canada – Les renonciations aux attributions découlant du fait qu'une condition d'acquisition autre qu'une condition de marché n'a pas été remplie étaient comptabilisées lorsqu'elles se produisaient.

IFRS – L'incidence des renonciations aux attributions découlant du fait qu'une condition d'acquisition autre qu'une condition de marché n'a pas été remplie est d'abord estimée à la date d'attribution (ou à la date du début des années de service si cette date survient plus tôt), et l'estimation des renonciations est ajustée si des informations ultérieures indiquent qu'il est probable que les renonciations réelles différeront de l'estimation initiale. Par conséquent, la valeur comptable du passif au titre des transactions réglées en trésorerie est inférieure selon les IFRS, étant donné qu'elle reflète une estimation des renonciations à la date de présentation de l'information financière.

Les différences susmentionnées ont eu pour incidence nette une diminution avant impôt de 150 M\$ des autres passifs et une augmentation après impôt compensatoire de 103 M\$ et de 2 M\$ respectivement des résultats non

distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, ainsi qu'une hausse après impôt de 2 M\$ du surplus d'apport à la date de transition.

L'incidence nette au 31 janvier 2011 s'est traduite par une diminution avant impôt de 132 M\$ des autres passifs et une augmentation après impôt de 91 M\$ et de 1 M\$ respectivement des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, ainsi qu'une hausse après impôt de 2 M\$ du surplus d'apport.

L'incidence nette au 31 octobre 2011 s'est traduite par une diminution avant impôt de 102 M\$ des autres passifs et une augmentation après impôt de 75 M\$ et de néant respectivement des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, ainsi qu'une hausse après impôt de 3 M\$ du surplus d'apport.

La charge au titre des paiements fondés sur des actions a augmenté de 16 M\$ (12 M\$ après impôt) pour les trois mois clos le 31 janvier 2011, de 11 M\$ (9 M\$ après impôt) pour les trois mois clos le 31 octobre 2011 et de 37 M\$ (28 M\$ après impôt) pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

6. Comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence des coentreprises

PCGR du Canada – Les participations dans des entités contrôlées conjointement étaient consolidées proportionnellement. De plus, les versions antérieures des PCGR du Canada exigeaient l'amortissement de l'écart d'acquisition, y compris l'écart d'acquisition comptabilisé en vertu des ententes de coentreprise.

IFRS – Selon l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, les participations dans des entités contrôlées conjointement peuvent être comptabilisées au moyen de la méthode de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence. Nous avons choisi d'appliquer la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation de notre participation dans des entités contrôlées conjointement. La transition à la méthode de la mise en équivalence a donné lieu à une diminution de 2,2 G\$ (2,1 G\$ au 31 janvier 2011 et 2,5 G\$ au 31 octobre 2011) des actifs et des passifs consolidés. De plus, en raison de la transition à la méthode de la mise en équivalence selon les IFRS, l'amortissement du goodwill comptabilisé antérieurement selon la méthode de la consolidation proportionnelle a été repris, ce qui a donné lieu à une hausse après impôt de 6 M\$ des résultats non distribués à la date de transition.

La hausse (baisse) au bilan consolidé découlant de la comptabilisation selon la méthode de la mise en équivalence des coentreprises se présentait comme suit :

En millions de dollars, au	31 octobre 2011	31 janvier 2011	1 ^{er} novembre 2010
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(1 008) \$	(835) \$	(956) \$
Valeurs mobilières	(1 276)	(1 092)	(1 061)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(362)	(295)	(219)
Prêts	(202)	(81)	(61)
Engagements de clients en vertu d'acceptations	162	40	-
Terrains, bâtiments et matériel	(2)	(3)	(4)
Goodwill	(5)	(5)	(6)
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	(21)	(27)	(30)
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	266	243	197
Autres actifs	(27)	(27)	(29)
Total de l'actif	(2 475) \$	(2 082) \$	(2 169) \$
Dépôts	(2 696) \$	(2 108) \$	(2 161) \$
Acceptations	162	40	-
Autres passifs	53	(20)	(14)
	(2 481)	(2 088)	(2 175)
Résultats non distribués	6	6	6
Total du passif et des capitaux propres	(2 475) \$	(2 082) \$	(2 169) \$

L'application de la méthode de la mise en équivalence aux coentreprises n'a eu aucune incidence sur le résultat net consolidé. Cependant, la hausse (baisse) au compte de résultat consolidé par suite de la différence de présentation se présentait comme suit :

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le		Pour l'exercice clos le
	31 octobre 2011	31 janvier 2011	31 octobre 2011
Produits d'intérêts	(10) \$	(9) \$	(39) \$
Charges d'intérêts	1	-	1
Produits nets d'intérêts	(11)	(9)	(40)
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	11	47	84
Autres produits autres que d'intérêts	(31)	(73)	(167)
Total des produits	(31)	(35)	(123)
Dotations à la provision pour pertes sur créances	-	-	-
Charges autres que d'intérêts	(26)	(23)	(96)
Perte nette avant impôt sur le résultat	(5)	(12)	(27)
Impôt sur le résultat	(5)	(12)	(27)
Résultat net	- \$	- \$	- \$

7. Contrats de location-financement

PCGR du Canada – Selon les PCGR du Canada, nous étions considérés comme étant le propriétaire des terrains et des bâtiments d'un certain bien immobilier ainsi que le détenteur de la dette connexe. Nous avons effectué la comptabilisation initiale des terrains et des bâtiments au coût et avons comptabilisé une valeur comptable initiale de la dette correspondant au montant des terrains et des bâtiments. De plus, à titre de propriétaire réputé, nous avons amorti les bâtiments sur une période de 40 ans, mais n'avons pas amorti les terrains.

IFRS – Selon l'IAS 17, *Contrats de location*, nous comptabilisons un actif et un passif sous-jacents au contrat de location-financement pour le bien immobilier susmentionné. Les terrains et les bâtiments ainsi que le passif correspondant sont évalués à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location, qui est inférieure à la valeur comptable des terrains et des bâtiments. Cela est dû au fait que les terrains et les bâtiments sont amortis sur la durée de 30 ans du contrat de location, ce qui a donné lieu à la comptabilisation d'une baisse après impôt de 17 M\$ (17 M\$ au 31 janvier 2011 et 19 M\$ au 31 octobre 2011) des résultats non distribués à la date de transition, compte tenu de l'augmentation de la charge d'amortissement cumulée selon les IFRS, contrebalancée en partie par la diminution de la charge d'intérêt cumulée selon les IFRS.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2011, une diminution de 1 M\$ (néant après impôt) a été comptabilisée dans le résultat net, ce qui comprenait une charge d'amortissement additionnelle de 2 M\$ et une baisse de 1 M\$ des charges d'intérêts.

Pour les trois mois clos le 31 octobre 2011, une diminution de 1 M\$ (1 M\$ après impôt) a été comptabilisée dans le résultat net, ce qui comprenait une charge d'amortissement additionnelle de 2 M\$ et une baisse de 1 M\$ des charges d'intérêts.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, une diminution de 4 M\$ (2 M\$ après impôt) a été comptabilisée dans le résultat net, ce qui comprenait une charge d'amortissement additionnelle de 8 M\$ et une baisse de 4 M\$ des charges d'intérêts.

8. Prêts à effet de levier

PCGR du Canada – Selon les PCGR du Canada, un changement du calendrier estimatif des flux de trésorerie liés aux impôts sur les bénéfices entraînait l'établissement d'un nouveau calendrier de constatation du revenu découlant du bail adossé conformément au CPN-46, *Baux adossés*.

IFRS – Les placements de la CIBC dans des baux adossés sont classés comme prêts et sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits

locatifs sont évalués en fonction du taux de rendement constant au moyen du taux d'intérêt effectif déterminé au début de la période de location.

Il en est résulté une hausse de 37 M\$ des prêts aux entreprises et aux gouvernements ainsi qu'une hausse après impôt de 20 M\$ (hausse de 34 M\$ et hausse après impôt de 19 M\$ respectivement au 31 janvier 2011, et hausse de 24 M\$ et hausse après impôt de 13 M\$ respectivement au 31 octobre 2011) des résultats non distribués à la date de transition.

Les produits d'intérêts et le résultat net ont connu une baisse de 2 M\$ (1 M\$ après impôt) pour les trois mois clos le 31 janvier 2011, de 5 M\$ (3 M\$ après impôt) pour les trois mois clos le 31 octobre 2011 et de 12 M\$ (7 M\$ après impôt) pour l'exercice clos le 31 octobre 2011.

9. Programmes de fidélisation de la clientèle

PCGR du Canada – Lorsque les points-cadeaux de fidélisation de la clientèle aux termes des programmes de primes sur cartes de crédit autogérés étaient attribués, les coûts prévus pour remplir l'obligation de livrer les cadeaux étaient comptabilisés à titre de passif et étaient portés en réduction de la contrepartie connexe. Lorsque le client échangeait ses points-cadeaux, le passif était réduit des coûts réels des cadeaux.

Par l'intermédiaire de nos cartes de crédit, nous offrons à nos clients des primes de fidélisation lorsque ces derniers activent leur nouvelle carte. Les coûts associés à ces primes étaient reportés et amortis.

IFRS – Lorsque des points-cadeaux de fidélisation de la clientèle sont octroyés aux termes de programmes de primes sur cartes de crédit autogérés, la juste valeur estimée des points-cadeaux qui devraient être échangés est comptabilisée à titre de produits différés dans les autres passifs. Lorsque nous avons rempli notre obligation de livrer des cadeaux, les produits différés sont comptabilisés à titre de produits dans le résultat net, tandis que le coût lié à notre obligation est comptabilisé à titre de charge, ce qui entraîne la majoration de nos produits et de nos charges par rapport aux PCGR du Canada.

Les primes de fidélisation octroyées lorsque les clients activent leur nouvelle carte sont comptabilisées en charges de la même manière que les autres points-cadeaux de fidélisation selon les IFRS au lieu d'être différées et amorties.

Les différences de comptabilisation des primes de fidélisation ont donné lieu à une baisse après impôt de 6 M\$ (6 M\$ au 31 janvier 2011 et 6 M\$ au 31 octobre 2011) dans les résultats non distribués à la date de transition.

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2011, les produits et les charges ont augmenté respectivement de 16 M\$ et 16 M\$ (respectivement 14 M\$ et 14 M\$ pour les trois mois clos le 31 octobre 2011 et respectivement 54 M\$ et 54 M\$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011).

10. Comptabilisation des pertes sur créances

PCGR du Canada – Un prêt douteux était évalué selon sa valeur de réalisation estimée, déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au moyen du taux d'intérêt effectif des prêts. La désactualisation de la valeur temps de l'argent (la désactualisation des flux de trésorerie futurs) pouvait être comptabilisée à titre de crédit à la provision ou à titre de produits d'intérêts. Nous comptabilisons la désactualisation de la valeur temps de l'argent comme crédit à la provision.

De plus, les provisions pour pertes sur créances étaient classées à titre de provisions spécifiques ou de provision générale. Des provisions spécifiques étaient comptabilisées lorsqu'il existait un indice de dépréciation des prêts, lesquels étaient soumis soit individuellement, soit collectivement à une évaluation de dépréciation. Une provision générale était établie pour les groupes de prêts lorsque la dépréciation était inhérente, mais qu'elle n'avait pas été explicitement repérée.

IFRS – Selon l'IAS 39, un prêt douteux est évalué selon sa valeur de réalisation estimée, déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au moyen du taux d'intérêt effectif des prêts. Toutefois, selon les IFRS, la désactualisation de la valeur temps de l'argent est comptabilisée à titre de produits d'intérêts. Cette différence n'a eu aucune incidence sur le bilan d'ouverture selon les IFRS. Pour les trois mois clos le 31 janvier 2011, un montant de 14 M\$ (10 M\$ pour les trois mois clos le 31 octobre 2011 et 48 M\$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011) a été reclassé au titre de la désactualisation de la valeur temps de l'argent de la dotation à la provision pour pertes sur créances aux produits d'intérêts.

En outre, selon les IFRS, les provisions pour pertes sur créances sont classées comme des provisions individuelles ou des provisions collectives. En ce qui a trait aux prêts qui sont considérés comme individuellement significatifs, l'évaluation de la dépréciation est effectuée pour chaque compte et les provisions qui en découlent, le cas échéant, sont classées dans les provisions individuelles. La dépréciation est évaluée collectivement dans deux circonstances :

- § dans le cas des groupes de prêts soumis individuellement à un test de dépréciation pour lesquels aucune indication objective de dépréciation n'existe individuellement;
- § dans le cas des groupes de prêts dans lesquels chaque prêt n'est pas considéré comme étant individuellement significatif.

La différence au niveau du classement n'a pas entraîné d'ajustement transitoire à la date de transition ou au cours de la période comparative de 2011. Cependant, la catégorie de provision générale relative à tous les prêts selon les PCGR du Canada a été redéfinie comme provision collective selon les IFRS, et la catégorie de provision spécifique

relative aux prêts soumis à un test de dépréciation collectif a également été redéfinie comme provision individuelle selon les IFRS. La provision spécifique pour les prêts soumis à une évaluation individuelle a été redéfinie comme provision individuelle. La hausse de la provision selon les IFRS découle de la consolidation de certaines transactions de titrisation (voir les sections B.2 et B.3).

11. Dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles

PCGR du Canada – Aux fins du test de dépréciation, l'écart d'acquisition était attribué aux unités d'exploitation qui correspondaient soit à un secteur d'exploitation, soit au niveau immédiatement inférieur.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition était fondé sur la comparaison de la valeur comptable de l'unité d'exploitation, y compris l'écart d'acquisition attribué, avec sa juste valeur. Lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation était supérieure à sa juste valeur, toute dépréciation de l'écart d'acquisition était mesurée par comparaison de sa valeur comptable avec sa juste valeur implicite. La juste valeur implicite de l'écart d'acquisition représentait l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur de ses immobilisations corporelles nettes et de ses autres immobilisations incorporelles.

Le test de dépréciation des autres immobilisations incorporelles était fondé sur la comparaison de la valeur comptable des immobilisations incorporelles avec leur juste valeur. Une perte de valeur était comptabilisée en résultat net selon le montant de l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle sur sa juste valeur.

IFRS – Comme il est mentionné à la section A.2, la valeur comptable du goodwill découlant des regroupements d'entreprises effectués avant la date de transition n'a pas été ajustée.

Selon l'IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, le goodwill est affecté aux UGT, ou aux groupes d'UGT, lesquelles devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Les UGT sont définies comme le plus petit groupe d'UGT qui génère, par l'utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'affectation du goodwill à la date de transition aux UGT ou aux groupes d'UGT selon les IFRS est en grande partie similaire à l'affectation du goodwill aux unités d'exploitation selon les PCGR.

Le test de dépréciation du goodwill est fondé sur une comparaison de la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT, y compris le goodwill affecté, avec sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus d'une UGT ou d'un groupe d'UGT.

La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable.

Le test de dépréciation des autres immobilisations incorporelles est également fondé sur une comparaison de la valeur comptable avec la valeur recouvrable de ces immobilisations. Si la valeur recouvrable est moins élevée que la valeur comptable, l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable est comptabilisé à titre de perte de valeur.

Selon l'IFRS 1, la valeur comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et du goodwill a été soumise à un test de dépréciation à la date de transition (voir la section A.2) et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

De plus, la valeur comptable des UGT auxquelles le goodwill a été affecté et des autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée doit être soumise à un test de dépréciation annuel, ou à chaque date de clôture s'il existe un indice de dépréciation possible. Selon les IFRS, la valeur comptable du goodwill découlant de l'acquisition de CIBC FirstCaribbean a été affectée à l'UGT CIBC FirstCaribbean, ce qui correspond à l'affectation de l'écart d'acquisition à l'unité d'exploitation CIBC FirstCaribbean selon les PCGR du Canada. Pour les trois mois clos le 31 juillet 2011, un test de dépréciation a été fait selon les PCGR du Canada et selon les IFRS. Selon les PCGR du Canada, la juste valeur implicite de CIBC FirstCaribbean était plus élevée que sa valeur comptable, et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

Selon les IFRS, la valeur recouvrable estimative du groupe d'UGT CIBC FirstCaribbean était inférieure à sa valeur comptable et, par conséquent, une perte de valeur de 203 M\$ a été comptabilisée pour les trois mois clos le 31 juillet 2011.

La valeur recouvrable estimative du groupe d'UGT CIBC FirstCaribbean était fondée sur sa valeur d'utilité, qui était estimée au moyen du modèle d'évaluation interne des flux de trésorerie futurs actualisés en tenant compte des flux de trésorerie spécifiques de l'entité (voir la note 13 pour plus de précisions). Ce test ressemble à la première étape du test de dépréciation de la juste valeur selon les PCGR du Canada.

12. Remboursement

PCGR du Canada – Les remboursements effectués par une autre partie à l'égard de pertes éventuelles étaient comptabilisés lorsque le remboursement était « probable ».

IFRS – Les remboursements effectués par une autre partie à l'égard de pertes éventuelles sont comptabilisés lorsqu'il est « quasiment certain » que le remboursement sera reçu, ce qui représente un seuil de constatation plus élevé que la notion de probabilité selon les PCGR du Canada. En raison du seuil de constatation plus élevé selon les IFRS, un remboursement lié à un contrat d'indemnisation qui avait été comptabilisé selon les PCGR du Canada a été repris

selon les IFRS, donnant lieu à une diminution de 11 M\$ (6 M\$ après impôt) pour les trois mois clos et l'exercice clos le 31 octobre 2011.

13. Résultat par action

PCGR du Canada – Les actions privilégiées pouvant être réglées au comptant ou qui sont convertibles en capitaux propres n'ont eu aucune incidence sur le résultat dilué par action dans la mesure où nous optons pour le règlement au comptant par le passé. Par conséquent, nos actions privilégiées de catégorie A, séries 26, 27 et 29 qui étaient rachetables au comptant ou convertibles en actions ordinaires au gré de la CIBC (les actions privilégiées convertibles) jusqu'au 17 août 2011 n'ont eu aucune incidence dilutive dans le calcul du résultat dilué par action.

IFRS – Selon les IFRS, si des actions privilégiées peuvent être converties en actions ordinaires, elles font partie du calcul du résultat dilué par action, peu importe si nous avons l'habitude de les convertir en actions ordinaires par le passé. Par conséquent, les actions privilégiées convertibles font partie du calcul du résultat dilué par action pour la période allant jusqu'au 17 août 2011, date à laquelle nous avons renoncé à nos droits de convertir les actions privilégiées convertibles en actions ordinaires de la CIBC, sauf si le BSIF l'exige en raison d'un événement déclencheur conformément à ce qui est décrit dans le préavis sur les instruments de fonds propres d'urgence en cas de non viabilité publié par le BSIF en août 2011. Le fait d'inclure les actions privilégiées convertibles dans le calcul du résultat dilué a fait augmenter de 12 258 milles (2 235 milles pour les trois mois clos le 31 octobre 2011 et 9 609 milles pour l'exercice clos le 31 octobre 2011) le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour les trois mois clos le 31 janvier 2011.

C. Autres reclassements touchant la présentation

1. Participations ne donnant pas le contrôle

Selon les PCGR du Canada, les participations minoritaires dans des filiales sont classées séparément des capitaux propres applicables aux actionnaires. Selon les IFRS, les participations minoritaires sont appelées participations ne donnant pas le contrôle, et les participations ne donnant pas le contrôle sont classées comme capitaux propres, et sont présentées séparément dans le total des capitaux. Par conséquent, des participations ne donnant pas le contrôle totalisant 168 M\$ (163 M\$ au 31 janvier 2011 et 164 M\$ au 31 octobre 2011) ont été reclassées dans le total des capitaux à la date de transition, ce qui n'a eu aucune incidence sur les actifs nets consolidés.

2. Métaux précieux

Selon les PCGR du Canada, nous avons inclus les métaux précieux au bilan au poste Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, tandis que selon les IFRS, nous incluons les métaux précieux dans les autres actifs. Par conséquent, des métaux précieux d'un montant de 373 M\$ (199 M\$ au 31 janvier 2011 et 374 M\$ au 31 octobre 2011) ont été reclassés du poste Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques aux autres actifs à la date de transition.

3. Passif au titre d'obligations sécurisées

Selon les PCGR du Canada, nous avons inclus le passif au titre d'obligations sécurisées au bilan consolidé dans les dépôts des entreprises et des gouvernements, tandis que selon les IFRS, nous incluons le passif au titre d'obligations sécurisées dans les emprunts garantis. Par conséquent, un passif au titre d'obligations sécurisées d'un montant de 6,4 G\$ (8,2 G\$ au 31 janvier 2011 et 11,9 G\$ au 31 octobre 2011) a été reclassé des dépôts des entreprises et des gouvernements aux emprunts garantis à la date de transition.

4. État des flux de trésorerie consolidé

Parallèlement à la transition aux IFRS, nous avons reclassé certains éléments du tableau des flux de trésorerie consolidé.

Selon les IFRS, les éléments classés dans les flux de trésorerie de financement se rapportent principalement aux transactions liées à nos actions ordinaires et à nos actions privilégiées et à nos titres secondaires. Les éléments classés dans les flux de trésorerie d'investissement se rapportent aux flux de trésorerie liés à l'acquisition ou à la sortie d'actifs soutenant des activités de gestion de trésorerie ou prévus à des fins stratégiques ou à plus long terme. Tous les autres éléments sont présentés dans les flux de trésorerie opérationnels.

Les méthodes de classement suivies selon les IFRS ont entraîné les changements de catégorie suivants par rapport aux PCGR du Canada :

	Classement selon les	
	PCGR du Canada	IFRS
Dépôts, nets des retraits	Activités de financement	Activités opérationnelles
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	Activités de financement	Activités opérationnelles
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	Activités de financement	Activités opérationnelles
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	Activités de financement	Activités opérationnelles
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	Activités d'investissement	Activités opérationnelles
Prêts, nets des remboursements	Activités d'investissement	Activités opérationnelles
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	Activités d'investissement	Activités opérationnelles
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	Activités d'investissement	Activités opérationnelles

Des ajustements au tableau des flux de trésorerie ont été apportés en raison des changements de présentation et de l'incidence des ajustements liés à la transition aux IFRS et sont analysés ci-après.

Trois mois clos le 31 janvier 2011

Pour les trois mois clos le 31 janvier 2011, la diminution nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques s'établissait à 0,6 G\$ selon les PCGR du Canada, contre une diminution nette de 0,4 G\$ selon les IFRS, soit une différence de 0,2 G\$.

Les flux de trésorerie opérationnels ont augmenté de 1,5 G\$, passant d'une sortie nette de 1,3 G\$ selon les PCGR du Canada à une entrée nette de 0,2 G\$ selon les IFRS.

Les flux de trésorerie de financement ont reculé de 15,4 G\$, passant d'une entrée nette de 16,2 G\$ selon les

PCGR du Canada à une entrée nette de 0,8 G\$ selon les IFRS.

Les flux de trésorerie d'investissement ont augmenté de 14,1 G\$, passant d'une sortie nette de 15,5 G\$ selon les PCGR du Canada à une sortie nette de 1,4 G\$ selon les IFRS.

Trois mois clos le 31 octobre 2011

Pour les trois mois clos le 31 octobre 2011, la diminution nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques s'établissait à 0,4 G\$ selon les PCGR du Canada, contre une diminution nette de 0,5 G\$ selon les IFRS, soit une différence de 0,1 G\$.

Les flux de trésorerie opérationnels ont augmenté de 10,1 G\$, passant d'une sortie nette de 2,6 G\$ selon les PCGR du Canada à une entrée nette de 7,5 G\$ selon les IFRS.

Les flux de trésorerie de financement ont augmenté de 12,8 G\$, passant d'une sortie nette de 13,5 G\$ selon les PCGR du Canada à une sortie nette de 0,7 G\$ selon les IFRS.

Les flux de trésorerie d'investissement ont diminué de 23,0 G\$, passant d'une entrée nette de 15,6 G\$ selon les PCGR du Canada à une sortie nette de 7,4 G\$ selon les IFRS.

Exercice clos le 31 octobre 2011

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, la diminution nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques s'établissait à 0,3 G\$ tant selon les PCGR du Canada que selon les IFRS.

Les flux de trésorerie opérationnels ont augmenté de 6,2 G\$, passant d'une sortie nette de 1,4 G\$ selon les PCGR du Canada à une entrée nette de 4,8 G\$ selon les IFRS.

Les flux de trésorerie de financement ont augmenté de 1,0 G\$, passant d'une sortie nette de 2,3 G\$ selon les PCGR du Canada à une sortie nette de 1,3 G\$ selon les IFRS.

Les flux de trésorerie d'investissement ont diminué de 7,2 G\$, passant d'une entrée nette de 3,4 G\$ selon les PCGR du Canada à une sortie nette de 3,8 G\$ selon les IFRS.

D. Rapprochement des capitaux propres selon les PCGR du Canada et selon les IFRS

i) Au 1^{er} novembre 2010

En millions de dollars	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Autres capitaux propres	Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	Note
Comptabilisés selon les PCGR du Canada	6 095 \$	(361) \$	10 056 \$	15 790 \$	- \$	15 790 \$	
Avantages du personnel	(1 080)	-	-	(1 080)	-	(1 080)	A.1, B.1
Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés	(131)	(34)	-	(165)	-	(165)	A.8, B.2
Consolidation	(128)	(8)	-	(136)	-	(136)	A.8, B.3
Évaluation des titres de participation privés disponibles à la vente	-	201	-	201	-	201	B.4
Écarts de change sur les instruments de créance disponibles à la vente	5	(5)	-	-	-	-	B.4
Perte de valeur des titres de participation disponibles à la vente	(50)	46	-	(4)	-	(4)	B.4
Reclassement des instruments financiers	(85)	-	-	(85)	-	(85)	A.5, B.4
Paiements fondés sur des actions	103	2	2	107	-	107	B.5
Comptabilisation des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence	6	-	-	6	-	6	B.6
Écart de change	(575)	575	-	-	-	-	A.3
Contrats de location-financement et baux adossés	3	-	-	3	-	3	B.7, B.8
Points-cadeaux de fidélisation de la clientèle	(6)	-	-	(6)	-	(6)	B.9
Présentation des participations ne donnant pas le contrôle à titre de capitaux propres	-	-	-	-	168	168	C.1
	(1 938) \$	777 \$	2 \$	(1 159) \$	168 \$	(991) \$	
Comptabilisés selon les IFRS	4 157 \$	416 \$	10 058 \$	14 631 \$	168 \$	14 799 \$	

ii) Au 31 janvier 2011

En millions de dollars	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Autres capitaux propres	Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	Note
Comptabilisés selon les PCGR du Canada	6 509 \$	(535) \$	10 203 \$	16 177 \$	- \$	16 177 \$	
Avantages du personnel	(1 055)	-	-	(1 055)	-	(1 055)	A.1, B.1
Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés	(178)	(28)	-	(206)	-	(206)	A.8, B.2
Consolidation	(137)	(5)	-	(142)	-	(142)	A.8, B.3
Évaluation des titres de participation privés disponibles à la vente	(1)	194	-	193	-	193	B.4
Écarts de change sur les instruments de créance disponibles à la vente	7	(7)	-	-	-	-	B.4
Perte de valeur des titres de participation disponibles à la vente	(47)	46	-	(1)	-	(1)	B.4
Reclassement des instruments financiers	(80)	-	-	(80)	-	(80)	A.5, B.4
Paiements fondés sur des actions	91	1	2	94	-	94	B.5
Comptabilisation des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence	6	-	-	6	-	6	B.6
Écart de change	(575)	575	-	-	-	-	A.3
Contrats de location-financement et baux adossés	2	-	-	2	-	2	B.7, B.8
Points-cadeaux de fidélisation de la clientèle	(6)	-	-	(6)	-	(6)	B.9
Ajustement du taux d'impôt	(3)	-	-	(3)	-	(3)	
Présentation des participations ne donnant pas le contrôle à titre de capitaux propres	-	-	-	-	163	163	C.1
	(1 976) \$	776 \$	2 \$	(1 198) \$	163 \$	(1 035) \$	
Comptabilisés selon les IFRS	4 533 \$	241 \$	10 205 \$	14 979 \$	163 \$	15 142 \$	

iii) Au 31 octobre 2011

En millions de dollars	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Autres capitaux propres	Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	Note
Comptabilisés selon les PCGR du Canada	7 605 \$	(487) \$	10 222 \$	17 340 \$	- \$	17 340 \$	
Avantages du personnel	(1 006)	1	-	(1 005)	-	(1 005)	A.1, B.1
Prêts hypothécaires à l'habitation titrisés	(164)	(28)	-	(192)	-	(192)	A.8, B.2
Consolidation	(136)	(7)	-	(143)	-	(143)	A.8, B.3
Évaluation des titres de participation privés disponibles à la vente	1	160	-	161	-	161	B.4
Écarts de change sur les instruments de créance disponibles à la vente	5	(5)	-	-	-	-	B.4
Perte de valeur des titres de participation disponibles à la vente	(53)	48	-	(5)	-	(5)	B.4
Reclassement des instruments financiers	(72)	1	-	(71)	-	(71)	A.5, B.4
Paiements fondés sur des actions	75	-	3	78	-	78	B.5
Comptabilisation des coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence	6	-	-	6	-	6	B.6
Écart de change	(571)	571	-	-	-	-	A.3
Contrats de location-financement et baux adossés	(6)	-	-	(6)	-	(6)	B.7, B.8
Points-cadeaux de fidélisation de la clientèle	(6)	-	-	(6)	-	(6)	B.9
Perte de valeur du goodwill	(203)	(9)	-	(212)	-	(212)	B.11
Remboursement	(6)	-	-	(6)	-	(6)	B.12
Ajustement du taux d'impôt	(12)	-	-	(12)	-	(12)	
Présentation des participations ne donnant pas le contrôle à titre de capitaux propres	-	-	-	-	164	164	C.1
	(2 148) \$	732 \$	3 \$	(1 413) \$	164 \$	(1 249) \$	
Comptabilisés selon les IFRS	5 457 \$	245 \$	10 225 \$	15 927 \$	164 \$	16 091 \$	

E. Incidence de la transition aux IFRS sur les résultats financiers de nos secteurs d'activité

L'incidence cumulative de l'adoption des IFRS sur les résultats de nos secteurs d'activité, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, se résume comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
PCGR du Canada					
Revenu net d'intérêts	5 882 \$	179 \$	732 \$	(443) \$	6 350 \$
Revenu autre que d'intérêts	1 800	1 740	1 143	1 216	5 899
Revenu intersectoriel	283	(283)	-	-	-
Total des revenus	7 965	1 636	1 875	773	12 249
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	1 072	4	32	(267)	841
Frais autres que d'intérêts	4 062	1 241	1 198	849	7 350
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et participations ne donnant pas le contrôle	2 831	391	645	191	4 058
Impôts sur les bénéfices	706	112	79	72	969
Résultat net avant les participations ne donnant pas le contrôle¹	2 125 \$	279 \$	566 \$	119 \$	3 089 \$
Ajustements selon les IFRS					
Produits nets d'intérêts	41 \$	- \$	10 \$	661 \$	712 \$
Produits autres que d'intérêts	39	-	(16)	(549)	(526)
Produits intersectoriels	-	-	-	-	-
Total des produits	80	-	(6)	112	186
Dotation à la provision pour pertes sur créances	24	-	15	264	303
Charges autres que d'intérêts	(28)	-	20	144	136
Résultat avant impôt sur le résultat	84	-	(41)	(296)	(253)
Impôt sur le résultat	25	-	(18)	(49)	(42)
Résultat net (perte nette)	59 \$	- \$	(23) \$	(247) \$	(211) \$
IFRS					
Produits nets d'intérêts	5 923 \$	179 \$	742 \$	218 \$	7 062 \$
Produits autres que d'intérêts	1 839	1 740	1 127	667	5 373
Produits intersectoriels	283	(283)	-	-	-
Total des produits	8 045	1 636	1 869	885	12 435
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	1 096	4	47	(3)	1 144
Charges autres que d'intérêts	4 034	1 241	1 218	993	7 486
Résultat avant impôt sur le résultat	2 915	391	604	(105)	3 805
Impôt sur le résultat	731	112	61	23	927
Résultat net (perte nette)¹	2 184 \$	279 \$	543 \$	(128) \$	2 878 \$

1) Selon les PCGR du Canada, le résultat net correspond au résultat après l'attribution des participations ne donnant pas le contrôle, tandis que selon les IFRS, le résultat net correspond au résultat avant l'attribution des participations ne donnant pas le contrôle.

L'incidence de la transition aux IFRS sur les résultats financiers de nos secteurs d'activité comprend les éléments suivants :

- § L'augmentation du résultat net des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises reflète surtout les ajustements liés aux avantages du personnel (voir les sections A.1 et B.1) et aux droits à des paiements fondés sur des actions (voir la section B.5) de 96 M\$ (65 M\$ après impôt), nets des ajustements liés aux activités de titrisation (voir la section B.2).
- § Les ajustements liés aux avantages du personnel (voir les sections A.1 et B.1) et aux droits à des paiements fondés sur des actions (voir la section B.5) ont été en grande partie contrebalancés dans Gestion des avoirs.
- § La diminution du résultat net des Services bancaires de gros comprend une baisse des produits tirés des activités de crédit structuré en voie de liquidation de 8 M\$ (6 M\$ après impôt) (voir la section B.4), une baisse des produits tirés des baux adossés de 12 M\$ (7 M\$ après impôt) (voir la section B.8), une hausse des provisions pour les questions judiciaires de 11 M\$ (6 M\$ après impôt) (voir la section B.12), l'élimination d'un ajustement positif de l'évaluation du crédit de 13 M\$ (9 M\$ après impôt) lié à des swaps position vendeur non comptabilisés selon les IFRS (voir la section B.2), nettes de l'augmentation des produits de 21 M\$ (11 M\$ après impôt) tirés des prêts à effet de levier (voir la section B.4).
- § La diminution du résultat net de Siège social et autres comprend la perte de valeur du goodwill liée à

CIBC FirstCaribbean s'établissant à 203 M\$ (voir la section B.11) et les ajustements liés aux activités de titrisation et à la consolidation totalisant 25 M\$ (18 M\$ après impôt) (voir les sections B.2 et B.3 respectivement).

13. Autres informations annuelles à fournir selon les IFRS

Les informations annuelles à fournir selon les IFRS qui suivent sont présentées pour permettre de comprendre les informations financières comparatives au 31 octobre 2011 ou pour l'exercice clos à cette date. Certaines informations et notes explicatives figurant habituellement dans des états financiers annuels préparés selon les IFRS n'ont pas été présentées ou sont résumées lorsqu'elles ne sont pas considérées comme significatives pour comprendre nos états financiers consolidés intermédiaires.

i) Juste valeur des instruments financiers

Méthodes et hypothèses

Instruments financiers dont la juste valeur est égale à la valeur comptable

Lorsque nous considérons comme négligeable un écart entre la juste valeur et la valeur comptable, les instruments financiers au bilan ont une juste valeur réputée équivalente à leur valeur comptable. Ces instruments sont la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les dépôts à court terme productifs d'intérêts auprès d'autres banques, les garanties au comptant au titre de valeurs empruntées, les valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres, les engagements de clients en vertu d'acceptations, les garanties au comptant au titre de valeurs prêtées, les engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres, les acceptations et les autres passifs.

Valeurs mobilières

La juste valeur des valeurs mobilières et des engagements liés à des valeurs vendues à découvert est fondée sur les cours du marché, lorsqu'ils sont disponibles dans un marché actif.

Les valeurs pour lesquelles il n'existe pas de marché actif sont évaluées selon toutes les données qu'il est raisonnablement possible d'obtenir sur le marché, comme il est décrit ci-dessous.

La juste valeur pour des valeurs émises ou garanties par le gouvernement qui ne sont pas cotées sur un marché actif est calculée au moyen de taux de rendement implicites issus de cours de titres du gouvernement négociés activement en Bourse et du différentiel de taux observables les plus récents.

La juste valeur des titres d'emprunt de sociétés est établie en fonction des derniers cours de transactions exécutées et, le cas échéant, ajustées aux cours des titres obtenus de courtiers et des prix de tiers fixés par plusieurs intervenants, par consensus. Lorsque des cours observables ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie par actualisation des flux de trésorerie en utilisant des courbes d'actualisation et du différentiel de taux obtenus de courtiers et des prix de tiers fixés par plusieurs intervenants, par consensus.

Les TACM et TACH qui ne sont pas émis ou garantis par le gouvernement sont évalués à l'aide de modèles de flux de trésorerie, en faisant appel le plus possible aux données observables sur le marché, comme les cours indicatifs des courtiers sur des titres identiques ou similaires, ou d'autres données sur les prix de tiers, ajustés en fonction des caractéristiques et du rendement de la garantie sous-jacente. Les autres données utilisées comprennent les taux de remboursement anticipé, les écarts de taux et les taux d'actualisation proportionnels aux risques courus. Ces hypothèses tiennent compte des données tirées des transactions réelles, du rendement des actifs sous-jacents, d'études de marché externes et d'indices boursiers, le cas échéant.

Les titres d'emprunt et les titres de participation émis par voie privée sont évalués à partir des transactions récentes survenues sur le marché, lorsque l'information est disponible. Sinon, les justes valeurs sont déterminées d'après des modèles d'évaluation fondés sur le marché ou sur les résultats. Ces modèles prennent en considération différents facteurs, y compris les flux de trésorerie projetés, les résultats, les produits ou d'autres éléments probants de tiers lorsqu'ils sont disponibles. La juste valeur des placements dans des sociétés en commandite est tirée des valeurs liquidatives publiées par des gestionnaires de fonds tiers et est ajustée au besoin d'après des informations plus récentes, lorsqu'elles sont disponibles.

Prêts

La juste valeur des prêts hypothécaires à taux variable, dont le taux est fondé principalement sur le taux préférentiel, est réputée être égale à sa valeur comptable. La juste valeur des prêts hypothécaires à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des prêts hypothécaires assortis de durées résiduelles semblables. Dans le modèle d'évaluation utilisé pour les prêts hypothécaires, on tient compte de l'option de paiement par anticipation, y compris le comportement du consommateur.

La juste valeur des prêts à taux variable et des prêts dont les taux sont révisés ou ajustés fréquemment est réputée être égale à leur valeur comptable. La juste valeur des prêts à taux fixe est estimée par actualisation des flux de trésorerie, à partir des taux d'intérêt pratiqués sur le marché. Les variations des écarts de taux et de liquidités depuis la date d'octroi du prêt ne sont pas observables ni prises en compte dans notre établissement de la juste valeur. La juste valeur des prêts est atténuée par les provisions individuelles et par la provision collective respectivement pour les prêts douteux et les prêts non encore désignés comme douteux. La juste valeur des prêts n'est pas ajustée en fonction de la valeur d'un dérivé de crédit utilisé pour gérer le risque de crédit qui lui est associé. La juste valeur de ces dérivés de crédit est présentée séparément.

Pour déterminer la juste valeur des titres adossés à des prêts (TAP) avec flux groupés et des TAC avec flux groupés

dans nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, nous appliquons des techniques d'évaluation fondées sur des données inobservables sur le marché, notamment les cours indicatifs des courtiers, les évaluations de remplacement pour des instruments financiers comparables et d'autres modèles internes utilisant nos propres hypothèses sur la façon dont les participants traitant au sein d'un marché fixeraient le prix d'une transaction sur le marché à la date d'évaluation.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent principalement les intérêts courus à recevoir, les comptes des clients des courtiers et les débiteurs.

La juste valeur des autres actifs est principalement réputée correspondre au coût ou au coût amorti, étant donné que nous considérons tout écart comme négligeable.

Dépôts

La juste valeur des dépôts à taux variable et des dépôts à vue est réputée être égale au coût amorti. La juste valeur des dépôts à taux fixe est déterminée par actualisation des flux de trésorerie contractuels, d'après les taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour des dépôts comportant des conditions similaires. La juste valeur du passif-dépôts comportant une option intégrée (une option encaissable) inclut la juste valeur de ces options. La juste valeur des effets indexés sur le cours des marchandises et indexés sur actions comprend la juste valeur des options incorporées sur marchandises et sur actions.

Certains dépôts désignés à la juste valeur sont des billets structurés comprenant des coupons ou des modalités de remboursement qui sont liés au rendement des titres de créance et des titres de participation. La juste valeur de ces billets structurés est estimée à l'aide de modèles d'évaluation examinés de près à l'interne, dans le cas des titres de créance et de la composante des billets comprenant un dérivé incorporé, par l'intégration des cours observables sur le marché pour les titres de référence identiques ou comparables, et d'autres données, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, la volatilité de l'option et les taux de change, le cas échéant. Si des cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur en évaluant d'autres sources d'information pertinentes, notamment les données historiques, les données indirectes tirées de transactions similaires et les techniques d'extrapolation et d'interpolation. Les ajustements de l'évaluation du risque de marché qui conviennent pour de telles données sont faits dans tous les cas de ce genre.

Emprunts garantis

La juste valeur des emprunts garantis est déterminée en utilisant des cours des obligations observables sur le marché ou par actualisation des flux de trésorerie contractuels en faisant appel le plus possible aux données

observables sur le marché, notamment les taux d'intérêt pratiqués sur le marché, ou aux écarts de taux découlant d'instruments de créance assortis d'une qualité de crédit comparable, le cas échéant.

Valeurs mobilières de Capital Trust

La juste valeur des valeurs mobilières de Capital Trust est déterminée selon les cours du marché.

Titres secondaires

La juste valeur des titres secondaires est déterminée en fonction des cours du marché de ces instruments de créance ou de titres semblables.

Dérivés

La juste valeur des dérivés négociés en Bourse, notamment les options et les contrats à terme standardisés, est fondée sur des cours de marché. Les dérivés de gré à gré comprennent surtout des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des dérivés d'actions et sur marchandises, des options sur taux d'intérêt et de change, ainsi que des dérivés de crédit. Pour ce genre d'instruments, où des cours observables sur le marché ou des prix de tiers fixés par consensus ne sont pas disponibles, des techniques d'évaluation sont utilisées pour évaluer la juste valeur à l'aide de modèles d'établissement de prix. Ces modèles ayant fait l'objet d'une validation tiennent compte des mesures du marché courantes pour les taux d'intérêt, les taux de change, les cours d'actions et sur marchandises et les indices boursiers, les écarts de taux, les niveaux correspondants de volatilité sur les marchés et d'autres facteurs de prix en fonction du marché.

Pour établir la juste valeur de dérivés complexes et personnalisés, notamment les dérivés d'actions, les dérivés de crédit et les dérivés sur marchandises vendus par rapport à des indices ou à des paniers de référence, nous tenons compte de toutes les données qu'il est raisonnablement possible d'obtenir, notamment les cours des courtiers, les données sur les prix de tiers fixés par consensus, toute donnée pertinente observable sur le marché, ainsi que les estimations fondées sur nos modèles internes, lesquelles sont étudiées de près et préapprouvées conformément à notre politique sur le risque lié aux modèles en plus d'être calibrées régulièrement. Le modèle calcule la juste valeur à l'aide de données propres au type de contrat, ce qui peut comprendre les cours des actions, la corrélation entre plusieurs actifs, les taux d'intérêt, les taux de change, les courbes de rendement et les diagrammes de surface de la volatilité. Si des cours ou des données observables ne sont pas disponibles, la direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur en évaluant d'autres sources d'information pertinentes, notamment les données historiques, les données indirectes tirées de transactions similaires et les techniques d'extrapolation et d'interpolation. Les rajustements de l'évaluation du risque de marché et de ceux liés à l'incertitude des paramètres qui

conviennent pour de telles données sont faits dans tous les cas de ce genre.

Après avoir obtenu ces évaluations et afin de refléter le risque de marché, nous jugeons si un REC est nécessaire pour comptabiliser le risque qu'une contrepartie donnée, avec laquelle nous avons conclu des contrats de dérivés, ne soit pas ultimement en mesure de respecter ses engagements. Le REC est fondé sur les écarts de taux observables sur le marché ou sur les écarts de taux de remplacement et sur notre évaluation du risque net de crédit de la contrepartie. Le REC, net de la prise en compte de notre propre risque de crédit, pourrait être positif ou négatif. En évaluant ce risque, nous prenons également en compte les facteurs d'atténuation du risque, comme les accords de garantie, les accords généraux de compensation et les règlements par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

Dans le cas de dérivés de crédit souscrits auprès de garants financiers, nos REC sont généralement fondés sur les écarts de taux observables sur le marché, lorsqu'ils sont disponibles. Lorsque les garants financiers ne disposent pas d'écarts de taux observables ou s'ils sont disponibles, mais non représentatifs d'un marché actif structuré (c.-à-d., non représentatifs de la juste valeur), nous avons recours à un écart de taux de marché de remplacement. L'écart de taux d'un marché de remplacement est fondé sur la cote de crédit que nous avons accordée à ce garant financier à l'interne. Les écarts de taux comprennent des données sur les prévisions du marché (ou du marché de remplacement) quant à la PD et quant aux PCD. Ces écarts sont appliqués selon la durée moyenne pondérée de notre exposition à ces contreparties. Lorsque nous avons recours à un écart de marché de remplacement dans le cas de contreparties qui sont des garants financiers, nous effectuons aussi un ajustement pour exprimer le risque additionnel lié au garant financier par rapport à une contrepartie qui est un

garant non financier ayant une cote équivalente. Le montant de l'ajustement est fonction de toute l'information interne et externe disponible sur le marché concernant les garants financiers. Le REC définitif tient compte de la corrélation prévue entre le rendement futur des actifs de référence sous-jacents et celui des contreparties, sauf dans le cas d'actifs de référence de grande qualité pour lesquels nous ne prévoyons aucune détérioration prochaine de la qualité du crédit.

Le cas échéant, pour certains garants financiers, nous calculons le REC en nous fondant sur les montants recouvrables estimés.

Engagements hypothécaires

La juste valeur des engagements hypothécaires s'applique aux engagements sur prêts hypothécaires à l'habitation à taux fixe et est établie en fonction des variations des taux d'intérêt pratiqués sur le marché pour les prêts entre la date d'engagement et la date du bilan consolidé. Le modèle d'évaluation tient compte de la probabilité prévue de l'exercice des engagements en cours, et pendant combien de temps l'engagement est offert.

Engagements de crédit

Les autres engagements à consentir du crédit sont, pour la plupart, assortis d'un taux variable et ne nous exposent donc pas à un risque de taux d'intérêt, mais nous exposent cependant à un risque de crédit. Ces engagements comportent généralement des dispositions en vertu desquelles le prix des engagements de crédit utilisés est établi en fonction de la solvabilité du débiteur à la date du prélèvement des fonds. Le risque de crédit se rapportant aux engagements de prêts est inclus dans notre évaluation des provisions, individuelles ou collectives et, par conséquent, aucun autre ajustement n'est apporté.

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs de nos actifs et passifs financiers :

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Valeur comptable			Total	Juste valeur supérieure à la valeur comptable	
	Coût amorti	Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	5 142 \$	- \$	- \$	5 142 \$	5 142 \$	- \$
Valeurs mobilières	-	33 177	27 118	60 295	60 295	-
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	1 838	-	-	1 838	1 838	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	25 641	-	-	25 641	25 641	-
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	150 460	-	-	150 460	152 018	1 558
Particuliers	34 356	-	-	34 356	34 376	20
Cartes de crédit	15 112	-	-	15 112	15 112	-
Entreprises et gouvernements	38 759	268	-	39 027	39 038	11
Dérivés	-	28 270	-	28 270	28 270	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 454	-	-	9 454	9 454	-
Autres actifs	6 240	-	-	6 240	6 244	4
Passifs financiers						
Dépôts						
Particuliers	116 592 \$	- \$	- \$	116 592 \$	116 888 \$	296 \$
Entreprises et gouvernements	115 620	1 523	-	117 143	117 791	648
Banques	4 177	-	-	4 177	4 177	-
Dérivés	-	28 792	-	28 792	28 792	-
Acceptations	9 489	-	-	9 489	9 489	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	10 316	-	10 316	10 316	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 850	-	-	2 850	2 850	-
Emprunts garantis	50 936	372	-	51 308	51 451	143
Valeurs mobilières de Capital Trust	1 594	-	-	1 594	2 070	476
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	8 564	-	-	8 564	8 564	-
Autres passifs	8 175	-	-	8 175	8 175	-
Titres secondaires	5 138	-	-	5 138	5 533	395

Le tableau ci-après présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3 :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Solde d'ouverture	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net		Profits latents (pertes latentes) inclus dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
		Réalisé(e)s ¹	Latent(e)s ^{1, 2}								
Valeurs et prêts du compte de négociation	840 \$	30 \$	(21) \$	- \$	- \$	- \$	287 \$	- \$	(400) \$	(166) \$	570 \$
Valeurs disponibles à la vente	2 482	230	(18)	(40)	-	-	717	(417)	(22)	(880)	2 052
Valeurs et prêts désignés à leur juste valeur	270	26	(18)	-	-	-	-	-	(38)	(42)	198
Actifs dérivés	1 446	(197)	(69)	-	-	-	-	-	-	(71)	1 109
Total	5 038 \$	89 \$	(126) \$	(40) \$	- \$	- \$	1 004 \$	(417) \$	(460) \$	(1 159) \$	3 929 \$
Dépôts ³	(891) \$	9 \$	307 \$	- \$	- \$	12 \$	- \$	(150) \$	80 \$	50 \$	(583) \$
Emprunts garantis – désignés à leur juste valeur	(359)	-	4	-	-	-	-	(17)	-	-	(372)
Passifs dérivés	(2 232)	53	(26)	-	-	-	-	(3)	-	271	(1 937)
Total	(3 482) \$	62 \$	285 \$	- \$	- \$	12 \$	- \$	(170) \$	80 \$	321 \$	(2 892) \$

1) Comprend les profits et les pertes de change.

2) Profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Comprennent des dépôts désignés à leur juste valeur de 432 M\$ et des dérivés incorporés séparés de 151 M\$.

Juste valeur des dérivés

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Valeur positive	Valeur négative	Montant net
Total – compte de négociation ¹	24 561 \$	25 904 \$	(1 343) \$
Total – compte de la GAP	3 709	2 888	821
Juste valeur totale	28 270	28 792	(522)
Moins : incidence des accords généraux de compensation	(20 723)	(20 723)	-
Juste valeur totale	7 547 \$	8 069 \$	(522) \$
Juste valeur moyenne des dérivés ²	29 032 \$	28 329 \$	703 \$

1) Comprend les justes valeurs positives et négatives respectivement de 335 M\$ et 232 M\$ pour des contrats négociés en Bourse.

2) La juste valeur moyenne correspond à la moyenne mensuelle.

ii) Valeurs mobilières

Le tableau suivant présente la durée résiduelle des contrats de nos valeurs mobilières :

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	1 an ou moins	De 1 an à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Pas	Total
					d'échéance précise	
Valeur comptable						
Valeurs disponibles à la vente						
Valeurs émises ou garanties par :						
Gouvernement du Canada	1 686 \$	2 600 \$	42 \$	506 \$	- \$	4 834 \$
Autres gouvernements canadiens	205	4 189	1 777	55	-	6 226
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	3 393	241	27	-	-	3 661
Gouvernements d'autres pays	2 514	774	163	186	-	3 637
Titres adossés à des créances hypothécaires	51	2 090	72	583	-	2 796
Titres adossés à des créances mobilières	107	1 197	-	2	-	1 306
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	2 056	1 632	20	92	-	3 800
Titres d'emprunt de sociétés fermées	8	14	3	-	-	25
Total des titres d'emprunt	10 020	12 737	2 104	1 424	-	26 285
Titres de participation de sociétés ouvertes	-	-	-	-	115	115
Titres de participation de sociétés fermées	9	-	-	9	700	718
Total des titres de participation	9	-	-	9	815	833
Total des valeurs disponibles à la vente	10 029 \$	12 737 \$	2 104 \$	1 433 \$	815 \$	27 118 \$
Valeurs du compte de négociation						
Valeurs émises ou garanties par :						
Gouvernement du Canada	1 443 \$	1 461 \$	762 \$	600 \$	- \$	4 266 \$
Autres gouvernements canadiens	480	1 188	807	914	-	3 389
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	25	188	64	4	-	281
Gouvernements d'autres pays	94	186	1	1	-	282
Titres adossés à des créances hypothécaires	-	656	5	2	-	663
Titres adossés à des créances mobilières	276	75	72	375	-	798
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	415	384	214	188	-	1 201
Titres de participation de sociétés ouvertes	-	3	-	-	21 830	21 833
Total des valeurs du compte de négociation	2 733 \$	4 141 \$	1 925 \$	2 084 \$	21 830 \$	32 713 \$
Valeurs désignées à leur juste valeur						
Valeurs émises ou garanties par :						
Autres gouvernements canadiens	- \$	- \$	- \$	46 \$	- \$	46 \$
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	20	-	-	-	-	20
Titres adossés à des créances hypothécaires	-	-	-	43	-	43
Titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	271	-	271
Titres d'emprunt de sociétés ouvertes	-	-	84	-	-	84
Total des valeurs désignées à leur juste valeur	20 \$	- \$	84 \$	360 \$	- \$	464 \$
Total des valeurs	12 782 \$	16 878 \$	4 113 \$	3 877 \$	22 645 \$	60 295 \$

Le tableau ci-dessous présente les profits et les pertes réalisés ainsi que les reprises de pertes de valeur et les pertes de valeur des valeurs disponibles à la vente :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	
Profits réalisés	474 \$
Pertes réalisées	(59)
Reprises de pertes de valeur	1
Pertes de valeur	
Titres d'emprunt	(1)
Titres de participation	(18)
	397 \$

iii) Prêts

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Montant brut	Provision individuelle	Provision collective	Provision totale	Total net
Coût amorti					
Prêts hypothécaires à l'habitation	150 509 \$	1 \$	48 \$	49 \$	150 460 \$
Particuliers	34 842	8	478	486	34 356
Cartes de crédit	15 744	-	632	632	15 112
Entreprises et gouvernements	39 395	357	279	636	38 759
	240 490 \$	366 \$	1 437 \$	1 803 \$	238 687 \$
Compte de négociation					
Entreprises et gouvernements	268 \$	- \$	- \$	- \$	268 \$
	268 \$	- \$	- \$	- \$	268 \$
	240 758 \$	366 \$	1 437 \$	1 803 \$	238 955 \$

Provision individuelle

En millions de dollars, au 31 octobre ou l'exercice clos le 31 octobre 2011	Prêts hypothécaires à l'habitation		Particuliers	Entreprises et gouvernements	Total
Solde au début de l'exercice	1 \$	6 \$	338 \$		345 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	-	4	152		156
Radiations	-	(1)	(99)		(100)
Recouvrements	-	-	6		6
Produits d'intérêts sur prêts douteux	-	-	(34)		(34)
Divers	-	(1)	(6)		(7)
Solde à la fin de l'exercice	1 \$	8 \$	357 \$		366 \$

Provision collective

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Prêts hypothécaires à l'habitation		Particuliers	Cartes de crédit	Entreprises et gouvernements	Total
Solde au début de l'exercice	42 \$	511 \$	650 \$	402 \$	1 605 \$	
Dotation à la provision pour pertes sur créances	39	248	728	(27)	988	
Radiations	(17)	(307)	(852)	(59)	(1 235)	
Recouvrements	-	27	106	6	139	
Produits d'intérêts sur prêts douteux	(13)	(1)	-	-	(14)	
Divers	(3)	-	-	5	2	
Solde à la fin de l'exercice	48 \$	478 \$	632 \$	327 \$	1 485 \$	
Se compose de ce qui suit :						
Prêts	48 \$	478 \$	632 \$	279 \$	1 437 \$	
Facilités de crédit inutilisées ¹	-	-	-	48	48	

1) Comprises dans les autres passifs du bilan consolidé intermédiaire.

iv) Immeuble de placement

Le rapprochement de la valeur comptable du contrat de location-financement du bien immobilier, y compris la partie classée à titre d'immeuble de placement, se présente comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	
Solde au début de l'exercice	422 \$
<u>Amortissement</u>	18
Solde à la fin de l'exercice	404 \$

Des produits locatifs de 78 M\$ ont été tirés de l'immeuble de placement en 2011 et des charges d'intérêts de 28 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 35 M\$ ont été engagées à l'égard du contrat de location-financement du bien immobilier en 2011. Notre engagement lié au contrat de location-financement est présenté à la section xi) de la présente note.

v) Goodwill

Au 1^{er} novembre 2010, selon les IFRS, la valeur comptable du goodwill avait été soumise à un test de dépréciation au moment de la transition, et devrait être testée annuellement au 30 avril et lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable n'est pas recouvrable.

Le goodwill est affecté aux UGT aux fins du test de dépréciation en fonction du niveau de surveillance dont il fait l'objet par la direction. Le test de dépréciation du goodwill est effectué en comparant la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle le goodwill a été affecté avec sa valeur comptable, y compris le goodwill, et toute insuffisance est comptabilisée à titre de perte de valeur du goodwill. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimée, diminuée des coûts de la vente, et sa valeur d'utilité.

Nous comptons quatre UGT auxquelles nous avons affecté du goodwill. La variation de la valeur comptable du goodwill affecté à chaque UGT et unité d'exploitation stratégique s'établit comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011					
Unités génératrices de trésorerie	CIBC FirstCaribbean ¹	Gestion des avoirs	Marchés financiers ¹	Divers	Total
Solde au début de l'exercice	927 \$	879 \$	40 \$	61 \$	1 907 \$
Acquisitions	-	-	-	2	2
Dépréciation	(203) ²	-	-	-	(203)
Ajustements ³	(30)	-	-	1	(29)
Solde à la fin de l'exercice	694 \$	879 \$	40 \$	64 \$	1 677 \$

1) Les UGT Marchés financiers et CIBC FirstCaribbean font partie respectivement des Services bancaires de gros et du groupe Siège social et autres.

2) La perte de valeur est comptabilisée dans le poste Charges autres que d'intérêts dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

3) Comprennent les ajustements liés aux écarts de change.

Test de dépréciation du goodwill et principales hypothèses

CIBC FirstCaribbean

En décembre 2006, la CIBC est devenue l'actionnaire majoritaire de CIBC FirstCaribbean et détient maintenant 91,7 % de ses actions. CIBC FirstCaribbean est une grande banque des Caraïbes qui offre un éventail complet de services financiers dans les secteurs des Services bancaires aux entreprises, des Services bancaires de détail, de Gestion des avoirs, des cartes de crédit, des activités de trésorerie et de négociation, et des services de Banque d'investissement. Affichant un actif de plus de 10,9 G\$ US, CIBC FirstCaribbean exerce ses activités dans la région des Caraïbes et est inscrite à la cote des Bourses de la Barbade, de Trinité, de la Jamaïque, des Bahamas et des Caraïbes orientales sous le nom de CIBC FirstCaribbean. Les résultats de CIBC FirstCaribbean sont inclus dans ceux du groupe Siège social et autres.

La valeur recouvrable de CIBC FirstCaribbean repose sur le calcul de la valeur d'utilité et a été établie à l'aide de projections de flux de trésorerie fondées sur le plan interne de CIBC FirstCaribbean, approuvé par son conseil d'administration pour une période de trois ans, et de notre estimation des fonds propres qui doivent être maintenus dans la région pour soutenir les activités courantes. L'estimation des flux de trésorerie est sensible aux périodes pour lesquelles des prévisions sont disponibles et aux hypothèses relatives aux flux de trésorerie pouvant être maintenus à long terme, et correspond à la vision de la direction du rendement futur. Les facteurs de croissance tenant compte des avantages estimés qui devraient découler des écarts de taux d'intérêt et des pertes sur prêts à un niveau avoisinant les taux historiques ont été appliqués aux deux exercices qui ont suivi les prévisions approuvées par le conseil. Un taux de croissance final de 2,5 % (2,5 % au 1^{er} novembre 2010) a été appliqué par la suite. Les flux de trésorerie attendus ont été actualisés au taux de 13 % (13 % au 1^{er} novembre 2010). Ce taux est un taux d'intérêt ajusté en fonction du risque approprié pour CIBC FirstCaribbean, ce qui exige de faire preuve de jugement.

Nous avons établi lors du test de dépréciation effectué au 1^{er} novembre 2010 que la valeur recouvrable estimée de l'UGT CIBC FirstCaribbean dépassait sa valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée dans le bilan d'ouverture selon les IFRS.

Pour les trois mois clos le 31 juillet 2011, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 203 M\$ relativement au goodwill détenu par le groupe Siège social et autres pour

CIBC FirstCaribbean. La perte de valeur est attribuable principalement à des variations des flux de trésorerie futurs attendus découlant du contexte économique difficile dans les Caraïbes et de nos perspectives pour la région. En tenant compte de la perte de valeur, la valeur recouvrable de CIBC FirstCaribbean correspondait à sa valeur comptable, y compris le restant du goodwill d'un montant de 700 M\$. Des réductions de la valeur recouvrable estimée de notre UGT CIBC FirstCaribbean entraîneraient des pertes de valeur additionnelles. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou du taux de croissance final, pris isolément ou collectivement.

Gestion des avoirs

La valeur recouvrable de Gestion des avoirs repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. La juste valeur est estimée à l'aide d'une approche fondée sur les résultats en vertu de laquelle les résultats attendus reposent sur le plan interne de Gestion des avoirs qui est approuvé par la direction et s'échelonne sur trois ans. Le calcul tient compte des résultats attendus multipliés par un multiple tiré de multiples cours/bénéfice observables d'institutions comparables de gestion des avoirs. Les multiples cours/bénéfice que nous utilisons variaient de 12 à 16 pour les tests effectués au 1^{er} novembre 2010 et de 12 à 18 pour les tests de dépréciation effectués en date du 30 avril 2011 à des fins comparatives.

Nous avons établi lors des tests de dépréciation effectués au 1^{er} novembre 2010 et au 30 avril 2011 que la valeur recouvrable estimée de l'UGT Gestion des avoirs dépassait leur valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au 1^{er} novembre 2010 ou au cours de 2011.

Si des changements raisonnablement possibles dans les principales hypothèses avaient été appliqués, l'issue du test de dépréciation n'aurait pas changé.

Marchés financiers et autres

Un goodwill lié au secteur Marchés financiers et aux autres UGT est réparti entre les unités d'exploitation stratégique Services bancaires de gros et Services de détail et Services bancaires aux entreprises et n'est pas jugé important.

vi) Couvertures désignées aux fins comptables

Les montants notionnels et la valeur comptable des dérivés de couverture figurent dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Montant notionnel des dérivés	Valeur comptable	
		Valeur positive	Valeur négative
Couvertures de juste valeur	124 566 \$	2 178 \$	842 \$
Couvertures de flux de trésorerie	3 272	46	22
Couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	1 022	44	-
	128 860 \$	2 268 \$	864 \$

De plus, des montants de 54 M\$ et de 2,3 G\$ de passif-dépôts libellés en monnaie étrangère ont été désignés respectivement à titre de couvertures de juste valeur relatives au risque de change et de couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger.

Les flux de trésorerie désignés à titre d'éléments couverts devraient se réaliser comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	1 an ou moins	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 8 ans	Plus de 8 ans
Entrées de trésorerie	- \$	- \$	- \$	- \$
Sorties de trésorerie	141	79	134	14
Flux de trésorerie nets	(141) \$	(79) \$	(134) \$	(14) \$

vii) Paiements fondés sur des actions

Le tableau suivant présente la charge de rémunération, avant l'incidence des activités de couverture, et les passifs correspondants en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions importants offerts par la CIBC :

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Charge de rémunération	Passif au titre de la rémunération
Octrois d'actions subalternes	252 \$	515 \$
Unités d'actions en fonction du rendement	49	72
Unités à la valeur comptable	11	16
Unités d'actions à dividende différé – employés	-	1
Unités d'actions à dividende différé – administrateurs	2	9
Régimes d'options sur actions des employés	6	s.o.
Régimes d'achat d'actions par les employés	31	s.o.
	351 \$	613 \$

s. o. Sans objet.

Couverture

L'incidence de la variation de notre cours de l'action sur les paiements fondés sur des actions réglés en espèces en vertu des POAS, PUAR et régimes d'UADD est couverte au moyen de dérivés. Les profits et les pertes liés à ces dérivés sont constatés dans les autres éléments du résultat global et sont reclassés dans la charge de rémunération dans la période au cours de laquelle les attributions couvertes ont une incidence sur le compte de résultat consolidé. Au cours de 2011, nous avons comptabilisé des profits de 18 M\$ dans le compte de résultat consolidé et un profit additionnel de 1 M\$ dans le cumul des autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie des attributions réglées en espèces.

viii) Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux suivants présentent la situation financière des régimes de retraite à prestations définies et des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi des employés au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni ainsi que de nos filiales des Caraïbes. Cette information ne tient pas compte d'autres régimes secondaires gérés par certaines de nos filiales parce qu'ils ne sont pas considérés comme importants.

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies		
Solde au début de l'exercice	4 615 \$	536 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	150	9
Cotisations salariales	6	-
Coût financier pour l'obligation au titre des prestations définies	260	29
Prestations versées	(222)	(27)
Variations des taux de change	(9)	-
Pertes actuarielles liées à l'obligation au titre des prestations définies	163	23
Modifications des régimes	10	-
Solde à la fin de l'exercice	4 973 \$	570 \$
Actifs des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	4 608 \$	- \$
Rendement prévu des actifs des régimes	292	-
Pertes actuarielles sur les actifs des régimes	(60)	-
Cotisations patronales	281	27
Cotisations salariales	6	-
Prestations versées	(222)	(27)
Variations des taux de change	(9)	-
Sorties, montant net	(1)	-
Juste valeur à la fin de l'exercice	4 895 \$	- \$
Situation de déficit	(78) \$	(570) \$
Pertes actuarielles nettes non amorties	257	23
Coûts (profits) non amortis des services passés	1	(52)
Actif (passif) au titre des prestations définies	180 \$	(599) \$
Provision pour moins-value	(18)	-
Actif (passif) au titre des prestations définies, net de la provision pour moins-value	162 \$	(599) \$

L'actif (le passif) au titre des prestations définies, net de la provision pour moins-value, est inclus dans les autres actifs et les autres passifs comme suit :

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Actif (passif) au titre des prestations définies, net de la provision pour moins-value, compris dans :		
Autres actifs	221 \$	- \$
Autres passifs	(59)	(599)
	162 \$	(599) \$

L'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice comprennent les montants suivants relativement aux obligations au titre des prestations définies en excédent de la juste valeur des actifs :

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies		
Régimes sans capitalisation	47 \$	570 \$
Régimes par capitalisation	4 490	-
	4 537	570
Juste valeur des actifs des régimes	4 346	-
Situation de déficit	(191) \$	(570) \$

La charge nette au titre des régimes à prestations définies se présente comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus au cours de l'exercice	150 \$	9 \$
Coût financier pour l'obligation au titre des prestations définies	260	29
Rendement prévu des actifs des régimes	(292)	-
Comptabilisation des coûts (profits) des services passés	10	(10)
Amortissement des pertes actuarielles nettes	1	1
	129	29
Variation de la provision pour moins-value	1	-
Charge constatée au titre des régimes de retraite à prestations définies	130 \$	29 \$

Les taux tendanciels hypothétiques des coûts de soins de santé du principal régime canadien d'assurance maladie, d'assurance dentaire et d'assurance vie sont comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	
Taux hypothétiques des coûts de soins de santé pour le prochain exercice	6,7 %
Taux vers lequel les coûts de soins de santé devraient tendre	4,5 %
Exercice au cours duquel le taux des coûts de soins de santé devrait se stabiliser	2029

L'incidence d'une variation de 100 points de base des taux hypothétiques des coûts de soins de santé serait comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Ensemble des coûts des services et des coûts financiers	Obligation au titre des prestations définies
Hausse de 100 points de base des taux	3 \$	61 \$
Baisse de 100 points de base des taux	(3)	(50)

Les tableaux ci-après illustrent l'effet possible d'une variation de 100 points de base de certaines des principales hypothèses utilisées pour mesurer les obligations au titre des prestations définies et les charges correspondantes pour les régimes offerts au Canada, au 31 octobre 2011 :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011

Augmentation (diminution) estimée de la charge au titre des régimes de retraite à prestations définies au cours de l'exercice fondée sur les hypothèses utilisées au début de l'exercice	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Taux d'actualisation		
Diminution de l'hypothèse	17 \$	2 \$
Augmentation de l'hypothèse	(26)	(2)
Taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes		
Diminution de l'hypothèse	40	s.o.
Augmentation de l'hypothèse	(40)	s.o.
Taux de croissance de la rémunération		
Diminution de l'hypothèse	(18)	-
Augmentation de l'hypothèse	20	-

s. o. Sans objet.

En millions de dollars, au 31 octobre 2011

Augmentation (diminution) estimée des obligations au titre des prestations définies au 31 octobre 2011	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Taux d'actualisation		
Diminution de l'hypothèse	682 \$	79 \$
Augmentation de l'hypothèse	(654)	(64)
Taux de croissance de la rémunération		
Diminution de l'hypothèse	(120)	(1)
Augmentation de l'hypothèse	130	1

Si nous avons comptabilisé l'ensemble des coûts et des charges à mesure qu'ils étaient engagés, la charge totale engagée aux termes des régimes de retraite à prestations définies, des régimes de retraite à cotisations définies, des régimes de retraite d'État ainsi que des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présenterait comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Total
Régimes de retraite à prestations définies	352 \$	61 \$	413 \$
Régimes à cotisations définies et autres régimes	89	-	89
	441 \$	61 \$	502 \$

L'historique des ajustements liés à l'expérience se présente comme suit :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Obligation au titre des prestations définies	4 973 \$	570 \$
Juste valeur des actifs des régimes	4 895	-
Situation de déficit	(78) \$	(570) \$
Pertes liées à l'expérience sur les passifs des régimes	163 \$	23 \$
Pertes liées à l'expérience sur les actifs des régimes	60	-

ix) Impôt sur le résultat

	31 octobre
En millions de dollars, pour l'exercice clos le	2011
Compte de résultat consolidé	
Provision relative aux impôt exigible	
Ajustements pour les exercices antérieurs	(22) \$
Charge d'impôt exigible	431
	409
Provision pour les impôt différé	
Ajustements pour les exercices antérieurs	25
Incidence des variations dans les taux d'impôt et les lois fiscales	28
Naissance et renversement des différences temporelles	465
	518
	927
Autres éléments du résultat global	(37)
Total des autres éléments du résultat global	890 \$

Composantes de la charge d'impôt sur le résultat

	31 octobre
En millions de dollars, pour l'exercice clos le	2011
Impôt exigible	
Fédéral	216 \$
Provincial	141
Étranger	15
	372
Impôt différé	
Fédéral	273
Provincial	164
Étranger	81
	518
	890 \$

Les soldes d'impôt différé sont inclus dans les autres actifs et les autres passifs, et découlent de différences temporelles entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans le bilan consolidé.

Le taux d'impôt fédéral et des provinces combiné du Canada varient chaque année en fonction des modifications apportées aux taux prévus par la loi imposés par chacune des administrations fiscales et selon les variations de la proportion de nos activités exercées dans chaque province. Nous sommes également assujettis à l'impôt canadien sur le résultat des centres bancaires à l'étranger.

Les résultats des filiales étrangères seraient normalement assujettis à l'impôt canadien seulement lorsqu'ils sont rapatriés au Canada. Les impôts canadiens additionnels qui seraient exigibles si tous les résultats non distribués des filiales étrangères étaient distribués à la société mère canadienne sous forme de dividendes sont estimés à néant.

Les taux d'impôt réels figurant dans le compte de résultat consolidé sont différents du taux d'impôt fédéral et des provinces combiné du Canada de 28,2 %, comme il est indiqué dans le tableau ci-après :

Rapprochement de l'impôt sur le résultat

En millions de dollars, pour l'exercice clos le	31 octobre 2011	
Taux d'impôt fédéral et des provinces combiné du Canada appliqué au résultat avant impôt sur le résultat	1 073 \$	28,2 %
Ajustements des impôts pour tenir compte de ce qui suit :		
Résultats des filiales étrangères	(11)	(0,3)
Résultats exonérés d'impôt	(136)	(3,5)
Profits exonérés d'impôt	(3)	(0,1)
Variation du taux d'impôt sur les soldes d'impôt différé	28	0,7
Incidence de la quote-part du résultat comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	(24)	(0,6)
Impôt sur le résultat figurant dans le compte de résultat consolidé	927 \$	24,4 %

Différences temporelles

Les différences temporelles liées aux placements dans des filiales, des centres bancaires et des entreprises associées et aux participations dans des coentreprises, à l'égard desquels aucun actif d'impôt différé n'avait été comptabilisé, s'élevaient à 717 M\$ au 31 octobre 2011. Ces différences temporelles ne sont pas, pour la majorité, liées aux pertes de capital et devraient arriver à échéance d'ici 10 ans.

Sources et variations de l'actif d'impôt différé et du passif d'impôt différé

Les tableaux ci-après présentent les sources et les variations de l'actif d'impôt différé et du passif d'impôt différé, nets de la provision pour moins-value :

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Provision pour pertes sur créances	Bâtiments et matériel	Divers	Prestations de retraite et avantages du personnel	Provisions	Réévaluation des valeurs mobilières	Reports en avant de pertes fiscales	Produits non acquis	Total de l'actif
Actif d'impôt différé									
Solde au début de l'exercice	356 \$	76 \$	223 \$	418 \$	36 \$	77 \$	599 \$	88 \$	1 873 \$
Comptabilisé dans le résultat net	(17)	(3)	(201)	(137)	16	(44)	(533)	19	(900)
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	-	-	(8)	1	-	-	-	-	(7)
Divers ¹	(1)	(4)	(2)	1	(2)	(2)	(2)	(3)	(15)
Solde à la fin de l'exercice	338 \$	69 \$	12 \$	283 \$	50 \$	31 \$	64 \$	104 \$	951 \$

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Bâtiments et matériel	Change	Goodwill	Loyers à recevoir	Divers	Prestations de retraite et avantages du personnel	Réévaluation des valeurs mobilières	Total du passif
Passif d'impôt différé								
Solde au début de l'exercice	(79) \$	(62) \$	(70) \$	(104) \$	(53) \$	(152) \$	(231) \$	(751) \$
Comptabilisé dans le résultat net	15	53	(2)	20	14	135	147	382
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	-	(25)	-	-	-	-	30	5
Divers ¹	-	-	-	6	-	-	-	6
Solde à la fin de l'exercice	(64) \$	(34) \$	(72) \$	(78) \$	(39) \$	(17) \$	(54) \$	(358) \$

Actif d'impôt différé, montant net ²

Au 1 ^{er} novembre 2010	1 122 \$
Au 31 octobre 2011	593 \$

1) Comprennent les ajustements liés aux écarts de change.

2) Au 31 octobre 2011, un montant de 644 M\$ (1 122 M\$ au 1^{er} novembre 2010) du montant net de l'actif d'impôt différé était inclus dans les autres actifs et un montant de 51 M\$ (néant au 1^{er} novembre 2010) était inclus dans les autres passifs dans notre bilan consolidé intermédiaire.

x) Résultat par action

	31 octobre 2011
En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour l'exercice clos le	
Résultat de base par action	
Résultat net applicable aux actionnaires	2 867 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	177
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	2 690 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	396 233
Résultat de base par action	6,79 \$
Résultat dilué par action	
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	2 690 \$
Ajouter : Dividendes sur actions privilégiées convertibles	38
Résultat net applicable aux actions ordinaires diluées	2 728 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	396 233
Ajouter : Actions privilégiées convertibles ¹ (en milliers)	9 609
Options sur actions pouvant être exercées ² (en milliers)	854
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	406 696
Résultat dilué par action	6,71 \$

1) Nous avons renoncé irrévocablement à notre droit de convertir les actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, séries 26, 27 et 29 (les « actions privilégiées convertibles ») en actions ordinaires de la CIBC par voie d'un acte unilatéral, sauf dans les circonstances qui constitueraient un « événement déclencheur » conformément à ce qui est décrit dans le préavis sur les instruments de fonds propres d'urgence en cas de non viabilité publié par le BSIF en août 2011. La renonciation à nos droits de conversion fait en sorte que les actions privilégiées convertibles ne sont plus dilutives après le 16 août 2011, date à laquelle la CIBC a renoncé à ses droits de convertir ces actions.

2) Exclut le nombre moyen de 1 263 670 options en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 83,79 \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

xi) Engagements au titre des contrats de location-financement

Les paiements minimums futurs exigibles aux termes des contrats de location-financement pour chacun des cinq prochains exercices et par la suite s'établissent comme suit :

	31 octobre 2011
En millions de dollars, au	
2012	48 \$
2013	49
2014	47
2015	46
2016	44
2017 et par la suite	482
	716
Moins : charges d'intérêts futurs	297
Valeur actuelle des contrats de location-financement	419 \$

xii) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la CIBC, directement ou indirectement, et comprennent les membres du conseil d'administration¹ et de l'équipe de la haute direction (EHD) et certains dirigeants nommés aux termes de la *Loi sur les banques* (collectivement désignés comme les « dirigeants »).

En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Conseil	
	d'administration	Dirigeants
Avantages à court terme ²	1 \$	24 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	-	3
Avantages fondés sur des actions ³	2	25
Indemnités de fin de contrat de travail	-	10
Total de la rémunération	3 \$	62 \$

- 1) Les membres du conseil d'administration qui sont également des membres de l'équipe de la haute direction sont compris à titre de dirigeants.
- 2) Les versements au titre des régimes incitatifs annuels figurent dans les avantages à court terme selon la comptabilité de caisse.
- 3) Les montants inclus dans les avantages donnant droit à des paiements fondés sur des actions correspondent aux justes valeurs à la date d'attribution des droits consentis au cours de l'exercice.

xiii) Informations sectorielles

Résultats par secteurs d'activité et répartition géographique

En millions de dollars, au 31 octobre ou pour l'exercice clos le 31 octobre 2011	Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC	Répartition géographique			
						Canada ¹	États-Unis ¹	Caraïbes ¹	Autres pays ¹
Produits nets d'intérêts	5 923 \$	179 \$	742 \$	218 \$	7 062 \$	6 348 \$	200 \$	438 \$	76 \$
Produits autres que d'intérêts	1 839	1 740	1 127	667	5 373	4 147	458	574	194
Produits intersectoriels ²	283	(283)	-	-	-	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Total des produits	8 045	1 636	1 869	885	12 435	10 495	658	1 012	270
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	1 096	4	47	(3)	1 144	1 013	19	93	19
Amortissement ³	83	7	3	463	556	281	22	245	8
Charges autres que d'intérêts	3 951	1 234	1 215	530	6 930	6 161	274	347	148
Résultat avant impôt sur le résultat	2 915	391	604	(105)	3 805	3 040	343	327	95
Impôt sur le résultat	731	112	61	23	927	720	138	44	25
Résultat net (perte nette)	2 184 \$	279 \$	543 \$	(128) \$	2 878 \$	2 320 \$	205 \$	283 \$	70 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :									
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	1 \$	10 \$	11 \$	- \$	1 \$	10 \$	- \$
Actionnaires	2 184	279	542	(138)	2 867	2 320	204	273	70
Actif moyen⁴	256 362 \$	3 352 \$	110 612 \$	24 201 \$	394 527 \$	339 245 \$	22 756 \$	19 332 \$	13 194 \$

- 1) Le résultat net (la perte nette) et l'actif moyen sont répartis selon le lieu géographique où ils sont comptabilisés.
 - 2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.
 - 3) Comprend l'amortissement des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives, des logiciels et des autres immobilisations incorporelles, ainsi qu'une perte de valeur du goodwill.
 - 4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière et c'est la mesure examinée par la direction.
- s. o. Sans objet.

Le tableau ci-dessous présente une répartition des produits par secteur d'activité :

	31 octobre 2011
En millions de dollars, pour l'exercice clos le	
Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises	
Services bancaires personnels	6 500 \$
Services bancaires aux entreprises	1 411
Divers	134
	8 045 \$
Gestion des avoirs	
Courtage de détail	1 082 \$
Gestion d'actifs	456
Gestion privée des avoirs	98
	1 636 \$
Services bancaires de gros	
Marchés financiers	912 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	946
Divers	11
	1 869 \$
Siège social et autres	
Services bancaires internationaux	566 \$
Divers	319
	885 \$

xiv) Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente nos produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés dans les catégories des produits et les catégories comptables. Les montants consolidés sont présentés avant tous les produits d'intérêts et les charges d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs.

	En millions de dollars, pour l'exercice clos le 31 octobre 2011				
	Compte de négociation	Disponibles à la vente	Désignés à leur juste valeur	Coût amorti	Total
Produits d'intérêts					
Prêts	2 \$	- \$	- \$	10 182 \$	10 184 \$
Valeurs mobilières	981	421	19	-	1 421
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	-	-	365	365
Dépôts auprès d'autres banques	-	-	-	63	63
	983 \$	421 \$	19 \$	10 610 \$	12 033 \$
Charges d'intérêts					
Dépôts	-	-	3 \$	2 567 \$	2 570 \$
Emprunts garantis	-	-	12	1 261	1 273
Valeurs vendues à découvert	346	-	33	9	388
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	-	-	-	264	264
Titres secondaires	-	-	-	215	215
Valeurs mobilières de Capital Trust	-	-	-	142	142
Divers	-	-	-	119	119
	346 \$	- \$	48 \$	4 577 \$	4 971 \$

xv) Gestion du risque

Risque de crédit

Qualité du crédit du portefeuille des prêts aux entreprises et aux gouvernements pondéré en fonction du risque

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit du portefeuille pondéré en fonction du risque. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances, et après l'atténuation du risque de crédit, les REC liés aux garants financiers et les garanties en vertu des activités de mises en pension.

En millions de dollars, au 31 octobre 2011

Type de cote	Exposition en cas de défaillance (ECD)			Total
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	
De première qualité	39 831 \$	27 986 \$	65 760 \$	133 577 \$
De qualité inférieure	26 482	510	2 244	29 236
Liste de surveillance	546	-	3	549
Défaillance	848	-	-	848
	67 707 \$	28 496 \$	68 007 \$	164 210 \$
Très bon profil				7 222 \$
Bon profil				239
Profil satisfaisant				41
Profil faible				65
Défaillance				4
Total des expositions classées				7 571 \$
Total des portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements				171 781 \$

Qualité du crédit des portefeuilles de détail

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des portefeuilles de détail. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances et après l'atténuation du risque de crédit. Les portefeuilles de détail comprennent un montant de 2,8 G\$ lié à la cotation du risque des prêts aux PME au 31 octobre 2011.

En millions de dollars, au 31 octobre 2011

Niveau de risque	ECD			Total
	Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	Expositions au commerce de détail renouvelables qualifiées	Autres risques liés au portefeuille de détail	
Exceptionnellement faible	168 805 \$	33 562 \$	1 423 \$	203 790 \$
Très faible	12 906	6 796	743	20 445
Bas	9 760	13 646	4 252	27 658
Moyen	922	6 397	2 296	9 615
Haut	181	1 746	465	2 392
Défaillance	128	173	118	419
	192 702 \$	62 320 \$	9 297 \$	264 319 \$

Expositions assujetties à l'approche standardisée

Les expositions liées à CIBC FirstCaribbean, certaines expositions de particuliers aux fins autres que d'affaires et les créances sur cartes de crédit liées au portefeuille de cartes de crédit MasterCard ont été considérées comme négligeables, et sont assujetties à l'approche standardisée. Une répartition détaillée de nos expositions, avant la provision pour pertes sur créances, selon la catégorie de pondération du risque est présentée ci-après.

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Catégorie de pondération du risque					Total
	0 %	20 %	50 %	75 %	100 %	
Expositions aux entreprises	- \$	- \$	14 \$	- \$	3 975 \$	3 989 \$
Expositions aux entités souveraines	1 646	114	229	-	539	2 528
Expositions aux banques	-	684	156	-	12	852
Expositions au crédit personnel garanti – immobilier	-	-	-	2 218	-	2 218
Autres risques liés au portefeuille de détail	-	-	-	2 404	173	2 577
	1 646 \$	798 \$	399 \$	4 622 \$	4 699 \$	12 164 \$

Répartition géographique

Le tableau suivant présente la répartition géographique des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche fondée sur les notations internes avancée (NI avancée). Le classement géographique est fondé sur le risque de crédit par pays en fonction du lieu où il est assumé en dernier recours. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances et atténuation du risque et après les REC liés aux garants financiers et des garanties de 50,1 G\$ détenues aux fins de nos activités de mise en pension de titres au 31 octobre 2011.

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Canada	États-Unis	Europe	Divers	Total
Montants utilisés	51 796 \$	12 650 \$	5 068 \$	3 508 \$	73 022 \$
Engagements non utilisés	25 421	3 397	381	508	29 707
Transaction assimilées à des mises en pension	3 126	1 547	429	82	5 184
Divers – hors bilan	39 001	5 204	5 050	184	49 439
Dérivés de gré à gré	6 365	2 774	4 664	626	14 429
	125 709 \$	25 572 \$	15 592 \$	4 908 \$	171 781 \$

Expositions liées aux entreprises et aux gouvernements par secteur d'activité

Le tableau suivant présente la répartition par secteur d'activité de nos expositions liées aux entreprises et aux gouvernements en vertu de l'approche NI avancée. Les montants sont présentés avant la provision pour pertes sur créances et atténuation du risque et après les REC liés aux garants financiers et des garanties de 50,1 G\$ détenues aux fins de nos activités de mise en pension de titres au 31 octobre 2011.

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Montants utilisés	Engagements non utilisés	Transaction assimilées à des mises en pension		Divers – hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total
Prêts hypothécaires commerciaux	7 420 \$	151 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 571 \$
Institutions financières	17 826	2 888	5 035	45 669	10 563	¹	81 981
Commerce de détail et de gros	2 424	2 228	-	281	39		4 972
Services aux entreprises	3 723	1 525	-	166	38		5 452
Fabrication – biens d'équipement	1 532	1 082	-	95	47		2 756
Fabrication – biens de consommation	1 612	940	-	24	19		2 595
Immobilier et construction	8 573	3 130	-	753	117		12 573
Agriculture	3 228	1 105	-	33	27		4 393
Pétrole et gaz	3 357	5 480	-	504	530		9 871
Mines	468	1 893	-	311	19		2 691
Produits forestiers	473	474	-	117	51		1 115
Matériel informatique et logiciels	381	381	-	47	5		814
Télécommunications et câblodistribution	365	827	-	199	69		1 460
Diffusion, édition et impression	444	314	-	157	11		926
Transport	1 185	1 008	-	270	30		2 493
Services publics	963	2 225	-	614	424		4 226
Éducation, santé et services sociaux	1 254	937	10	55	92		2 348
Gouvernements	17 794	3 119	139	144	2 348		23 544
	73 022 \$	29 707 \$	5 184 \$	49 439 \$	14 429 \$		171 781 \$

1) Comprend un montant de 487 M\$ pour l'ECD liée à nos contrats de dérivés couverts par des garants financiers. La juste valeur de ces contrats de dérivés, nette des REC, était de 477 M\$.

Risque de liquidité

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs et de nos passifs. Certaines valeurs à l'échéance contractuelle sont ajustées expressément pour une série d'hypothèses formulées par la direction en vue de déterminer les valeurs attendues à l'échéance, et ces valeurs ont été incorporées dans les hypothèses relatives à la structure.

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif					
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 481 \$	- \$	- \$	- \$	1 481 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 661	-	-	-	3 661
Valeurs mobilières					
Disponibles à la vente	10 029	12 737	3 537	815	27 118
Compte de négociation	2 733	4 141	4 009	21 830	32 713
Valeurs désignées à leur juste valeur	20	-	444	-	464
Garanties au comptant au titre de valeurs empruntées	1 838	-	-	-	1 838
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	25 641	-	-	-	25 641
Prêts					
Prêts hypothécaires à l'habitation	19 019	122 845	8 645	-	150 509
Particuliers	13 219	20 977	646	-	34 842
Cartes de crédit	4 071	11 673	-	-	15 744
Entreprises et gouvernements	17 087	13 872	8 704	-	39 663
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	(1 803)	(1 803)
Dérivés	4 144	11 586	12 540	-	28 270
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 454	-	-	-	9 454
Autres actifs	-	-	-	14 163	14 163
Hypothèses relatives à la structure	47 513	(16 878)	(7 990)	(22 645)	-
	159 910 \$	180 953 \$	30 535 \$	12 360 \$	383 758 \$
Passif					
Dépôts ^{1, 2}	65 731	45 563	8 563	118 055	237 912
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	10 316	-	-	-	10 316
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 850	-	-	-	2 850
Emprunts garantis	7 206	38 141	5 961	-	51 308
Valeurs mobilières de Capital Trust	-	-	1 594	-	1 594
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	8 564	-	-	-	8 564
Dérivés	4 654	12 079	12 059	-	28 792
Acceptations	9 489	-	-	-	9 489
Autres passifs	-	-	-	11 704	11 704
Titres secondaires	-	250	4 888	-	5 138
Hypothèses relatives à la structure	32 270	-	-	(32 270)	-
	141 080 \$	96 033 \$	33 065 \$	97 489 \$	367 667 \$

1) Les dépôts dont l'échéance est à moins de un an comprennent : un montant de 23,7 G\$ avec des échéances contractuelles à moins de trois mois; un montant de 12,3 G\$ avec des échéances contractuelles de trois à six mois; et 29,7 G\$ avec des échéances contractuelles de six à douze mois.

2) Comprennent des dépôts personnels totalisant 116,6 G\$ dont 112,0 G\$ au Canada et 4,6 G\$ dans d'autres pays; des dépôts d'entreprises et de gouvernements totalisant 117,1 G\$ dont 87,8 G\$ au Canada et 29,3 G\$ dans d'autres pays et des dépôts bancaires totalisant 4,2 G\$ dont 1,7 G\$ au Canada et 2,5 G\$ dans d'autres pays.

Engagements au titre du crédit et des liquidités

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des montants notionnels dans le cas d'engagements au titre du crédit, des cautionnements et des liquidités si le crédit contracté venait à être entièrement utilisé et si les clients manquaient à leurs obligations. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des cautionnements et des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 31 octobre 2011	Période d'expiration des montants contractuels				Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	
Engagements de crédit inutilisés	118 177 \$	9 986 \$	10 982 \$	1 193 \$	140 338 \$
Facilités de garantie de liquidité	2 273	-	-	-	2 273
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	5 180	656	463	24	6 323
Lettres de crédit documentaires et commerciales	312	-	-	-	312
	125 942 \$	10 642 \$	11 445 \$	1 217 \$	149 246 \$

14. Faits nouveaux en matière de comptabilité

Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption des normes énumérées ci-dessous :

IFRS 9, *Instruments financiers* – En 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9 et en 2010, l'IASB a publié une modification à l'IFRS 9. La norme doit remplacer les indications contenues dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, quant au classement et à l'évaluation des actifs financiers. En décembre 2011, l'IASB a publié une modification à l'IFRS 9 visant à reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. L'IFRS 9 donne présentement des indications sur la comptabilisation, le classement, le reclassement et l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers, ainsi que sur la décomptabilisation des actifs financiers et des passifs financiers. Cependant, nous sommes conscients que certaines indications de l'IFRS 9 à l'égard de la comptabilisation et de l'évaluation pourraient de nouveau être modifiées avant que la norme n'entre en vigueur. En outre, les phases du projet à l'égard des instruments financiers de l'IASB portant sur la dépréciation et la comptabilité de couverture sont présentement en cours de conception. Nous continuons de surveiller tous les faits liés à ce projet et continuons d'en évaluer les incidences.

En 2010, des modifications ont été apportées à la section intitulée « Transferts d'actifs financiers » de l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et nous devons les adopter le 1^{er} novembre 2012. Lorsqu'elles seront appliquées, les modifications rehausseront les informations à fournir relativement aux actifs financiers transférés, précisément, la relation entre les actifs financiers transférés qui ne sont pas décomptabilisés dans leur intégralité et les passifs associés, ainsi que la nature des risques liés à l'étendue de l'implication continue qu'elle conserve avec les actifs financiers décomptabilisés.

IAS 19, *Avantages du personnel* – En juin 2011, l'IASB a publié une version modifiée de l'IAS 19. Nous devons adopter la modification le 1^{er} novembre 2013. Les

modifications exigent ce qui suit : i) la comptabilisation immédiate des écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global, ii) la comptabilisation immédiate de tous les coûts (profits) des services passés dans le résultat net et iii) la comptabilisation du rendement prévu des actifs des régimes dans le résultat net calculé selon le taux utilisé pour actualiser l'obligation au titre des prestations définies. Les modifications exigent des informations à fournir supplémentaires qui expliquent les caractéristiques des régimes de retraite à prestations définies et les risques associés aux régimes, ainsi que des informations à fournir qui décrivent de quelle façon les régimes à prestations définies peuvent avoir une incidence sur le montant, l'échéance et le degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs, et des précisions sur les stratégies d'appariement actif/passif utilisées pour gérer les risques. Il est prévu que ces modifications auront une incidence sur nos régimes à prestations définies, notamment sur la comptabilisation de la situation de capitalisation complète de nos régimes dans les autres éléments du résultat global. Nous continuons d'évaluer l'incidence de cette norme.

IFRS 10, *États financiers consolidés* – L'IFRS 10 a été publiée en mai 2011 et nous devons l'adopter le 1^{er} novembre 2013. L'IFRS 10 propose un modèle unique à appliquer pour l'analyse de contrôle de toutes les entreprises émettrices, y compris les entités qui, dans le champ d'application de la SIC-12, sont actuellement des entités ad hoc. En outre, les procédures de consolidation reconduites sont sensiblement les mêmes que celles prévues par l'IAS 27. Nous évaluons présentement l'incidence de l'IFRS 10 sur nos états financiers consolidés.

IFRS 11, *Partenariats* – La norme IFRS 11 a été publiée en mai 2011 et nous devons l'adopter le 1^{er} novembre 2013. Lors de l'entrée en vigueur de l'IFRS 11, les entités qui auparavant comptabilisaient les participations dans des coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle devront regrouper la valeur nette consolidée proportionnellement (y compris toute

affectation du goodwill) dans un seul poste de placement au début de la première des périodes présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Étant donné que nous appliquons déjà la méthode de la mise en équivalence à l'égard de nos partenariats selon les IFRS, nous ne prévoyons pas que l'IFRS 11 aura une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* – La norme IFRS 12 a été publiée en mai 2011 et nous devons l'adopter le 1^{er} novembre 2013. L'IFRS 12 comporte des exigences d'informations à fournir pour les entités ayant des participations dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées. L'objectif est de fournir des informations permettant aux utilisateurs d'évaluer la nature des intérêts détenus dans d'autres entités et les risques qui leur sont associés, et les incidences de ces intérêts sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité. Nous évaluons présentement l'incidence de l'IFRS 12 sur nos états financiers consolidés.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* – La norme IFRS 13 a été publiée en mai 2011 et nous devons l'adopter le 1^{er} novembre 2013. L'IFRS 13 remplace les indications relatives à l'évaluation à la juste valeur des différentes IFRS par une seule source d'indications relatives à l'évaluation à la juste valeur. Elle définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, c'est-à-dire une valeur de sortie. Lorsqu'elle sera adoptée, nous ne prévoyons pas que l'IFRS 13 aura une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Les amendements de l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et dans des coentreprises*, ont été publiés en mai 2011 et nous devons les adopter le 1^{er} novembre 2013. Les amendements visent les entreprises associées et les coentreprises détenues en vue de la vente et les changements dans les participations

détenues dans les entreprises associées et les coentreprises. Nous évaluons présentement l'incidence de la norme modifiée sur nos états financiers consolidés.

Les amendements de l'IAS 1, *Présentation des états financiers : présentation des autres éléments du résultat global*, ont été publiés en juin 2011 et nous devons les adopter le 1^{er} novembre 2012. Les amendements exigent d'une entité qu'elle présente séparément les éléments de la rubrique autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net de ceux qui ne seront jamais reclassés ultérieurement en résultat net. Puisque les amendements à l'IAS 1 n'entraînent qu'un changement dans la présentation des autres éléments du résultat global, nous ne prévoyons pas que les amendements aient une incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Les amendements de l'IAS 32, *Compensation des actifs financiers et des passifs financiers*, et de l'IFRS 7, *Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et passifs financiers*, ont été publiés en décembre 2011. Nous devons adopter les amendements à l'IAS 32 le 1^{er} novembre 2014. Nous devons adopter les amendements à l'IFRS 7 le 1^{er} novembre 2013. Les amendements à l'IAS 32 précisent qu'une entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser si ce droit i) ne dépend pas d'un événement futur et ii) est exécutoire à la fois dans le cadre d'une activité normale et en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties. Les amendements à l'IFRS 7 comprennent de nouvelles exigences à l'égard des informations à fournir sur les actifs financiers et les passifs financiers qui sont compensés dans le bilan ou qui sont assujettis à des accords généraux de compensation ou à d'autres accords similaires. Nous ne prévoyons pas que les amendements auront une incidence significative sur nos états financiers consolidés.